LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

■ Le marché des stars
■ La crise asiatique épargne l'Europe

▼Les plus forts revenus en 1997
en millions de francs
GEORGE LUCAS
MICHAEL CRICHTON

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16611 – 7,50 F - 1,13 EURO — MERCREDI 24 JUIN 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Voyage au cœur de l'Etat

L'Etat est-il un partenaire fiable ? Ses actions sont en tout cas obérées par des acrobaties comptables imposées par la « régulation comptable » censée adapter les crédits aux rentrées d'impôts. Deuxième volet de notre enquête. p. 12 et 13

■ Le sida avance dans le tiers-monde

Selon l'Onusida et l'OMS, plus de 30 millions de personnes étaient contaminées par le VIH à la fin de 1997. Les deux tiers d'entre elles se trouvent dans les pays de l'Afrique subsaharienne. p. 5

■ Le procès du militant FN

Robert Lagier, qui avait tué un adolescent d'origine comorienne en 1995 à Marseille, a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle. p. 8

■ Radicalisation au Kosovo

La poursuite des combats et l'afflux grandissant de réfugiés inquiètent les Occidentaux. p. 2

■ L'aïeul des oiseaux était un dinosaure



Des paléontologues ont mis au jour, en Chine, des fossiles de dinosaures parés de plumes. p. 24

■ Le citoyen et le transgénique

Les 14 profanes qui ont participé à la Conférence de citoyens sur les organismes génétiquement modifiés ont rendu leur avis. p. 24 et notre éditorial p. 15

■ Armand Gatti repart en campagne

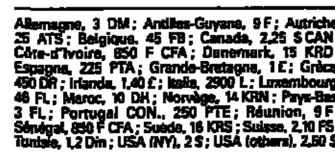
Le dramaturge inaugure en Seine-Saint-Denis une série de spectacles dédiés aux Amérindiens. p. 27

■ Sondage gastronomique

La maison d'édition américaine Zagat a établi des fiches sur 800 restaurants parisiens après avoir interrogé leur clientèle. p. 25

■ Paris, port de mer

Le cabotage fluvio-maritime est en plein essor dans la capitale. p. 10



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 624 - 7,50 F

Le calendrier des réformes de M. Jospin

● Le premier ministre affirme aux députés socialistes sa « détermination à réformer en profondeur notre société » ● Il entend instaurer une fiscalité écologique, moderniser la vie politique et réformer l'audiovisuel public ● Assurance-maladie : Mme Aubry prépare des « mesures fortes »

LIONEL JOSPIN, intervenant mardi 23 juin devant les députés socialistes, a assuré que *« les réformes vont se poursuivre »*, en résumant son objectif en trois mots : *« Gouverner, réformer, moderniser »*. *« Je n'oppose pas la gestion à la réforme »*, a affirmé le premier ministre en proclamant sa *« détermination à réformer en profondeur notre société »* et en assurant qu'*« il y a place dans notre pays pour une grande politique résolument moderne, authentiquement de gauche »*.

M. Jospin a souligné que la réforme de la fiscalité qu'il entendait mettre en œuvre devait être *« progressive mais aussi durable »*. Confirmant son intention de mettre en œuvre, dans le projet de budget 1999, une fiscalité écologique, il s'est déclaré déterminé à *« poursuivre cet effort de justice fiscale s'agissant de la fiscalité du patrimoine et de la fiscalité locale, qui sont, l'une et l'autre, sources de profondes inégalités »*. M. Strauss-Kahn va engager une *« concertation large »* sur ce sujet. M. Jospin a répété son souci de moderniser la vie politique et annoncé qu'il donnait la priorité à une réforme de l'audiovisuel public.



Le gouvernement est confronté, depuis le début de l'année, à une progression très soutenue des dépenses d'assurance-maladie. Estimant que cette dérive est *« sans justification sanitaire »*, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a annoncé, lundi 22 juin, qu'elle allait prendre des *« mesures fortes »* pour enrayer cette augmentation. L'Assemblée nationale devait commencer l'examen, mardi 23 juin, du projet de réforme du scrutin régional. Afin d'assurer des majorités stables, le texte transpose aux régions le mode de scrutin municipal. Ce projet de loi suscite les réserves des députés communistes, pour lesquels le gouvernement cherche à *« faire un pas de plus vers la bipolarisation en éliminant les sensibilités qui existent »*.

Lire pages 6 et 7



PAWEL KOPCZYNSKI/REUTERS

■ L'Allemagne a honte de ses hooligans
■ Les Bleus face aux Danois
■ Raul, gloire madrilène
■ Tous les matches en infographies

Lire notre cahier Le Mondial et nos informations page 32

Les victimes du Viagra sous le scalpel américain

IL A ENTRE quarante-huit et quatre-vingts ans, souffre souvent de diverses affections de nature cardio-vasculaire et consomme régulièrement un ou plusieurs médicaments. Il souffre aussi de troubles de la fonction érectile et souhaite pouvoir retrouver des relations sexuelles normales.

Tel est aujourd'hui le portrait-robot brossé par les autorités sanitaires américaines de l'homme le plus exposé au risque mortel inhérent à la consommation de Viagra. La Food and Drug Administration (FDA) vient, sur ce thème, de fournir les premiers éléments disponibles à partir des seize premiers cas de « morts du Viagra ».

La plus jeune de ces victimes avait des antécédents de diabète. Après avoir pris un comprimé de Viagra, elle devait, durant la relation sexuelle qui suivit, souffrir d'intenses douleurs thoraciques. Appelés en urgence, les services médicaux lui administraient des dérivés nitrés, substances connues depuis longtemps pour soulager les souffrances des malades coronariens. La douleur disparut, pour réapparaître trente minutes plus tard, induisant un arrêt cardiaque mortel. Un autre cas mortel concerne un homme de soixante-quatorze ans souffrant de diabète, d'hypertension artérielle et d'un cancer de la peau. Dans son cas, les premiers symptômes inquiétants survinrent dans la matinée qui suivit une prise nocturne de Viagra.

La FDA rapporte aussi le dossier d'un homme de quatre-vingts ans, cardiaque et prostatique, mort au cours d'une relation sexuelle facilitée par la prise de ce nouveau médicament. Les documents de l'administration américaine signalent encore un homme de soixante-sept ans, mort lors des prémices d'une relation sexuelle sous Viagra, et un sujet de soixante-treize ans, hypertendu connu, consommant pour la seconde fois ce médicament, pour lequel l'autopsie a démontré que le décès résultait d'un infarctus du myocarde concomitant avec un accident vasculaire cérébral. A noter encore le dossier d'un homme de soixante-quatre ans, cardiaque et diabétique, ayant pris sa première dose de Viagra avant de mourir au moment où il s'apprêtait à avoir une *« activité sexuelle »*.

Compte tenu des volumineuses prescriptions et consommations de Viagra en différents points du monde, tout indique que cette liste va s'allonger. Jusqu'où ? La multinationale pharmaceutique Pfizer n'entend pas élargir le nombre des contre-indications de son Viagra.

Elle estime, soutenue par les autorités sanitaires américaines, que les seules précautions d'emploi portent sur l'administration concomitante de produits médicamenteux nitrés, alors même que ces produits peuvent être administrés aux hommes souffrant d'accidents cardiaques, les services d'urgence pouvant, quant à eux, ne pas savoir si ces patients sont ou non « sous Viagra ».

La société américaine et cette multinationale se sont déjà organisées pour faire face à de telles urgences. Des numéros téléphoniques gratuits et un site Internet (www.viagra.com) se mettent en place, Pfizer prenant jour après jour la mesure des risques inhérents au succès planétaire de sa molécule.

Jean-Yves Nau

Euro : les banques sont prêtes

RÉVISION des programmes informatiques, formation du personnel, modification des relevés bancaires : les banques auront dépensé 20 milliards de francs pour se préparer à l'euro. Elles sont désormais techniquement prêtes et une série de tests de simulation est prévue à l'automne. Les stratégies commerciale et de marketing restent en revanche à définir dans un « euroland » où la concurrence avec les établissements étrangers sera ouverte. Les employés du secteur redoutent entre 200 000 à 500 000 suppressions d'emplois en quelques années. Pour les particuliers, l'euro se traduira par un paiement des chèques et, en échange, une rémunération des comptes.

Lire page 17

POINT DE VUE

La « préférence nationale » contre la République

par Dominique Schnapper

La sociologue Dominique Schnapper avait, en 1995, dans le recueil collectif *Combattre le Front national* (Vinci), démonté la logique antidémocratique que véhicule la notion de « préférence nationale ». L'auteur et l'éditeur ont autorisé *Le Monde* à reproduire, dans une version légèrement augmentée, ce texte plus que jamais d'actualité.

LE terme de *« préférence nationale »* est de ces mots vagues du vocabulaire politique dont l'ambiguïté même prête à toutes les interprétations. Il peut d'autant mieux servir dans les débats politiques que, quelles que soient les pensées et les arrière-pensées de ceux qui l'utilisent, la connotation en est, *a priori*, positive. Préférer une personne à une autre implique qu'on aime aussi l'autre, mais, comme il est normal, qu'on aime encore plus celle qu'on aime. Qui ne souscrirait à un tel programme ? N'est-ce pas *« naturel »*, donc *« juste »* d'aimer les hommes en général mais d'aimer encore plus ses proches, n'est-ce pas *« naturel »* donc *« juste »* d'aimer toutes les nations mais d'aimer encore plus la sienne ? C'est un thème que le leader du Front national a souvent orchestré et qui risque, s'il n'est pas discuté, de trouver un profond écho.

La *« préférence »* est connotée positivement. Mais dans la vie sociale il n'existe pas de jeu à somme nulle. Toute préférence pour les uns implique la discrimination contre les autres. Si les A sont préférés aux B, cela signifie que les B sont discriminés. Si l'on accorde la préférence aux nationaux, c'est que l'on discrimine les étrangers.

Lire la suite page 14

Dominique Schnapper *est directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.*

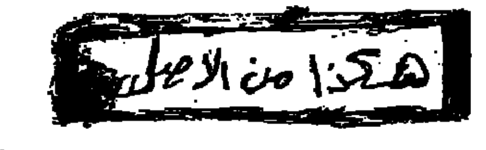
Le succès de LCI



JEAN-CLAUDE DASSIER

LANCÉE le 24 juin 1994 par TF 1, La Chaîne Info est nationalement la troisième chaîne du cable et du satellite. Mais, dans la capitale, cette télévision d'information en continu occupe désormais la première place : elle est la chaîne thématique la plus regardée du réseau câblé parisien. Dirigée depuis deux ans par Jean-Claude Dassier, elle devrait bénéficier de l'essor de la télévision numérique pour atteindre son équilibre financier en 1999.

Lire page 20



YOUGOSLAVIE Alors que la communauté internationale multiplie les mises en garde à Belgrade et les missions diplomatiques dans la région, les autorités serbes et le chef de la communauté albanaise radicalisent leurs discours. Le premier ministre albanais, Fatos Nano, a estimé que son pays était *« à la veille d'une guerre »* avec la République fédérale de Yougoslavie. ● LE MONTÉNÉGRO fait face à un afflux de réfugiés qui rendent compte de l'intervention brutale des forces de l'ordre serbes et des conditions difficiles de leur exode. ● EN ALBANIE, la gestion des personnes déplacées provoque des difficultés de plus en plus grandes. Les autorités locales comme les organisations humanitaires ont du mal à gérer la distribution de l'aide humanitaire. ● AU TOTAL, depuis le début des combats au mois de février, environ 70 000 personnes ont déjà quitté le Kosovo.

La radicalisation de la situation au Kosovo inquiète les Occidentaux

Les déclarations intransigeantes des autorités serbes et des dirigeants albanais, la poursuite des combats et l'afflux grandissant de réfugiés plongent la province dans le chaos, malgré les multiples mises en garde de la communauté internationale



DANS CHACUN des camps en conflit au Kosovo, le ton paraît à la radicalisation. Dans la province serbe à majorité albanaise, on renouvelle avec force une revendication première : l'indépendance ; à Belgrade, on réitère une volonté d'en finir, *« par tous les moyens »*, avec les indépendantistes kosovars.

Le vice-premier ministre yougoslave, Zoran Lilic, vient ainsi de déclarer qu'il ne pouvait être question du retrait des forces serbes du Kosovo – comme le demandent les Occidentaux – avant que le *« terrorisme albanais ne soit vaincu »* dans cette province. Dans une interview au quotidien *Vecernje Novosti*, dans son édition de mardi, M. Lilic, chargé des questions de sécurité dans le gouvernement, ajoute : *« Nous combattrons le terrorisme par tous les moyens, jusqu'à ce qu'il soit vaincu. »* Pour lui, *« les conditions posées »* à la Yougoslavie (RFY – Serbie et Monténégro) sur le retrait de ses forces du Kosovo sont *« illogiques »* et *« ne mènent pas au règlement du problème »*. *« Il apparaît que nous devons simplement abandonner le Kosovo aux Albanais. Quel pays souverain accepterait de telles conditions et renoncerait à une partie de son territoire ? »*, s'interroge M. Lilic, qui qualifie d'*« inacceptables les condamnations de la communauté internationale qui nous sont adressées en raison de nos actions antiterroristes »*. M. Lilic réitère la position de Belgrade : la police se retirera du Kosovo *« au fur et à mesure que les activités de la prétendue Armée de libération du Kosovo (UCK) cesseront »*.

De son côté, le chef politique de la communauté albanaise du Kosovo, Ibrahim Rugova, affirme, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire allemand *Spiegel*, qu'il n'acceptera *« aucune solution qui ne soit l'indépendance »*. Il précise, toutefois, qu'un *« protectorat international »* pourrait être envisagé de manière transitoire.

Même dramatisation à Tirana. Renouvelant son appel à une intervention de l'OTAN pour enrayer la crise au Kosovo, le premier ministre albanais, Fatos Nano, a estimé que son pays était *« à la veille d'une guerre »* avec la Yougoslavie. Dans un discours prononcé à Vienne, il a reconnu que son gouvernement avait établi des contacts avec des représentants de la *« résistance armée »* au Kosovo. Parallèlement, les Occidentaux ont renouvelé leurs mises en garde, tant à l'intention des autorités serbes et du président Slobodan Milosevic qu'à l'adresse de M. Rugova.

La situation dans la province serbe à majorité albanaise est *« mûre pour un recours à la force »*, a ainsi estimé, lundi 22 juin à Helsinki, Elisabeth Rehn, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en Bosnie-Herzégovine. A Vienne, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a indiqué que *« l'OTAN est prête à agir pour imposer les décisions internationales »* au Kosovo.

MISES EN GARDE

Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a, estimé, lundi, qu'il *« ne reste plus guère de possibilités en matière de sanctions »*. La veille, il avait déclaré que l'OTAN était *« en train d'examiner l'envoi de troupes en Albanie et en Macédoine »*, aux frontières du Kosovo. Il a, d'autre part, écrit à M. Rugova, qu'il doit recevoir cette semaine à Bonn, une lettre dans laquelle il l'appelle *« à s'engager de toutes ses forces pour mettre fin à la violence et pour trouver une solution pacifique négociée »*. La communauté internationale, poursuit M. Kinkel dans sa lettre, condamne les agissements des forces de l'ordre au Kosovo, *« mais elle exige avec la même détermination que, du côté kosovar, les éléments les plus militants cessent les agressions et évitent la poursuite de l'escalade »*. Avec ses partenaires du groupe de contact, le gouvernement de Bonn est pour *« une solution donnant aux Albanais du Kosovo un statut juridique garantissant leurs intérêts légitimes, sans mettre en cause l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie »*.

Le Groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie) avait demandé, le 12 juin, au président Slobodan Milosevic de mettre fin à la violence au Kosovo, sous peine de nouvelles sanctions, voire d'une intervention militaire. Une nouvelle réunion du Groupe, initialement prévue mercredi, a été reportée en raison de la multiplication de missions diplomatiques dépêchées cette semaine par Washington et Moscou.

L'ambassadeur désigné des Etats-Unis auprès des Nations unies, Richard Holbrooke, devait tenter cette semaine d'obtenir de Belgrade un retrait des forces serbes du Kosovo, a indiqué le département d'Etat. M. Holbrooke doit rencontrer, en Macédoine, le dirigeant des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, avant de se rendre à Belgrade, mardi, pour des entretiens avec le président yougoslave.

Deux vice-ministres russes des affaires étrangères ont aussi entamé une mission dans les Balkans. Leur « patron », le ministre Evgueni Primakov, a jugé que Belgrade ne pouvait pas retirer *« maintenant »* ses troupes du Kosovo, *« car dans ce cas ils* (les Yougoslaves) *auront une vague de réfugiés serbes qui percevront le retrait des troupes comme un signal de départ pour eux-mêmes »*.

Denis Hautin-Guiraut, avec AFP

Un « message fort » de Washington

L'ambassadeur désigné des Etats-Unis auprès des Nations unies, Richard Holbrooke, devait se rendre mardi 23 juin en Macédoine, où il doit rencontrer le dirigeant des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, avant de se rendre à Belgrade pour des entretiens avec Slobodan Milosevic. Il sera porteur d'un *« message fort »* de Washington, a précisé le département d'Etat. *« Il va transmettre un message fort au président Milosevic et lui faire comprendre de façon claire que les exigences du Groupe de contact ne constituent pas un menu au sein duquel on peut choisir »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin.

« Dieu m'a conduite là où mon fils survivrait »

FRONTIÈRE ENTRE KOSOVO ET MONTÉNÉGRO
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

Cachée au Monténégro, une femme kosovare raconte comment les Serbes ont massacré sa famille

« Surtout n'écrivez pas où vous nous avez rencontrés, ils pourraient revenir », implore Ruka Hamzaj. Elle regarde au loin, par une lucarne, les forêts agrippées aux flancs des montagnes. Elle guette un bruit, des ombres se détachant entre les arbres. Apaisée, elle pose son regard avec une infinie douceur sur l'homme qui repose près d'elle. Il est allongé sur un lit, pâle, la main collée au ventre. Ljuan Hamzaj, 22 ans, est le fils de Ruka. Son autre fils, Imer, est mort, le père aussi et six autres membres de la famille Hamzaj. Cela s'est passé le 25 mai autour de leur maison, à Ljubenic, un village situé près de Pec (ouest du Kosovo). Les forces serbes ont investi le village et abattu huit hommes. Ljuan a reçu une balle qui lui a perforé à trois reprises l'intestin. Il a fait le mort et sa mère a vite étendu une couverture sur lui pour que les Serbes n'entendent pas le souffle de vie qui sortait de sa bouche. Ruka est ensuite aller chercher d'autres couvertures et les a posées méticuleusement sur le corps de chaque homme.

Au départ des Serbes, elle a traîné son fils jusqu'à une cave et l'a soigné pendant plusieurs jours en appliquant des pansements compressifs. Elle est enfin allée à Pec chercher un médecin albanais qui lui a prodigué des soins. Lorsque celui-ci a jugé que Ljuan était en état de supporter un voyage, Ruka est partie par la montagne avec son fils juché à dos de cheval

Elle ignore la durée de la traversée, mais dit : *« Dieu m'a conduite là où mon fils survivrait. »* De l'autre côté de la frontière, au Monténégro, une minorité d'Albanais est implantée depuis des lustres. Le premier homme croisé lui a indiqué où trouver des secours. Ljuan a été opéré dans un lieu secret puis transféré dans une petite maison en bois adossée à la montagne, perdue à la lisière d'une forêt. Le Kosovo est à 4 kilomètres, et Ruka craint à tout instant de voir surgir à nouveau des hommes armés.

Ljuan, d'une voix saccadée, raconte : *« Ils sont arrivés en début d'après-midi, ils étaient habillés avec des uniformes kaki et ils avaient des cagoules. Ils nous ont ordonné d'entrer à la maison en nous donnant des coups. Puis, ils nous ont séparés des femmes. Ils ont fouillé partout. Ils ne disaient rien. Ensuite, ils nous ont alignés contre un mur. On a su ce qui allait nous arriver alors on s'est mis à courir et ils ont tiré des rafales. Je suis tombé, mon père et mon frère étaient à côté de moi, j'ai compris qu'ils étaient morts. »* Ruka écoute impassible, couvant son fils des yeux. Elle ne pleure pas. *« Je leur ai demandé après pourquoi ils avaient fait cela. Ils n'ont pas répondu et ils m'ont dit de ne pas parler en albanais mais en serbe parce qu'ici, c'était la Serbie »*, se souvient-elle.

Le destin tragique qui a frappé la famille Hamzaj a fait le tour de la communauté albanaise du Kosovo. En mars dernier, dans la Drenica, une autre famille, les Jashari, suspectée d'appartenir à l'UCK (l'Armée de libération du Kosovo) avait, elle aussi, été décimée. Une trentaine de ses membres avaient été exécutés dont le chef de famille, des femmes et des enfants. La structure sociale des Kosovars est traditionnellement concentrée autour du clan familial qui se divise en de multiples branches. Les habitants de plusieurs villages d'une même région portent souvent un patronyme identique.

En éliminant les têtes pensantes, les forces serbes pensent décapiter l'UCK. *« Personne n'était armé chez nous,* jure pourtant Ruka. *Dans le village, on n'a jamais vu de combattants de l'UCK. On était seulement des croyants, on célébrait toutes les fêtes musulmanes. (…) On ne faisait pas de politique dans la famille, mon mari l'interdisait. Il travaillait à l'usine de voitures de Zastava, à Pec, et quand il y avait une manifestation pacifique là-bas, tout le monde devait être à la maison »*, poursuit-elle.

A Pristina, chef-lieu du Kosovo, les responsables albanais ont accusé les forces serbes d'avoir conduit une expédition punitive contre des civils, en représailles à la mort de policiers abattus par l'UCK. Du bras, Ruka Hamzaj balaie l'argument. Aucune explication ne lui rendra son mari, son fils, son beau-frère et ses neveux. Il lui reste ce fils qu'elle a secouru et porté au-delà de la montagne. Elle consacre, aujourd'hui, chaque seconde de sa vie à le soigner et scrute par la lucarne les mouvements de la nature.

Christian Lecomte

Les organisations humanitaires face à l'afflux de réfugiés

TIRANA
de notre envoyé spécial

L'aide humanitaire internationale à destination des Albanais du Kosovo réfugiés dans le nord de l'Albanie s'organise dans un environnement socio-économique difficile et alors que le nombre de personnes déplacées ne cesse d'augmenter. Au total, ce sont entre 12 000 et 15 000 personnes – essentiellement des femmes, des vieillards et des enfants – qui ont trouvé refuge en Albanie, dont plus de 8 000 dans le seul district de Bajram Curri, et plus particulièrement à Tropoja, premier village albanais « sûr » après la frontière.

Depuis le début de la semaine du 15 juin, ce sont plus de 500 personnes fuyant les combats et les bombardements qui faisaient rage dans les environs de Decani et de Djacovica qui ont franchi les montagnes séparant la province serbe du Kosovo de l'Albanie. Selon un triste ballet dorénavant bien réglé, les colonnes de réfugiés sont repérées serpentant à flanc de montagne par les gardes-frontières albanais juchés dans leurs miradors. Ils sont ensuite récupérés par du personnel du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au premier plateau montagneux accessible aux véhicules tout-terrain et aux camions, avant de se répartir dans des familles d'accueil. Cet afflux continu depuis le début des combats à la mi-mai, bien que d'ampleur inégale – elle est directement proportionnelle à l'intensité des bombardements serbes dans l'ouest du Kosovo –, n'est pas sans poser des problèmes. *« La situation sanitaire est relativement bonne, mais les capacités d'accueil des réfugiés par la population locale seront bientôt saturées »*, estime-t-on au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Dans cette optique, les autorités de Tirana ont dressé un village de tentes de l'armée d'un millier de places dans une caserne de Bajram Curri.

« PARQUAGE »

Cette initiative est diversement appréciée. *« Depuis le début de la crise, le gouvernement veut regrouper les réfugiés dans des centres d'accueil où il espère pouvoir mieux les contrôler »*, regrette, en privé, le responsable d'une organisation humanitaire. Le HCR et le CICR défendent, dans la mesure du possible, une approche favorisant l'accueil chez l'habitant, moins traumatisant que le « parquage » dans des camps. *« L'exemple de la Bosnie montre qu'ils se sentent moins abandonnés s'ils sont dans des familles »*, souligne Laura Boldrini du HCR.

Officiellement, le gouvernement défend sa position en arguant des mauvaises conditions de vie dans des maisons surpeuplées accueillant parfois une trentaine de personnes, dans une région montagneuse parmi les plus pauvres d'Europe. On lui prête toutefois d'autres raisons moins humanitaires. La division politique du pays suit en effet une ligne géographique très nette. Un seul ministre de l'actuel gouvernement socialiste de Fatos Nano, au pouvoir depuis juillet 1997, est originaire du Nord, région dominée par leurs adversaires du Parti démocratique de l'ancien président Sali Berisha.

« Le gouvernement redoute qu'un afflux de réfugiés dépourvus de ressources dans le centre et le sud du pays ne crée des problèmes de sécurité et de délinquance. Il aimerait autant que ce soit le Nord qui hérite de cette charge », estime un diplomate étranger. Jusqu'à présent, la majeure partie des réfugiés y est restée. *« Ils ne s'éloignent pas parce qu'ils espèrent toujours pouvoir rentrer rapidement chez eux. Mais, si les combats durent, ils s'éparpilleront »*, avertit le HCR.

Un autre problème concerne la distribution de l'aide humanitaire, quelques centaines de tonnes d'aliments, de médicaments et de biens divers (couverture, matelas…) apportés par le CICR, le HCR, différents pays – dont la France – ainsi que des ONG (Caritas, Médecins du monde, Médecins sans frontières…). Le gouvernement essaie, tant bien que mal, de faire face. Il a ainsi décidé d'orchestrer la répartition des aides en la plaçant sous la responsabilité du vice-premier ministre, Bashkim Fino, et en empêchant les donateurs d'intervenir directement auprès des réfugiés.

« AIDES DÉTOURNÉES »

La première difficulté concerne l'établissement des listes de réfugiés accueillis par les familles. *« Les Kosovars s'adressent directement à la population sans passer par nous. Il est donc pratiquement impossible de vérifier l'exactitude des déclarations. Certains affirment héberger vingt personnes alors qu'ils n'en ont que trois »*, reconnaît Isa Memia, le jeune maire démocrate de Tropoja. *« Des aides ont déjà été détournées »*, admet-il, comme ce fut également le cas, dans tout le pays, après les émeutes de 1997. Régulièrement la presse se fait l'écho de dépôts publics, d'armes ou de marchandises, attaqués et pillés par des groupes d'inconnus, pas seulement dans la « zone de non-droit » du Nord.

Christophe Châtelot

La Lettonie assouplit sa lé… l'intégration de la mi…

Les « non-citoyens », un problème ré…

La Grande-Bretagne légalise l'homos…

هكذا من الأصل

La Lettonie assouplit sa législation pour faciliter l'intégration de la minorité russophone

Les deux pays s'opposent sur le sort de 700 000 personnes devenues apatrides

Le Parlement de la Lettonie, pays candidat à l'entrée dans l'Union européenne, a modifié lundi 22 juin sa loi sur la citoyenneté, en adoptant un amendement prévoyant la naturalisation automatique des enfants nés dans la République après août 1991. Moscou, qui avait annoncé en avril des sanctions économiques contre le pays balte pour dénoncer la *« discrimination »* visant les russophones, a réagi avec réserve.

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Après des mois de tergiversations, le Parlement letton a adopté, *lundi 22 juin*, des amendements législatifs destinés à faciliter le processus de naturalisation de la forte *minorité russophone vivant dans le* pays balte.

Il aura fallu, pour y parvenir, les pressions européennes, les exhortations du président letton, Guntis Ulmanis, et l'annonce de sanctions par Moscou. Des trois Etats baltes ayant regagné leur indépendance en 1991 après un demi-siècle dans le giron soviétique, la Lettonie est celui qui a la plus forte proportion de russophones : quelque sept cent mille personnes, soit près d'un tiers de la population. La plupart d'entre elles devinrent apatrides lors de l'adoption d'une « loi sur la citoyenneté » au retour à l'indépendance.

Ce texte n'accordait automatiquement la nationalité lettone qu'à ceux qui étaient déjà citoyens lettons en juin 1940, date de l'invasion soviétique de la jeune République *balte, ainsi qu'à leurs descendants.* Pour le reste, un dispositif de quotas par tranches d'âge fut instauré, ne bénéficiant au départ qu'aux plus jeunes. Les candidats devaient, en outre, passer un examen de langue et d'histoire lettones. Résultat, seulement 6 % de ceux habilités à se faire naturaliser en firent la demande. Ce traitement réservé aux russophones fut qualifié de *« discriminatoire »* par Moscou et critiqué par des institutions ouest-européennes. Pour Riga, candidate à l'Union européenne, il était impératif de revoir la « loi sur la citoyenneté ».

Les amendements adoptés lundi par le Parlement répondent aux recommandations de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui surveille le processus d'intégration des russophones. *Le système des quotas* par âge sera supprimé, tandis que la citoyenneté sera accordée automa*tiquement à tous les enfants* apatrides nés en Lettonie après le 21 août 1991. L'examen linguistique sera *« simplifié »* pour les candidats âgés de plus de soixante-cinq ans, moins aptes que les jeunes à assimiler une nouvelle langue.

La réaction de Moscou au vote a été réservée. *« Beaucoup de questions restent en suspens »*, a estimé lundi le chef de la diplomatie russe, Evguéni Primakov. Mais pour le ministère letton des affaires étrangères, il s'agit d'un *« progrès majeur »* sur la voie de l'UE.

La mise en œuvre de la nouvelle législation pourrait toutefois être bloquée par des députés opposés à ces changements *« mettant en danger la nation lettone »*. Le parti nationaliste Pour la patrie et la liberté, principal membre de la coalition gouvernementale, souhaite *reporter de deux mois l'entrée en* vigueur des amendements. Chef de file des mécontents, Juris Dobelis s'est interrogé sur le bien-fondé d'une marche forcée vers l'UE si elle doit passer par ce genre de compromis. Des propos en contradiction avec le discours pro-européen du premier ministre Guntar Krasts, pourtant membre du même parti.

Antoine Jacob

Les « non-citoyens », un problème réel, exagéré et exploité par Moscou

RIGA
de notre envoyée spéciale

Dans un café de faubourg ouvrier à Riga, Larissa raconte, en russe, ce que cela signifie, d'être une *« non-citoyenne »*. C'est ce sentiment flou de n'être ni citoyenne lettone ni citoyenne russe, rattachée à aucun pays. De ne pouvoir voter nulle part et de ne pouvoir obtenir, pour voyager, qu'un drôle de document, ce *« fioletovi »*, passeport spécial de couleur mauve où apparaît la mention : *« non-citoyen »*, apatride.

En Lettonie, quelque 700 000 personnes sont dans son cas, pour la plupart des transfuges de l'ex-URSS, ces « pieds-rouges » d'origine russe, ukrainienne, biélorusse, tatare, etc., installés sur les rives de la Baltique au gré des ordres de l'administration centrale ou de l'armée soviétiques. La Lettonie devenue indépendante, peu encline à l'indulgence envers ces anciens *« colons »* ou *« occupants »*, ne s'est pas pressée de les naturaliser (*Le Monde* du 23 mars 1998).

Larissa raconte qu'une inspectrice lettone s'est un jour présentée au bar, fréquenté par des Russes. *« Elle m'a demandé mon certificat linguistique, qui doit indiquer mon niveau de connaissance de la langue lettonne... J'habite depuis dix-huit ans en Lettonie, ma fille a grandi ici, elle a épousé un Letton. J'étais hôtesse de l'air sur Aeroflot. Quand l'URSS a disparu, Baltic Airlines m'a recrutée. Ensuite, ils ont licencié, en priorité les Russes, parce que nous parlons mal le letton. L'inspectrice m'a infligée une amende de 50 lats* (environ 500 francs, un mois de salaire) *parce que je n'avais pas de certificat en règle. »*

Larissa a fini par prendre un mois de cours de letton, à ses frais. A 47 ans, il lui en a coûté de retourner en classe. Comme les autres *« non-citoyens »*, elle estime que sa vie est faite de vexations et que les choses allaient mieux avant 1991. Les Lettons, pense-t-elle, peinent à s'accoutumer à l'idée d'un pays pour plusieurs communautés, plusieurs cultures, plusieurs mémoires... Pourtant, elle ne souhaiterait pour rien au monde rentrer en Russie : le niveau de vie y est plus bas, les salaires ne sont pas versés.

CAMPAGNE DE « BOYCOTT »

« Génocide culturel », *« apartheid »*, *« répression »*... à l'ambassade russe de Riga, on manie un vocabulaire complètement disproportionné pour décrire le sort des Russes dans la République balte – passant sous silence le fait que les entrepreneurs les plus dynamiques et puissants de Lettonie sont, précisément, des russophones.

Moscou a mis en place, depuis le 8 avril, des *« mesures »* économiques contre la Lettonie, annonçant une réduction des exportations de pétrole par la République balte. Une campagne de *« boycott »* des produits lettons a été lancée par Iouri Loujkov, le maire de la capitale russe. Les officiels russes se réfèrent, en guise de justification, à *« l'écrasement par la police »* d'une manifestation de retraités russophones, le 3 mars à Riga.

C'est cet incident, monté en épingle par les médias russes, qui a déclenché la crise entre la Lettonie et la Russie, dont les relations n'ont jamais été faciles. Le 16 mars, la tenue d'un défilé officiel commémorant les morts lettons de la deuxième guerre mondiale, auquel participaient des vétérans de la légion lettone SS, a contribué à donner l'impression d'une République où les *« fascistes relèvent la tête »*, selon la formule du ministère russe des affaires étrangères.

D'autres événements, à ce jour inexpliqués, ont suivi : l'explosion le 2 avril d'une bombe endommageant la synagogue de Riga, puis la détonation d'une mine antipersonnel, le 6 avril, à proximité de l'ambassade russe. Une équipe du FBI, dépêchée par Washington, mène l'enquête – au grand soulagement des Lettons, qui y voient un geste d'assistance américaine.

De « bon élève » de la transition économique, décrit comme une *« démocratie stable »*, la Lettonie est devenue la cible de nombreux reproches occidentaux. Interrogé sur la législation lettone, le chancelier Helmut Kohl déclare, lors du sommet franco-germano-russe du 26 mars à Moscou, qu'*« aucun Etat ne peut devenir membre de l'Union européenne s'il ne respecte pas les droits de l'homme »*.

Le malaise est réel sur l'état de la législation lettone, où figurent des résidus soviétiques tels que la *propiska*, cette autorisation policière de résider dans une localité, ou bien l'indication du groupe ethnique dans les passeports, qui rappelle le tristement célèbre *« cinquième point »* des passeports de l'URSS...

La scène politique lettone, secouée en avril par une crise gouvernementale liée aux tensions avec la Russie, se trouve fragmentée, et les nationalistes y sont influents. L'approche des élections législatives d'octobre pourrait retarder les progrès concernant la *loi sur la citoyenneté.*

Un constat s'impose toutefois : en Estonie voisine, l'intégration de la *minorité* russophone (30 % de la population) ne va pas, non plus, sans difficultés – sans que cela ait récemment soulevé l'ire de Moscou. Cela fait dire à de nombreux observateurs que la crise russo-lettone aurait en réalité d'autres motifs.

Le dossier letton aurait notamment fourni, en avril, lors de la « bataille » entre Boris Eltsine et la Douma communiste, *une source* opportune de consensus. Parallèlement, des sociétés pétrolières russes, mécontentes d'avoir subi, en période de baisse des cours mondiaux du brut, une brusque augmentation des tarifs de transit dans le terminal letton de Ventspils, sur la Baltique, auraient encouragé la mise en place de sanctions économiques. De nombreuses compagnies privées russes ont des intérêts à défendre à Ventspils, par où la Russie fait transiter 13 % de l'ensemble de ses exportations de pétrole.

Natalie Nougayrède

Les orthodoxes s'isolent au sein de la chrétienté

Cette évolution crée des tensions au Conseil œcuménique des Eglises. Une rencontre de conciliation a été ajournée

UNE CRISE s'est ouverte au sein du Conseil œcuménique des Eglises (CŒE), dont le siège est à Genève et qui célèbre cette année son cinquantenaire. La décision prise il y a un an par l'Eglise orthodoxe de Géorgie de quitter cet organisme regroupant 330 Eglises à travers le monde fut le signe avant-coureur d'un mouvement de défiance plus large qui, à terme, *menace la participation de toute* l'orthodoxie au Conseil œcuménique.

A Thessalonique (Grèce), une rencontre inter-orthodoxe a pris, début mai, une décision sans précédent : sans qu'il soit pour l'heure question de boycotter l'assemblée générale du CŒE, qui se tiendra en décembre, à Harare (Zimbabwe), une recommandation a été adressée à tous les délégués orthodoxes de s'abstenir de prendre part aux votes et même aux cultes et aux prières communes. Des changements radicaux de structures et de *programmes sont souhaités*. La création d'une commission théologique mixte, appelée à débattre des *tensions qui traversent le mouvement* œcuménique, est demandée.

Quels sont les griefs orthodoxes ? Une autre réunion de trente dignitaires à Damas (Syrie), à la mi-mai, a déploré que, dans certains pays, les orthodoxes soient devenus *« les victimes du prosélytisme »* (allusion aux campagnes missionnaires catholiques et protestantes dans des pays de l'Est sortis du communisme). Les orthodoxes se disent en outre *« ébranlés par la crise des valeurs et les positions morales défendues par certains groupes de chrétiens »*. Derrière cette formule, sont mises en cause des positions libérales sur l'avortement ou la défense des minorités sexuelles (notamment des homosexuels), pour lesquels le Conseil œcuménique est jugé trop tolérant, ainsi que l'extension des ministères féminins (comme le sacerdoce) chez les anglicans.

« Le Conseil œcuménique des Eglises est devenu le bouc émissaire d'une crise qui se joue à l'intérieur des différentes communautés orthodoxes », *vient de déclarer* à *Paris*, devant l'association des informateurs religieux, le pasteur Konrad Raiser, secrétaire général du CŒE. Il a rappelé que le CŒE n'est pas une « super-Eglise » et qu'il ne peut être tenu pour responsable des prises de position sur la morale, sur les femmes ou les minorités sexuelles de ses Eglises-membres.

Les Eglises orthodoxes se trouvent aujourd'hui confrontées à des tensions nées de la sortie du communisme, à une demande religieuse croissante, confondue avec la course aux sectes et à l'irrationnel, *ainsi qu'à une résurgence* du nationalisme. Le départ des orthodoxes du Conseil œcuménique de *Genève n'est plus une hypothèse* absurde. Une tentative de conciliation a été engagée d'urgence. Une rencontre de la dernière chance devait avoir lieu du 22 au 24 juin à Genève, à l'initiative d'Aram Ier, catholicos de Cilicie, président du Comité central du CŒE, et du pasteur Konrad Raiser. Elle avait été encouragée par Bartholomée Ier, patriarche de Constantinople, primat d'honneur de l'orthodoxie. Mais plusieurs invités ont fait valoir des oppositions, et cette rencontre a été ajournée *sine die*, ce qui en dit long sur la gravité de cette crise.

Henri Tincq

La Grande-Bretagne légalise l'homosexualité à seize ans

LONDRES
de notre correspondant

Le Parlement britannique a décidé, lundi soir 22 juin, d'abaisser de dix-huit à seize ans l'âge légal pour avoir des relations homosexuelles. Cette décision, qui souligne l'évolution des mentalités dans un pays longtemps marqué par le puritanisme victorien, est conforme à la promesse faite aux gays lors de la campagne électorale du printemps 1997.

Le Labour a remédié à la législation la plus rétrograde de l'Union européenne en matière d'égalité sexuelle (en France, l'âge de consentement sexuel est fixé à quinze ans depuis 1981). C'est à la suite d'un débat terne et dénué de toute passion que les Communes ont adopté dans la soirée par 336 voix contre 129 l'amendement du député travailliste Ann Keen, alignant l'âge légal des relations homosexuelles sur celui des hétérosexuelles. En 1994, sous le gouvernement conservateur de John Major, une proposition similaire avait été rejetée de justesse au terme d'une séance particulièrement houleuse.

Chrétien convaincu, le premier ministre Tony Blair est resté jusqu'au bout fidèle à ses engagements électoraux. Le lobby rose, formidablement organisé sur le mode américain, a ainsi pu compter sur le soutien d'une large majorité du groupe parlementaire travailliste qui compte, il est vrai, six députés ouvertement homosexuels. L'un d'entre-eux, le ministre de la culture, Chris Smith, siège au Cabinet.

Les réformateurs ont également reçu l'appui des libéraux-démocrates et de certains élus conservateurs, dont le jeune chef des tories, William Hague. Le vote a pourtant mis en lumière certaines divisions qui perdurent sur un sujet qui reste brûlant dans l'Angleterre profonde et en Ulster.

GESTE D'APAISEMENT

Dans un geste d'apaisement envers les adversaires des gays, le secrétaire d'Etat à l'intérieur, Alun Michael, a promis d'étudier la question de la protection des adolescents entre seize et dix-huit ans des avances pour un rapport homosexuel faites par des adultes ayant autorité sur eux. Il s'agit de métiers sensibles comme l'aide sociale, l'éducation ou la police, théâtre d'une série de récents scandales de pédophilie.

Malgré le oui massif de la Chambre basse, le gouvernement craint d'être confronté à la Chambre des lords à une guérilla appuyée par l'église anglicane. Décrivant cette libéralisation comme *« moralement et socialement peu désirable »*, l'archevêque de Cantorbéry, Mgr Carey, est intervenu sans succès auprès de M. Blair pour le faire changer d'avis.

Stonewall, la principale association de défense des gays britanniques, juge que ce vote n'est qu'une première étape d'une longue course d'obstacles destinée à obtenir l'égalité. Parmi les autres exigences de Stonewall, figurent la suppression de l'interdiction de s'enrôler dans l'armée, l'abandon de la loi de 1988 visant à empêcher l'étude de l'homosexualité dans les écoles, notamment la délivrance d'informations sur le sida, la liberté de se marier et d'adopter des enfants pour les couples du même sexe, notamment. Une fraction assez large de l'opinion est hostile à ces revendications.

Marc Roche

Le Pakistan est en proie à des violences islamiques alimentées par le conflit afghan

Après avoir participé à la guerre d'Afghanistan, des Pakistanais se livrent au djihad dans leur pays

Formés à la « guerre sainte » en Afghanistan, plus de 20 000 Pakistanais ont rejoint des organisations islamistes qui se livrent à la guérilla au Cachemire indien, mais aussi à des violences dans leur pays. Ces conflits internes opposent notamment la minorité chiite aux sunnites du Pakistan. Le laxisme des autorités, la montée du chômage, les désillusions de la jeunesse font craindre que les islamistes ne réussissent à s'imposer.

LAHORE
de notre envoyée spéciale

« Quand je lis que le noyau dur du GIA algérien est constitué d'anciens d'Afghanistan, je tremble pour le Pakistan. » Dans la bouche d'un haut responsable de la sécurité, la réflexion paraît naïve, mais l'homme est sincère et avoue ne pas toujours comprendre la politique de son pays. La politique, ou plutôt « les » politiques, tant l'attitude du Pakistan à l'égard de l'Afghanistan est ambiguë, le discours politique de soutien aux initiatives de paix étant souvent en contradiction avec les politiques menées sur le terrain par différents secteurs de la hiérarchie militaire, totalement acquis aux talibans islamistes.

REPORTAGE

« La trêve actuelle n'est que provisoire. Les terroristes sont là, et ils se réorganisent »

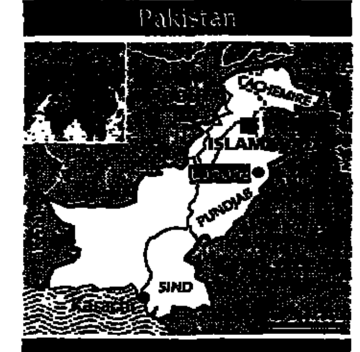
La guerre d'Afghanistan n'a pas fini de peser sur le Pakistan, et l'une de ses nombreuses conséquences est l'islamisation rampante de toute une jeunesse qui, après avoir fait un séjour dans les madrasas (écoles coraniques), fait le coup de feu aux côtés des islamistes afghans. Selon une source policière, *« de vingt mille à quarante mille jeunes Pakistanais ont été, sont ou vont de temps à autre combattre en Afghanistan »*.

Beaucoup de ceux qui sont revenus sans autre connaissance que l'art de tuer forment maintenant les rangs des organisations islamistes qui se consacrent au djihad (guerre sainte) sur divers théâtres d'opération, notamment au Cachemire indien, mais aussi à l'intérieur du Pakistan, où sunnites et chiites s'affrontent de plus en plus violemment. Les violences, qui étaient jusqu'à maintenant circonscrites principalement au Pendjab, tendent d'ailleurs à s'étendre au Sind et dans la province du Nord-Ouest, où des incidents ont fait entre trente et cinquante morts en mars. Si le phénomène n'est pas originellement lié au conflit afghan, celui-ci l'a très sérieusement amplifié et les chiffres sont là pour le prouver. Selon les statistiques policières, le nombre des morts du fait de violences sectaires est passé de onze, en 1987, à plus de deux cents, en 1997. Un chiffre qui s'explique aussi par l'arrivée massive d'armes, produites notamment dans des usines de la zone tribale frontalière de l'Afghanistan.

Minoritaires au Pakistan, les chiites, qui constituent environ 20 % des 97 % de Pakistanais musulmans, ont commencé à relever la tête lors du triomphe de la révolution islamique en Iran, en 1979, alors même que l'islamisation imposée par le général Zia Ul Haq, au Pakistan, accentuait la division entre les communautés. En réaction, les sunnites de l'école déobandite (secte rigoriste qui prêche un retour à la pureté de l'islam), violemment hostiles aux chiites qu'ils voudraient voir déclarer *« non musulmans »*, se sont eux aussi mobilisés, avec le soutien de l'Arabie saoudite, qui voulait ainsi compenser l'appui de l'Iran aux chiites.

« TUER DU CHIITE »

Plusieurs mouvements se sont alors formés dans chaque camp, qui ont eux-mêmes, au fil des ans et de la radicalisation des militants, généré des groupuscules violents qui se combattent en pleine rue, comme le Lashkar-i-Jhangvi pour les sunnites et le Sipah-i-Mohammad, pour les chiites. Face à la détérioration de la situation, le gouvernement a tenté de réagir en prenant un certain nombre de mesures, comme la loi antiterroriste. Dénoncée par les organisations de droits de l'homme, cette loi donne à la police quasiment tout pouvoir d'arrestation et crée des cours spéciales pour juger dans l'urgence les actions violentes.



Cette politique n'a eu, toutefois, que des succès limités et se heurte aux contradictions des politiques afghanes. *« En même temps que la police recherche des militants sunnites impliqués dans des actions terroristes,* souligne un éditorialiste, *ceux-ci se réfugient chez les talibans, qui sont protégés par le gouvernement. Celui-ci prétend garder l'équilibre entre les deux communautés, mais il fait tout pour jeter les chiites dans les bras de l'Iran. »* Le fait qu'Islamabad n'ait rien fait pour aider l'ONU à forcer le blocus imposé par les talibans aux chiites d'Afghanistan est un exemple souvent relevé par les chiites pakistanais.

« Le gouvernement ne veut traiter le problème des madrasas que dans le cadre du maintien de l'ordre, mais c'est un problème social », affirme un sociologue, dans la mesure où nombre de celles-ci suppléent l'absence totale d'écoles publiques dans un pays où le taux d'alphabétisation ne dépasse pas 28 %. Sur les milliers de madrasas qui ont prospéré au Pakistan, toutes n'abritent pas des camps d'entraînement militaires. Mais beaucoup enseignent une littérature violemment antisunnite ou antichiite, incitant à la haine communautaire. *« "Je suis là pour tuer du chiite", m'a répondu à Kaboul un jeune paysan du Sind venu combattre aux côtés des talibans »*, raconte un journaliste pakistanais.

LAXISME DU GOUVERNEMENT

« Quand les troubles augmentent, le gouvernement annonce des mesures, et puis quand cela se calme, il ne fait plus rien », dénonce un responsable policier. La loi antiterroriste n'a eu que peu d'effets, beaucoup de juges se désistant par crainte des représailles.

Les récompenses financières promises par le gouvernement pour l'arrestation des personnes recherchées ont, selon la police, apporté quelques informations, mais, souligne un policier, les témoins ne veulent pas venir au tribunal, par peur. *« La trêve actuelle,* souligne-t-il par allusion au fait qu'il n'y a pas eu d'incidents majeurs depuis l'assassinat de vingt-quatre chiites dans un cimetière le 11 janvier, *n'est que provisoire. Les terroristes sont là, et ils se réorganisent. »*

Plus généralement, alors que les partis islamiques n'ont jamais pu réunir plus de 5 % des voix aux diverses élections, le laxisme des gouvernements successifs à l'égard de l'activisme islamique inquiète la société libérale. Cet activisme se nourrit des frustrations et des désillusions d'une jeunesse qui ne peut s'intégrer dans la société, autant par manque de formation que par manque d'emplois. *« Le peuple pakistanais n'est pas fondamentaliste,* affirme une intellectuelle de Karachi, *mais nous sommes dans une situation où les islamistes pourraient s'imposer après les échecs de la dictature militaire comme ceux des régimes soi-disant démocratiques. »*

Françoise Chipaux

Un sous-marin nord-coréen arraisonné dans les eaux de la Corée du Sud

Menace sur la politique de la « main tendue » du Sud

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Nouvelle tentative d'infiltration de la Corée du Nord au Sud ou mission d'espionnage de routine ? Un petit sous-marin nord-coréen s'est pris, lundi 22 juin, dans les filets d'un bateau de pêche sud-coréen, au large du port de Sokcho, sur la côte est de la péninsule, à une cinquantaine de kilomètres au sud de la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées à hauteur du 38e parallèle.

Le submersible de 110 tonnes, mesurant une vingtaine de mètres et pouvant avoir à son bord jusqu'à sept hommes, a été capturé et remorqué mardi par la marine sud-coréenne jusqu'à une base militaire. L'équipage – dont trois membres ont essayé de dégager l'appareil des filets dans lesquels s'était pris le périscope – est resté enfermé dans le submersible pendant l'opération de remorquage. On n'excluait pas à Séoul que tout ou partie de l'équipage se soit suicidé. L'appareil a coulé dans l'après-midi pour des raisons inconnues, et les autorités sud-coréennes s'apprêtaient à le renfloué.

Par l'intermédiaire de son agence officielle, KCNA, la Corée du Nord a reconnu qu'un de ses sous-marins avait eu *« une avarie lors d'une mission d'entraînement »*. *« On ne sait pas si l'équipage est vivant ou mort »*, a ajouté KCNA. Il n'a pas encore été établi si ce sous-marin de type Yugo, construit en Corée du Nord à partir d'une technologie yougoslave, partait en mission d'infiltration ou en revenait. En tout cas, il naviguait dans les eaux territoriales sud-coréennes. Le président Kim Dae-jung a recommandé de traiter cette affaire *« avec calme »*.

L'incident rappelle l'incursion d'un sous-marin-espion nord-coréen de 320 tonnes, qui s'échoua en septembre 1996 sur la côte est de la péninsule. Vingt-quatre des vingt-six membres du commando qui avait débarqué après le naufrage furent tués par les forces sud-coréennes lors d'une chasse à l'homme de cinquante-trois jours. Cette fois, l'état d'esprit à Séoul est plus serein. Les autorités cherchent d'abord à déterminer ce que le submersible faisait dans leurs eaux territoriales avant d'élever une protestation.

Cette nouvelle incursion nord-coréenne intervient au moment où Séoul s'efforce de pratiquer une politique de main tendue en direction de Pyongyang. Le président Kim entend, *« sans baisser la garde »*, faire preuve de flexibilité à l'égard du Nord en développant les contacts privés entre les deux pays indépendamment des négociations politiques.

LE CHAUD ET LE FROID

Ce nouvel incident se produit alors que le « patriarche » de l'industrie coréenne, Chung Ju-young, fondateur du groupe Hyundai, est revenu, mardi, de sa visite d'une semaine en Corée du Nord – devenant le premier civil à franchir la ligne de démarcation à Pamnunjom. M. Chung, quatre-vingt-quatre ans, qui est né dans une région appartenant désormais au territoire de la République populaire démocratique de Corée, a fait don de 500 vaches à ses compatriotes du Nord.

Pamnunjom devait être en outre le théâtre, mardi, de deux événements : la reprise des pourparlers entre les deux pays et les Etats-Unis dans le cadre de la commission d'armistice, qui étaient suspendus depuis sept ans, ainsi qu'un séminaire sur les investissements en Corée du Nord. L'incursion du sous-marin semble indiquer qu'en dépit de l'acceptation par Pyongyang de la reprise de ces pourparlers, le régime nord-coréen ne change guère sa tactique consistant à souffler tour à tour le chaud et le froid.

Philippe Pons

Le nord de l'Ouganda est meurtri par la guerre et abandonné par Kampala

GULU
de notre envoyé spécial

La ville est privée d'électricité. *« Un court-circuit,* expliquent avec fatalisme les habitants de Gulu ; *les pièces du transformateur doivent venir de Kampala ! »* La capitale n'est pas si éloignée : moins de 350 kilomètres, plein sud… Les maisons et les bâtiments publics sont bas, comme aplatis par le poids de leurs toits en tôle. Les lueurs des lampes à pétrole vacillent sous les vérandas, éclairent les échoppes des rues commerçantes. Les groupes électrogènes sont peu nombreux et trahissent les privilégiés par l'intensité des lumières. La capitale du Nord s'accommode du clair-obscur et règle sa vie, comme les campagnes alentour, sur le rythme du soleil. A l'équateur, les jours ne varient pas et la règle est stricte : couché tôt, levé à l'aube.

REPORTAGE

Les paysans acholis sont ballottés entre les violences des rebelles et les camps « protégés »

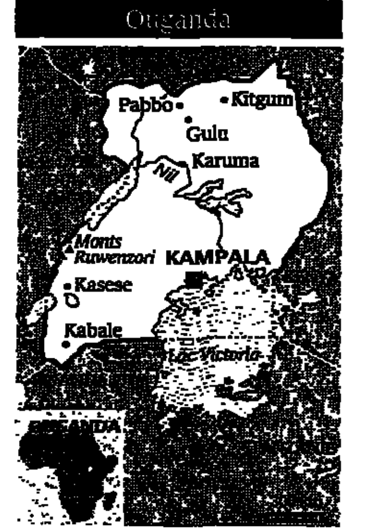
Rues goudronnées et pistes se croisent à angles droits. Tout est un peu délabré. Eviter nids-de-poule et fondrières n'est pas simple. Le jour se lève. La ville sort de sa torpeur. Vue de loin, la prison a un air gentillet. Une vingtaine de prisonniers sont assis à l'extérieur, sur la pelouse, en short et chemisette beige. D'autres, sous la garde d'un soldat débonnaire, binent un potager.

La piste qui mène vers le nord s'anime. Les piétons qui vont en ville croisent ceux qui se dirigent vers Lacor et son gigantesque hôpital. Une multitude d'enfants et de familles le prennent d'assaut chaque soir pour y dormir à l'abri des raids de rebelles. Ils quittent leur refuge matelas sur la tête, nattes et couvertures roulées sous le bras. Les longues bâtisses et les allées sont propres. De vieux arbres étendent leur ombre protectrice. Piero Coti, médecin fondateur de cet hôpital diocésain, est jovial. Miss Ouganda et ses dauphines honorent l'établissement de leur présence. *« J'ai un job épatant ! »*, en conclut le vieux médecin italien, installé là depuis 1962. Il a fait la renommée de cet établissement avec le « docteur Lucille », son épouse, tragiquement décédée il y a quelques années. On afflue de tout l'Ouganda pour y être soigné, et parfois même du Kenya ou de Tanzanie.

REVENDICATIONS CONFUSES

Des militaires patrouillent sur la piste qui mène à la frontière soudanaise. Des camions calcinés sont renversés sur les bas-côtés. Certains ont sauté sur des mines, d'autres portent les stigmates de roquettes. Ils ont été cannibalisés. Les carcasses rouillent bon train dans les herbes hautes. A l'approche de Pabbo, au kilomètre 37, les mouvements s'intensifient. Des milliers de huttes circulaires en terre et au toit de roseau s'étendent à l'infini. Jadis petit village à l'improbable église bleue, Pabbo est devenu une « agglomération » de 40 000 âmes : le plus grand camp de déplacés de la région.

Perchés sur leurs vélos chinois, des hommes pédalent à l'économie. En longues files, comme des fourmis ouvrières, des femmes et des enfants, récipients sur la tête, outils à la main, vont, viennent et s'égaillent dans la savane. Ils vont aux champs, entretenir les cultures, chercher du bois et de quoi manger, prenant soin de regagner le camp avant le crépuscule. Les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony sont très actifs dans la région de Gulu, comme dans le district voisin de Kitgum.



Soutenus par le Soudan, où ils disposent de bases arrière, ils combattent le régime du président Yoweri Museveni, entretenant l'insécurité dans le nord ougandais depuis dix ans. Leurs revendications sont confuses. D'aucuns leur prêtent la volonté de mettre fin à l'hégémonie du Sud et de vouloir forcer le président à ouvrir le pays au multipartisme… Il y a peu de temps encore, ils n'avaient pour ambition déclarée que de faire de l'Ouganda une théocratie régie par les Dix Commandements de la Bible.

Ces dernières années, les rebelles de la LRA ont terrorisé les populations du district de Gulu – des Acholis, comme eux. Ils ont mutilé, coupant nez, lèvres et oreilles pour dissuader les paysans de renseigner l'armée ; ils ont coupé les pieds des cyclistes à la hache, interdisant l'usage de la bicyclette, comme ils interdisaient de s'établir près des routes ou d'élever des porcs. Ils ont enlevé des milliers d'enfants au cours de leurs raids, garçons et filles. Les premiers sont devenus porteurs, puis combattants, les secondes, cuisinières, combattantes, épouses, mais surtout esclaves sexuelles. Les enfants et les villageois qui ont survécu et ont fui s'accordent sur l'extrême violence de la LRA.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU SUD

C'est en 1996 que le gouvernement a décidé de regrouper les populations du Nord dans trente et un « villages protégés », pour séparer les rebelles des paysans, mais aussi parce que Kampala prêtait aux Acholis des sympathies pour la LRA. A la faveur de regroupements, le nombre des « villages » a été réduit à une vingtaine, qui accueilleraient, selon des chiffres officiels, quelque 300 000 déplacés. Ils ont été nombreux à se réfugier sous la protection de l'armée, mais d'autres ont été contraints de rejoindre les sites désignés. Certains voient dans cette politique la tentation du gouvernement de renforcer son contrôle sur l'Acholi Land, une région où l'on a voté à 75 % contre M. Museveni en 1996.

Coupés de leur habitat traditionnel, de leurs champs et de leurs ressources, les paysans du nord ougandais sont massivement assistés. Le Programme alimentaire mondial (PAM) leur fournit de la nourriture, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et des organisations non gouvernementales s'occupent des prestations humanitaires.

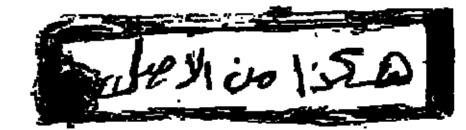
Le refus des autorités de reprendre le dialogue – interrompu en 1994 – avec la LRA, en invoquant les atrocités commises, et la façon de présenter les rebelles de Joseph Kony exclusivement comme des barbares violeurs et tueurs d'enfants, sont considérés par des intellectuels et des hommes politiques comme des artifices pour ne pas aborder le fond du problème, *« les disparités entre le Nord et le Sud »*. Des parlementaires du Nord essaient de convaincre le gouvernement de négocier avec la rébellion. Ils voudraient obtenir une meilleure redistribution des richesses.

La forte croissance économique de ces dernières années n'a pas atteint le nord du pays. Le Centre et le Sud – notamment Kampala et les zones urbaines – ont raflé la mise. En laissant derrière eux la route défoncée pour aborder le pont qui enjambe le Nil à Karuma et s'engager sur le bel asphalte bordé de lignes blanches menant à Kampala, les « nordistes » font remarquer qu'*« il est bon d'arriver en Ouganda »*.

Frédéric Fritscher

Trente-neuf écolières enlevées par les rebelles

L'Armée de résistance du Seigneur (LRA) a enlevé trente-neuf écolières dans le district de Kitgum, dans le nord de l'Ouganda, ont annoncé, lundi 22 juin, des organisations humanitaires à Kampala. Une quarantaine de rebelles ont attaqué dimanche une école secondaire et enlevé les jeunes filles. *« Ils ont ouvert les dortoirs et emmené les filles »*, a confirmé le général Salim Saleh, un haut responsable du ministère de la défense. Les ONG ont indiqué que les rebelles avaient attaqué deux autres localités, Ngora et Patongo, où sept personnes ont été enlevées. La LRA a attaqué par ailleurs trois quartiers périphériques de Gulu, enlevant trente civils, selon le quotidien pro-gouvernemental *Vision*. Des centaines de civils pourchassés par les rebelles se sont réfugiés dans le parking des autobus de Gulu et à l'hôpital. Selon le général Saleh, 295 rebelles de la LRA, des enfants enlevés et formés aux combats, se sont échappés depuis le 20 mai. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Sida : le fossé entre pays riches et pays pauvres continue de s'accroître

Seuls la Thaïlande et l'Ouganda ont réussi à mener une politique efficace de prévention dans le tiers-monde

Le dernier bilan mondial de la progression du sida a été rendu public mardi 23 juin. Alors que la pandémie semble se stabiliser dans les pays industrialisés, elle continue de s'étendre dans le tiers-monde. On estime à 30 millions le nombre de séropositifs en 1997, dont près de 21 millions en Afrique subsaharienne. Près de 90 % des personnes infectées à travers le monde ne bénéficient d'aucun traitement adapté.

LES DOCTEURS Peter Piot, directeur d'Onusida, et David Heymann, responsable de la division des maladies émergentes à l'OMS, ont rendu public, mardi 23 juin à Genève, le dernier bilan mondial de la progression de la pandémie de sida. Ce bilan, diffusé à quelques jours de l'ouverture de la 12e Conférence internationale sur le sida qui s'ouvrira dimanche 28 juin à *Genève*, est à bien des égards dramatique, témoignant à la fois de la diffusion exponentielle de l'infection dans les pays du tiers-monde et des écarts grandissants existant en matière d'accès aux soins entre les malades des pays riches et ceux – de loin les plus nombreux – des pays pauvres.

L'Onusida et l'OMS estiment *qu'à la fin de 1997*, à travers le monde, plus de 30 millions de personnes (dont un million d'enfants) étaient contaminées par le VIH. Avec près de 21 millions de séropositifs ce sont toujours les pays de l'Afrique subsaharienne qui payent le plus lourd tribut à la maladie. « *En Asie, en Amérique latine et en Europe orientale, bien que les taux relevés au niveau national soient plus faibles qu'en Afrique, beaucoup de pays ont vu doubler, voire tripler leur nombre d'infection depuis 1994* a-t-on expliqué à Genève. *L'Asie, où vit la moitié de la population du globe, a été touchée par le VIH au début des années 1990 mais déjà, à l'heure actuelle une personne séropositive sur cinq vit dans cette région et l'Inde compte environ 4 millions de personnes infectées.* »

STABILISATION EN EUROPE

La période, relativement longue, qui sépare l'infection de la maladie *et du décès explique que la plupart* des pays n'ont pas encore observé l'effet « *dévastateur* » de l'épidémie sur leur tissu social et économique. D'ores et déjà, toutefois, dans les pays les plus touchés, l'espérance de vie à la naissance – indicateur essentiel du niveau de développement – régresse, atteignant des niveaux qui n'étaient plus observés depuis les années 1960. Ce phénomène a réduit à néant tout ce qui avait, depuis, pu être gagné en matière de survie infantile.

Le bilan d'Onusida ne peut que constater l'écart considérable et croissant qui existe en matière d'accès aux soins et qui se traduit notamment par l'augmentation du nombre des malades et des décès dans les pays du tiers-monde alors que dans les pays industrialisés, grace aux nouvelles associations médicamenteuses antirétrovirales, l'épidémie semble aujourd'hui se stabiliser quand elle ne commence pas à régresser.

Près de 90 % des personnes infectées par le VIH à travers le monde ne bénéficient d'aucun traitement adapté. Sans même parler des très coûteux médicaments antirétoviraux, ils n'ont le plus souvent pas accès aux traitements contre la tuberculose et les autres maladies opportunistes qui caractérisent le sida.

« OBSTACLES CULTURELS »

Seuls deux pays en voie de développement – la Thaïlande et l'Ouganda – ont réussi à mettre en place une politique efficace de prévention de l'infection par voie sexuelle. C'est ainsi qu'en Ouganda, la proportion de la population infectée est passée de 13 % en 1994 à 9,5 % en 1997. En Thaïlande cette proportion est passée de 2,7 % en 1994 à 2,3 % en 1997.

« *En matière de prévention ce n'est pas l'argent qui manque le plus* a souligné le docteur Piot. *C'est surtout le courage politique, celui de décider d'adopter des méthodes efficaces et d'aller de l'avant en dépit des obstacles culturels.* »

Jean-Yves Nau

Le président Havel charge M. Zeman de former un nouveau cabinet

PRAGUE. Le président tchèque Vaclav Havel a chargé, lundi 22 juin, Milos Zeman, chef du parti social-démocrate (CSSD), vainqueur des législatives du week-end, de former un nouveau cabinet. M. Havel, qui avait reçu auparavant les dirigeants des partis parlementaires, sauf les communistes, a souligné que la « *tâche ne sera pas facile* ». M. Zeman, qui espère « *constituer un gouvernement de coalition stable pour les quatre années à venir* », dispose d'une marge de manoeuvre réduite. A droite, le Parti démocratique civique (ODS) et l'Union de la Liberté (US), émanation de l'ODS, ont catégoriquement refusé de s'allier au CSSD. Le chef de l'Union chrétienne-démocrate (KDU), ancienne alliée de l'ODS, est favorable à une alliance avec le CSSD mais devra convaincre sa base qui s'est immédiatement mobilisée contre un possible « *virage à gauche* ». – *(Corresp.)*

L'UE demande à la Biélorussie de rappeler ses ambassadeurs

MINSK. L'Union européenne va demander à la Biélorussie de rappeler ses ambassadeurs en poste dans les capitales des pays membres de l'UE, pour « *exprimer dans les termes les plus forts* » sa réprobation après l'expulsion, la semaine dernière, des ambassadeurs européens de leurs résidences à Minsk, la capitale biélorusse. Cette annonce a été faite, lundi 22 juin, par l'ambassade de Grande-Bretagne à Minsk, alors que la crise entre le régime autoritaire biélorusse et l'Ouest s'approfondissait. Cinq ambassadeurs de l'UE, ainsi que les représentants américains et japonais ont quitté Minsk, rappelés en consultation pour des durées non précisées. La Pologne et la Bulgarie se sont déclarées prêtes à rappeler leurs ambassadeurs. Les Etats-Unis ont par ailleurs demandé à l'ambassadeur biélorusse, actuellement à Minsk, de ne pas regagner son poste à Washington tant que le litige sur les résidences diplomatiques ne serait pas réglé. – *(AFP.)*

Vives condamnations du projet israélien de Grand Jérusalem

NEW YORK. L'adoption par le gouvernement israélien du projet de Grand Jérusalem (*Le Monde* du 23 juin) a suscité de vives condamnations dans le monde. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a « *déploré* », lundi 22 juin, cette « *mesure unilatérale qui enfreint de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité sur le statut de Jérusalem* ». Le président iranien Mohamad Khatami a appelé à une réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) pour examiner cette question. Pour la France, la décision israélienne est une « *provocation* ». C'est un « *plan fort inquiétant de la part du gouvernement israélien à qui nous demandons de ne pas donner suite* », estime le ministère des affaires étrangères. – *(AFP.)*

Doutes en Iran sur la « sincérité » des Etats-Unis

TÉHÉRAN. L'ancien président iranien Ali Akbar Hachémi Rafsandjani a exprimé des doutes, lundi 22 juin, quant à la « *sincérité* » des Etats-Unis lorsqu'ils affirment vouloir normaliser leurs relations avec son pays. Le projet d'Israël de « *judaïser Jérusalem, le massacre des musulmans au Kosovo, le soutien militaire au régime sioniste et l'attentat contre deux dignitaires religieux chiites en Irak prouvent l'hostilité des ennemis de l'islam* », a-t-il déclaré. « *La pression exercée sur le marché pétrolier et la tentative de faire baisser les cours et d'empêcher la coopération entre membres de l'OPEP sont d'autres exemples de cette hostilité* », a-t-il ajouté pour justifier ses « *doutes* ». – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **TOGO : le dépouillement du scrutin présidentiel a été suspendu à** Lomé, lundi 22 juin, par la Commission électorale locale, sans explication. La présidente de la Commission électorale nationale, Mme Awa Nana, a affirmé que « *rien ne justifie l'interruption d'un dépouillement* ». Selon l'opposition, Gilchrist Olympio, le principal challenger du président sortant, le général Gnassingbè Eyadéma, a largement remporté le scrutin dans la capitale. Le parti au pouvoir a simplement reconnu que M. Olympio avait réalisé « *un bon score* ». – *(AFP.)*

■ **GUINÉE-BISSAU : les soldats mutins se sont déclarés,** lundi 22 juin, prêts à engager des négociations, accusant les forces du président Joao Bernardo Vieira et leurs alliés sénégalais d'avoir refusé leur offre de pourparlers. Des tirs de mortier ont retenti lundi à Bissau, où les loyalistes, appuyés par 1 500 Sénégalais et Guinéens de Conakry, s'efforcent de prendre l'aéroport, dernier bastion des mutins. – *(Reuters.)*

■ **BURUNDI : l'accord inter-burundais d'Arusha signé dimanche** par dix-sept factions a déjà été fragilisé, lundi 22 juin, par les réserves de partis d'opposition et le recul du gouvernement, qui se dit « *non concerné* » par la promesse d'un cessez-le-feu devant entrer en vigueur au plus tard le 20 juillet. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : les Etats-Unis ont demandé à la Russie** d'annuler un projet de construction de réacteurs nucléaires en Inde, à la suite des essais nucléaires menés le mois dernier par ce pays, a annoncé lundi 22 juin le département d'Etat. Le ministre russe de l'énergie atomique avait signé, dimanche à New Delhi, un accord sur la construction de deux tranches nucléaires dans le Tamil Nadu (sud de l'Inde). « *Nous avons appelé la Russie à ne pas continuer dans sa coopération nucléaire avec l'Inde* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. « *Cela envoie le mauvais message, au mauvais moment pour nos efforts dans la lutte contre la prolifération* » nucléaire, a ajouté M. Rubin. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : le Kremlin estime que les conditions du Fonds monétaire international** pour un crédit d'urgence d'au moins dix milliards de dollars ne sont « *pas toutes acceptables* », a déclaré lundi 22 juin le porte-parole de la présidence, Sergueï Iastrjemski. Une réunion spéciale du gouvernement russe est prévue mardi pour convaincre le FMI, dont une délégation est arrivée lundi à Moscou, de son intention de mettre en oeuvre un « *plan anti-crise* » diminuant les dépenses et augmentant les rentrées fiscales. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN/ISRAËL : un échange de corps et de prisonniers entre le Liban et Israël** devait avoir lieu mercredi 24 ou jeudi 25 juin, ont indiqué lundi des sources impliquées dans cette affaire à Beyrouth. Israël devrait récupérer le corps d'un soldat israélien tué le 5 septembre 1997 au Liban. Les dépouilles de quarante combattants libanais anti-israéliens devraient être restitués et soixante Libanais incarcérés par l'Etat juif et ses supplétifs libanais devraient être libérés. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : quatre personnes ont été tuées et huit autres blessées lors** de manifestations qui ont eu lieu lundi 22 juin au Yémen contre l'augmentation du prix des carburants de 25 % à 55 %. Le gouvernement a réaffirmé sa volonté de continuer à assainir les finances publiques selon les directives de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. – *(AFP.)*

GOUVERNEMENT Lionel Jospin a indiqué, mardi 23 juin, aux députés socialistes, les priorités du gouvernement pour la période à venir, en mettant en avant *« le primat de l'écoute, du dialogue, de la négociation »*. Le premier ministre a insisté, notamment, sur la réforme de la fiscalité, portant sur l'imposition du patrimoine, les impôts locaux et la fiscalité écologique. ● LE SCRUTIN régional, dont la réforme était examinée, mardi, par l'Assemblée national, provoque un débat avec l'opposition, mais aussi à sein de la majorité, les communistes étant hostiles à la « prime » prévue, sur le modèle du scrutin municipal, pour la liste arrivée en tête. ● LE GROUPE socialiste de l'Assemblée nationale, qui était parcouru, à l'origine, de divisions héritées des courants du PS, connaît à présent un calme imposé par la popularité du premier ministre et du gouvernement.

Le premier ministre croit en une politique « moderne » et « de gauche »

Devant les députés socialistes, Lionel Jospin s'est de nouveau refusé, mardi 23 juin, à faire un bilan de sa première année. Voulant s'inscrire, comme toujours, « dans la durée », il a affirmé sa « détermination à réformer en profondeur notre société »

POUR la quatrième fois depuis sa nomination au poste de premier ministre, Lionel Jospin s'est rendu, mardi 23 juin, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale. La première fois, le 1er juillet 1997, M. Jospin avait fixé aux 251 députés socialistes leur cahier des charges : *« Vous êtes aussi – surtout – là pour soutenir le gouvernement et défendre cette politique à laquelle (...) vous devez être étroitement associés. »* Mardi, le chef du gouvernement a confié aux parlementaires qu'une année de responsabilités avait *« renforcé* [sa] *détermination à réformer en profondeur notre société »*. *« Je n'oppose pas la gestion à la réforme, je refuse la caricature d'une société française figée, frileuse, incapable d'évoluer,* a-t-il dit. *Nous savons qu'il y a place dans notre pays pour une grande politique résolument moderne, authentiquement de gauche. »*

D'emblée, en estimant que le gouvernement et sa majorité avaient *« beaucoup et bien travaillé »*, M. Jospin s'est voulu rassurant – *« Je peux vous dire que ce rythme va continuer, car les réformes vont se poursuivre »* –, en résumant son objectif en trois mots : *« gouverner, réformer, moderniser »*. Saluant *« la très grande confiance réciproque »* entre les députés socialistes et le gouvernement et jugeant que cette *« collégialité »*, *« indispensable à notre cohérence, interne et au sein même de la majorité »*, *« fonctionne bien »*, il a rendu hommage à Jean-Marc Ayrault, Daniel Vaillant, François Hollande et Laurent Fabius, en parlant de la *« qualité du dialogue »* avec ce dernier.

Le premier ministre est revenu sur le vote de la proposition de loi UDF sur la chasse par une majorité du groupe socialiste en assurant que cette *« réponse provisoire (...) ne règle rien, puisque la législation nationale ne peut pas prendre le pas sur un texte communautaire »*. Il a invité les députés à travailler avec Dominique Voynet pour arriver à *« une position concertée »* avec la Commission européenne.

PETITE MISE EN GARDE

Comme il l'avait fait, le 6 juin, devant le conseil national du PS, il a insisté sur la diversité de sa majorité : *« Je suis aussi attentif à ce que toutes les autres composantes de cette majorité se sentent respectées et entendues. (...) Les Français attendent d'abord d'un gouvernement qu'il sache gérer et transformer. Je les crois, aussi, attentifs à la manière dont nous gouvernons. Travailler avec une majorité plurielle, c'est aussi une autre façon de faire de la politique, en sachant parfois écouter la différence et l'intégrer. »* Il a ajouté une petite mise en garde à ses alliés : *« J'attends aussi de nos partenaires qu'ils ne jugent pas l'action du gouvernement uniquement à l'aune de l'influence qu'ils estiment avoir eu (ou non) sur telle ou telle décision. Ce que nous faisons ensemble dépasse ce que nous voulons chacun. »*

Jugeant de nouveau *« inopportun l'exercice du bilan »* – *« pour moi, notre politique s'inscrit dans la durée »* –, M. Jospin estime que les Français n'attendent *« ni précipitation, ni improvisation »*, mais qu'ils sont aussi *« légitimement exigeants et, parfois, impatients »*. *« Je dois veiller, avec vous,* a-t-il affirmé, *à la recherche d'une cohérence dans le rythme. »*

SANS POLÉMIQUER

Le premier ministre est revenu sur la loi sur les 35 heures et sur le plan emplois-jeunes – les conventions signées prévoient 105 000 créations d'emplois à la mi-juin, ce qui rend à ses yeux atteignable l'objectif de 150 000 emplois à la fin de l'année – en mettant en avant *« le primat de l'écoute, du dialogue, de la négociation »*. M. Jospin est aussi revenu sur les décisions annoncées lors de la conférence sur la famille, le 12 juin, en jugeant, sans polémiquer directement avec Jacques Chirac, qu'elles dépassent les *« clivages traditionnels »*, avec l'objectif de *« faire évoluer notre système d'aides aux familles dans le sens d'une plus grande justice sociale mais aussi faciliter la vie quotidienne des familles, conforter les parents dans leur rôle éducatif »*. Situant la réunion du comité interministériel des villes, le 30 juin, dans la perspective de *« réorientations nécessaires »*, il a confié son souci de *« faire avancer prioritairement l'examen des projets de loi constitutionnelle »*.

Le premier ministre a évoqué aussi la préparation du budget 1999, en assignant trois priorités à sa politique économique : *« faire en sorte que la croissance soit durable »* ; *« réduire fortement le chômage en accompagnant la croissance d'un changement profond de son contenu en emploi »* ; *« faire en sorte que la croissance profite à tous, c'est le sens de notre politique de lutte contre les exclusions et aussi de notre action pour une plus grande justice fiscale »*. M. Jospin estime que la réduction des déficits publics dans une période de croissance – 2,3 % du PIB en 1999 –, donne *« des marges de manœuvre pour soutenir l'activité économique si jamais devait se produire un ralentissement conjoncturel au cours des prochaines années »*.

La réforme fiscale doit être, a-t-il souligné, *« progressive mais aussi durable »*. *« Pour être efficace, une réforme fiscale doit être pérenne. Changer continuellement de fiscalité, c'est introduire une incertitude nuisible à la croissance et à l'efficacité économique »*, a dit M. Jospin, confirmant que le rééquilibrage se poursuivra sur la fiscalité écologique – qui *« doit avoir pour contrepartie des allégements d'impôts en faveur de l'emploi »* – et que l'effort de justice continuera sur la fiscalité du patrimoine et la fiscalité locale, *« l'une et l'autre sources de profondes inégalités »*. M. Strauss-Kahn va engager une *« concertation large et sans précédent »*.

Le premier ministre a conclu sur la modernisation de la vie politique, qui peut *« redonner aux Français confiance en leur système politique »*, la gauche occupant sur ce sujet *« un espace décisif déserté par la droite »*, *« absorbée par ses débats internes »*. Il a annoncé, pour l'automne, l'examen d'un projet de loi sur la réforme du secteur public audiovisuel.

Michel Noblecourt

Les communistes sont réservés sur la réforme du scrutin régional

« LE DIAGNOSTIC établi, les remèdes sont simples », peut-on lire dans le rapport de René Dosière (PS) sur la réforme du mode d'élection des conseillers régionaux, dont les députés devaient commencer l'examen, en séance publique, mardi 23 juin. En février 1991, le bureau exécutif du Parti socialiste avait déjà établi le diagnostic – l'absence de majorité claire dans la plupart des conseils régionaux élus en mars 1986 –, désigné le coupable – la proportionnelle intégrale – et proposé le remède : adapter le scrutin municipal à la région, en accordant une « prime » (de 20 % à 30 % des sièges) à la liste arrivée en tête. Deux mois plus tard, le projet de réforme était retiré de l'ordre du jour du conseil des ministres, sous la pression de l'Elysée, François Mitterrand étant hostile à ce que les conseils régionaux soient élus dans le cadre de la région et non plus du département.

A l'automne 1995, le nouveau locataire de l'hôtel Matignon, Alain Juppé, établit le même diagnostic que son prédécesseur socialiste – pas de majorité stable dans dix-huit des vingt-deux conseils régionaux élus en 1992 – et propose le même remède. Seize mois plus tard, le maire de Bordeaux referme le dossier, faute d'avoir pu trouver un terrain d'entente avec l'UDF, elle-même très divisée.

Août 1997 : constatant les divisions à l'intérieur de la majorité et craignant d'être accusé de manipuler la règle du jeu électoral avant le scrutin de mars 1998, le nouveau premier ministre, Lionel Jospin, renonce, à court terme, à une réforme prévue par le PS lors de sa convention de juin 1996. Le gouvernement se contente de faire adopter par le Parlement un dispositif réformant la procédure d'adoption du budget, destiné à éviter partiellement le blocage des régions.

Vingt des vingt-deux conseils régionaux issus du scrutin de mars 1998 ne disposant pas de majorité absolue, le diagnostic est aujourd'hui le même que par le passé. La prise de conscience qu'a provoquée l'élection de quatre présidents de régions de droite avec les voix du Front national a toutefois permis d'accélérer le calendrier de la réforme. Les réticences n'ont pas toutes été vaincues pour autant. Si le PS, aiguillonné en la matière par le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, est convaincu de l'opportunité du projet gouvernemental – le principal débat interne portant sur le choix de la circonscription, entre région et département –, il n'en est pas de même de certains de ses partenaires de la gauche « plurielle ».

LA LISTE ARRIVÉE EN TÊTE

« Le gouvernement en a profité pour aller au-delà de ce qui serait souhaitable », estime Jean-Claude Sandrier (PC, Cher). Favorable à un dispositif qui attribuerait à la liste arrivée en tête la majorité absolue des sièges plus trois, le représentant du groupe communiste critique un texte qui cherche à *« faire un pas de plus vers la bipolarisation en éliminant les sensibilités qui existent »*. *« Il est fort probable que* [si les amendements du PCF ne sont pas retenus], *pour le moins, nous nous abstiendrons »*, indiquait M. Sandrier lundi soir. Les députés MDC devaient défendre, quant à eux, le maintien du cadre départemental.

En commission des lois (*Le Monde* du 20 juin), la droite ne s'est pas montrée farouchement hostile à ce volet d'un texte qui fera, toutefois, l'objet d'une motion de procédure défendue par le président du groupe DL, José Rossi. Le RPR devait arrêter sa position peu avant l'ouverture de la séance, mardi. Suivant en cela l'argumentation développée par Valéry Giscard d'Estaing dans nos colonnes (*Le Monde* du 23 juin), Pierre Albertini (UDF, Seine-Maritime) fait part de ses réticences sur un scrutin à deux tours qui *« permet le rapprochement des listes de la gauche plurielle tout en mettant les listes de la droite républicaine en difficulté vis-à-vis du Front national »*.

L'ancien chef de l'Etat, qui souhaite relever à 10 % des électeurs inscrits – au lieu de 10 % des suffrages exprimés – le seuil permettant le maintien des listes au second tour, a reçu, lundi, l'appui du président de la région Rhône-Alpes, qui s'est dit soucieux d'empêcher ainsi *« la confusion des extrêmes »*. Ce qui lui a valu une mise en garde du secrétaire général du Front national, Bruno Gollnisch, selon lequel Charles Millon est d'une *« extrême déloyauté »* en souhaitant *« programmer la disparition de ceux dont* [il] *sollicite le soutien »*.

J.-B. de M.

La période faste que traverse M. Jospin impose le calme au sein du groupe socialiste

« SI QUELQU'UN dégainait aujourd'hui, alors que tout va bien, personne ne comprendrait pourquoi il a un flingue à la main » : en vertu de ce principe de base de la vie politique, rappelé en ces termes à l'hôtel Matignon, Lionel Jospin n'a pas grand-chose à redouter, à court terme, du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Des sondages au beau fixe, une croissance retrouvée : *« Les temps ne permettent pas le conflit »*, confirme-t-on dans l'entourage de Laurent Fabius, où l'on affirme qu'aucune *« machine de guerre »* n'est en place. Juste un *« réseau »*, qui *« fonctionne comme une veille »*.

Juin 1997 : une guerre de positions succède à la victoire aux élections législatives, qui s'est traduite par un quadruplement des effectifs du groupe. Le nouveau président de l'Assemblée nationale a beau jurer de sa fidélité envers le premier ministre – *« Laurent ne sera pas à Lionel ce que Séguin a été à Juppé »*, promettent alors ses proches –, un climat de méfiance réciproque s'installe. Laissés-pour-compte du gouvernement Jospin – Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, y sera leur seul représentant, jusqu'à la nomination de Claude Bartolone comme secrétaire d'Etat à la ville –, les fabiusiens (un gros tiers des effectifs du groupe) obtiennent plusieurs postes-clés au Palais-Bourbon. Tandis que M. Fabius étoffe son cabinet, et veille avec attention aux nominations à la tête des organismes extra-parlementaires, d'autres, comme Henri Emmanuelli ou les quatre représentants de la Gauche socialiste, semblent prendre leurs marques, notamment dans la perspective du congrès de Brest. Après une accalmie lors de l'examen du projet de loi sur les emplois-jeunes, bien préparé en amont par un groupe de travail piloté par Jean Le Garrec, la tension remonte avec l'arrivée des textes sur la nationalité et l'immigration.

UN AVERTISSEMENT

Début novembre, les fabiusiens s'engouffrent dans la brèche ouverte par Louis Mermaz et Véronique Neiertz, favorables à des avancées supplémentaires en matière de droit du sol : la signature du président de l'Assemblée nationale est apposée au bas d'un amendement maximaliste de la députée de Seine-Saint-Denis, avant d'être retirée. *« Il a été pris la main dans le sac »*, commente-t-on rétrospectivement à Matignon. L'affaire sonne comme un avertissement. La vigilance redouble.

« C'est un groupe qui fonctionne bien », estime aujourd'hui un conseiller de M. Jospin, qui, avec un sens aigu de l'euphémisme, constate qu'*« il n'y a pas eu de grand écart permanent vis-à-vis des décisions prises par le gouvernement »*. Les petits déjeuners du mardi, qui réunissent, autour de M. Jospin et du ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, les présidents des groupes socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que le premier secrétaire du PS, François Hollande, ont fait la preuve de leur efficacité. A charge pour Yves Colmou, directeur de cabinet de M. Vaillant, et Pierre Guelman, conseiller parlementaire de M. Jospin, de mettre quotidiennement de l'huile dans les rouages. A l'hôtel de Lassay, on se félicite ainsi de la qualité des échanges avec le ministère des relations avec le Parlement.

Combien de temps durera cette lune de miel ? *« Les troupes* [fabiusiennes] *sont mobilisables très vite »*, observe-t-on à Matignon, où l'on sait pertinemment que, *« si l'action du premier ministre était moins bien comprise dans l'opinion, certains ne manqueraient pas d'exprimer leur trouble »*.

EUROSCEPTICISME

Passée la réforme du mode de scrutin régional, qui avait été réclamée de longue date par M. Fabius, en conflit sur ce point avec le premier ministre, on a déjà, de part et d'autre, noté sur son agenda quelques rendez-vous cruciaux : l'examen en deuxième lecture du projet de loi sur le cumul des mandats et le texte sur l'aménagement du territoire en font partie, ainsi que la ratification du traité d'Amsterdam.

Tirant parti d'un euroscepticisme croissant au sein du groupe socialiste – dont l'examen du texte sur la chasse, en attendant les débats, à l'automne, sur la transposition d'une directive européenne sur l'électricité, a été le dernier révélateur –, M. Fabius a pris ses marques en réclamant des avancées supplémentaires en matière institutionnelle. Le 26 mai, lors d'un petit déjeuner du mardi élargi à M. Fabius et à M. Jack Lang, un consensus s'est dégagé sur une ratification conditionnelle du traité d'Amsterdam (*Le Monde* du 30 mai). L'accord du premier ministre n'exclut pas, toutefois, un débat sur les modalités.

Le président de l'Assemblée n'a pas non plus l'intention de mettre en sourdine son plaidoyer en faveur d'une baisse des impôts et des charges. M. Fabius a ainsi l'intention de présider, à l'automne, une commission d'enquête – ou une mission d'information – parlementaire sur *« l'efficacité de la dépense publique et le contrôle budgétaire »*, qui conduirait ses travaux parallèlement à l'examen de la loi de finances pour 1999, pour remettre ses conclusions en janvier. L'objectif serait de trouver les moyens de dégager une marge de manœuvre oscillant entre 10 et 30 milliards de francs. A Matignon, on souligne que la question doit être traitée en toute responsabilité, mais que, pour l'heure, que toutes les suggestions sont bienvenues.

Jean-Baptiste de Montvalon

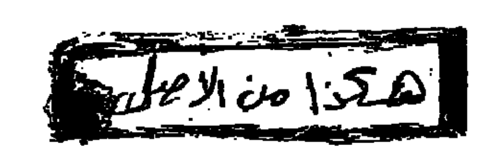
Matignon salue la « méthode » Ayrault

FIN 1997, alors que le groupe socialiste semble en voie de pacification interne, son président, Jean-Marc Ayrault, est sur la sellette. Lors de sa nomination, l'image de rassembleur de cet ancien lieutenant de Jean Poperen, proche de la plupart des premiers secrétaires du PS qui se sont succédé depuis le congrès de Rennes de 1990, l'avait emporté sur toute autre considération. Quelques mois plus tard, il est mis en cause pour son manque d'autorité : dans l'Hémicycle, le gouvernement est en minorité sur plusieurs votes, en raison de l'absentéisme de ses troupes. *« Je ne conçois pas mon rôle comme celui d'un adjudant-chef maniant la férule »*, se défend-il salle Colbert, le 21 octobre.

Bénéficiant du climat favorable au gouvernement, qui lui laisse le temps de prendre ses marques, le maire de Nantes, dont l'inexpérience s'est heurtée, en début de session, à l'organisation vigilante de la « maison Fabius », ne parviendra qu'au bout de plusieurs mois à acquérir sa légitimité. Sa « méthode », aujourd'hui saluée à Matignon, est fort éloignée de celle d'un Pierre Joxe, qui dirigea le groupe à la baguette sous le premier septennat de François Mitterrand. M. Ayrault, lui, affiche en permanence la recherche d'un consensus, fût-il hautement improbable, afin d'éviter l'affrontement.

Les quatre représentants de la Gauche socialiste ainsi que l'ancien poperéniste Alain Vidalies, qui ont reçu un blâme pour avoir voté contre la résolution sur l'euro, sont parmi les rares à avoir fait l'objet de telles mesures. Lorsque l'adversaire est de taille, ou que le sujet est particulièrement épineux – comme lors de l'examen du projet de loi sur le cumul des mandats, qui a menacé de provoquer la fronde des nombreux députés et maires du groupe –, le président de groupe « surfe » sur le mécontentement de ses troupes, en réservant au huis clos de la salle Colbert sa compréhension, voire son soutien aux « rebelles ».

J.-B. de M.



Mme Aubry prépare des mesures pour juguler la dérive des dépenses d'assurance-maladie

La CSMF menace le gouvernement d'un « conflit majeur »

Martine Aubry a annoncé, lundi 22 juin, qu'elle va prendre des « *mesures fortes* » pour freiner la dérive des dépenses d'assurance-maladie, qui ont fortement progressé depuis janvier. Le Conseil d'Etat devrait casser prochainement les conventions médicales (généralistes et spécialistes) signées en mars 1997. La CSMF, principale organisation de praticiens, menace le gouvernement d'un « *conflit majeur* » sur la régulation des dépenses.

MARTINE AUBRY n'a pas la santé ! Un an après son arrivée rue de Grenelle, la ministre de l'emploi et de la solidarité n'est toujours pas parvenue à définir une politique claire vis-à-vis du corps médical, malgré sa tentative de renouer le dialogue avec ses représentants, au point mort sous le gouvernement d'Alain Juppé. Elle n'a pu, ces derniers mois, que constater la dérive des dépenses d'assurance-maladie, et elle se trouve contrainte de prendre des mesures d'urgence. En ouvrant, lundi 22 juin, la Conférence nationale de la santé – aréopage d'experts chargés de proposer au gouvernement et au Parlement les axes de la politique de santé publique –, Mme Aubry a annoncé son intention de prendre rapidement « *des mesures fortes de réorientation des dépenses* ». Elles seront rendues publiques dans quelques jours.

Mme Aubry a réuni ses conseillers, le 20 juin, pour arrêter les mesures d'urgence qu'elle va soumettre au premier ministre. Le gouvernement n'a pas l'intention de réduire le niveau des remboursements, la ministre ayant encore rappelé, lundi, que le taux de prise en charge des dépenses par la « Sécu » (74,4 % en 1996) est très bas et que l'« *on ne peut pas aller en deçà* ». C'est bien sur les dépenses et leurs ordonnateurs, les médecins, qu'elle va faire porter l'effort. « *Il n'est pas acceptable que, sans justification sanitaire, certains postes renouent avec des rythmes de progression proches de 10 %* », a-t-elle souligné.

C'est le cas, notamment, des médicaments, de la radiologie et des honoraires, qui sont dans le collimateur. Le système d'assurance-maladie doit prévoir, selon Mme Aubry, « *une corde de rappel en cas de dérapage injustifié* ». Si elle juge mauvais le système de reversement des honoraires prévu par le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, elle a toujours assuré qu'elle ne le supprimerait que lorsqu'il pourrait être remplacé par un autre. Un tel système devrait figurer dans les mesures annoncées prochainement par la ministre de la solidarité.

Le gouvernement va devoir résoudre un deuxième problème : le remplacement de Bertrand Fragonard, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), qui a démissionné le 2 juin. Ce départ a mis en lumière le partage des rôles très flou entre un directeur nommé en conseil des ministres et un président élu par les partenaires sociaux siégeant au conseil d'administration de la CNAMTS. Depuis des mois, un bras de fer discret oppose le gouvernement à Jean-Marie Spaeth (CFDT), président de la caisse nationale, qui réclame une véritable autonomie de gestion pour la branche maladie de la « Sécu ». L'affaire traîne. Le gouvernement et les gestionnaires de la CNAMTS – la CFDT et le CNPF au premier chef – vont devoir trouver un *modus vivendi* pour que le prochain directeur puisse concilier son double rôle de représentant de l'Etat et d'exécutant des décisions votées par le conseil d'administration.

C'est sur les dépenses et leurs ordonnateurs que portera l'effort

Enfin, Mme Aubry va devoir gérer l'annulation probable, par le Conseil d'Etat, des conventions régissant les relations entre l'assurance-maladie, d'un côté, les généralistes et les spécialistes, de l'autre. Signée en mars 1997 par la seule Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français, alors qu'elle était à l'époque non représentative, la convention des spécialistes doit être renégociée. Celle des généralistes, paraphée par le syndicat MG-France, devrait aussi tomber, mais pour d'autres raisons, et faire l'objet d'une renégociation.

Le gouvernement s'attend depuis plusieurs mois à ces décisions de la haute juridiction administrative. Il a donc préparé un « *règlement conventionnel minimal* », comme le prévoit l'ordonnance du 24 avril 1996 sur la maîtrise des dépenses de santé en cas de vide conventionnel. Ce règlement est plus rigoureux pour les médecins que les conventions : l'Etat fixe d'autorité les tarifs médicaux, édicte les sanctions et peut réduire la prise en charge des cotisations sociales des praticiens par les organismes de Sécurité sociale.

Or la principale organisation de praticiens libéraux a annoncé qu'elle refuserait un règlement conventionnel aussi drastique. « *Je n'exclus pas un conflit majeur entre les médecins et le gouvernement* », a prévenu Claude Maffioli, président de la Confédération des syndicats médicaux français, dans un entretien publié, lundi, par *Le Quotidien du médecin*. Plus grave pour le gouvernement : elle souhaite désormais que la prochaine convention soit négociée sur la base de ses propositions, notamment la réouverture du secteur à honoraires libres et la mise en concurrence de la Sécurité sociale avec les compagnies d'assurances. Deux projets rejetés par Mme Aubry. C'est dans ce contexte que le gouvernement doit organiser, à la rentrée, des états généraux de la santé qui risquent de donner lieu à tous les débordements.

Jean-Michel Bezat et Bruno Caussé

La Cour des comptes a interrogé Matignon sur sa gestion 1993-1997

Questions sur le statut des « officieux »

SELON le quotidien *France-Soir* du 22 juin, un rapport de la Cour des comptes relèverait de nombreuses irrégularités dans la gestion des services généraux du premier ministre (SGPM) entre 1993 et 1997. Un contrôle de la Cour des comptes a effectivement été réalisé sur les SGPM entre septembre 1996 et le début de 1997. Il a donné lieu à un rapport d'instruction, daté du 2 février 1997, sur la base duquel le premier président de la Cour, Pierre Joxe, a adressé des observations, le 29 avril 1997, à Alain Juppé, premier ministre à l'époque. Les services de Matignon ont répondu durant l'été 1997, et la Cour des comptes n'a donné aucune suite à ce dossier, considéré, de part et d'autre, comme clos.

Les observations finalement retenues par la Cour des comptes portaient sur la situation, apparemment peu orthodoxe, de membres des cabinets d'Edouard Balladur et de M. Juppé ou de ceux de ministres délégués auprès de ces premiers ministres entre 1993 et 1997. Quatorze cas de collaborateurs de Matignon ont été évoqués par la Cour sur l'ensemble de cette période, leur nomination n'ayant pas fait l'objet d'un arrêté publié au *Journal officiel*. Le problème n'est pas nouveau. Le seul texte de référence en la matière est, en effet, un décret du 28 juillet 1948 fixant, de façon très limitative, la liste et le nombre des « *emplois de cabinet* », et les premiers ministres, comme Lionel Jospin le 6 juin 1997, ont pris l'habitude de fixer par circulaire le nombre de collaborateurs ministériels qu'ils souhaitent voir respecté.

Quand le nombre de membres de cabinet (pour Matignon comme pour les autres ministères) excède ces quotas – une trentaine sur 310 dans le gouvernement Juppé, une soixantaine sur 400 dans le gouvernement Balladur –, ils sont considérés comme « officieux », puisque leur nomination n'est pas publiée au *Journal officiel*. Ils ne sont pas pour autant clandestins. Les fonctionnaires sont détachés de leur administration d'origine, qui continue à les rémunérer. Les non-fonctionnaires font l'objet de contrats assortis de clauses résolutoires, bornant la durée de leur emploi à celle du ministre qu'ils représentent. Comme ce fut le cas pour la secrétaire de M. Balladur, ils peuvent continuer à être rémunérés par une entreprise, dans le cadre d'une convention avec l'Etat qui permet, précisément, d'éviter les risques d'abus de biens sociaux.

Gérard Courtois

Divisions et rivalités dans le syndicalisme médical

PRIS séparément, le dialogue est possible, raconte un membre de l'entourage de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité ; mais ensemble autour de la même table, poursuit-il, tout se gâte. Sectarismes, anathèmes et conflits de personnes : ainsi vont les relations entre les syndicats de médecins. François Stasse, conseiller d'Etat à qui Mme Aubry a confié une mission de concertation sur l'avenir de la médecine de ville, a écrit, dans son rapport, son « *étonnement* » de « *ces querelles obscures* » (*Le Monde* du 18 juin).

Ce climat de « *détestation réciproque* », selon l'expression d'un membre de la commission Stasse, a plusieurs sources. D'abord les divergences internes à la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et le départ, en 1986, de l'un des ses dirigeants, le docteur Richard Bouton, qui a fondé MG-France, syndicat de médecins généralistes. Cette rupture était de nature idéologique, MG-France voulant donner la priorité à une « *médecine libérale et sociale* ».

Depuis, MG-France est catalogué plutôt à gauche, et du coup son concurrent, la CSMF, qui compte aussi dans ses rangs les spécialistes, plutôt à droite. Cette classification a été brouillée lors de la publication, en 1996, des ordonnances d'Alain Juppé pour réformer la Sécurité sociale. La CSMF s'est mise vent debout contre ces orientations que MG-France a soutenues de tout son possible. Le syndicat de M. Bouton s'est trouvé fort isolé dans ce débat puisque d'autres organisations, comme le Syndicat des médecins libéraux (SML) et la Fédération des médecins de France (FMF), ont, eux aussi, pris le parti de refuser la réforme Juppé.

La ligne de fracture entre MG-France et la CSMF s'est donc élargie ces deux dernières années, et les règlements de comptes ont parfois volé bas, en témoignent les courriers des lecteurs et les tribunes libres parues dans la presse médicale qui visaient M. Bouton « *formé dans le moule marxiste-léniniste* ». Il est vrai que le président de MG-France avait accusé ces publications spécialisées d'être « *une vaste entreprise de manipulation* » en raison de leur traitement systématiquement négatif de la réforme Juppé. Il avait dénoncé les liens financiers de ces périodiques avec l'industrie pharmaceutique et réclamé une commission d'enquête parlementaire. A ces tensions chroniques entre la CSMF et MG-France se sont ajoutées des suspicions qu'entretiennent désormais les généralistes vis-à-vis des spécialistes. Le corps médical français, situation unique en Europe, compte presque autant de médecins spécialistes que de généralistes. Les intérêts divergents des uns et des autres, le sentiment des généralistes de devenir les parents pauvres de la médecine de ville, ont attisé les conflits entre leurs syndicats...

Tous ces contentieux accumulés ont profondément divisé le paysage syndical médical. Dans ce contexte de crispations, il semble difficile d'aboutir à un consensus, et même à un compromis, avec ces organisations pour dégager les réformes nécessaires sur la maîtrise des dépenses de santé. Depuis un an, Mme Aubry a fait le pari de prendre le temps de renouer le dialogue avec l'ensemble de ces syndicats. Cette attentisme a déçu MG-France sans calmer la CSMF : à peine la ministre avait-elle annoncé un prochain train de mesures que Claude Maffioli, président de la CSMF, lançait des mises en garde.

B. C.

Une élection municipale partielle

La Celle-Saint-Cloud (Yvelines, second tour).
I., 14 177 ; V., 5 066 ; A., 64,26 % ; E., 4 954.
Liste div. d. d'Olivier Delaporte (RPR), 2 608 (52,64 %), 27 sièges ; liste PS de Jean-Claude Fourlon (PS), 1 300 (26,24 %), 4 sièges ; liste div.d. de François Pasquier 1 046 (21,11 %), 4 sièges.

[La victoire de la liste conduite par Olivier Delaporte (ancien UDF-FD passé au RPR) marque le retour à la tête de la municipalité des amis de Jean-Claude Gasquet, maire RPR battu en 1995. M. Delaporte améliore de plus de 14 points le résultat obtenu par M. Gasquet en 1995. Jean-Claude Fourlon (PS), quant à lui, avec 9 points de plus par rapport à la dernière élection municipale, obtient un siège de plus. Le maire sortant François Pasquier (div. d), désavoué par sa majorité et qui avait dû démissionner, est le grand perdant du scrutin.

14 juin 1998 : I., 14 177 ; V., 5 092 ; A., 64,08 % ; E., 4 974 ; div. d. (Delaporte, RPR), 1 904 (38,27 %) ; PS (Fourlon), 1 164 (23,40 %) ; div. d. (Pasquier, m.), 1 113 (22,37 %) ; div. d. (Gardel, RPR), 793 (15,94 %).

18 juin 1995 : I., 14 939 ; V., 8 469 ; A., 43,30 % ; E., 8 378 ; div. d. (Pasquier), 3 738 (44,61 %) ; Un. d. (Gasquet, RPR, m.), 3 226 (38,50 %) ; Un. g. (Fourlon, PS), 1 414 (16,87 %).]

DÉPÊCHES

■ ***RÉGIONS : les conseillers régionaux RPR, UDF et FN*** repoussent la gratuité des livres scolaires. Cette mesure, la première proposée par Alain Le Vern (PS) depuis son élection à la présidence du conseil régional de Haute-Normandie, instaurait, dès la rentrée 1998, une aide à la scolarité pour les élèves des CAP, BEP et lycées professionnels de la région, avant de l'étendre à l'ensemble des lycéens. Elle a été rejetée, lundi 22 juin, par la majorité RPR-UDF (20 élus) et le FN (10 élus) face à la « gauche plurielle » (23 élus) et à Lutte ouvrière (2 élus). – *(Corresp.)*

■ **FRONT NATIONAL : le conseil régional d'Auvergne a**, à nouveau, retiré, lundi 22 juin, par vote, ses délégations dans les lycées à l'élu FN Claude Jaffrès, à qui la cour d'appel de Strasbourg a confirmé le 9 avril une condamnation à un an de prison avec sursis et deux ans de privation des droits civiques, pour avoir « *contrôlé* » illégalement des jeunes gens dans la banlieue strasbourgeoise en se faisant passer pour un policier en civil. Comme en avril 1997, le président de région, Valéry Giscard d'Estaing (UDF), a fait voter le retrait des seules délégations dans les lycées, estimant que M. Jaffrès devait pouvoir conserver les autres.

Forte progression des accords d'entreprise en 1997

Le thème du temps de travail et de l'emploi devance celui des salaires

LE DIALOGUE social a pris de l'ampleur, en 1997, dans les entreprises, mais il a marqué le pas au niveau des branches économiques et au niveau interprofessionnel. Tel est le constat le plus marquant du bilan annuel de la négociation collective que Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a présenté, *mardi 23 juin*, aux partenaires sociaux. 11 797 accords d'entreprise ont été conclus, soit une progression de 27 % sur un an.

Ces accords concernent 3,2 millions de salariés. Dans le même temps, la négociation de branche enregistre, avec 877 textes, une baisse de 16 %, et la négociation interprofessionnelle s'établit à 45 textes, contre 57 en 1996. « *Après plusieurs années d'évolution parallèle, la négociation d'entreprise se démarque nettement, en 1997, de la négociation de branche* », constate le ministère.

Sur les thèmes de négociation, le bilan de 1997 s'inscrit dans la continuité par rapport à 1996, avec un nouvel essor des accords sur le temps de travail qui désormais devancent très largement ceux consacrés aux salaires (respectivement 51,6 % de textes, contre 41,6 %). « *La progression de la négociation sur le temps de travail et l'emploi, au niveau de l'entreprise, constitue le phénomène majeur de l'année 1997* », estime le ministère du travail, qui relève que la négociation salariale « *a manifesté un net frémissement* » au niveau de l'entreprise, mais stagné dans les branches. Le nombre d'avenants salariaux conclus à ce niveau a baissé pour la deuxième année consécutive ; le nombre de branches ayant bénéficié d'au moins un relèvement salarial est aussi en baisse, et les revalorisations inférieures à 2 % sont en hausse. L'augmentation moyenne par accord est de 1,8 %, contre 2,2 % en 1996.

IMPORTANTE DYNAMIQUE

Le développement de la négociation d'entreprise sur l'emploi et le temps de travail a été accentué sous l'effet de la loi Robien, votée le 11 juin 1996. La négociation d'entreprise portant sur le temps de travail est passée de 4 000 accords à 6 061 en 1997, couvrant un total de 1,67 millions de salariés (soit une augmentation de 30 % par rapport à 1996). Cette progression correspond pour l'essentiel aux 1 968 accords signés dans le cadre de la loi Robien. La moitié de ces accords ont été conclus dans des entreprises de moins de cinquante salariés.

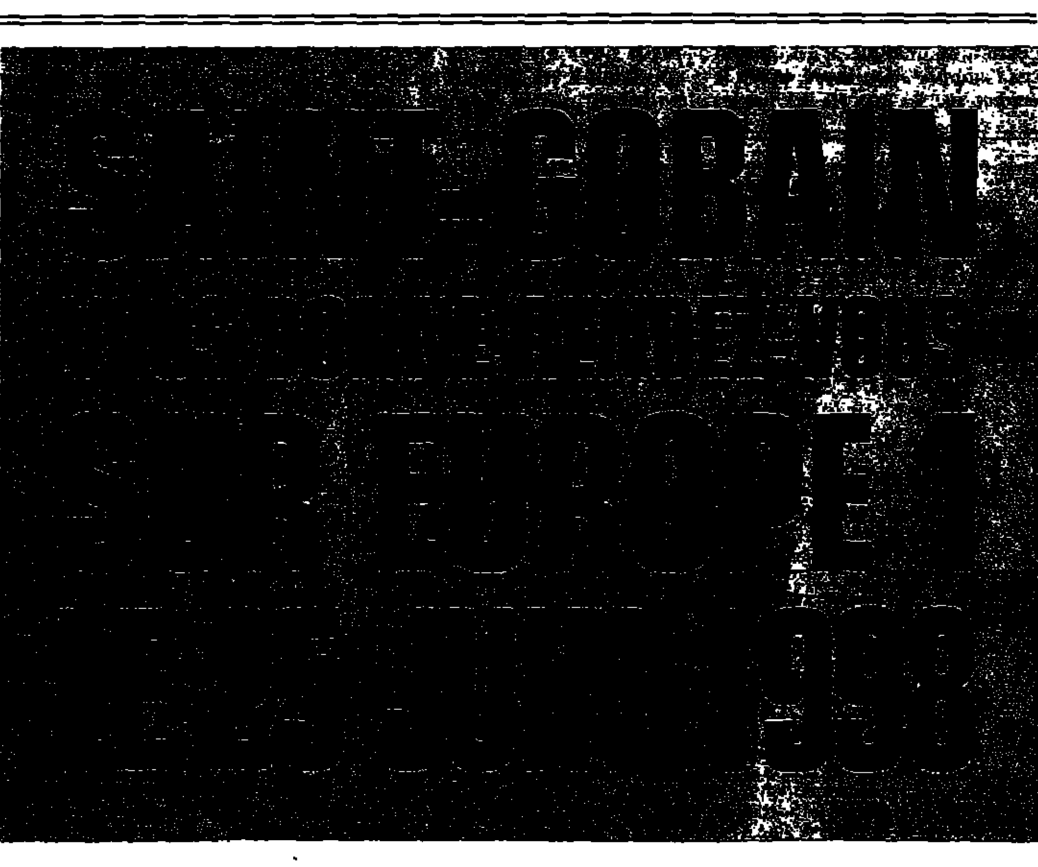
1997 marque aussi l'émergence de l'emploi comme l'une des préoccupations centrales des partenaires sociaux. On recense, en effet, 2 200 accords traitant de l'emploi, contre 900 en 1996. La cessation anticipée d'activité est à l'origine d'une importante dynamique de négociation sur l'emploi, au niveau de la branche, avec la mise en œuvre de l'ARPE (allocation de remplacement pour l'emploi, créée en septembre 1995 et reconduite en décembre 1996). La négociation sur la formation professionnelle reste dans la décrue amorcée en 1995.

Dans les entreprises, un des phénomènes particulièrement notables est l'augmentation d'accords globaux qui lient plusieurs thèmes : emploi, temps de travail et salaires. La diffusion de la négociation dans les petites et moyennes entreprises a été facilitée par les possibilités du mandatement, ouvertes dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux.

En 1997, environ 660 accords ont été signés avec des salariés mandatés ou avec des élus du personnel, en grande majorité dans des petites unités.

Force ouvrière demeure le premier signataire des textes conventionnels, même si son taux de signature passe de 74,6 % à 71,2 %. Avec un taux de 68,5 %, en hausse de 1 %, la CFDT talonne FO, tandis que la CGT continue de signer un tiers des textes conventionnels. Dans les entreprises, c'est la CFDT qui arrive toujours en tête des organisations syndicales, avec 6 406 accords représentant 58 % du total. Viennent ensuite la CGT et FO, qui signent, respectivement, 44 % et 41 % des accords.

Alain Beuve-Méry



JUSTICE La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné, lundi 22 juin, Robert Lagier, reconnu coupable d'avoir volontairement donné la mort au lycéen d'origine comorienne Ibrahim Ali, à quinze ans de réclusion criminelle. ● LES DEUX AUTRES colleurs d'affiches du Front national, Marco d'Ambrosio et Pierre Giglio, se sont vu infliger des peines de dix et deux années de prison. ● DANS SON RÉQUISITOIRE, l'avocat général, Etienne Ceccaldi, s'est employé à montrer en quoi ce meurtre était *« tout sauf un fait divers »* ● LES AVOCATS DES PARTIES CIVILES se sont félicités de *« la décision sage et mesurée »* de la cour d'assises dans laquelle ils voient *« la condamnation morale du Front national »*. ● DURANT LE PROCÈS, la famille d'Ibrahim Ali et la communauté comorienne de Marseille – estimée à 30 000 personnes – se sont attachées à faire entendre la voix du jeune assassiné, laissant à d'autres la mise en cause du FN.

Le colleur d'affiches du FN a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a estimé que Robert Lagier avait volontairement donné la mort à Ibrahim Ali, un jeune Français d'origine comorienne. Pour l'avocat général, ce crime est lié au « conditionnement » idéologique des militants du Front national

AIX-EN-PROVENCE
de notre correspondant régional

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné les trois colleurs d'affiches du Front national à des peines allant de deux à quinze ans de prison. Robert Lagier, reconnu coupable d'avoir volontairement donné la mort au jeune Français d'origine comorienne Ibrahim Ali, d'avoir tenté de la donner à l'un de ses jeunes amis et d'avoir exercé des violences envers Ibrahim Soulé – qu'il avait menacé de son arme – a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle. Marco d'Ambrosio, qui a été reconnu coupable d'avoir tenté de donner la mort à deux des dix jeunes gens qui couraient après le bus, s'est vu infliger une peine de dix ans d'emprisonnement. Quant à Pierre Giglio, qui ne portait pas d'arme, il a été condamné à deux ans de prison, dont un avec sursis, pour avoir transporté une arme dans sa voiture.

La cour d'assises a, semble-t-il, voulu sanctionner l'attitude des trois militants frontistes, qui sont partis lourdement armés pour un collage d'affiches et qui ont tiré délibérément sur de jeunes Marseillais d'origine comorienne qui n'avaient manifesté aucune intention belliqueuse, le 22 février 1995, en rentrant chez eux après une répétition de musique. C'est en tout cas l'interprétation livrée, après le verdict, par les avocats des parties civiles. Mᵉ Saïd Larifou, conseil de la famille, disait apprécier cette *« décision sage et mesurée »* et se réjouissait que la cour ait reconnu *« le caractère volontaire du crime »*. Quant à Gilbert Collard, avocat des jeunes amis d'Ibrahim Ali, il saluait *« ce verdict historique »* dans lequel il voyait *« la condamnation morale du Front national et de Bruno Mégret venu défendre ses colleurs d'affiches assassins »*.

« TOUT SAUF UN FAIT DIVERS »

La dernière journée du procès, consacrée au réquisitoire et à la plaidoirie de l'avocat des trois accusés, avait été centrée sur deux questions : le problème de l'intention homicide de Robert Lagier et de Marco d'Ambrosio et la responsabilité du Front national. L'avocat général, Etienne Ceccaldi, s'était d'abord employé à montrer pourquoi le meurtre était *« tout sauf un fait divers, un accident du destin »*. *« C'est très volontairement que ces hommes ont tiré »*, soutenait-il. *« La rencontre était fortuite, mais le drame était prévisible »* car Robert Lagier *« était parti avec ses gants, ses lunettes de contraste, son pistolet à la cheville qu'il avait chargé de cartouches expansives »* comme *« pour une patrouille »*. Et il ajoutait à l'intention de Robert Lagier : *« Vous vous retournez vers le groupe, qui est à dix-sept mètres, qui court en s'éloignant. Ibrahim Ali, vous l'avez abattu à trente-cinq mètres. Il a eu le temps de parcourir dix-huit mètres. »* Faisant allusion aux origines italiennes de deux des accusés, il poursuivait : *« Votre Cassino à vous, la vraie bataille des tirailleurs algériens et marocains qui marque la victoire contre le fascisme, il est médiocre, il est merdique : c'est la bataille des Aygalades contre dix musiciens noirs et français. »* Puis, fixant l'accusé : *« Vous êtes, M. Lagier, un excellent tireur. »*

Quant à la *« fable »* des pierres lancées par les jeunes gens, inventée, selon lui, pour *« cette légitime défense dans l'esprit qui est insupportable, indéfendable et bien sûr juridiquement infondée »*, elle le conduisait à mettre en cause le Front national, qui est *« partout dans ce procès »*. *« Jetez-le par la porte, il revient par la fenêtre »*, lançait-il. Pour l'avocat général, qui s'indignait de la *« provocation »* de Bruno Mégret, venu dire que *« l'élite de la nation était dans le box »*, cet argument, comme celui du couteau prétendument brandi par Ibrahima Soulé, a été forgé de toutes pièces par les accusés après le meurtre et en liaison avec les chefs du FN, locaux ou nationaux. Remarquant que les trois militants sont toujours restés dans le flou lorsque leur parti était mis en cause, il soulignait que les accusés étaient *« soutenus matériellement par leur organisation »*. *« Ils ont les pieds dans un bloc de béton »*, constatait-il en ajoutant qu'ils ne pouvaient pas se défendre librement. Pour l'avocat général, la mort d'Ibrahim Ali est lié au *« conditionnement »* idéologique des militants. La victime *« n'était plus un homme, ce n'était plus qu'un stéréotype, comme dans tous les racismes, qui venait arracher vos précieuses affiches »*. Reprenant son prologue fondé sur la devise républicaine *« Liberté, égalité, fraternité, qui sont notre patrie »*, il demandait à la cour d'assises de faire de *« ce moment un moment historique où la justice devait sévir, pour que Marseille ne devienne pas un faubourg de l'Alabama des années 50 »*. Il précisait alors qu'il ne requérait pas contre *« Lagier malade mais contre Lagier le criminel qui a tué un innocent par la conjonction d'une idéologie de haine et de circonstances tragiques »*.

Il concluait son réquisitoire en demandant vingt ans de réclusion criminelle contre Robert Lagier, sept ans, partiellement assortis de sursis, pour Mario d'Ambrosio, et deux ans, assortis de sursis, contre Pierre Giglio.

« UNE CRISE DE PANIQUE »

L'avocat des trois accusés, Mᵉ Jean-Michel Pesenti, rappelait discrètement être *« un avocat de gauche »* avant de rendre un hommage appuyé à la famille d'Ibrahim Ali. Il entamait son propos en demandant aux jurés de se défier de *« toutes les surenchères »* qui ont marqué cette affaire. Il prenait d'ailleurs immédiatement ses distances avec le Front national et la thèse de la *« légitime défense dans l'esprit »*, avancée par ses responsables en affirmant : *« Je ne la soutiendrai pas »*.

Après avoir tenté de gommer l'effet désastreux du témoignage de la petite-fille de Robert Lagier, qui avait dénoncé à la barre le racisme de son grand-père, il s'efforçait de montrer qu'il n'y avait pas eu *« d'embuscade »* de la part de ses clients. *« La vérité des faits se situe dans un juste milieu »*, tentait-il de montrer.

Pour lui, si l'on n'avait pas retrouvé les fameuses pierres lancées par le groupe de jeunes, c'est parce qu'elles ont été cherchées trop tard. *« Les circonstances étaient telles que Robert Lagier a cru, légitimement ou non, qu'il était menacé*, poursuivait-il. *Il a eu une crise de panique. »* Se retournant vers son client, qu'il qualifiait, comme l'avocat général, de *« paranoïaque »*, il lançait : *« Il est évident que vous n'aviez rien à faire au milieu de ce carrefour, armé »*. *« Vous avez tout raté M. Lagier, même votre famille, et vous avez même été maladroit dans vos dépositions. »* Pour éloigner encore ses clients de la position adoptée par le FN, il ajoutait : *« J'en veux terriblement à tous ceux qui ont su exploiter votre peur, votre peur de l'autre, du mauvais temps, de la guerre. »*

Il concluait en demandant des circonstances atténuantes, expliquant à la cour d'assises que la peine de vingt ans de réclusion criminelle demandée par l'avocat général condamnerait le principal accusé *« à la mort carcérale, à une peine démesurée »*. *« Je crois même que la famille de la victime se serait pas opposée à l'idée que Robert Lagier finisse ses jours en famille »*, ajoutait-il en faisant allusion au cancer de l'accusé. Robert Lagier se levait alors pour un dernier mot, avec les larmes aux yeux et la voix cassée. *« Quoi qu'on en pense, j'ai conscience de la douleur immense que j'ai causée à la famille*, déclarait-il. *Pour moi, il n'y avait personne devant. »*

Michel Samson

Le FN « indigné », le MRAP « soulagé »

Le secrétaire général du Front national Bruno Gollnisch a affirmé mardi que *« la partie était jouée d'avance »*, au lendemain de la condamnation de Robert Lagier, colleur d'affiches du FN meurtrier du jeune Français d'origine comorienne Ibrahim Ali.

M. Gollnisch s'est déclaré *« indigné »* de l'attitude de l'avocat général Etienne Ceccaldi qui, selon lui, *« a lié partie ouvertement avec une partie de l'auditoire, a mis en cause une formation politique d'une façon aussi outrageusement partisane et mensongère »*.

De son côté, le MRAP qui s'était constitué partie civile, a accueilli *« avec soulagement et satisfaction le verdict »* qui constitue, selon ce mouvement *« un signal fort, un message qui fait du mobile raciste une circonstance désormais aggravante »*. Le MRAP se félicite que *« la violence mortelle des idées racistes du Front national a été omni présente durant ce procès »* mais regrette que *« les dirigeants de ce crime n'aient pas été condamnés par la justice »*.

La communauté comorienne « s'exprime dans le silence »

MARSEILLE-AIX-EN-PROVENCE
de notre correspondant régional

Le procès des meurtriers d'Ibrahim Ali, comme les manifestations qui l'ont entouré, auront été une – triste – occasion de croiser quelques membres de l'importante et discrète communauté comorienne de Marseille, qu'on estime à trente mille membres. On rencontre d'abord la famille : la mère d'Ibrahim, toujours silencieuse, ce qui ne veut pas dire muette, foulard sur la tête, accompagnée du beau-père du jeune homme, d'une sœur, d'oncles ou de tantes. Le petit groupe, soudé, ne s'adresse à peu près jamais directement aux journalistes et a choisi trois défenseurs avec une science consommée des sensibilités et des réseaux.

Mᵉ Saïd Larifou, qui vit à la Réunion, a été appelé dès le lendemain du meurtre : il est issu du même village de Grande Comore que la maman, que tout le monde appelle *« Mama »*. Mᵉ Christian Bruschi a été sollicité très vite : il représente un peu le barreau marseillais et il avait déjà eu des clients comoriens, tandis que Mᵉ Isabelle Long est la part féminine de l'ensemble.

Suivant de près les manifestations de soutien organisées par le Collectif contre l'exclusion, la famille se garde pourtant de s'y impliquer trop. Elle a refusé le soutien, jugé encombrant, de SOS-Racisme, qui s'était précipité pour impliquer le Front national. *« Elle s'exprime dans le silence »*, explique Mᵉ Larifou, qui souligne qu'il n'y a pas, dans la communauté, *« de culture réactionnelle »*. Celle-ci se réjouit pourtant officiellement que des associations, la LDH, SOS-Racisme, le MRAP entre autres, se soient constituées partie civile, y voyant toujours, selon Mᵉ Larifou, *« l'incarnation des notions de solidarité, de fraternité qui sont la grandeur de la France »*. La communauté a choisi de faire entendre la voix d'Ibrahim et combien *« ce jeune homme, marseillais, était vivant avant que sa vie ne soit anéantie »*, laissant la mise en cause du FN à d'autres. Sans le dire, elle le fait en creux et en silence en quelque sorte...

Au soir du premier jour du procès, le petit groupe familial est descendu d'Aix à Marseille pour assister à l'érection d'une plaque posée à l'endroit même où Ibrahim a été tué en 1995. Après le discours du maire communiste de secteur Guy Hermier, respecté pour l'aide qu'il a apportée à la famille, et de Patrick Lacoste, porte-parole du Collectif, Mᵉ Larifou a prononcé, à voix presque basse, quelques mots disant que la famille et la communauté, *« qui s'est toujours considérée comme marseillaise »*, étaient *« fières qu'Ibrahim soit dans le cœur de Marseille »*. Ce fut tout et, après avoir accepté poignées de main ou accolades émues, la maman et les autres ont filé, laissant jeunes de la cité de la Savine et responsables de gauche du quartier bavarder en deux groupes séparés.

IMPRESSION DE SÉRÉNITÉ BLESSÉE

Cette discrétion, qui n'exclut nullement la chaleur, se retrouvait le soir de la projection du film réalisé par la jeune cinéaste Isabelle Sens et consacré aux amis d'Ibrahim Ali, projeté à l'Alhambra à l'initiative du Collectif contre l'exclusion. Racontant devant une caméra attentive l'aventure de leurs vies, de Madagascar ou des Comores à Marseille, leurs espoirs de travail, leurs joies de rappeurs, leur goût pour l'ironie, ces jeunes gens donnaient une image joyeuse de leurs difficultés. Et disaient avec une étonnante économie de mots la blessure profonde que le meurtre de leur ami « Chibaco » a provoquée chez eux. Maître Soly, de son vrai nom Mohamed M'Bae, auteur de textes du groupe et animateur dans les quartiers nord, racontait après la projection comment l'intrusion des médias au lendemain du meurtre avait traumatisé tous ses jeunes amis : *« Je me suis caché, je ne voulais pas aller parler à la télé le soir ! Déjà que j'aimais pas la télé... »* Avant d'avoir dû s'y résoudre : *« Face à tout ce désarroi, il a fallu que je me dévoue. »* Et il ne s'agissait pas de timidité de la part d'un garçon habitué à la scène, mais d'une pudeur ou plutôt d'un refus, tranquille et net, de l'information spectacle.

Cette attitude commune à des jeunes rappeurs ou à des parents dans le deuil n'empêche ni les conflits ni les mutations : Soly expliquait encore comment il voulait *« juste garder ses racines, sans vouloir être prisonnier de ces racines-là »*, et pourquoi il refusait vigoureusement celles qui lui paraissent inacceptables. En revanche, il mêlait dans un même système de valeurs *« la solidarité des Comoriens et la fraternité »*. Au procès, le défilé des neuf jeunes gens témoins du meurtre produisait la même impression de sérénité blessée et de refus de rendre les choses spectaculaires. Toujours en groupe eux aussi, s'installant à l'écart après quelques sobres déclarations, ils ont observé le déroulement d'un processus judiciaire qu'ils découvraient. Quant à la Fecom, Fédération des Comoriens de Marseille, sorte de porte-parole reconnue des deux cent quatre-vingt-douze associations comoriennes, de quartier, de village d'origine ou de sensibilité, ses dirigeants présents au procès soulignaient encore la capacité des Comoriens à la solidarité : ils tenaient avant tout à dire combien leurs valeurs sont proches de celles que la République française affiche quand elle proclame la fraternité. Comme si le malaise que vivent les membres de cette communauté ne tenait pas aux difficultés généralement recensées sous le nom d'intégration, mais plus simplement au chômage et à la pauvreté, choses du monde les mieux partagées dans la plupart des cités dans lesquelles ils vivent.

M. Sa.

Une enquête préliminaire sur le Conseil d'architecture de Corse-du-Sud

LE PROCUREUR d'Ajaccio (Corse-du-Sud), Jacques Dallest, a ouvert, lundi 22 juin, une enquête préliminaire sur le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), organisme attaché au conseil général de Corse-du-Sud. L'enquête porte sur l'utilisation, par le CAUE, de 1991 à 1998, des fonds prélevés grâce à une taxe départementale sur les permis de construire. Cette enquête pourrait mettre en cause, à terme, l'ancien président du conseil général, José Rossi, ancien ministre, actuel président de l'Assemblée de Corse et président du groupe Démocratie libérale (DL), qui était à l'époque président du CAUE.

Le conseil d'architecture a pour mission d'apporter gratuitement, par le biais d'un architecte, une expertise à toute personne désireuse de construire une habitation. Ses dépenses de fonctionnement sont financées par une taxe prélevée sur le prix du permis de construire. Créé en 1978, le CAUE de Corse-du-Sud a présenté un déficit important en 1989. Ses frais de fonctionnement dépassaient alors largement, semble-t-il, le revenu de la taxe qui était censée alimenter ses caisses. Le 2 décembre 1991, le conseil général a pris la décision d'apurer les dettes, estimées à cinq millions de francs, et de nommer José Rossi président du CAUE.

Les interrogations portent sur la période qui a suivi la nomination de M. Rossi. Car, entre 1991 et 1998, les activités du conseil étaient, semble-t-il, inexistantes. La taxe étant toujours perçue, les enquêteurs souhaitent connaître la destination des fonds perçus par ce conseil d'architecture, qui sont estimés à une dizaine de millions de francs. Si les enquêteurs découvraient que les prestations du conseil d'architecture étaient fictives, la perception de la taxe serait irrégulière.

Les enquêteurs devront, par ailleurs, vérifier la réalité du travail effectué par les personnes rémunérées par le conseil et éventuellement, leurs modalités d'embauche. Le CAUE de Corse-du-Sud employait une quinzaine de personnes, un nombre bien plus important que dans la plupart de ces structures dans les autres départements.

Le parquet possède, par ailleurs, les traces de nombreux courriers indiquant que des administrations ont demandé à plusieurs reprises au président du conseil général de régulariser la situation. Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme avait formulé ce souhait le 3 février 1995 et le directeur régional de l'équipement avait renouvelé cette demande le 7 juin 1996.

LETTRES SANS RÉPONSE

Aucune de ses lettres n'avait reçu de réponse. Enfin, les revenus générés par la taxe n'étaient, enfin, jamais annexés au titre des recettes du conseil général.

Les services administratifs du conseil général de Corse-du-sud contestent cette présentation des faits et indiquent que la taxe a été utilisée en toute régularité et que la prestation du conseil était bien réelle. Ils ajoutent que la direction départementale de l'équipement, qui avait le pouvoir de contrôler la perception de cette taxe, n'a jamais désapprouvé les pratiques du conseil général dans sa gestion du conseil d'architecture. Il reviendra aux enquêteurs de définir si cette affaire relève du domaine pénal ou de la discipline budgétaire.

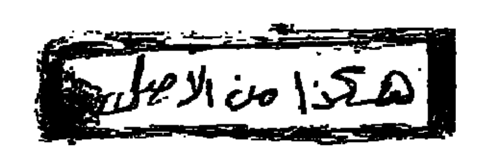
Jacques Follorou



La destruction programmée d'une base nautique

Le préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, a saisi le procureur de la République d'Ajaccio afin d'obtenir la démolition d'une base nautique construite en partie avec des crédits publics par l'Office de l'environnement de la Corse. Selon les services de la préfecture, les travaux de la base nautique et administrative du golfe de Rondinara, à Bonifacio (Corse-du-Sud), nécessitaient la délivrance d'un permis de construire qui ne pouvait être accordé puisque la construction se situe à l'intérieur de la bande littorale des cent mètres.

« *L'impossibilité de régulariser une telle construction dans la bande littorale, dans un site remarquable, contraint l'Etat à solliciter le prononcé d'un jugement ordonnant sa démolition* », a précisé la préfecture. Les services préfectoraux ont qualifié de *« regrettable »* la destruction d'un ensemble édifié avec des fonds publics. La procédure d'appel d'offres pour les travaux de construction de cette base a été déférée au tribunal administratif de Bastia pour non-respect du code des marchés publics.



La chambre régionale des comptes de la Guadeloupe critique sévèrement l'action de Mme Michaux-Chevry

L'ancien maire de Gourbeyre aurait bénéficié de virements du Comité des œuvres sociales de sa commune

Lucette Michaux-Chevry, présidente (RPR) du conseil régional de la Guadeloupe, sénateur de la Guadeloupe et maire de Basse-Terre, a été déclarée comptable de fait par la chambre régionale des comptes (CRC) de la Guadeloupe. Dans une décision rendue publique, lundi 15 juin, la CRC critique sévèrement la gestion, de 1989 à 1995, du Comité des œuvres sociales de Gourbeyre, ville dont elle était maire de 1987 à 1995.

POINTE-À-PITRE
de notre correspondant

Après avoir usé et, semble-t-il, abusé de procédures dilatoires pour en retarder l'échéance, Lucette Michaux-Chevry a été déclarée comptable de fait, lundi 15 juin, par la chambre régionale des comptes (CRC) de la Guadeloupe dans une affaire concernant la gestion du Comité des œuvres sociales de Gourbeyre, une ville dont elle était maire. Cette décision signifie que la CRC considère que l'ancien maire s'est ingéré dans le recouvrement de recettes de ce comité et en a extrait irrégulièrement des fonds. Le contrôle, résument sobrement les magistrats financiers, *« s'est déroulé dans des conditions difficiles »* du fait de la *« réticence »* opposée par Mme Michaux-Chevry *« à produire des documents dont l'existence était avérée, ainsi que l'absence de réponse aux demandes de la chambre, qui ont anormalement prolongé la durée du contrôle »*.

Le 3 juin 1997, cet organe de contrôle budgétaire des collectivités locales avait adressé à l'élue une lettre d'observations provisoire puis, le 8 décembre, une lettre d'observations définitive. Entre-temps, Mme Michaux-Chevry avait souhaité être entendue par la CRC, mais elle n'a honoré aucun des quatre rendez-vous prévus, demandant à chaque fois de nouvelles dates avant de renoncer à être entendue le 9 juin. L'ancien ministre a également contesté *« la compétence de la chambre pour ouvrir la procédure de gestion de fait, ainsi que sa qualité de comptable de fait »* et déposé plusieurs recours, toujours pendants, devant le tribunal administratif.

La chambre régionale s'intéressait aux comptes du Comité de gestion des œuvres sociales (CGOS) de Gourbeyre, créé et présidé par Mme Michaux-Chevry lorsqu'elle était maire de cette commune de 6 300 habitants, entre 1987 et 1995. Cette association non déclarée percevait des subventions municipales, une redevance jugée illégale par le tribunal administratif sur la délivrance des permis de construire, une partie de l'indemnité des élus municipaux et des dons provenant, relève la CRC, *« d'organismes qui entretiennent des relations économiques avec la commune »*.

Officiellement voué à *« venir en aide à la couche la plus déshéritée de la population »* de Gourbeyre, le CGOS n'a longtemps disposé que d'un compte bancaire ouvert au nom personnel de Mme Michaux-Chevry, son président, puis en sa qualité de maire. La présidente *« a bénéficié de cinq retraits en espèces d'un montant global de 34 000 francs et de deux virements bancaires respectivement de 30 et 40 000 francs sur son compte personnel à Paris »*. *« Aucune explication n'a été produite sur ces versements »*, ajoute la CRC. Quant au trésorier, le secrétaire général de mairie, Fred Madinécouty, à l'époque président de l'Association de financement de la fédération RPR et aujourd'hui fonctionnaire au conseil régional, il a bénéficié *« d'un retrait en espèces de 20 000 francs et d'un virement sur son compte personnel de neuf chèques d'un montant global de 168 400 francs »*.

« COMPTABILITÉ RECONSTITUÉE »

Parmi les autres irrégularités relevées par la CRC, figure un chèque de 20 000 francs, *« ne figurant pas dans la comptabilité remise »* par le CGOS, établi à l'ordre d'un élu RPR, Clodomir Bajazet, *« actuellement maire de la commune de Sainte-Rose »*. Dans sa réponse à la lettre d'observations provisoire de la CRC, Mme Michaux-Chevry affirmait qu'il s'agissait d'un *« remboursement d'avances faites par lui, en fin de 1989 et au début de 1990, à des Gourbeyriens installés provisoirement à Sainte-Rose après le cyclone Hugo »*. De son côté, M. Bajazet a déclaré à la chambre que *« cette somme constituait une aide personnelle et qu'il ignorait l'origine et la provenance des sommes reçues »*...

Dans leur lettre d'observations définitive, les magistrats soulignent qu'ils ont reçu *« une comptabilité sommaire qui ne reflète qu'imparfaitement les opérations réalisées »* et qu'ils ont été confrontés à *« une mise en concordance des comptes artificielle »*. *« C'est une comptabilité reconstituée pour les besoins du contrôle qui a été transmise à la chambre »*, ajoutent-ils. Ils considèrent que les sommes perçues par le CGOS ont été soit encaissées irrégulièrement puisqu'il s'agissait de recettes communales, soit irrégulièrement extraites de la caisse publique sous la forme, écrivent-ils, *« de "secours" pour un montant estimé à ce jour à 1 115 348 francs »* de 1989 à 1995. Parallèlement, des versements totalisant 1 106 460 francs ont été effectués sur les deux comptes bancaires successifs de cette association paramunicipale non déclarée.

Eddy Nedeljkovic

Les déboires judiciaires d'Edouard Chammougon

La décision concernant Lucette Michaux-Chevry a été rendue publique, mercredi 17 juin, quelques heures avant qu'Edouard Chammougon se constitue prisonnier, comme le prévoit la loi, pour permettre l'examen de son pourvoi en cassation. Cet ancien député de la Guadeloupe a été condamné en appel à quinze mois de prison ferme pour abus de confiance, abus de biens sociaux, corruption passive et détournement de fonds. Il s'est présenté, mercredi 17 juin, devant le centre pénitentiaire de Baie-Mahault, une commune dont il a été maire pendant dix-sept ans et conseiller général pendant quinze ans.

Deux jours auparavant, l'ancien élu avait présidé aux cérémonies de baptême du « groupe scolaire Edouard-Chammougon » et du « boulevard Edouard-Chammougon ». Ainsi en avait décidé, le 13 juin, le conseil municipal, aujourd'hui dirigé par son épouse. Seul le leader de l'opposition municipale s'est élevé contre cette initiative.

Les « lefebvristes » attaquent violemment le pape

CELA s'appelait, selon les organisateurs, une initiative allant dans le sens de l'ouverture. Pour fêter dignement le dixième anniversaire de l'ordination de quatre évêques par Mgr Lefebvre sans l'accord du pape (*Le Monde* des 14 et 15 juin), les dynamiques abbés en soutane de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet avaient monté un congrès dans la salle voisine de la Mutualité, dimanche 21 juin à Paris. Fait assez remarquable, l'affiche réunissait des personnalités issues de la mouvance conservatrice du catholicisme français, mais qui n'appartiennent pas toutes au courant « lefebvriste ». On croisait ainsi des journalistes de l'hebdomadaire *France catholique*, des collaborateurs de la revue *La Nef*, ou encore le Père Michel Lelong, religieux très engagé dans le dialogue avec l'islam. Environ 1 500 personnes, pour la plupart fidèles de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, s'étaient déplacées.

En fait d'ouverture, les catholiques intégristes ont choisi de passer à l'offensive. Les personnalités modérées ont été plus souvent huées qu'applaudies, surtout lorsqu'elles prenaient la défense du pape Jean-Paul II et du concile Vatican II. L'abbé Aulagnier, ancien supérieur général de la Fraternité Saint-Pie-X, qui regroupe les prêtres disciples de Mgr Lefebvre, a tenu un discours de combat : *« Le moment est venu de sortir de nos tranchées et de nos donjons, qui pourraient devenir des ghettos »* ; il faut *« guerroyer en tous lieux »* pour *« devenir le souci des évêques français, leur angoisse »*. Le prêtre lefebvriste a ainsi prédit *« des dizaines de Chamblac »*, faisant allusion à une église de l'Eure, occupée de force par ses troupes en 1997.

Les disciples de Mgr Lefebvre s'en sont pris avec une rare violence aux évêques de France – des *« cervelles molles »* – et au pape, coupables selon eux de défendre les droits de l'homme, la laïcité et le dialogue entre les religions.

« SIDA SPIRITUEL »

« Il ne faut pas s'acharner sur un cadavre », a précisé l'un d'eux. *« Rome est atteinte de sida spirituel »*, a asséné Mgr Tissier de Mallerais, l'un des évêques ordonnés par Mgr Lefebvre. L'abbé Laguérie, ancien curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, a dénoncé la déclaration du Vatican sur la Shoah (*Le Monde* du 17 mars) et le projet de célébration du jubilé de l'an 2000 par le pape Jean-Paul II, en ces termes : *« On voit le mont Sinaï se dessiner à l'horizon »* (allusion au projet du pape d'organiser une réunion des religions monothéistes au mont Sinaï). Serge de Beketch, de Radio Courtoisie, a renchéri : *« On est en train de nous embarquer dans une religion judéo-chrétienne qui n'est pas la mienne. »*

Les disciples de Mgr Lefebvre se défendent de mener un combat politique. Néanmoins, on reconnaissait parmi les intervenants et les personnes présentes des monarchistes, des figures de l'extrême droite, comme François Brigneau, et des élus du Front national : Olivier Pichon, conseiller régional d'Ile-de-France, et Edouard Ferrand, conseiller régional de Bourgogne.

Xavier Ternisien

Nouvelle arrestation dans l'affaire des prêts du Crédit agricole de Corse

UNE TROISIÈME personne a été arrêtée, lundi 22 juin, dans le cadre de l'enquête menée à Ajaccio (Corse-du-Sud), par le juge d'injstruction Jean Guary sur les détournements de fonds au Crédit agricole. Joseph Barratier a été interpellé par les gendarmes, à son domicile, à Biguglia, près de Bastia. Le magistrat lui reproche l'utilisation frauduleuse de prêts agricoles destinés à soutenir les exploitations en difficulté.

Le rapport de l'inspection général des finances, à l'origine de cette procédure judiciaire, faisait état d'un prêt de 2,9 millions de francs aux seules fins d'alimenter le plan épargne personnel de M. Barratier. Une note du Crédit agricole, annexée à son prêt, demandait que *« l'habillage du dossier soit effectué afin d'être à l'abri de vérifications ultérieures »*. Dans le même temps, M. Barratier accumulait 2,2 millions de francs d'impayés au sein de la banque.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Antoine Gaudino et les éditions *Albin Michel*** ont été condamnés, lundi 22 juin, par le tribunal de grande instance de Rennes à verser 100 000 francs à la Société vitréenne d'abattage (SVA), qui estimait sa réputation gravement atteinte par des passages du livre de l'ancien inspecteur de police, *La Mafia des tribunaux de commerce*. Les juges ont estimé que les *« insinuations »* de M. Gaudino concernant des passe-droits dont aurait bénéficié la SVA lors du redressement judiciaire d'une société concurrente, constituaient un *« dénigrement »*.

■ **Un avocat membre du RPR, Me Sylvain Garant,** a déposé lundi 22 juin auprès du parquet de Paris une plainte pour *« recel de détournement de fonds publics »* contre le premier ministre Lionel Jospin, à qui il reproche d'avoir perçu indûment une prime en plus de son traitement de fonctionnaire, de 1993 à 1997. *« La perception du traitement est déjà un peu scandaleuse, mais la perception de la prime n'est pas légale ; les primes supposent le service fait »*, estime l'avocat, qui agit au nom de l'Union des contribuables de France.

■ **ÉDUCATION : la Conférence des directeurs des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)** a demandé, lundi 22 juin, la mise en œuvre d'un plan de rattrapage portant sur les emplois et le fonctionnement, afin de permettre une nouvelle phase de développement des IUFM, sept ans après leur création. La Conférence des directeurs propose également une modification des concours de recrutement dès la session de l'an 2000, afin que ces derniers soient *« plus conformes à leur objectif »* qui est *« de recruter des enseignants »* : l'admissibilité au Capes vaudrait ainsi admission en première année d'IUFM.

Paris, port de mer et qui entend le rester...

Grâce à des cargos spécialement conçus, près de 700 000 tonnes de marchandises diverses – acier, céréales ou pâte à papier – sont passées en 1997 par les terminaux du Port autonome de Paris, à destination ou en provenance de quatorze pays. Ce cabotage fluvio-maritime est en plein essor

CE NE SERA JAMAIS Hongkong, Rotterdam ou Marseille. Mais pour ceux – nombreux – qui l'ignorent, le Port autonome de Paris, connu pour ses péniches, ses bateaux-mouches et ses bateaux-logements, est aussi un port de mer. Avec des « vrais » cargos qui transportent, en direct depuis l'Ile-de-France, des marchandises vers le Maroc ou la péninsule Ibérique à travers le golfe de Gascogne ou en apportent en provenance de Scandinavie, *via* la Baltique et la mer du Nord. Les modernes terminaux qui affichent ainsi fièrement une double vocation, fluviale et maritime (sans compter les centaines de conteneurs qui transitent par camion ou voie ferrée), sont situés le long des darses à Gennevilliers (et dans une moindre mesure à Bonneuil-sur-Marne, dans le Val-de-Marne, et Limay dans les Yvelines) où récemment, à l'occasion du salon Equiport-Logiport, les avantages du transport multimodal et des échanges fluvio-maritimes ont été mis en évidence par les transitaires, les armateurs et les chargeurs.

En 1997, le trafic fluvio-maritime parisien a dépassé 675 000 tonnes, soit une progression de 34 % par rapport à 1996. Les lignes régulières par caboteurs d'une capacité de 2 à 3 000 tonnes, comme celle qui, pour le compte de British Steel et le transport de bobines d'acier, relie les Hauts-de-Seine à Swansea au pays de Galles, se développent régulièrement. Le Royaume-Uni, avec 408 000 tonnes, est d'ailleurs le premier partenaire maritime de Paris, loin devant l'Espagne, l'Irlande et le Portugal... et au total quatorze pays. Acier et ferrailles britanniques, poutrelles de Sicile, argiles de Norvège, pâte à papier nordique, céréales françaises pour l'Irlande, moteurs réexpédiés, ensuite, à partir d'Anvers ou de Rotterdam vers les continents lointains : il n'est guère de marchandises qui ne soient intéressées par ce mode de transport.

Le système a d'ailleurs tendance à se développer dans toute l'Europe, là du moins où les fleuves navigables jouent les prolongations naturelles de la mer et dans les zones ou les installations industrielles ou les silos de stockage sont à même les berges. Lyon ou Chalon-sur-Saône constituent des terminaux reliés à la Tunisie, la Grèce, voire Israël. Mais Duisbourg, dans la Ruhr, apparaît pour tous les spécialistes comme le modèle, avec un trafic fluvio-maritime qui oscille entre 2 et 3 millions de tonnes par an, en fonction de la hauteur d'eau du Rhin. Liège sur la Meuse, relié à Anvers par le canal Albert, se targue d'être depuis 1948 un port de mer actif, comme le raconte avec conviction, dans son ouvrage *50 ans de trafic maritime au cœur de l'Europe* (Ed. du Perron 1998), l'économiste belge Paul Romus.

Mais d'autres Etats – comme la Finlande qui utilise ses grands lacs intérieurs, ses canaux et la Baltique – s'intéressent aussi de plus en plus à ce cabotage mixte. Au total, 20 millions de tonnes de marchandises sont concernées chaque année en Europe.

« Le fluvio-maritime est intéressant en termes économiques lorsque la marchandise, si possible en cargaison groupée, va d'un point A à un point B sans rupture de charge ni transbordement, sur un camion ou un train, à condition que la distance à parcourir ne dépasse pas certaines limites ; sinon, le grand cargo au long cours coûte moins cher, explique Bernard Chenevez, directeur général du port de Paris. *C'est en tout cas une bonne alternative au « tout routier » sur longue distance dans les échanges intraeuropéens. »* La marchandise, qui n'a pas à être manipulée plusieurs fois entre le départ et l'arrivée, est mieux protégée contre les vols ou les chocs et les formalités douanières sont simplifées.

Les trois principales plates-formes portuaires en Ile-de-France

Source : Port autonome de Paris

CONTRAINTES ADMINISTRATIVES

Les bateaux, qui naviguent pour la plupart sous des pavillons de complaisance et avec des équipages originaires des pays d'Europe de l'Est pour avoir des coûts d'exploitation réduits, ressemblent à des automoteurs fluviaux classiques, mais avec une étrave renforcée, un profil de coque adapté pour assurer la stabilité en mer et une passerelle qui s'abaisse afin que l'embarcation puisse passer sous les ponts.

Mais pour que la fluidité « mer-fleuve » soit complète, il faut que les contraintes administratives et politiques soient les moins lourdes possible. On s'étonne par exemple qu'un cargo allant de Paris au Portugal soit obligé de payer des droits en passant dans la circonscription du port de Rouen, même s'il n'y fait pas escale. De même, plusieurs industriels ou chargeurs (Renault, coopératives de céréales) sont actuellement en train d'étudier le lancement d'une ligne régulière entre Paris et Moscou, *via* la Baltique, Saint-Pétersbourg puis la voie fluviale. Mais la réglementation russe interdit jusqu'à maintenant le transport intérieur aux armements étrangers.

Les dirigeants du Port de Paris veulent aussi renforcer leurs liens avec leurs homologues du Havre et de Rouen, afin de mettre en place entre la région capitale et la Basse-Seine un seul et même ensemble. Une ligne régulière de conteneurs, du nom de Logiseine, existe déjà entre Gennevilliers et Le Havre : elle a transporté 17 000 conteneurs l'an dernier. De quoi alléger sensiblement le trafic sur l'autoroute de Normandie et sur la voie ferrée, elle aussi fréquemment saturée.

François Grosrichard

Vers de nouvelles relations financières entre l'Etat et les collectivités locales

LE GOUVERNEMENT a entamé, lundi 22 juin, une concertation avec les élus locaux sur la « sortie » du pacte de stabilité – qui alignait jusqu'à maintenant la progression de la majorité des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales sur l'inflation – et, au-delà, sur l'ensemble des relations financières entre l'Etat et les élus locaux (*Le Monde* du 23 juin). Même si certains élus s'affirmaient toujours inquiets à la sortie de cette réunion, le gouvernement affiche sa volonté de restaurer avec eux des relations plus confiantes que par le passé, sans pour autant mettre en péril l'équilibre des finances publiques.

PARTAGE DE LA CROISSANCE

Cette volonté de « décrispation » s'illustre dans le vocabulaire : le vocable de *« pacte de stabilité »* semble abandonné au profit de l'appellation – pour le moment provisoire mais résumant mieux les nouvelles orientations souhaitées –, de *« contrat de progrès et de solidarité »*. L'un des enjeux de la discussion est en effet le partage de la croissance : les élus demandent à bénéficier de la moitié du taux de croissance du PIB. Ils désirent également que le nouveau dispositif, qui sera conclu pour trois ans, comme le précédent « pacte », porte non seulement sur les recettes mais aussi sur les dépenses. En effet, les élus ne sont pas entièrement maîtres de la progression de ces dernières, notamment pour le personnel. M. Chevènement, ministre de l'intérieur, a réaffirmé son soutien au principe de l'indexation sur la croissance, tandis que les représentants de Bercy, partisans à l'origine d'un maintien du statu quo, ont de nouveau mis en avant la bonne santé financière des collectivités, l'importance des transferts de l'Etat, tout en soulignant leurs propres priorités : développement de la péréquation financière (c'est-à-dire la réduction des disparités de richesse entre collectivités) et modération de la fiscalité locale. Lionel Jospin recevra les élus le 9 juillet. C'est lors de cette rencontre qu'il devrait confirmer, sauf coup de théâtre, que l'expression de la *« solidarité »* se traduira bien par le partage d'une partie des fruits de la croissance.

Par ailleurs, la création de trois groupes de travail a été décidée : Le premier devrait travailler, *« à court terme »*, sur les problèmes de la péréquation financière. Le deuxième doit réfléchir à l'épineuse question de l'avenir de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). Le troisième abordera un autre sujet constant de préoccupation pour les élus : les normes, notamment européennes, de plus en plus sévères – et de plus en plus coûteuses – auxquelles doivent satisfaire les équipements des collectivités locales.

Jean-Louis Andréani

DÉPÊCHES

■ **CENTRE : un musée « vivant » de la porcelaine sera inauguré**, vendredi 26 juin, à Foëcy (Cher), dans le Berry, où cette activité industrielle et artisanale est traditionnelle. Les visiteurs pourront y découvrir une collection de grès et de porcelaines, mais aussi observer la fabrication de pièces, dans les ateliers qui jouxtent le musée. La Cité des sciences et de l'industrie de La Villette à Paris a participé à la conception du site, ce qui lui confère le label de musée industriel.

■ **ILE-DE-FRANCE : une nouvelle réserve ornithologique sera ouverte**, vendredi 26 juin, à Paris, dans le bois de Vincennes. Elle permettra d'observer une quarantaine d'espèces d'oiseaux. S'ajoutant à celle du bois de Boulogne, cette réserve s'étend sur deux hectares, près de l'allée Royale. Durant ces dix dernières années, plus de 150 espèces ont été observées dans les bois parisiens : certaines ne font que passer lors de leur migration, mais plus de 60 espèces différentes y nichent tout au long de l'année.

■ **PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR : des troupeaux de moutons auraient été attaqués par des loups** dans les Hautes-Alpes. Un incident de ce type a eu lieu, samedi 20 juin, à Arvieux, non loin d'Abriès, où douze bêtes avaient été tuées et une quinzaine blessées entre le 12 et le 15 juin. La direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDA) juge que ces attaques seraient dues *« selon une forte probabilité »* à des loups. Elles ont eu lieu près de la frontière italienne, d'où sont venus les loups que l'on a pu voir en France ces dernières années (*Le Monde* du 25 octobre 1997).

■ **Cinq grands cols des Hautes-Alpes seront réservés aux cyclistes**, à plusieurs reprises de juin à septembre. Le conseil général du département a décidé que les cols de l'Izoard, du Granon, de Moissière, du Noyer et de Pomerol seront fermés aux voitures, camions, autocars, motos, de 9 heures à 11 heures à six reprises cet été. Selon une étude menée par le comité départemental du tourisme, les cyclistes restent en moyenne 17 jours dans les Hautes-Alpes alors que la moyenne est de 9,5 jours pour les autres touristes.

هكذا من الأصل

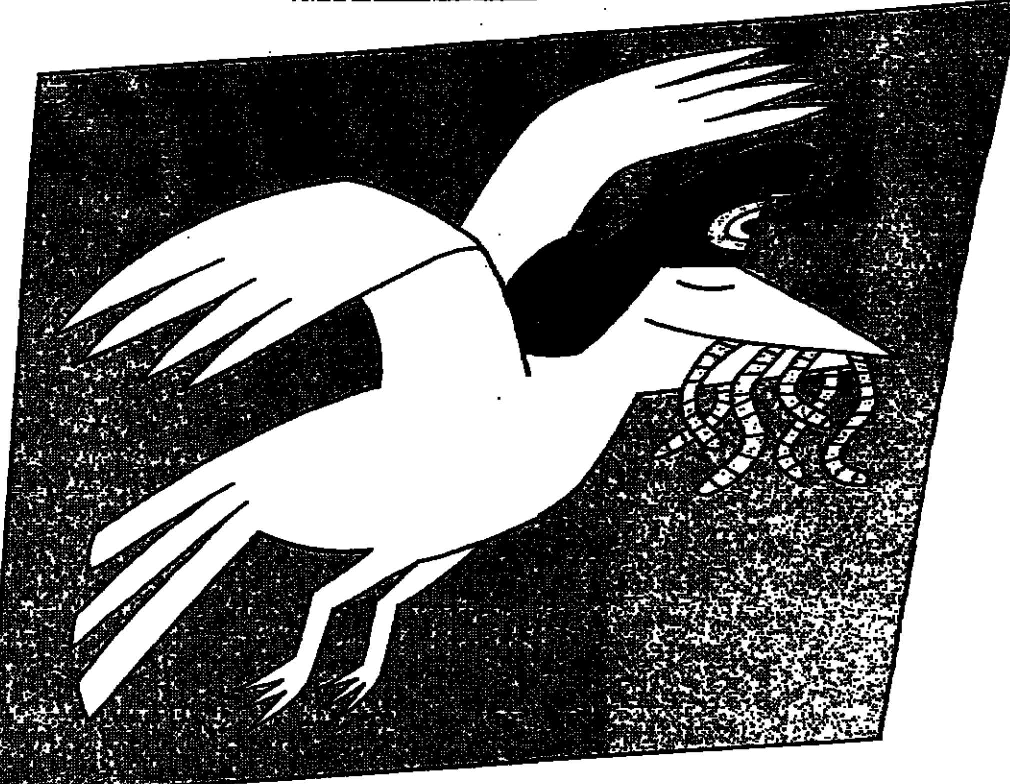
HORIZONS

ENQUÊTE

2 VOYAGE INDISCRET AU CŒUR DE L'ÉTAT

Mauvais payeur, mauvais investisseur

Le Parlement vote le budget. Le ministère des finances l'exécute à sa guise. Les acrobaties comptables imposées par la « régulation budgétaire », censée adapter les crédits aux rentrées d'impôts, empêchent l'Etat de tenir ses engagements, entachent son crédit et démoralisent ses serviteurs les plus motivés



CHAQUE année, en janvier, l'administration tremble. Des cabinets ministériels aux directions départementales des ministères, on se demande à quelle sauce on va être mangé. En principe, la question est pourtant réglée : la loi de finances initiale a été votée par le Parlement et publiée au *Journal officiel* du 31 décembre. Elle devrait s'appliquer dès le 1er janvier. En fait, les responsables des affaires budgétaires des ministères s'aperçoivent que leurs dépenses sont insidieusement bloquées par le contrôleur financier. Surnommé « l'œil de Moscou », ce haut fonctionnaire de Bercy, présent dans chaque ministère, vérifie que toute dépense engagée est bien inscrite au budget. Si, même lorsque c'est le cas, il refuse de débloquer l'argent, on se doute qu'il y a *« de la régulation dans l'air »* : le ministère des finances a décidé de ne pas dépenser une part des sommes inscrites dans la loi de finances, pour le cas où les recettes fiscales ne seraient pas aussi importantes que prévu. Il « gèle » les crédits, en attendant de voir quelle va être la conjoncture. A l'automne, il décide soit de les débloquer, soit, plus fréquemment, d'en annuler une partie.

Les instructions que reçoit le contrôleur financier sont d'abord secrètes, car le ministère de l'économie et des finances veut imposer une sorte de délai de décence par rapport au vote de la loi de finances. Les orthodoxes budgetaires objectent, certes, que la régulation ne porte pas atteinte aux prérogatives des parlementaires, dans la mesure où ceux-ci ne votent qu'une autorisation maximale, et non minimale, de depenses. Il n'empêche que l'amputation des mesures nouvelles decidees par les representants de la nation, qui plus est au lendemain même de leur vote, pose un véritable problème démocratique.

Le secret dans lequel opère Bercy n'est pas de nature à rassurer les membres des différentes administrations, désormais convaincus que la loi de finances est une coquille vide. Chacun use des ses relations pour savoir ce qui se trame, des informations « fuitent », mais la procédure officielle de régulation n'est connue qu'ultérieurement. Ainsi, en 1995, la direction du budget a-t-elle envoyé aux contrôleurs financiers, dès le 19 janvier, une note manuscrite et confidentielle, qui leur demandait de *« procéder à titre conservatoire et de façon officieuse à des blocages de crédits »*. C'est seulement un mois plus tard, le 22 février, que la procédure officielle de régulation débutait, avec une lettre du ministre du budget, Edmond Alphandéry, à ses collègues.

Dès que les ministres connaissent le pourcentage de crédits gelés, des cellules de crise se réunissent autour du responsable des affaires budgétaires, qui a préparé la loi de finances et sait débusquer d'éventuels magots, tandis que les différents directeurs d'administrations centrales tentent de sauver leurs biens. Bercy force la cadence, pour éviter que les ministères ne fassent défiler leurs groupes de pression dans la rue : tout doit être bouclé en quelques jours. Les membres des cabinets ministériels s'empressent donc de téléphoner à la direction du budget pour obtenir que les dotations politiquement sensibles soient épargnées. Un ancien directeur de cabinet du ministère des affaires sociales se souvient d'avoir sursauté en apprenant que 100 millions de francs de crédits, destinés aux associations de lutte contre le sida, menaçaient d'être amputés. *« J'ai appelé le conseiller budgétaire du ministre des finances et je lui ai dit que s'il faisait ça, je le dénoncerais à Act Up et qu'il serait couvert de peinture rouge*, raconte ce haut fonctionnaire. *Du coup, il a accepté que la somme soit prélevée sur les crédits de remboursement des hôpitaux, qui prennent en charge les dépenses des écoles d'infirmières et les IVG... Les hôpitaux ont été remboursés avec quelques années de retard... »*

Bercy n'a pas le droit de toucher à la masse des dépenses obligatoires que sont les traitements et les pensions des fonctionnaires ou les crédits d'intervention prévus par les traités internationaux ou les lois (RMI, allocations pour adultes handicapés...). En revanche, il peut « taxer » toutes les autres dépenses. En 1995, la régulation a touché 13,5 % des dépenses de fonctionnement, 32 % des crédits d'intervention et 26,6 % des crédits d'équipement « taxables », selon la Cour des comptes, qui a rédigé une vive critique du mécanisme de la régulation dans son « Rapport sur l'exécution des lois de finances pour l'année 1995 ». Il arrive aussi que Bercy gèle des emplois, pourtant votés en loi de finances, en décidant de n'en remplacer que deux sur trois lorsqu'ils deviennent vacants.

En 1995, la direction du budget a envoyé aux contrôleurs financiers, dès le 19 janvier, une note manuscrite et confidentielle, qui leur demandait de « procéder à titre conservatoire et de façon officieuse à des blocages de crédits »

La mise à contribution des dépenses de fonctionnement est de plus en plus mal supportée, car elle grève des budgets déjà confectionnés sous le signe de l'austérité. *« Les régulations, qui sont devenues systématiques depuis quelques années, sont catastrophiques pour la vie des services »*, proteste Jean-Yves Ollivier, président du groupement des directeurs départementaux de l'agriculture et de la forêt, l'un des rares fonctionnaires concernés qui aient le courage de parler à visage découvert. *« Chaque année*, dit-il, *on a des dotations de départ plus faibles que l'année précédente et, en plus, on nous gèle 10 % des crédits ! On ne peut plus payer que les dépenses incompressibles : loyer, téléphone, électricité, eau, papier. On serre au maximum les frais de déplacement. Le plus cocasse, c'est que l'on n'est plus en mesure d'investir dans l'informatique, alors que les ordinateurs nous permettraient d'obtenir des gains de productivité ! Ceux qui dissertent sur le prétendu "train de vie de l'Etat" devraient venir voir ce qui se passe, une fois les crédits de fonctionnement régulés ! »*

La régulation des crédits de fonctionnement a torpillé la modernisation de l'administration, conviennent tous les observateurs. Les centres de responsabilité, mis en place dans le cadre de la politique du renouveau du service public de 1989, prévoyaient que les chefs des services déconcentrés réduiraient leurs effectifs, en échange de quoi l'administration centrale leur accorderait des crédits de fonctionnement plus importants. *« Tous ceux qui ont cru à cette promesse et joué le jeu ont été grugés »*, indique-t-on un peu partout. En effet, les emplois ont été réduits, mais les crédits de fonctionnement supplémentaires ne sont pas venus : au contraire, les enveloppes disponibles ont diminué. Les chefs des services déconcentrés proclament donc une méfiance générale à l'égard de toute nouvelle mesure de ce type qui pourrait être proposée dans le cadre de la réforme de l'Etat. Quant aux hauts fonctionnaires qui, dans les administrations centrales, prônaient la modernisation par la voie du contrat, ils déplorent d'avoir perdu toute crédibilité.

Seul le ministère de l'équipement a, depuis deux ans, échappé à ce sort, en passant avec la direction du budget un contrat pluriannuel, pour l'instant respecté, qui stipule que les crédits de fonctionnement subissent une certaine baisse, mais qu'ils sont, en contrepartie, épargnés par la régulation : *« Je préfère subir une baisse programmée de 1 % chaque année, plutôt que de me voir imposer n'importe quand des gels de 15 % à 20 % »*, explique Gilbert Santel, ancien directeur du personnel de l'équipement, aujourd'hui directeur général de l'administration et de la fonction publique.

Les crédits de subventions aux associations constituent aussi une cible de choix. Le ministère de la culture, dont le budget est essentiellement constitué de tels crédits, se plaint d'être une victime toute désignée. *« Quand on dit que la régulation est de 5 %, cela peut paraître anodin*, explique un directeur régional des affaires culturelles (DRAC). *En fait, elle est de 50 % pour les structures artistiques les plus fragiles, car le secteur institutionnel est traditionnellement sauvegardé. La régulation fait donc disparaître brutalement de petites compagnies de théâtre ou de danse innovantes, qui ont très peu de moyens. »* Les annulations de crédits de 10 % qui, pendant l'été 1997, ont touché le budget de la culture, ont suscité une polémique particulièrement nourrie. Une quarantaine de professionnels du spectacle vivant ont adressé à Lionel Jospin une lettre dans laquelle ils protestaient contre cette mesure, *« appliquée de façon subreptice, sans concertation ni annonce »*, et dont ils n'ont pris connaissance qu'en se plongeant dans la lecture du *Journal officiel* (*Le Monde* du 25 juillet 1997).

La régulation imposée en 1995 a remis en question la loi de programmation militaire 1995-2000, alors que le montant des crédits de paiement était conforme à l'engagement pluri-annuel pris par le Parlement

Dans le secteur social aussi, la régulation menace les associations caritatives, qui vivent essentiellement des subventions ministérielles. Chacun des responsables des directions départementales des affaires sanitaires et sociales tente donc de défendre son territoire, lorsque l'administration centrale cherche à répercuter les gels dans les services déconcentrés : *« Dans l'Est, ils plaident la dureté du climat, pour obtenir que l'on ne taille pas dans les crédits des centres d'hébergement d'urgence pour les sans-abri, qui permettent d'éviter que des gens meurent de froid. Dans les zones rurales du Midi, ils invoquent l'isolement des jeunes, qui ne pourront plus se rendre dans les missions locales si l'on réduit le fonds qui finance leurs transports. Dans les grandes villes, ils expliquent qu'il ne faut pas toucher aux crédits destinés à la lutte contre le saturnisme, maladie de la misère, faute de quoi les enfants ne pourront plus se faire soigner »*, explique Catherine Dardé, présidente de l'Association des directeurs régionaux et départementaux des affaires sanitaires et sociales.

Les crédits d'équipement sont également touchés. Le ministère de la défense a ainsi subi de fortes amputations en 1995, 1996 et 1997. Dans un rapport particulier sur la gestion budgétaire et la programmation au ministère de la défense, la Cour des comptes observe d'ailleurs que la régulation imposée en 1995 sur les crédits d'investissement a remis en question la loi de programmation militaire 1995-2000 votée en 1994, alors que le montant des crédits de paiement affichés dans la loi de finances initiale était conforme à l'engagement pluriannuel pris par le Parlement.

Les financements croisés étant de plus en plus nombreux, la régulation porte de plus en plus souvent sur des engagements pris avec les collectivités locales. L'exemple le plus fameux est celui des contrats de plan Etat-région, censés porter sur la période 1994-1998 et rallongés unilatéralement d'un an par le gouvernement d'Alain Juppé en 1996. Certains objecteront que les dotations programmées de façon pluriannuelle sont subordonnées à l'inscription des crédits nécessaires dans chaque loi de finances. Il n'en demeure pas moins que le non-respect d'un engagement écrit et solennel pose un problème politique, sinon juridique. Il pose aussi de sérieux problèmes économiques aux élus locaux qui, élus pour un nombre d'années limité, souhaitent programmer le financement de leurs investissements sur la durée de leur mandat.

LA Datar affirme que les crédits promis par l'Etat dans le cadre des contrats de plan n'ont jamais été atteints par la régulation. Pourtant, le rapport de la Cour des comptes sur l'exécution de la loi de finances pour l'année 1996 assure le contraire, et certains élus locaux sont là pour le confirmer. Pierre Hérisson, sénateur (UDF-FD) de la Haute-Savoie, et ancien vice-président du conseil régional Rhône-Alpes, se plaint ainsi que la direction départementale de l'équipement de son département n'ait engagé ni les études ni les travaux nécessaires pour la réalisation d'un tronçon de la route nationale 508, entre Annecy et Faverges, prévu dans le contrat de plan. *« Pendant longtemps, la DDE n'a rien dit aux élus de la Haute-Savoie. Tout récemment, elle les a avertis que les travaux commenceraient en 2001, "sous réserve que les crédits prévus dans le contrat de plan soient reportés". On se moque du monde ! »*, proteste cet élu, qui déplore que *« l'Etat mente par omission »*. Ce sénateur juge regrettable que *« des technocrates de Bercy mettent en cause les engagements pris par le Parlement »* et souhaite que les contrats de plan ne puissent plus être conclus tant que la signature de l'Etat ne sera pas irréversible.

Lorsque l'Etat ne peut débourser les fonds prévus, il demande une avance aux collectivités ; mais le « rattachement » de ce fonds de concours au budget concerné, qui se fait par voie de décret, prend au moins quatre mois. Pendant ce temps, le chantier est interrompu. Les élus locaux estiment que l'Etat aggrave son cas en n'utilisant pas immédiatement les prêts qu'il a lui-même sollicités.

L'annulation de certains crédits



touche toutes sortes d'opérations contractuelles. A Marseille, c'est la rénovation d'un centre aéré situé dans les quartiers Nord qui a été abandonnée par l'Etat. L'opération avait été inscrite dans un contrat de ville, la municipalité et l'Etat devant mettre chacun 300 000 francs pour l'opération, qui consistait à refaire l'électricité, changer le mobilier, installer un vestiaire et des sanitaires et rafraîchir la peinture. La Datar n'a pas pu verser la somme prévue, pour cause de régulation : la section « libre d'emploi » du Fonds national d'aménagement du territoire, dotée de 140 millions de francs depuis quelques années, a été totalement amputée en 1996. Du coup, la ville de Marseille a doublé sa mise pour réaliser, malgré tout, cet investissement qu'elle jugeait nécessaire. *« Le désengagement de l'Etat, qui a retardé l'opération d'un an, a singulièrement compliqué nos relations avec la population et les associations »*, indique Roland Blum, conseiller municipal (UDF-DL) délégué au développement social urbain et aux affaires sociales.

La période pendant laquelle les crédits sont gelés est une période d'incertitude pour les gestionnaires de l'Etat. Ils ne peuvent faire aucune prévision, puisqu'ils ne savent pas si les crédits gelés seront un jour débloqués ou annulés. *« Nous attendons le dégel »*, ironisent-ils. *« Lorsque, en février, un organisateur de festival vient me demander si je peux subventionner la manifestation qu'il souhaite organiser en juin, je suis incapable de lui répondre*, raconte un directeur régional des affaires culturelles (DRAC). *Si je dis "oui" et que les crédits sur lesquels je table ne sont pas dégelés en octobre, cet organisateur se retrouvera en déficit. Je préfère répondre "non", mais je risque de le regretter si les crédits sont finalement débloqués. »*



UN directeur départemental de l'agriculture se souvient de 1997 comme d'une année cauchemardesque : *« Mes calculs personnels me permettaient de penser que mon service disposerait de 9 millions de francs au titre du fonds de gestion de l'espace rural, créé par la loi Pasqua. Je n'ai jamais obtenu de notification officielle du montant de cette dotation. En mai, j'ai reçu un versement de 1,5 million de francs, présenté comme un acompte. En septembre, l'administration centrale m'a dit que cette somme constituait en fait un arriéré de crédits de 1996 et que la dotation 1997 était purement et simplement supprimée. Pendant presque une année, j'ai été incapable de répondre aux sollicitations des maires ruraux, des syndicats d'agriculteurs ou des associations qui me demandaient de participer à des opérations de reconstitution de zones boisées, de remise en état de zones pastorales ou de réimplantation de troupeaux dans les zones forestières menacées par les incendies, alors que le gouvernement faisait de l'entretien des zones rurales une préoccupation nationale ! »*

La paralysie du fonctionnement de l'État a de nombreux effets pervers. Ancienne directrice du patrimoine, Maryvonne de Saint-Pulgent se souvient que, pendant la période de « gel », où elle ne pouvait engager de dépenses, *« le patrimoine se dégradait, les coûts renchérissaient et les entreprises fermaient »*. *« Alors que la régulation est destinée à éviter la dégradation des comptes publics, elle entraîne localement du chômage »*, constate cette ancienne directrice, retournée au Conseil d'Etat. Les associations aussi souffrent de la régulation : lorsqu'elles ne reçoivent pas leurs subventions en temps voulu, elles doivent emprunter aux banques, qui leur prélèvent des agios, non remboursés par l'Etat.

Le contrôleur financier veille à ce que les crédits gelés ne soient pas dépensés. Pour éviter la paralysie, certains gestionnaires trouvent toutefois des subterfuges. Catherine Bersani, ancienne directrice de l'architecture et de l'urbanisme, admet ainsi avoir commandé plusieurs études nécessaires à l'élaboration de lois sur l'urbanisme, malgré le gel de ses crédits. Le plan urbain a fait appel à des universités, qui ont recruté des « thésards ». Lorsque ces chercheurs ont eu terminé leur travail, les crédits de paiement destinés à rémunérer leurs études ont été annulés. Les universités les ont payés, mais elles n'ont pas été remboursées. *« Une loi sur l'urbanisme ne s'improvise pas. Des considérations conjoncturelles et comptables ne sauraient mettre à mal l'intérêt supérieur de l'Etat »*, se justifie Mme Bersani. Quant au contrôleur financier, il ne trouve rien à redire au fait qu'un ministère en mal de fonds commande des études à un organisme public qu'il remboursera plus tard, sans avoir à payer d'intérêts moratoires.

Parfois, certains crédits sont débloqués à l'automne. Catastrophe ! Le principe de l'annualité budgétaire impose, en effet, que les dépenses soient engagées avant le 15 novembre, pour être liquidées le 31 décembre, les administrations payant après « service fait », c'est-à-dire après livraison de la marchandise. Il est donc trop tard pour organiser une mise en concurrence et... pour acheter ! En théorie, les administrations peuvent reporter une partie de leurs crédits sur l'année suivante ; en réalité, Bercy considère qu'une dépense non engagée est une dépense dont l'administration n'avait pas besoin : l'argent n'est donc pas rendu au ministère qui commet l'imprudence de ne pas le dépenser.

Pour dépenser à tout prix, certains gestionnaires locaux sont souvent conduits, avec l'aval de leur hiérarchie, pourtant composée d'éminents membres des grands corps de l'Etat, à commettre des irrégularités graves telles que... l'émission de fausses factures : ils passent commande d'une marchandise chez un fournisseur avec lequel ils se sont entendus, mais ne se la font pas livrer. Grâce au crédit ainsi obtenu, ils achètent ce dont ils ont besoin au début de l'année suivante. Le contrôleur financier est incapable de déceler ce genre de faux en écriture.

Ancienne directrice du patrimoine, Maryvonne de Saint-Pulgent se souvient que, pendant la période de « gel » des crédits, « le patrimoine se dégradait, les coûts renchérissaient, et les entreprises fermaient »

Au ministère de l'éducation nationale, l'administration centrale a souvent confié à des collèges ou des lycées, établissements dotés d'une autonomie budgétaire, le soin de « garder » certains crédits destinés à l'achat de matériel pour les rectorats ou les inspections académiques. Dans son rapport annuel 1997, la Cour des comptes rappelle que cette pratique, qui permet de contourner les règles limitant les reports de crédits d'un exercice à l'autre, enfreint le principe de l'annualité budgétaire et rend ses auteurs passibles de la cour de discipline budgétaire et financière. Dans les secteurs de l'action sociale et de la politique de la ville, il arrive souvent que les administrations centrales confient de l'argent à des associations « parkings », au lieu de le déléguer à leurs services déconcentrés, qui l'attribueraient ensuite à des associations caritatives locales, au terme d'un contrat. La faute est double : non seulement les administrations centrales ne respectent pas le principe de la déconcentration, mais, en plus, elles distribuent de l'argent avant d'avoir précisé son affectation !

Pour éviter de commettre des malversations, certains gestionnaires font appel à l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), formule qui les dispense de toute procédure d'achat et les autorise à payer sans attendre la livraison de la marchandise. *« Cette formule, qui fait la fortune de l'UGAP, n'est pourtant pas la plus économique pour les deniers de l'Etat*, confient plusieurs responsables de services déconcentrés. *Les prix des voitures de service, par exemple, sont nettement moins intéressants que ceux que l'on pourrait négocier auprès de certains fournisseurs locaux ! »* Le président de l'UGAP a récemment été mis en examen pour favoritisme.

La régulation complique singulièrement le fonctionnement de l'administration. Lorsque les services extérieurs ont déjà reçu des crédits qui font l'objet d'un gel, ils doivent les renvoyer à Paris. Outre que l'exercice *« est catastrophique pour le moral des troupes »*, comme le déplore un directeur d'administration centrale, il impose de multiples jeux d'écriture dans les bureaux des comptables locaux et centraux. Il arrive souvent que les chefs des services déconcentrés préparent trois budgets de fonctionnement prévisionnels pour une même année : le premier tient compte de la dotation prévue dans le cadre de la loi de finances, les deux autres tablent sur une annulation égale ou inférieure au montant du gel. Les gestionnaires se livrent aussi à de véritables opérations chirurgicales pour distribuer les crédits d'intervention qui subsistent à des associations exsangues. *« S'il était possible de calculer le temps passé à mettre en place dans l'ensemble des ministères le dispositif de régulation (...), le nombre de réunions organisées à la direction du budget, dans les cabinets ministériels, les directions financières, les directions de gestion, les services déconcentrés et les établissements publics, les chiffres seraient certainement éloquents »*, observe la Cour des comptes.

Les services comptables, pour leur part, travaillent par à-coups. Après avoir ronronné pendant plusieurs mois, ils sont submergés de factures alors que s'annoncent les vacances de Noël ! Comme les factures ne peuvent pas toujours être acquittées dans un délai de trente-cinq jours après la passation des marchés, l'Etat est souvent condamné à payer des intérêts moratoires. Pour éviter de tels écueils, plusieurs trésoriers-payeurs généraux – qui font office de contrôleurs financiers déconcentrés – pratiquent sans le dire l'annualisation du temps de travail : *« On conseille à nos secrétaires de partir plus tôt pendant l'année, mais on leur demande de rester le soir pendant les coups de feu... »*

Certains gestionnaires locaux sont souvent conduits, avec l'aval de leur hiérarchie, à commettre des irrégularités graves telles que... l'émission de fausses factures

Les effets négatifs de la régulation, telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée, sont nombreux : incertitude des gestionnaires, comportements courtelinesques, perte de crédibilité de l'Etat. Alors qu'une bonne gestion économique imposerait une programmation sur plusieurs années, les gestionnaires nationaux et locaux constatent qu'ils ne disposent même pas d'une visibilité annuelle. Le projet de réforme de l'Etat lancé par Alain Juppé en juillet 1995, et considéré par Jacques Chirac comme l'une des réformes majeures de son septennat, a pris la mesure du problème : il prévoit que *« les modalités de la régulation budgétaire seront revues, afin de réduire les aléas qui hypothèquent une bonne gestion »*. Dans son rapport sur l'exécution des lois de finances pour l'année 1995, la Cour des comptes approuve cette orientation, qui rejoint ses propositions. Les magistrats financiers de la rue Cambon estiment que, pour respecter le rôle du Parlement tout en tenant compte des nécessités de la gestion, *« le montant et les modalités de la régulation »* devraient faire partie des choix débattus dans le cadre de la discussion budgétaire.

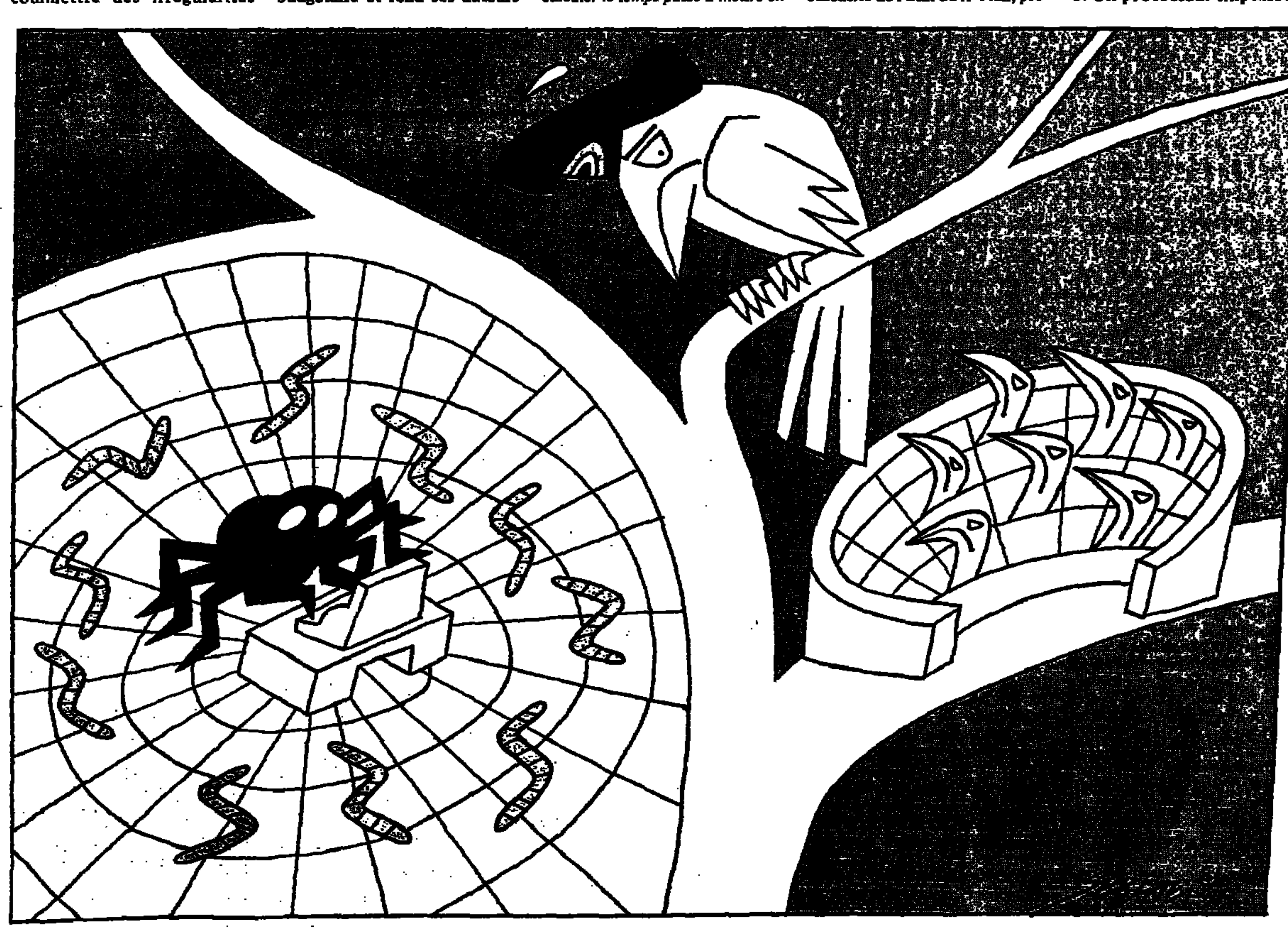
Déjà, en 1989, la commission efficacité de l'Etat du Xe Plan, présidée par François de Closets, signalait que *« la lenteur des contrôles a priori est parfois utilisée pour rationner les crédits de manière occulte : on entend moins alors vérifier la régularité des engagements de dépenses que restreindre les dépenses à la source »*. La commission ajoutait que *« la notification tardive des reports est aussi un moyen efficace de peser sur le volume des dépenses. Les gels et réfactions divers décidés en cours d'année, pour des raisons de conjoncture, sont autant d'économies forcées imposées autoritairement, dont les effets déresponsabilisent les services »*.

De même, précisait-elle, *« la régulation des dépenses d'investissement par les crédits de paiement finit par faire apparaître, en fin d'année, des autorisations de programme inemployées qu'il devient facile d'annuler : c'est la philosophie même de la loi organique de 1959 relative aux lois de finances qui est alors oubliée »* : la notion de « crédits devenus sans objet », requise par l'article 13 pour procéder à une annulation, est en effet vidée de son sens, puisque Bercy voit dans la mise en réserve des crédits une façon de les rendre sans objet, pour pouvoir ensuite les annuler.

EN 1997, l'hôtel Matignon a donné des instructions à Bercy pour que le montant des crédits gelés soit annoncé au Parlement lors de la discussion de la loi de finances 1998 et pour qu'il soit voté par le Parlement lors de la discussion de la loi de finances 1999. Entre-temps est intervenue la dissolution... Le commissariat à la réforme de l'Etat indique que les orientations décidées par le précédent gouvernement ne devraient pas être remises en cause à terme. L'avenir le dira. Au mois de janvier 1998, des annulations de crédits ont eu lieu, à hauteur de 1 milliard de francs, pour financer le fonds d'urgence pour l'exclusion. Dans l'immédiat, il n'y a pas d'autres crédits gelés, assure le ministère du budget. Bercy, toutefois, ne manquera pas de s'opposer à une réforme dont il ne mesure guère la pertinence.

Rafaële Rivais
Dessins : Sergueï

Demain :
3. Un protecteur impuissant



La « préférence nationale » contre la République

Suite de la première page

Le terme de *« préférence nationale »* repose sur une assimilation abusive entre nation et personnes. La nation est une abstraction, une construction politique. Les sentiments qu'on peut éprouver pour sa nation ne sont pas du même ordre que ceux qu'on entretient à l'égard de ses proches, personnes concrètes. La politique n'est pas le simple prolongement des relations individuelles. La nation n'est pas une personne, sinon dans la mythologie nationaliste. C'est une forme d'organisation politique qui comporte des règles de droit et des valeurs qui sont proclamées et inscrites dans des institutions.

Il importe donc de rappeler à la fois ce que sont aujourd'hui, de ce point de vue, le droit et la politique nationale et, également, les valeurs sur lesquelles celle-ci est fondée. Il importe enfin d'expliciter ce que serait une politique fondée sur l'idée de la *« préférence nationale »* dans la France d'aujourd'hui.

La nation démocratique inclut tous les citoyens en assurant leur égale participation à la vie politique, elle exclut les autres des pratiques directement liées à la citoyenneté : droit de voter, d'être élu, de faire son service militaire, d'occuper des fonctions administratives ou professionnelles directement liées à la puissance publique et d'exercer quelques *professions protégées*.

Mais en même temps, elle reconnaît aux étrangers en situation régulière – qualifiés d'immigrés quand ils viennent de pays pauvres et appartiennent à des groupes sociaux modestes – l'égalité des droits civils, économiques et sociaux : seule leur est inaccessible la participation directe à la *communauté politique*.

Notons à ce propos les effets du *« modèle français »*. S'il est parfaitement légitime de réserver aux nationaux les fonctions liées à la puissance publique, l'étendue de l'emploi public et à statut – de l'ordre de 25 % de la population active – constitue souvent de fait une forme de préférence nationale. Pourquoi les fonctions de secrétaire de ministère, de facteur ou de technicien des communications devraient-elles être réservées aux nationaux ? Ne serait-il pas souhaitable de suivre l'exemple des universités, ouvertes aux étrangers.

Depuis quelques années, les citoyens de l'Europe communautaire forment, à certains points de vue, une catégorie juridique intermédiaire entre les nationaux et les étrangers, mais ils continuent à ne pas participer aux élections nationales qui constituent la *« communauté des citoyens »* (j'ai développé ces analyses dans le livre qui porte ce titre, Gallimard, 1994). Toute organisation politique, par définition, inclut les uns et exclut les autres. En ce sens, la nation démocratique qu'est la France n'est pas différente des autres formes d'organisations politiques. *La nation démocratique* moderne est fondée sur un principe d'inclusion des membres de la communauté politique par la citoyenneté et d'exclusion des non-citoyens de la *« communauté des citoyens »*. Mais ce qui caractérise ce mode d'inclusion et d'exclusion politique, ce en quoi la nation démocratique est spécifique, c'est, d'abord, son ouverture potentielle ou sa vocation universelle. Ce sont, ensuite, les droits qu'elle reconnaît aux non-citoyens.

La nation démocratique fonde sa légitimité sur le citoyen, défini par un ensemble de droits et de devoirs garantis et sanctionnés par le droit. C'est un individu abstrait, sans identification et sans qualification particulières, en deçà et au-delà de toutes ses caractéristiques concrètes. Tout citoyen dispose des mêmes droits, doit remplir les mêmes obligations et obéir aux mêmes lois, quels que soient sa « race » telle qu'elle est socialement perçue, son sexe, son appartenance à une collectivité historique particulière, sa religion, ses caractéristiques économiques et sociales.

> Pourquoi les fonctions de secrétaire de ministère, de facteur ou de technicien des communications devraient-elles être réservées aux nationaux ?

On est également citoyen quelles que soient son Eglise d'appartenance, sa région ou sa nation d'origine, sa richesse ou sa pauvreté. L'idée de citoyenneté est une utopie créatrice. Le projet de la nation démocratique est universel, non seulement en ce qu'il est destiné à tous ceux qui sont réunis dans la même nation, mais aussi parce que le dépassement des particularismes de toute nature par le politique est, en principe, susceptible d'être adopté dans toute société. L'universalité est l'horizon de l'idéologie de la liberté et de l'égalité postulée des individus, valeurs qui sont fondatrices de l'idée moderne de *nation*.

En conséquence, la nation démocratique est, dans son principe, ouverte à tous ceux qui sont susceptibles de participer à la vie *politique et de devenir des citoyens. Si l'on définit comme « ethnique »* l'appartenance à une communauté historique, qui a conscience d'elle-même mais qui n'est pas reconnue comme entité politique souveraine dans l'ordre international, la nation démocratique est, par définition, plus ouverte aux étrangers que les ethnies, que ces dernières soient définies en termes religieux, culturels ou historiques. Toute organisation nationale *prévoit que l'étranger puisse se voir reconnaître* le droit d'entrer dans la communauté politique, moyennant le respect d'un certain nombre de conditions que fixe l'Etat.

Ces conditions varient d'un pays à l'autre : le droit français continue à être le plus ouvert des droits européens, alors que l'Allemagne ou la Suisse refusent de *reconnaître le droit du sol*. Mais dans tous les cas, on peut acquérir la nationalité française, suisse ou allemande, au moins par naturalisation, même si les exigences imposées au candidat sont, dans chaque cas, différentes.

En revanche, on appartient, par exemple, au *« peuple corse »* par sa naissance, on ne peut pas devenir corse. Mais, si la Corse était constituée *en nation souveraine*, elle ne pourrait pas ne pas prévoir les modalités, juridiques et administratives, selon lesquelles certains individus pourraient acquérir *la nationalité d'une nation* politique indépendante corse.

De même, les rabbins rendent difficile l'entrée dans le peuple juif tel que le définit la tradition religieuse, mais l'Etat d'Israël compte des citoyens israéliens qui sont catholiques ou musulmans, ainsi que des individus liés au judaïsme *mais qui ne seraient pas* reconnus comme juifs par les tribunaux rabbiniques. L'inclusion nationale, parce qu'elle est de nature politique, est potentiellement ouverte, ce qui n'exclut pas, bien évidemment, qu'elle le soit selon des modalités variables suivant les lieux, les temps et l'intérêt de chaque nation tel que le perçoivent les dirigeants et les opinions publiques. Définie en termes juridiques et politiques, elle a pour vocation de s'ouvrir à tous les étrangers susceptibles de participer à la communauté des citoyens.

Il ne s'agit pas de voir dans la nation un pur projet civique fondé sur l'abstraction de la citoyenneté. La participation à une même nation est concrètement fondée sur toutes sortes d'éléments qu'on peut qualifier d'ethniques : la pratique d'une même langue (sauf cas rares), le partage par tous les nationaux d'une même culture et d'une mémoire historique singulière, la participation aux mêmes institutions, de l'école à l'entreprise en passant par l'ensemble des pratiques politiques. La familiarité immédiate qui s'établit entre tous les nationaux, quelles que soient par ailleurs toutes les différences qui les séparent, est le produit de cette socialisation spécifique et de la vie commune à l'intérieur d'une même société nationale concrète.

Chaque national est normalement attaché à ce qui constitue son univers familier à l'intérieur duquel il a élaboré son identité individuelle, liée à une identité collective. Chacun trouve sa nation à l'intérieur de soi, comme l'une des dimensions de sa propre identité. La nation est indissociablement communauté de culture, lieu *de mémoire collective* et d'identité historique et, en même temps, projet civique.

Reste que la nation démocratique se définit, par rapport aux autres formes d'organisation politique, par le fait que l'idée civique et le principe de la citoyenneté doivent en dernière analyse avoir la prééminence sur les dimensions ethniques ou religieuses.

L'intériorisation de ce principe explique l'opposition de beaucoup de citoyens à l'idée de donner le droit de vote aux *« immigrés »* – formule aussi contestable analytiquement que politiquement. Ou bien les *« immigrés »* ont acquis la nationalité française, et dans ce cas ils disposent, cela va de soi, du droit de vote attaché à la citoyenneté. Ou bien ils ont gardé leur nationalité d'origine et, dans ce cas, il s'agit de savoir si l'on souhaite accorder le droit de vote à des étrangers.

Si le projet suscite de manière générale la réticence, c'est qu'il aboutirait à dissoudre la distinction entre les nationaux et les autres et donnerait le sentiment qu'est remise en question l'idée même de communauté des citoyens qui fonde la légitimité politique. Cela n'empêche pas, bien entendu, que soient organisés des moyens de consulter les étrangers sur la politique municipale et sur toutes les dispositions locales ou nationales qui peuvent plus particulièrement les concerner – ce qui d'ailleurs se fait normalement dans la plupart des pays européens.

Si tous les citoyens d'une nation démocratique se voient reconnaître les mêmes droits politiques, tous les étrangers en situation régulière, non-citoyens, disposent des mêmes droits civils, économiques et sociaux que les nationaux. C'est la seconde caractéristique de l'inclusion politique dans les démocraties.

Ainsi, les étrangers ont toutes les libertés individuelles, comme celle d'aller et venir, de se marier, d'être présumés innocents s'ils sont arrêtés par la police et présentés à la justice, d'avoir un avocat pour les défendre, etc.

Les débuts de l'Etat-providence furent strictement nationaux. Les grandes lois sociales de la III[e] République – sur les accidents du travail en 1898, sur les vieillards et les indigents en 1905 – étaient réservées aux nationaux. La loi sur les syndicats de 1884 excluait les étrangers des instances dirigeantes et la loi sur les prud'hommes leur interdisait de participer aux élections des délégués ouvriers.

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, on est revenu sur cette législation avant toute construction de l'Europe. C'est l'ordonnance du 2 novembre 1945, adoptée par le gouvernement du général de Gaulle, qui a fondé le statut des étrangers sur le principe de leur assimilation juridique avec les nationaux en matière de salaires, de droit du travail et de protection sociale.

L'étranger en situation régulière a, en la matière, les mêmes droits économiques et les mêmes obligations que le national. Il dispose de l'ensemble des droits directement ou indirectement liés à l'emploi. Il doit respecter la législation du travail, payer les cotisations sociales et les impôts. Il bénéficie en contrepartie d'une législation qui le protège contre les accidents du travail, fixe la durée et les conditions d'exercice de ce travail. Elle lui assure, au même titre qu'aux nationaux, congés payés, compensation financière en cas de maladie, de chômage ou de grossesse et retraite. Les étrangers participent ainsi dans toute l'Europe à ce qu'on a appelé la *« démocratie de l'entreprise »*. Ces droits ont été progressivement élargis en ce qui concerne le droit d'accéder aux instances dirigeantes des associations et le droit de créer des associations.

> En deçà ou par-delà les droits du citoyen nés de sa participation à une organisation politique particulière, il existe des droits de l'homme en tant qu'homme. L'étranger ne saurait en être privé

En matière de logement, d'emploi ou de fréquentation scolaire, il est contraire à la loi, en France comme dans toutes les nations démocratiques de l'Europe, de faire une distinction entre le national et l'étranger. La législation qui réprime les discriminations selon l'origine, la nationalité, l'appartenance à une ethnie, une « race » ou à une religion, le sexe, les mœurs ou la santé (loi de 1972), est une conséquence de ce principe. La discrimination en matière d'emploi et de prestation ou louage d'ouvrage est un délit pénal incriminé par le code pénal. Même les enfants des étrangers en situation irrégulière ont le droit d'être scolarisés comme les autres.

Cette législation nationale a d'ailleurs été consacrée par la législation européenne au cours des années 60. La Cour européenne de justice condamnerait, au nom de la convention européenne des droits de l'homme, tout Etat dont les pratiques ne se conformeraient pas au principe de l'égalité des droits civils, économiques et sociaux de tous, nationaux et étrangers en situation régulière.

Cela ne signifie pas que ces principes soient toujours respectés dans la vie sociale. Mais c'est au nom de ces principes de l'Etat de droit qu'on peut concrètement lutter pour que ces dispositions soient effectivement appliquées. Il n'existe plus et il ne peut plus exister d'exclus par le statut juridique, comme pouvaient l'être les juifs avant la Révolution française ou les indigènes dans les sociétés coloniales. Les sociétés plurielles, selon la formule des anthropologues, dans lesquelles la population, à la suite de la colonisation, est divisée en catégories juridiques différentes, soumises à une législation différente, constituant des groupes sociaux séparés les uns des autres, sont contraires à la vocation universelle de la citoyenneté moderne et à la reconnaissance des droits de l'homme.

La législation qui affirme l'égalité des droits civils, économiques et sociaux repose en effet sur l'idée fondamentale et universelle que, en deçà ou par-delà les droits du citoyen nés de sa participation à une organisation politique particulière, il existe des droits de l'homme en tant qu'homme.

L'étranger ne saurait en être privé. Serait-il moins un homme que le national ? Respecter les droits de l'étranger en tant qu'homme est d'une certaine façon réaffirmer les valeurs autour desquelles se sont construites les démocraties modernes, même si elles risquent toujours de trahir les valeurs dont elles se réclament. Les droits du citoyen ne se confondent pas avec les droits de l'homme, mais sans droits de l'homme, il ne saurait y avoir véritablement de droits du citoyen.

Adopter une politique de *« préférence nationale »* consisterait donc à remettre fondamentalement en question aussi bien le droit positif actuel que les engagements internationaux de la France. C'est un projet de rupture avec une tradition politique vieille de plusieurs siècles, que la France elle-même a puissamment contribuée à élaborer intellectuellement et institutionnellement. C'est au sens propre un projet révolutionnaire.

Il existe de fait, et il est conforme aux valeurs démocratiques qu'il existe, non pas une *« préférence nationale »* mais une exclusivité nationale dans les pratiques proprement politiques découlant de la citoyenneté. C'est là le fondement de la légitimité politique qui doit être conservé dans la mesure même où la citoyenneté est ouverte à tous ceux qui manifestent la volonté d'y participer. Mais il est également conforme à ces valeurs que soit reconnue par le droit et les pratiques sociales l'égalité de tous, citoyens et étrangers en situation régulière, en ce qui concerne les droits de la personne, d'une part, et, d'autre part, les droits sociaux que sont l'égalité de l'accès au logement, à l'emploi et à l'éducation. Les droits civils, les droits économiques et sociaux ne dépendent pas des droits politiques de la citoyenneté.

Par-delà le droit positif, ces dispositions traduisent les valeurs fondamentales auxquelles se réfèrent toutes les démocraties modernes et qui justifient l'ordre social et la légitimité politique.

Si elle introduisait dans le droit ou dans les faits les inégalités de traitement entre nationaux et étrangers autres que celles qui sont liées à la citoyenneté politique – ce qu'implique la formule de la *« préférence nationale »* –, la France romprait non seulement avec sa propre tradition politique telle qu'elle s'est constituée au cours de son histoire, mais elle cesserait d'appartenir à la communauté des nations démocratiques.

Dominique Schnapper

La montagne et la souris d'Edgar Morin

par Patrick Kopp

LA lecture du point de vue d'Edgar Morin (*Le Monde* du 18 juin) me distrait un temps de la correction des copies de philosophie du baccalauréat. Le mot distraction est le terme : ledit texte est quasi religieux, mystique du jeunisme et du progrès, rédigé dans un style *et avec un vocabulaire qui détournent* radicalement de ce dont il est question : la réforme de l'enseignement dans les lycées et non un prétendu *« défi de la globalité »*. Ma mission est l'enseignement de la philosophie. Je sais l'esprit de compréhension de M. Morin. Aussi vais-je me permettre de rappeler en quoi elle consiste.

Jamais l'enseignement de la philosophie en France n'a fait de *la philosophie elle-même une discipline, « rétrécie corporativement en une quasi-discipline refermée sur elle-même »*. Tous les partenaires de l'enseignement philosophique en France, responsables des programmes, universitaires, inspection générale, inspecteurs régionaux, professeurs, formateurs de la formation continue, intervenants dans les missions de formation, collègues d'autres disciplines ainsi que les élèves, contribuent à faire de la philosophie une recherche problématique et conceptuelle au sens très large du terme. On n'y apprend ni des savoirs ni des disciplines, on y apprend à penser.

Cette recherche est un véritable enseignement de la philosophie, à travers l'étude de notions au programme toujours par définition pluridisciplinaires, parmi lesquelles des notions plus spécifiquement scientifiques (épistémologie en particulier), esthétiques, morales, politiques, etc. Les collègues de sciences nous sont souvent reconnaissants de traiter une épistémologie qui, faute de temps, leur échappe.

Jamais cette agrégation d'intervenants philosophiques n'a été une corporation, défendant sa propre existence plutôt que la validité de son enseignement. L'enseignement de la philosophie constitue, en France, une exception culturelle dont on doit être fier. Le professeur, qui est l'auteur de son cours, s'appuyant sur un programme de notions, apprend, non pas une ou la philosophie, mais bien à philosopher, c'est-à-dire à penser librement. Cet enseignement ne se développe jamais contre les autres disciplines, mais, grâce à un contenu scientifique propre, soutient les autres contenus d'enseignement dans leur légitimité, dans leurs contenus propres. Telle est la seule façon de *« renouer avec la mission qui fut la sienne depuis Aristote jusqu'à Bergson »*.

Renouer avec ces grands philosophes ne consiste pas à enseigner leur philosophie, ni même à prétendre inventer de la philosophie, mais à penser, à construire sa pensée. Le professeur de philosophie propose cet apprentissage dans et par les exercices de la dissertation et de l'étude de textes. Il s'agit d'apprendre à poser un problème et à lui donner une solution argumentée, raisonnée, conceptuelle. Il est enfin question de lire un philosophe et d'en extraire l'intérêt. Le corrigé, la correction, sont les moyens d'une relation authentique et patiente avec qui apprend à penser.

Enfin, le professeur propose la lecture d'une œuvre complète. Renouer avec ces deux professeurs de génie que furent Aristote et Bergson ne revient pas à se prendre soi-même pour ces deux figures de la pensée, mais à devenir ce professeur de philosophie de classe terminale. Jules Lagneau, Alain, ont été en leur temps ces libres professeurs.

Que propose-t-on à ces professeurs qui remplissent leur mission ? On leur donne une vision préfabriquée du monde où – c'est bien connu – tout va de plus en plus vite, tout est polydisciplinaire, transversal, global, planétaire, universel… De quelle souris accouche cette montagne ? De mots d'ordre qui se croient savants et dont on abreuve l'enseignant jusqu'au dégoût : *« Il faut apprendre à apprendre »*, *« L'élève est au centre du système éducatif »*, *« l'école citoyenne »* *« l'école lieu de vie »*. L'enseignement n'est pas une entreprise de communication. Il faut relire la préface de la *Phénoménologie de l'esprit* pour comprendre que la science vraie s'oppose toujours à cette nuit où toutes les vaches sont noires.

L'ensemble de ces partenaires est aujourd'hui face à un choix, donc, au sens philosophique, d'un problème : ou bien on s'engage dans une *« réforme »* d'un système existant au nom de théories sur la globalisation des savoirs (encore faudrait-il être capable de déterminer dans le détail en quoi cette réforme consisterait) ou bien on s'engage à donner des moyens aux professeurs pour continuer une mission qu'ils continuent à assumer, malgré la croissance des difficultés de tous ordres, avec une grande fierté républicaine.

Patrick Kopp, *agrégé de philosophie, est professeur au lycée Fabert de Metz.*

AU COURRIER DU « MONDE »

EMMANUEL KANT OU BARUCH SPINOZA

Tout écolier apprend au lycée que les citations, dans un exposé, cela fait savant. Dans son discours d'éloge d'Etienne Wolff (*Le Monde* du 12 juin), Jean-François Revel attribue à Kant la formule de Spinoza (*Ethique*, livre I, appendice) qui accuse les causes finales d'être *« l'asile de l'ignorance »*.

Il nous fait ainsi savoir que sa propre ignorance a trouvé asile à l'Académie française. Bien fait pour elle ! Bien fait pour lui !

Bernard Bachelet
Saint-Herblain
(Loire-Atlantique).

هكذا من الأصل

La houle et la « ola » *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

LES JOURS raccourcissent, ça y est. Depuis hier. Aussi vrai qu'ils rallongeront à Noël. Pas de quoi pleurer sur la fuite des heures, mais le phénomène mérite mieux que les musiques d'un soir. Nos ancêtres fêtaient religieusement cette bascule des astres. Ils alignaient des menhirs pour vérifier l'année suivante que le ciel n'est pas fait que de caprices météo, que l'année solaire obéit à de ponctuels engrenages, idée rassurante.

Devant l'épouvante de la mort, nous sommes réduits à glaner des signes. L'hommage à Eric Tabarly a correspondu, pile, avec le solstice, repère familier et commun aux fervents de toutes les marines. La cérémonie de Brest et son assistance illustraient la solidarité des diverses pratiques nautiques incarnées par le disparu. Militaires en service et promeneurs civils se mêlaient sur le plan d'eau, comme au large, ainsi que les générations.

Se retrouvaient côte à côte, comme dans la vie de Tabarly, officiers chamarrés et champions hirsutes, vétérans de la construction en bois, comme Raymond Labbé, les as du plastique comme Annette Roux. Le maître de cérémonie, l'amiral Hubert Foillard, était bien placé pour sentir et faire vibrer cette fusion, lui qui a commandé Navale, après y avoir été élève avec Tabarly, et qui barre les voiliers de l'école comme personne. Quel est le sport à ce point immergé dans les activités économiques et militaires d'un pays ?

Si les régates de plage et les courses hauturières ne se terminent pas en pugilats mais en embrassades entre champions, si les mieux placés n'hésitent pas à perdre leur place pour secourir leurs challengers en difficulté, si aucun abruti fanatisé ne castagne sur les pontons d'arrivée comme aux portes des stades, il y a bien une raison. Les exploits physiques attirent le public et les nuisances qu'ils méritent. Sur l'eau, il ne s'agit pas de « mettre la pâtée » à ces « débiles » venus du pays voisin ou des antipodes, de collectionner les bras d'honneur, comme sur les pelouses, la terre battue et… la route, de transpercer les défenses adverses, d'humilier quiconque, mais de mesurer des talents face à un même élément adoré et craint, d'honorer une même vision du monde et des relations humaines, faite d'ingéniosité artiste, de frayeurs surmontées.

Si le recueillement de Brest fut tellement pacifié, et exemplaire la dispersion vers l'horizon des voiles venues saluer le « patron », c'est que la plaisance vit de victoires remportées sur soi, et sur personne d'autre. Aucune frustration ne la corrompt, parce que chacun y joue sa partie, s'y donne son propre spectacle.

Pas trace de l'agitation frustrée, régressive, dangereuse, qui s'empare du « supporteur », dans sa sauvagerie revendiquée, peinturlurée et banderoleuse. La compensation que les publics de stade se cherchent dans le tumulte, le moindre marin amateur se l'offre en inclinant son mât à la sortie du port, en pointant son étrave vers l'île convoitée. Nul besoin de jet de canette sur le voisin pour sentir revenir un peu de pouvoir sur le monde. Le passage à travers la prochaine vague y suffit.

Depuis quelques années, la violence qui saisit les foules condamnées à l'inertie des stades s'est trouvée un exutoire pacifique dans la « ola ». Des rencontres de ballon rond ou ovale, la pratique a gagné les courts de tennis. Les corps et les bras se lèvent de proche en proche, mimant la progression d'une lame de fond courant le long d'un môle, sans que personne n'ait à en rythmer le mouvement. Les figurants de ce ballet spontané ne sont pas mécontents de l'effet produit. Ils sortent de leur léthargie. Ils reprennent l'initiative de quelque chose. Ils tiendront vaguement un rôle dans le spectacle de la télé du soir. On ne sait quelle bonne conscience leur vient, comme aux festivaliers de cinéma applaudissant, debout, leur bon goût et leur bon cœur, autant que l'artiste à qui va l'ovation.

Les gens de bateau en mal de se manifester n'ont besoin ni de rugir, ni de détruire, ni de singer ensemble les respirations d'une vague cherchant sur quel sable mourir : ils ont leur pont pour cela, soulevé comme par une poitrine endormie, et la mer, modèle parfait de toutes les « ola ».

La fête de l'estampe *par Albert Dupont*

Taille-douce, « La Jeune Cycliste », 1996, atelier Albert Dupont.
Le Mois de l'estampe à Paris. Soixante-dix lieux d'exposition. Contact : les Ateliers au 01-43-21-15-10.

La Biélorussie, une dictature aux portes de l'Europe

QUELLE mouche a piqué le président biélorusse, Alexandre Loukachenko ? En expulsant un groupe d'ambassadeurs occidentaux de leurs résidences en banlieue de Minsk, la capitale, afin de rattacher les terrains et les bâtiments à son propre domaine immobilier (*Le Monde* daté 21-22 juin) M. Loukachenko a, semble-t-il, franchi une nouvelle étape dans sa dérive mégalomane, et surtout dans sa vision paranoïaque d'un monde qui camperait encore, selon lui, dans la « guerre froide » : Ouest contre Est.

La crise diplomatique qui l'oppose à l'Union européenne, dont les cinq ambassadeurs ont quitté Minsk, lundi 22 juin, pour protester contre le traitement qui leur était réservé, suivis dans cette démarche par leurs collègues américain et japonais, jette une lumière crue sur l'enlisement dans l'autoritarisme de cette République ex-soviétique de 10 millions d'habitants, voisine de la Pologne, et donc de l'Europe

Le pays est tombé sous le joug d'un ancien éducateur politique de l'Armée rouge et ancien directeur de sovkhoze, nostalgique de l'URSS et de Staline, chantre de l'économie planifiée et fustigeur de tout ce qui, ailleurs à l'Est, a constitué la « transition post-communiste ». En Biélorussie, la télévision et la radio sont aux ordres. Les rares journaux indépendants, avec leur circulation maigrelette, sont frappés d'amendes. Les opposants se réfugient à l'étranger, ou bien vient dans la hantise d'être subitement passés à tabac dans la rue, par des sbires en civil qui lâchent au passage : *« et ça sera pire, si tu continues… »*. Des procès-spectacles ont lieu, comme à l'époque stalinienne. Le principal avocat de l'opposition, Harry Paganyaila, s'est récemment vu retirer sa licence.

UNE SÉRIE DE MYTHES

A quarante-trois ans, Alexandre Loukachenko est, dans la galerie des dictateurs, un cas particulièrement cocasse. *Il a été élu président en* 1994 avec 85 % des voix, et il s'est emparé des pleins pouvoirs après un référendum tenu en novembre 1996. Son pouvoir est basé sur une série de mythes, apparemment porteurs dans ce pays dépourvu de société civile, où la population reste, d'une certaine façon, traumatisée par les guerres successives qui ont balayé son territoire au cours du siècle, par l'industrialisation forcée soviétique, et par la catastrophe de Tchernobyl.

L'un de ces mythes : Alexandre Loukachenko est un sauveur de la nation (*« Appelez-moi « père », tout simplement »*). Il « sauve » les Biélorusses en leur épargnant d'abord les affres du capitalisme tel qu'il se pratique en Russie et en Ukraine voisines : privatisations à scandales, apparition de nouveaux riches, amoncellement des salaires impayés. Il les « sauve » aussi des ingérences d'ennemis tapis, parmi lesquels figurent l'OTAN, en passe de s'élargir à l'Est, et l'Union européenne, accusée de *« soutenir »* l'opposition biélorusse. Autre mythe, Alexandre Loukachenko est doté du talent d'ubiquité. Il circule (c'est vrai) à travers le pays en hélicoptère, atterrissant où bon lui semble pour des visites impromptues qui ne manquent pas de tenir les directeurs de kolkhoze et d'usines, potentiels *« spéculateurs »*, au garde à vous… Pour prouver encore qu'il est partout, M. Loukachenko s'est rendu au Japon lors des Jeux olympiques d'hiver, afin de commenter lui-même, en direct de Nagano, les images des *performances de l'équipe nationale* biélorusse.

Mais Alexandre Loukachenko n'est pas simplement un Ubu roi contrôlant une petite République sans grand enjeu stratégique. Il a une alliée de taille, qui tour à tour le rabroue et le cajole : la Russie de Boris Eltsine. Leurs relations n'ont pas toujours été au beau fixe, mais une « union », scellée en avril 1996, lie ces deux Républiques, « sœurs slaves ».

GRÂCE AU SOUTIEN RUSSE

La Russie est la béquille économique de la Biélorussie, qui lui exporte, par des accords de troc, une production antédiluvienne de tracteurs et téléviseurs de type soviétique, invendables sur d'autres marchés. C'est essentiellement grâce au soutien russe que les usines biélorusses tournent encore, offrant en 1997 à cette République l'un des plus forts taux de croissance de l'ex-URSS, 10 % (selon des statistiques officielles, douteuses). Alors que le régime de M. Loukachenko est régulièrement dénoncé pour ses violations des droits de l'homme, un spécialiste occidental de retour de Minsk résume ainsi le paradoxe : *« l'Ouest donne à la Russie* [aides du FMI] *et la Russie donne à la Biélorussie… »*

Moscou utilise la Biélorussie pour le transit de ces hydrocarbures vers l'Ouest, pour des trafics d'armes dans lesquels M. Loukachenko jouerait, selon des opposants biélorusses, le rôle d'intermédiaire, et plus généralement comme tremplin pour son influence en Europe centrale. M. Loukachenko est, de son côté, un apôtre du pan-slavisme. Il nourrit aussi des ambitions politiques en Russie propre. Il multiplie les contacts régionaux, effectuant récemment un voyage à Smolensk, et certains hommes politiques russes (dont le général Alexandre Lebed) ont par le passé salué sa poigne.

Moscou « lâchera »-t-il un jour l'homme fort biélorusse ? Face à la crise diplomatique en cours entre la Biélorussie et ses « partenaires » occidentaux, la Russie a adopté une position d'attente. Elle a critiqué Minsk, mais s'est gardé d'emboîter le pas aux Européens en rappelant son ambassadeur. M. Loukachenko n'en est, après tout, pas à sa première expulsion : en 1997, il avait chassé un diplomate américain, la fondation Soros, et l'organisation caritative Les Enfants de Tchernobyl, sous divers motifs dont celui d'*« espionnage »*.

Natalie Nougayrède

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

OGM : bon sens citoyen

POUR la première fois en France, quatorze « profanes » ont été amenés, dans le cadre d'une « Conférence de citoyens » à débattre sur un sujet compliqué et décisif : les organismes génétiquement modifiés (OGM). A quelques semaines de décisions que Lionel Jospin doit prendre en la matière, ils ont exprimé, lundi 22 juin, après deux journées d'investigation avec une trentaine d'experts, un avis qui révèle un grand sérieux et une incontestable maturité.

Inspiré d'une pratique largement développée dans les pays d'Europe du Nord, ce type de consultation est un progrès pour la démocratie. Aurait-on imaginé, il y a vingt ans, une conférence de citoyens sur le nucléaire civil ? Qui donc aurait-on convié autour de la table ? Quels industriels, quels écologistes ? Ces questions, à l'époque, ne se posaient pas. *Les éventuelles* erreurs de la science et de ses techniques étaient éclipsées par l'autorité incontestée de l'expertise. A la fin de ce siècle, après Bhopal, Tchernobyl, le sang contaminé et la « vache folle », les rapports entre la technologie et la société ont radicalement changé. La population ne fait plus une confiance aveugle ni aux experts, ni aux dirigeants politiques.

Les OGM sont une matière parfaite pour une telle « conférence ». Atteints dans ce qu'ils ont de plus précieux (la santé) et de plus familier (l'alimentation), les citoyens refusent d'accepter passivement les choix technologiques ou industriels. Parce qu'elle concerne tout à la fois les consommateurs, les écologistes et les agriculteurs, parce qu'elle représente pour ses promoteurs des enjeux économiques considérables, parce qu'elle s'appuie, enfin, sur une technologie dont les risques sont loin d'être cernés, la commercialisation des OGM a fait office de détonateur.

Cette « *conférence* » aurait-elle *vu le jour sans la valse-hésitation* du pouvoir politique français, en 1997, sur le dossier des plantes transgéniques ? *Sans* doute pas et peut-être faut-il, paradoxalement, se réjouir de ces atermoiements. Car le génie génétique ne concerne pas seulement les principales variétés végétales cultivées dans les pays riches. Il transformera demain la médecine, humanisera des animaux transgéniques, ouvrira la porte à la manipulation génétique de notre propre espèce. Vertigineuse, cette mainmise de l'homme sur le vivant ne saurait être acceptée *sans discussion*.

Les quatorze citoyens appelés à se prononcer sur l'utilisation des OGM ont finalement indiqué au gouvernement qu'ils ne souhaitent pas une interdiction des biotechnologies, mais à condition que leur usage soit suffisamment contrôlé. Insistant sur la nécessaire « *recherche liée au risque écologique* », ils expriment l'importance du *« principe de précaution »*. Les blasés en déduiront que l'exercice ne servait à rien, si ce n'est à suppléer, par la démagogie, à la fuite décisionnaire des politiques. Nous préférons saluer une démarche qui aurait été bienvenue avant le choix énergétique en faveur du nucléaire et qui permet d'associer les citoyens aux choix de société.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Louis David remis à la mode

LE PEINTRE *Louis David est né* le 30 août 1748. Les musées de France, pour fêter le deux centième anniversaire de cette naissance, ont organisé à l'Orangerie une exposition qui sera demain jeudi livrée au public. Complétée par une visite dans la salle Daru au Louvre, où dans quelques jours on mettra *Le Serment du jeu de paume* et *Léonidas aux Thermopyles*, et par une visite à Versailles, l'occasion unique est fournie pour bien connaître un artiste justement célèbre, opportunément remis à la mode.

L'exposition de l'Orangerie est ordonnée autour des célèbres tableaux du *Serment des Horaces* et du *Rapt des Sabines*. Elle apporte les toiles des concours de Rome auxquels David a pris part, et l'on voit l'artiste abandonner assez vite les attraits frivoles de l'art de Boucher et de Vien pour adopter le joug classique, s'abandonner aux *constructions intellectuelles, devenir* le peintre officiel de la Révolution, puis de l'Empire, servir passionnément *les idées et les* préjugés de son époque, apporter son rare talent à l'histoire, mais restant en dépit de tout son dogmatisme théorique l'un des plus grands portraitistes de tradition française qui donnent la main à Clouet, préparent Ingres, Degas et même, pourrait-on dire, ouvrent une porte à Bonnat avec certains fonds comme ceux des beaux portraits de ses filles.

Peu imaginatif, prenant son bien où il le trouvait, son œuvre reste dominée par le réel. Il ne perd jamais le contact avec la vérité poursuivie passionnément. De là viennent la grandeur et la qualité de ses portraits.

René-Jean
(24 juin 1948.)

هكذا من الأصل

EN UN MOT

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 24 JUIN 1998

FINANCES *« Techniquement, les banques seront prêtes »*, affirme Nikolaus Boemcke, secrétaire général de la Fédération bancaire européenne (FBE). Le coût des transformations nécessaires est évalué à 12 milliards d'euros (80 milliards de francs) pour les banques de la Communauté. ● LES STRATÉGIES marketing et commerciale restent en revanche à définir. Certains établissements s'attendent à une *concurrence plus dure*. ● LE CADRE réglementaire est jugé trop rigide par les grandes banques, qui estiment qu'elles ne peuvent pas tirer parti des avantages potentiels de la *monnaie unique*. ● LES EMPLOYÉS du secteur redoutent entre 200 000 et 500 000 suppressions d'emplois en quelques années. ● LA GUERRE des places est déjà engagée entre *Londres, Paris et Francfort* pour tenter de s'imposer comme le centre financier de l'Euroland.

Les banques sont désormais prêtes pour passer à l'euro

Révision des programmes informatiques, formation du personnel, modification des relevés : l'opération coûtera 20 milliards de francs. La norme européenne s'imposera rapidement avec un paiement des chèques et, en échange, une rémunération des comptes

NOMBREUX étaient ceux qui soupçonnaient les banques de vouloir saboter le lancement de l'euro, source pour elles de coûts d'adaptation élevés, notamment en matière informatique, et d'un important manque à gagner avec la disparition des transactions entre devises du Vieux Continent. Ces craintes étaient injustifiées. Avec plus ou moins d'entrain, de célérité et de moyens selon leur pays d'origine, leur activité principale ou leur taille, les établissements financiers européens se sont préparés à ce choc monétaire sans précédent qui les concernera, en tant qu'intervenants sur les marchés de capitaux, dès le 1er janvier 1999.

« Techniquement, les banques seront prêtes, c'est une condition sine qua non de leur survie commerciale », affirme Nikolaus Boemcke, secrétaire général de la Fédération bancaire européenne (FBE), qui constate qu'*« à mesure que l'on se rapproche de la date fatidique, les différences dans l'avancement des préparations entre les différents pays de l'Union européenne s'amenuisent »*. Une belle prouesse lorsqu'on sait que la Fédération avait évalué à 12 milliards d'euros (80 milliards de francs) le coût de la préparation du passage à l'euro pour les banques de la Communauté dans un scénario de « big bang » unique. Dans le schéma finalement retenu – celui d'un passage à l'euro des places financières dès le lundi 4 janvier 1999 suivi par une période de transition jusqu'à l'introduction des billets et des pièces début 2002 – les charges sont encore plus élevées. Si les grands établissements ont dégagé des moyens importants, les petites banques, à l'instar de la Banque Martin-Maurel de Marseille, se sont elles aussi mobilisées pour être prêtes en temps et en heure. *« C'est très important pour notre crédibilité »*, explique Bernard Maurel, son président.

STRATÉGIE MARKETING

L'effort supporté par les banques est d'autant plus lourd que *« les coûts sont immédiats, visibles, certains, concentrés sur les banques de détail. Les avantages de la monnaie unique sont, eux, différés et diffus, plutôt en faveur des banques de marché »*, constate Frédérique Haftman, analyste financier de la société de Bourse CCF Elysée Bourse. Si elles ont identifié les charges suscitées par l'euro, les banques sont moins en avance dans la définition de stratégies marketing et commerciales qui leur permettront d'en tirer avantage. Ne serait-ce que parce qu'elles sont très partagées aujourd'hui sur les conséquences qu'aura l'euro sur leurs marchés.

Certaines redoutent les effets d'une concurrence trop rude sur leurs marges et leurs résultats. D'autres, au contraire, appellent de leurs voeux une grande remise à plat des règles pour ouvrir à tous le marché européen. *« L'évolution de l'environnement légal et réglementaire qui régit les activités bancaires en Europe semble être dans une impasse et ne permet pas en l'état actuel de tirer parti des avantages potentiels de la monnaie unique pour la communauté bancaire »*, dénonce ainsi un rapport que vient d'adresser le bureau bruxellois de la banque néerlandaise ABN Amro au commissaire européen Mario Monti, lui demandant, au nom du droit européen, de *« fluidifier »* le marché.

« Il y a actuellement plus de 10 000 entités bancaires dans l'Union européenne » et *« le nombre de producteurs financiers doit se réduire fortement »*, a prédit pour sa part, lundi 22 juin, le président du groupe bancaire espagnol Argentaria, Francisco Gonzalez. Restructurations que redoutent les employés du secteur : selon l'Euro-FIET, la section européenne de la Fédération internationale des employés, ce sont de 200 000 à 500 000 emplois qui pourraient être supprimés en quelques années.

CONCURRENCE DÉJÀ PERCEPTIBLE

S'ils ne font que se profiler pour les banques, les effets de la concurrence résultant de l'introduction de l'euro sont déjà perceptibles entre places financières. Londres, Paris et Francfort se livrent une bataille sans merci pour tenter de s'imposer comme le centre financier de l'Euroland : guerre des tarifs, refonte des systèmes de négociation – fermeture de la criée entraînant une réduction d'un tiers des effectifs sur le Matif parisien – et lancement à un rythme soutenu de nouveaux produits. Chacune vante ses propres mérites : Londres met en avant la vocation historique internationale de la City et la fiscalité avantageuse dont les opérateurs bénéficient au Royaume-Uni ; Francfort rappelle l'avantage que lui procurent la présence de la Banque centrale européenne et la puissance des banques allemandes ; Paris, enfin, souligne son avance technique, reflétée par le degré inégalé de développement de son marché obligataire.

C'est aujourd'hui Francfort, dont chacun estimait pourtant que le retard culturel allemand en matière de marchés allait la condamner à jouer les seconds rôles, qui a le vent en poupe. La Deutsche Termin Börse (DTB) a gagné des parts de marché vis-à-vis du marché parisien mais surtout vis-à-vis du Liffe londonien. Mais la partie est loin d'être jouée, et d'ici au 1er janvier 1999, la guerre des places devrait connaître de nouveaux rebondissements.

P.-A. D. et S. F.

Le Nasdaq discute avec la Bourse allemande

Lundi 22 juin, les dirigeants du Nasdaq (marché électronique américain) et la Deutsche Börse AG ont annoncé avoir mis en place un groupe de travail en vue d'une éventuelle alliance. Après avoir mis la main sur ses rivaux (l'Amex et le Philadelphia Stock Exchange), le Nasdaq veut attaquer le marché européen des actions, en plein développement.

De son côté, le marché allemand a déclenché, depuis un an, une série d'offensives en Europe. La conversion au tout électronique lui a permis de s'imposer sur le marché des produits dérivés d'instruments de taux (le DTB) et de faire une percée remarquée sur le marché des valeurs de croissance (le Neuer Markt a largement dépassé tous ses rivaux, dont le nouveau marché et l'Easdaq). *Déjà alliée aux marchés suisse et français*, la Bourse allemande pourrait aussi jouer la carte américaine.

Pierre Simon, directeur général de l'Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Afecei)

« Les prix des services seront les mêmes en francs et en euros »

« A six mois du lancement de l'euro, la place de Paris et ses établissements financiers sont-ils bien préparés ?

– Le « big bang » du 1er janvier 1999 est strictement limité aux marchés financiers et aux relations entre professionnels de la finance. Il ne portera pas sur les autres services que les banques et les entreprises d'investissement rendent à leurs clients. Ceux-ci pourront continuer à utiliser le franc jusqu'en 2002. Le pourcentage d'opérations bancaires concernées par ce qui va se passer le 1er janvier 1999 est certainement bien inférieur à 1 %.

» Le risque est donc de portée très limitée et toutes les dispositions sont prises pour qu'il soit maîtrisé et géré. Tous les intervenants limiteront au strict minimum leurs transactions le 31 décembre 1998 pour avoir le plus de temps possible pour faire le basculement. La place a défini de manière détaillée, début 1997, toutes les étapes à suivre. Les structures classiques de gestion de grands projets ont été mises en place avec des comités de pilotage et soixante-quatre grands acteurs (établissements de crédit, entreprises d'investissement, presse, diffuseurs d'information, sociétés de services informatiques...) ont été identifiés. L'état d'avancement de leur préparation à l'euro est suivi de près : des clignotants s'allumeront dans le cas où le retard de l'un d'entre eux menacerait de perturber les autres, et les mesures rectificatives immédiatement prises.

» Enfin, la série des tests qui devront être faits pour vérifier que l'ensemble du système fonctionne et pour simuler le week-end du 1er janvier ont été mis au point et programmés. Ils s'étaleront au second semestre et permettront notamment à chaque établissement de s'assurer que ses liaisons avec les systèmes de place fonctionnent. Certains se feront en septembre, les plus importants – la simulation du basculement intégral – ayant lieu en novembre.



PIERRE SIMON

– Toutes les places financières sont-elles bien préparées ?

– Toutes les places sont sensibles à ce qui peut être dit sur leur état de préparation, sur tout ce qui pourrait faire douter de leur capacité à résussir l'opération technique que constitue le basculement de l'euro du 1er janvier 1999. Car la concurrence est extrêmement rude entre les trois places financières que sont Paris, Londres et Francfort.

» *Par ailleurs, ne soyons pas candides* : nos concurrents jouent souvent de l'effet d'annonce pour souligner leur état d'avancement alors qu'en ingénieurs sérieux, nous avons tendance à ne parler que quand tout est prêt. Je pense que les Anglais, quoi qu'ils en disent, sont fortement désavantagés par le fait de rester en dehors de la zone euro. Les systèmes britanniques seront à deux devises, ce qui est plus difficile à gérer que du tout-euro. Nous n'avons aucun complexe, bien au contraire, vis-à-vis de Francfort non plus. Nous nous sommes fixés à Paris des objectifs ambitieux, en faisant à marche forcée le passage à l'euro et une modernisation rapide de toute une série d'outils techniques, notamment en matière de règlement-livraison de titres. Nous serons les seuls à avoir terminé le passage de l'ensemble des marchés de capitaux le 1er janvier 1999.

– Quel est le coût global de la préparation à l'euro ?

– Pour la profession bancaire, le coût global de la préparation à l'euro a été chiffré à 20 milliards de francs, qui se décomposent en 10 milliards de francs de coûts technologiques et 10 milliards d'autres dépenses, qui vont de la formation du personnel à la modification de la documentation ou des relevés de comptes, en passant par la fabrication de nouvelles formules de chèques. Ces 20 milliards ne constituent pas tous un coût supplémentaire. Il y a eu de très nombreux arbitrages : la formation du personnel à l'euro par exemple se substituera pendant quelque temps à la formation à d'autres activités. Ces dépenses prennent aussi en compte des efforts de modernisation. Pour les banques, l'euro est déjà une réalité.

– Qu'est-ce qui va changer pour les clients particuliers ?

– Le particulier évoluera à son rythme. S'il veut passer à l'euro le 4 janvier 1999, il le pourra. Je ne pense pas qu'il y ait une ruée générale en 1999, ne serait-ce que parce que les billets et les pièces en euro ne seront disponibles qu'au début 2002. Qu'est-ce qui incitera à acheter un disque avec un chèque en euro alors qu'on viendra de payer son pain en francs ? Les banques se sont préparées à une extension progressive de l'usage de l'euro par les particuliers et les petites entreprises mais personne ne sait encore à quel rythme cela se fera.

– Le prix des services bancaires va-t-il évoluer à partir du 1er janvier 1999 ?

– Les banques ont clairement dit qu'elles étaient très soucieuses de respecter le principe de non-discrimination entre le franc et l'euro, c'est-à-dire que les tarifs appliqués aux opérations en euros devront être les mêmes que les tarifs appliqués aux opérations en francs. Cela ne veut pas dire que la tarification ne peut pas évoluer mais cela signifie qu'il n'y aura pas de tarif spécifique pour les deux monnaies.

» On vit par ailleurs depuis longtemps en France dans un système où les comptes à vue ne sont pas rémunérés, mais où les moyens de paiement, en contrepartie, sont gratuits ou faiblement facturés. Il nous faudra, un jour, sortir de ce système pour nous adapter à la norme européenne. Mais quelle sera-t-elle dans quelques années ? Quel sera l'équilibre entre la tarification des services et la rémunération des comptes en Europe dans quelques années ? Il n'y aura pas de « big bang » le 1er janvier sur ce thème, qui doit être géré avec beaucoup de dialogue avec les consommateurs. La meilleure protection du client en la matière, c'est la concurrence. Et elle est particulièrement forte en France si on en juge par les taux consentis aujourd'hui pour les crédits. »

Propos recueillis par Pierre-Antoine Delhommais et Sophie Fay

Les dirigeants des Caisses d'épargne s'opposent aux prélèvements de l'Etat

TANDIS QUE trois syndicats (CFDT, le Syndicat unifié – majoritaire – et CGT) appellent les salariés à une grève et à une manifestation nationale à Paris le jeudi 25 juin, pour protester contre le projet de réforme du statut des Caisses d'épargne, les dirigeants du groupe ont officiellement marqué, lundi 22 juin, leur opposition aux *« mesures financières »* c'est-à-dire aux ponctions de l'Etat inscrites dans l'avant-projet de loi. Celui ci doit être présenté en conseil des ministres en juillet.

S'ils se félicitent de la transformation en caisse coopérative, les dirigeants *« attirent solennellement l'attention des pouvoirs publics sur la situation très grave dans laquelle se trouverait le groupe si certaines dispositions du projet étaient mises en œuvre »*, indique un communiqué. Concrètement, la direction s'oppose à deux points de l'avant-projet, lequel ne précise pas l'ampleur de ces prélèvements. Premier élément, le prélèvement exceptionnel de 8,5 milliards de francs, préconisé par le rapport Douyère, remis début avril au premier ministre, (*Le Monde* du 18 juin), montant qui serait avalisé par le Trésor, est jugé *« juridiquement infondé »*. Deuxièmement, les dirigeants lancent une mise en garde aux pouvoirs publics sur le montant du capital statutaire qui proviendra de la transformation de leur statut en banque coopérative. Le rapport Douyère établit une fourchette de 15 à 20 milliards de francs d'ici à 2002. Les Caisses d'épargne affirment qu'aller au-delà de 15 milliards *« serait très excessif »*. Or, l'avant-projet avance le chiffre de 23 milliards. Un montant qui équivaut à la valorisation du CIC.

MOYEN DE PRESSION

Au total, *« si l'on ajoute tous ces prélèvements ainsi que la mise à niveau de notre passif social lié à notre caisse de retraite, qui pourrait peser entre 10 et 15 milliards de francs, les fonds propres des Caisses d'épargne, qui sont actuellement de 65 milliards, seraient quasiment divisés par deux pour se réduire à 33,5 milliards de francs »*, explique René Barberye, président du directoire du Cencep (Centre national des Caisses d'épargne et de prévoyance), dans une interview aux *Echos* publiée mardi.

Si rien n'est encore bouclé, l'Etat dispose, avec la vente du Crédit foncier de France, d'un puissant moyen de pression sur les Caisses d'épargne qui sont candidates à sa reprise.

Pascale Santi

L'économie de Hongkong est dans un état « très critique »

HONGKONG
correspondance

L'économie de Hongkong est dans une *« situation très critique »*, a expliqué, lundi 22 juin, le chef exécutif du territoire, Tung Chee-hwa en annoncant une série de mesures de soutien. *Si le dollar de Hongkong a tenu bon dans la tourmente asiatique jusqu'ici*, l'inquiétude est montée d'un cran à cause de la chute du yen contre le dollar. Le gouvernement de Hongkong se mobilise pour soutenir l'économie locale pour la troisième fois en moins d'un mois. *Il a levé un ensemble* de restrictions réglementaires visant à assouplir le fonctionnement du marché, puis a annoncé la création de 100 000 emplois. Cette fois, il met la main au portefeuille avec un plan de *« stabilisation de l'économie »*, visant essentiellement à arrêter la chute des prix de l'immobilier, qui a atteint 40 % depuis six mois, et fragilise l'ensemble du système bancaire.

Au menu : gel des ventes de terrains, dont le gouvernement est le propriétaire, pour neuf mois ; augmentation des prêts au logement à des conditions préférentielles et devant bénéficier à 115 000 ménages ; exemptions fiscales sur les intérêts gagnés sur les dépôts bancaires, visant à rapatrier quelque 200 *milliards de dollars de Hongkong* dans le système bancaire ; et octroi d'une garantie publique aux PME pour l'obtention d'un prêt afin d'alléger l'effet de la contraction du crédit.

Cet ensemble de mesures, dont le coût total pour les finances publiques s'élève à *plus de 25 milliards* de francs, est relativement inédit sur un territoire où la non-intervention de l'Etat et le principe d'excédents budgétaires constituaient l'alpha et l'omega de son fonctionnement. Au lieu d'un excédent budgétaire de 11 milliards de dollars prévu initialement, le budget devrait cette année être en déficit de 21 milliards, le plus important depuis le début des années 80.

Valérie Brunschwig

Fiat intronise Paolo Fresco à sa tête au moment où la progression du groupe ralentit

La « prime à la casse » italienne prend fin le 31 juillet

Directeur général du géant américain General Electric, le successeur de Cesare Romiti va apporter au premier groupe industriel d'Italie de nouvelles méthodes de travail. Alors que les ventes d'automobiles atteignent des sommets, Paolo Fresco affrontera toutefois une année 1998 difficile, marquée par des problèmes sur le marché brésilien et l'arrêt prochain de la « prime à la casse » italienne, qui dopait les ventes

TURIN
de notre envoyé spécial

Deux ans après le départ de Giovanni Agnelli de la présidence de Fiat, son successeur, Cesare Romiti, a quitté ses fonctions lors de l'assemblée générale des actionnaires, lundi 22 juin. Atteint, comme son prédécesseur l'*Avvocato*, par la limite d'âge (75 ans), il cède la direction du premier groupe industriel italien à Paolo Fresco, vice-président et directeur général du géant américain General Electric. Agé de soixante-cinq ans, fils d'un directeur de banque originaire des Marches, ce manager international qui vit depuis vingt ans hors d'Italie ne prendra ses fonctions qu'à la fin octobre afin de remplir ses derniers engagements, mais il sera présent chez Fiat dès la mi-juillet.

« Auparavant, pour les émigrants, il y avait le rêve américain. Pour moi aujourd'hui, émigrant de retour, la présidence de Fiat est le rêve italien. J'ai donc accompli le rêve de l'émigrant », revenir au pays en conquérant. C'est par ces mots que le nouveau patron de Fiat, ancien avocat comme Gianni Agnelli, s'est présenté aux actionnaires. Membre du conseil d'administration depuis deux ans, le numéro deux de General Electric, où il a accompli l'essentiel de sa carrière, n'est donc pas un inconnu pour la firme turinoise. Mais il a admis qu'il avait tout à apprendre de Fiat et qu'il travaillerait *« avec grande humilité »*, en étroite collaboration avec l'administrateur délégué, Paolo Cantarella.

« Nous partageons quelques principes de base : la création de valeur pour les actionnaires, la rigueur éthique, la transparence, le développement de toutes les ressources humaines, la mise au service du client et son respect », a-t-il affirmé. Celui qui a été qualifié *« d'Italien le plus puissant des Etats-Unis »* entend faire profiter de son savoir-faire, tout particulièrement dans le domaine du développement international. Toutefois, il ne voit pas *« la nécessité d'une alliance internationale pour une entreprise comme Fiat »*, rejoignant ainsi les positions déjà exprimées par Paolo Cantarella (*Le Monde* du 19 juin).

Ce nouveau venu dans la vieille maison turinoise va sans doute faire bouger les choses avec ses méthodes de gestion à l'américaine. L'héritage que lui laisse Cesare Romiti est plutôt attrayant, comme le montrent les comptes de 1997 présentés lundi aux actionnaires : un chiffre d'affaires de presque 90 000 milliards de lires (306 milliards de francs), en hausse de 15 % par rapport à 1996, un bénéfice de 3 000 milliards de lires, soit 250 milliards de plus que l'année précédente, et 2 739 000 voitures vendues contre 2 365 000 un an plus tôt, *« le plus haut niveau jamais atteint »*.

INTERNATIONALISATION

Le taux de pénétration de Fiat en Europe est passé de 11,2 % à 12 %, tandis que Fiat préservait sa domination sur le marché italien avec 42,8 % des ventes, contre 43,6 % en 1996. L'internationalisation chère à Paolo Fresco s'est accentuée avec la création de Fiat India et la signature d'un accord avec GAZ en Russie. Le groupe est désormais présent dans 62 pays, avec 94 000 salariés travaillant à l'étranger sur un effectif total de 242 000. Enfin, en ce qui concerne les véhicules industriels, la progression est de 5,3 %, soit un total de 188 300 unités.

Après près de vingt-cinq ans passés à la direction de la firme du Corso Marconi, Cesare Romiti est satisfait. Comme il se doit, Giovanni Agnelli a rendu hommage au partant, à l'homme dont *« la présence a sauvé Fiat à de nombreuses occasions »*, rappelant que lorsqu'il est allé le chercher comme directeur financier, *« la ville de Turin était dans une situation dramatique. Les aires de stockage étaient pleines de voitures. C'était la deuxième crise du pétrole »*. Celui qui, lors de sa dernière assemblée, a encore défini *« l'esprit Fiat »* comme celui *« de la discipline, de l'ordre, du sens de la hiérarchie »*, n'a pas l'intention de raccrocher. Au contraire, après avoir pris la direction du groupe de presse *Rizzoli-Corriere della sera*, il est prêt à d'autres aventures si l'occasion se présente. Au passage, il empoche 105,6 milliards de lires (360 millions de francs) d'indemnités, plus une ristourne de 10 % sur les actions de deux holdings du groupe Agnelli : 18,8 % de Gemina et 2 % de HDP, plus une option de 3,5 % en ce qui concerne ce dernier.

Le passage de pouvoir s'est donc accompli dans la bonne humeur, bien que les chiffres des ventes des cinq premiers mois de l'année incitent à la prudence. Sans doute 1 120 000 voitures ont-elles déjà été vendues, soit le même nombre que l'an dernier, en dépit d'un recul sur le marché brésilien.

Mais la forte croissance du marché italien (39,2 % l'an dernier) risque de tourner court. Elle est due en grande partie à la *« rottamazione »*, prime « à la casse » financée par l'Etat, qui prend fin le 31 juillet. Robert Testore, administrateur délégué de Fiat auto, prévoit une chute des ventes de 200 000 unités en 1998.

Paolo Cantarella est toutefois confiant sur le long terme. Il a annoncé qu'en l'an 2000 Fiat vendra *de 3,3 à 3,4 millions* de voitures dans le monde. John Elkann, le neveu de Gianni Agnelli, dont l'entrée au conseil d'administration a été confirmée, préparera alors le retour de Fiat dans le giron de la famille Agnelli. Il vient d'avoir vingt-deux ans, ce qui laisse quelques années à Paolo Fresco.

Michel Bôle-Richard

La grève qui paralyse General Motors pèsera sur la croissance américaine

Vingt-quatre usines sur vingt-neuf sont arrêtées

LE BON vieil adage d'un ancien patron de General Motors, selon lequel *« ce qui est bon pour GM est bon pour l'Amérique »*, est en train de se vérifier... en creux. Après dix-huit jours de grève dans deux usines de composants employant 9 200 personnes à Flint (Michigan), 122 400 salariés du premier constructeur automobile américain se trouvaient au chômage technique lundi 22 juin. Vingt-quatre usines d'assemblage sur vingt-neuf sont désormais arrêtées *outre-Atlantique. La grève*, déclenchée par le syndicat United Auto Workers (UAW) pour protester contre la réduction et la délocalisation des effectifs, a déjà amputé de plus de 500 millions de dollars (3 milliards de francs) le bénéfice net prévisionnel au deuxième trimestre.

Des experts estiment que la paralysie du groupe américain pourrait coûter entre 0,3 % et 0,5 % de croissance du PIB des Etats-Unis au deuxième trimestre. Chaque fois que 100 000 voitures ne sortent pas des chaînes, ce sont 2 milliards de dollars qui s'évaporent de l'économie américaine, a calculé une économiste, citée par le *Wall Street Journal*.

Le président Clinton a fait savoir qu'il avait chargé son ministre du travail, Mme Alexis Herman, de suivre de près le déroulement des négociations. Mme Herman avait contribué à dénouer le conflit des chauffeurs routiers d'UPS, l'été dernier.

TRANQUILLE DÉTERMINATON

Richard Shoemaker, le négociateur UAW pour GM, a affiché une tranquille détermination à la tribune du congrès du syndicat, qui se tient ces jours-ci à Las Vegas. Le syndicat pourrait appeler à de nouveaux débrayages dans l'usine de freins de Dayton (Ohio) et une usine d'emboutissage à Indianapolis. Des cibles pas choisies au hasard : une grève de 17 jours à Dayton, en 1996, avait déjà coûté 900 millions de dollars au groupe. M. Shoemaker a estimé que la grève à Flint pourrait durer *« jusqu'à la deuxième ou la troisième semaine d'août »*.

Pascal Galinier

Thomson-CSF ne croit pas à un « big bang » de l'électronique militaire européenne

LUNDI 22 JUIN, Thomson-CSF a fait son retour dans le secteur privé. Les actionnaires du groupe d'électronique militaire et professionnelle ont donné leur feu vert à l'entrée dans son capital des industriels français Alcatel (16,36 %), Dassault Industries (6 %) et Aerospatiale (4 %), en échange de l'apport de certaines de leurs activités. L'Etat a vu sa participation se réduire de 58,3 % à 42,9 %.

Après cette réorganisation partielle de l'électronique de défense française – qui laisse pour l'instant de côté Matra et le secteur des missiles – Thomson-CSF, conforté dans sa position de numéro trois mondial et de numéro un européen (50 milliards de francs de chiffre d'affaires, 50 000 salariés), s'affirme prêt pour l'étape suivante : celle des restructurations en Europe.

Denis Ranque, son PDG, a toutefois douté, lundi, *« qu'il faille s'attendre à un big bang »* imminent. *« Je ne vois rien avant la fin de l'année »*, a assuré M. Ranque, qui, après des discussions avec les britanniques GEC et British Aerospace et l'allemand Daimler-Benz (maison mère de DASA), estime n'avoir de leçon à recevoir de personne.

« Nous sommes, dans l'électronique de défense, le groupe européen qui a le capital le plus ouvert », a-t-il souligné, se déclarant *« prêt à accueillir de nouveaux partenaires »*, Alcatel devant en tout état de cause demeurer l'actionnaire privé majoritaire. Sa volonté d'ouverture n'est pas, selon lui, partagée. *« Chez GEC-Marconi et DASA, il y a un actionnariat dominant qui entend le rester. »* Comme gage de sa volonté d'ouverture européenne, M. Ranque a fait entrer au conseil d'administration de Thomson-CSF Gerhard Cromme, président du directoire du groupe allemand Krupp. Une personnalité britannique devrait également être nommée.

La privatisation de Thomson-CSF doit encore passer quelques étapes pour être totalement bouclée. D'ici au 16 juillet doit ainsi être achevée l'acquisition de Dassault Electronique, dont les actionnaires minoritaires (39 % du capital) sont appelés soit à vendre leurs actions, soit à les échanger contre des titres Thomson-CSF. Par ailleurs, d'ici au 3 juillet, les salariés de Thomson-CSF ont la possibilité d'acquérir des actions de leur groupe à des conditions préférentielles.

APPEL À MANIFESTER

Cette opération, à l'issue de laquelle les salariés détiendront 2 % de Thomson-CSF (la part de l'Etat descendant à 41 %), provoque une *« ébullition en interne »* à en croire une représentante de la CFDT, qui, lundi, constatait que l'appel commun à manifester devant Matignon, lancé par son syndicat et la CGT, avait été peu suivi. Une petite centaine de personnes s'était déplacée, alors qu'une délégation était reçue par un conseiller du premier ministre pour faire part des *« inquiétudes sur l'emploi »*. *« Il est probable qu'il y ait des effectifs en trop »*, a confirmé M. Ranque, sans vouloir les chiffrer.

Philippe Le Cœur

Une France isolée dans une Europe de l'armement qui évolue

ANALYSE

L'Etat, plus en mesure de valoriser ses actifs dans l'industrie de l'armement, doit passer la main

AVEC LENTEUR, après bien des atermoiements et avec un retard, parfois, de plusieurs années sur certains de ses partenaires européens, qui ont su construire leur forteresse nationale avant elle, la France édifie sa citadelle industrielle de défense. Non sans quelques problèmes. La privatisation de Thomson-CSF, par apport de Dassault Electronique, des satellites d'Aerospatiale et des télécommunications militaires d'Alcatel à ce nouvel ensemble électronique de défense, montre que la France n'est pas au bout de ses peines. Dans le même temps, le décor européen – qu'il s'agisse d'aéronautique de défense, d'armement terrestre ou de construction navale – a beaucoup évolué : les partenaires de la France, britanniques, allemands, italiens, espagnols ou autres, regardent de plus en plus vers le grand large.

La France a eu beaucoup d'atouts dans son jeu. Ce qui l'a fait apparaitre comme un chef de file en Europe. La rivalité Est-Ouest et la nécessité d'une large autonomie d'emploi de ses forces lui ont fait bâtir un outil industriel qui, la guerre froide achevée, s'est révélé largement en surcapacité. Aujourd'hui, il lui faut ramasser ses forces industrielles, les placer en situation de coopérer, voire les insérer dans un ensemble plus vaste parce que l'Etat, tout à la fois détenteur du capital, donneur d'ordres, bailleur de fonds, client potentiel et contrôleur en dernier ressort, ne peut plus tout régenter et doit passer la main.

L'Etat n'est plus en mesure de valoriser les actifs de ces entreprises. C'est vrai de l'électronique de défense, quand les réseaux de commandement ou de communications, les radars, les systèmes spatiaux et les missiles s'acquièrent au compte-gouttes. C'est vrai de l'aéronautique, où, à l'exception du boom des ventes d'avions de ligne, tels Airbus, ou d'affaires, comme la gamme des Falcon, le carnet de commandes d'appareils militaires et d'hélicoptères est plat. C'est vrai du secteur des armes terrestres, avec un groupe public, GIAT industries, le concepteur du char Leclerc, aux abois après avoir conclu des contrats à perte. C'est vrai de la construction navale militaire qui a perdu toute notion de rentabilité : le concept même de service public au profit de la marine – c'est-à-dire la nécessité de cultiver une compétence reconnue dans la mise en chantier de sous-marins nucléaires que personne d'autre ne revendique – n'incite pas à respecter le seul rapport qualité-coût.

POSITION DÉFENSIVE

A la différence de ses partenaires européens, l'Etat-patron français s'est, de tout temps, fortement impliqué dans l'industrie de défense. Les propos gouvernementaux – toutes sensibilités politiques confondues – depuis 1996, qui prônent la restructuration du secteur autour de « pôles » nationaux, illustrent cet état de fait. Quitte à préconiser 9 000 à 10 000 suppressions d'emplois par an.

Aujourd'hui, la France se retrouve quelque peu isolée en Europe : les cartes maîtresses de ce jeu politique et industriel sont passées principalement dans les mains du Royaume-Uni et de l'Allemagne.

En Grande-Bretagne, dans l'aéronautique et l'électronique, les groupes British Aerospace (BAe) – où l'Etat s'est contenté de détenir une *golden share* sans s'enfermer dans le débat de l'appropriation publique ou privée – et GEC se sont recentrés sur leurs activités de défense, avec des moyens financiers puissants. BAe et GEC tournent de plus en plus leurs regards vers la constitution d'alliances à long terme avec des groupes américains et la prise de participations *dans des entreprises suédoises, espagnoles ou* italiennes. En Allemagne, DASA – dont la maison-mère Daimler-Benz vient de s'offrir Chrysler – *envisage d'acquérir* Northrop-Grumman, un des grands américains après Boeing-McDonnell, Lockheed Martin ou Raytheon-Hughes.

Dans ce décor européen en mouvement, où elle apparaît surtout en position défensive, la France en est encore, après l'achèvement de la privatisation de Thomson-CSF, à se débattre dans des configurations franco-françaises.

Quel sera le rôle de la holding Aerospatiale dans la mise sur pied de la future société anonyme, civile et militaire, European Aerospace ? Laissera-t-on Dassault-Aviation tirer son épingle du jeu en procédant à la scission de ses activités avec, d'un côté, les avions militaires, qui seraient rapprochés de BAe et d'Aerospatiale, et, de l'autre, les Falcon d'affaires et de liaison, un secteur éminemment rentable qui resterait dans le patrimoine familial ? Le groupe privé Matra peut-il, grâce à ses coopérations avec DASA, BAe et GEC, réclamer la maîtrise du « pôle » des missiles ? GIAT industries aura-t-il les mains libres, une fois apurée sa gestion, pour négocier sa place dans de futures alliances impliquant des groupes britanniques et allemands ? Les arsenaux sont-ils *condamnés à la peau de chagrin, faute de productivité* et de souplesse administrative autant que commerciale ? A ces interrogations, le gouvernement a promis de répondre par des *« documents d'intention »* avant la fin de 1998.

Jacques Isnard

Le « Journal officiel » publie cinq décrets sur les 35 heures

DIX JOURS après la promulgation de la loi Aubry, *cinq décrets* sur le temps de travail ont été publiés au *Journal officiel* des lundi 22 et mardi 23 juin. Le premier dresse la liste des 37 organismes publics exclus des aides liées à la loi. Le deuxième définit les modalités *« de la réduction de l'horaire collectif* [qui] *doit, en règle générale, concerner l'ensemble de l'entreprise ou de l'établissement »*. Ce décret précise le montant des abattements de cotisations sociales auquel ouvrent droit les accords signés en 1998 et au premier semestre 1999 (de *9 000 francs la première année à* 5 000francs la cinquième pour une réduction de 10 % du temps de travail assortie d'une augmentation ou d'une préservation de 6 % des effectifs et de 13 000 francs à 9 000 francs en cas de réduction de 15 % et d'augmentation de 9 % des effectifs), puis les aides – moins favorables – pour les accords signés au second semestre 1999 et enfin les aides pour les entreprises de moins de 20 salariés qui signent un accord en 2000 ou 2001.

Le troisième décret précise le *contrôle des conventions conclues* entre l'Etat et les entreprises et le quatrième détaille le nouveau régime des repos quotidiens. *Non directement* lié à la loi Aubry, le cinquième rétablit les contraventions liées à l'abus de *temps partiel* – la loi quinquennale de 1993 les avait supprimées – et étend ces contraventions aux employeurs qui ne respectent pas le nombre ou la durée des pauses quotidiennes.

Par ailleurs, selon un sondage publié par *La Tribune* le 23 juin, 55 % des PME sont prêtes à ouvrir des négociations sur le *sujet*, 35 % s'y opposent et 10 % ne se prononcent pas. De son côté, le Crédit agricole a *annoncé l'ouverture de* négociations en septembre et Thomson-CSF Optronique la signature d'un accord sur les 35 heures avec la CFDT, la CGT et la CGC. Vingt-trois jours de congés *supplémentaires sont accordés* aux salariés mais les horaires peuvent varier entre 27 heures et 42 h 30.

Frédéric Lemaître



هكذا من الأصل

Le groupe de Richard Branson renonce à faire coter sa filiale ferroviaire en Bourse

Finance. La maison mère de Virgin Rail reprend le contrôle de sa filiale et fait entrer Stagecoach au capital à hauteur de 49 %. Les analystes s'interrogent sur la santé du groupe

LONDRES
de notre correspondant à la City

La décision de Richard Branson de s'allier au transporteur routier et ferroviaire Stagecoach pour financer la modernisation du rail britannique, plutôt que d'introduire sa société Virgin Rail en Bourse comme prévu, souligne sa légendaire méfiance envers la City. La surprise est d'autant plus grande qu'en échange de l'attribution d'une partie de British Rail à Virgin Rail, ce dernier avait promis à l'Opraf, l'autorité de régulation des transports, de devenir une société cotée. L'entrée au London Stock Exchange aurait permis de lever le voile sur une partie de cet empire, bâti à coups de poker et de flair depuis le début des années 70, et dont la structure reste entourée du plus grand secret.

« L'introduction en Bourse reste une option, mais pas avant plusieurs années » : comme l'indique le communiqué du Virgin Group of Companies, publié lundi 22 juin, en rachetant 10 % du capital détenu par ses partenaires financiers, la compagnie-holding de Branson contrôle désormais 51 % du capital de Virgin Rail. Le groupe Stagecoach, basé en Ecosse, rachète pour sa part aux banques les 49 % restants de Virgin Rail, qui comprend 2 des 25 sociétés de transport de passagers issues de l'ancien monopole British Rail, West Coast Main Line et Cross Country. Lors de la privatisation du chemin de fer par le précédent gouvernement conservateur, le célèbre milliardaire s'était engagé à moderniser le réseau vétuste reliant Londres à l'Ecosse via plusieurs grandes villes des Midlands et du nord de l'Angleterre. Une opération qui nécessite de considérables investissements, comme l'atteste la récente commande de trains pendulaires à très grande vitesse.

Le grand blond hirsute qui se trimbale toujours sans cravate et les seigneurs de la City ont toujours entretenu des rapports difficiles. Après une fracassante inscription au Stock Exchange en 1986, le titre s'était effondré après le krach boursier de 1987. Les démêlés homériques de Richard Branson avec des banquiers désireux d'obtenir sa mise à l'écart avaient entraîné son retrait de la Bourse en janvier 1989 par le rachat de ses actions. Mais, même obtenue aux meilleures conditions en raison de la récession, cette reprise avait été lourde à financer, le contraignant à vendre en 1992 le Virgin Music Group (VMG), le joyau de sa couronne, à Thorn-EMI, pour quelque 4 milliards de francs. Cette mésaventure explique pourquoi, malgré le fantastique développement de Virgin au cours de ces dix dernières années, seules 2 sociétés sur les 179 composant la nébuleuse Virgin sont aujourd'hui cotées en Bourse : la compagnie aérienne « low cost » Virgin Express, inscrite au Nasdaq et à Bruxelles, et Victory (cosmétiques, habillement) sur le second marché londonien.

« Avoir des actionnaires extérieurs nous aidera à développer de nouveaux projets et à les doter d'une solide assise financière » : comme l'avait souligné son fondateur, le Virgin Group of Companies a largement grandi par autofinancement grâce au formidable trésor de guerre constitué par la vente du VMG. Parfois, le self-made-man avait eu recours à des prêts bancaires. Récemment, il avait également fait appel au capital-risque offert par des intermédiaires financiers spécialisés. Or, cet homme de quarante-sept ans, qui pourrait se reposer dans son manoir de l'Oxfordshire, n'est pas encore au bout de son chemin. L'aventure du rail, l'achat de nouveaux avions pour desservir notamment l'Asie, les projets de création de chaînes de cinéma aux Etats-Unis et au Japon, ou l'intérêt exprimé pour le téléphone cellulaire et la restauration attestent sa boulimie d'entreprendre. Si ce mode de financement a eu l'avantage de préserver l'indépendance de la compagnie, il a contraint Branson à recourir à la formule des joint-ventures. Aux associés les coûts de production et la distribution ; à Virgin, outre les royalties, le marketing, la promotion et le commerce de détail via les Megastores. Or, à en croire l'étude très controversée de *The Economist*, publiée en février, plusieurs de ces entreprises communes (magasins en Europe continentale, Virgin Cola et Virgin Vodka, produits financiers Virgin Direct...) perdraient de l'argent. La structure complexe de ces arrangements, les divergences entre partenaires en matière de stratégie et le choc de cultures différentes expliqueraient ces déboires.

Seules 2 sociétés sur les 179 composant la nébuleuse Virgin sont aujourd'hui cotées en Bourse

La présence en Bourse aurait permis de cimenter les nouveaux liens tissés avec la City, et surtout Wall Street, à l'occasion de la constitution de Virgin Rail, avec l'appui d'un consortium américain. Ces dernières années, Branson-le-hippie s'est certes rapproché de banques d'affaires comme JP Morgan, Banker's Trust et Merrill Lynch, qui acceptent ce givré du défi-frisson.

Enfin, l'opération en Bourse aurait dû restaurer une image mise à mal par le mécontentement des usagers de la ligne West Coast Main Line, les attaques de *The Economist*, selon lequel seule la compagnie aérienne était bénéficiaire, ainsi que par ses récents démêlés avec le gouvernement travailliste. Or, la formule de son succès tient en un principe simple : décliner une marque, Virgin, sur une série de produits de grande consommation. Une stratégie qui repose entièrement sur la réputation de la griffe. Le choix de Stagecoach comme partenaire dans le transport ferroviaire vise clairement à reconquérir les grâces d'une clientèle désenchantée.

Atomisation des structures, autonomie totale des filiales, organisation horizontale et risques calculés : du béton, assurent ses fidèles. Pourtant les questions ne manquent pas. La première est la plus vitale : Branson-le-solitaire va-t-il pouvoir se plier aux règles du gouvernement d'entreprise exigé par les investisseurs institutionnels, qui contrôlent Stagecoach ? Cet homme qui veille toujours à ce que rien ne lui échappe cumule aujourd'hui les fonctions de président et de directeur général, et ne possède ni conseil d'administration ni directeurs non exécutifs. Il a dressé un cordon sanitaire par le truchement d'une myriade de trusts familiaux enregistrés dans les îles Anglo-Normandes pour des raisons fiscales (*Le Monde* du 5 juin), et qui détiennent entre 50 % et 100 % des différentes sociétés.

Pour gagner la confiance des analystes rétifs au manque de transparence, il lui faudra désigner au conseil d'administration plusieurs industriels de renom, décision délicate pour un patron peu réceptif à la critique. Ensuite, cet autoritaire convivial est lié par de solides attaches à une vingtaine d'hommes de confiance devenus millionnaires sous sa protection en acquérant une partie du capital des sociétés qu'ils dirigent. La question de la relève de ce « cercle magique » par des managers chevronnés est donc posée.

« Je n'ai pas l'intention de créer une dynastie, juste de continuer à m'amuser », nous confiait récemment Richard Branson. Une vision des affaires bien éloignée de celle de la City.

Marc Roche

Une galaxie originale

Chiffre d'affaires total : 2,5 milliards de livres (environ 25 milliards de francs). Nombre d'employés : 14 000. Nombre de sociétés : 179.
● **Transports.**
– Virgin Travel Group (contrôlé à 100 %), comprenant Virgin Atlantic Airways (678 millions de livres de chiffre d'affaires), Virgin Holidays (177 millions), Virgin Aviation Services (15 millions).
– Virgin Express Holdings, compagnie aérienne européenne (50,1 %, 150 millions de livres de chiffre d'affaires) et Virgin Rail Group (51 %, 423 millions), qui regroupe West Coast Trains et Cross Country Trains.
● **Loisirs.** Virgin Entertainment Group (70 %)
– Cinémas (100 millions).
– Mégastores hors Grande-Bretagne (298 millions).
● **Distribution.** Virgin Retail Group (100 %)
– Chaîne Our Price, Megastores en Grande-Bretagne (528 millions).
● **Boissons.** The Virgin Trading Group (100 %)
– Virgin Vodka, Virgin Cola (21,2 millions).
– Edition : V. Entertainment Group (100 %).
– Virgin Digital Studios, V Publishing, John Brown Enterprises Rapido TV (53 millions).
● **Radio.** Virgin Radio (20 %, 18 millions).
● **Hôtellerie.** Virgin Hotels Group (100 %, 28 millions).
● **Produits financiers.** Virgin Direct (50 %, 608 millions).
● **Habillement et cosmétique.** Victory Corporation (49 %, 2,5 millions).
● **Disques.** V2 Records (66 %, 10 millions).
● **Multimédia.** Virgin Net (51 %, 10 millions).
● **Divers.** 62,3 millions de livres : ensemble hétéroclite comprenant notamment Virgin Bride (robes de mariée), Heaven (club homosexuel), Virgin Airships and Balloons (transports par montgolfières) et Storm Model Agency (agence de mannequins).
(Source : Virgin Group).

Les frères Bahlsen abandonnent la direction de l'entreprise familiale

Les héritiers restent propriétaires

BONN
de notre correspondant

Cent dix ans après la création de l'entreprise familiale à Hanovre, la famille Bahlsen jette l'éponge. Les deux frères, Werner et Lorenz, petits-fils du fondateur, Hermann Bahlsen, âgés respectivement de quarante-neuf et cinquante ans, vont abandonner la direction opérationnelle de l'entreprise allemande de biscuits sucrés et salés, propriétaire des célèbres galettes Saint-Michel depuis 1995, pour rejoindre le conseil de surveillance. Un management extérieur va prochainement tenter de relancer le leader allemand de son secteur.

Depuis des années, l'entreprise, qui emploie 9 000 salariés – dont 5 000 en Allemagne – dans vingt usines réparties dans seize pays européens, est incapable d'être durablement rentable. Ses nouveaux produits n'ont pas suffi à la sortir de l'ornière. Victime de la stagnation de la consommation en Europe, Bahlsen a enregistré ses premières pertes en 1993, à l'occasion de la restructuration de ses activités chips. En 1997, la société a perdu 20 millions de marks pour un chiffre d'affaires de près de 2 milliards de marks (environ 6,6 milliards de francs).

Les Bahlsen sont divisés depuis plusieurs années. L'un des descendants du fondateur s'était brouillé avec ses deux cousins Lorenz et Werner qu'il jugeait incapables. Il avait demandé, en vain, que l'on fasse appel à un management extérieur. En 1996, le cousin Hermann avait vendu les 43 % d'actions qu'il détenait dans le groupe, récupérant en échange la filiale américaine du groupe, Austin Quality Foods, acquise en 1980. Aujourd'hui, l'entreprise appartient entièrement à Lorenz et Werner Bahlsen ainsi qu'à leur soeur Andrea von Nordeck. Le retrait de la famille écarte le risque d'une guerre de succession à la prochaine génération. Jusqu'à présent, les Bahlsen ont rejeté catégoriquement les offres de rachat. Leur retrait pourrait les faire changer d'avis, même s'il n'en est pas question officiellement.

Arnaud Leparmentier

LCI fête son quatrième anniversaire avec optimisme

Créée en juin 1994 par TF 1, La Chaîne info devrait atteindre l'équilibre en 1999. Son directeur général, Jean-Claude Dassier, envisage des modifications de sa grille afin d'améliorer encore une audience qui la place dans le trio de tête des chaînes thématiques

LA RÉCENTE ANNONCE du retrait du groupe de presse Amaury *(Le Parisien, L'Equipe)* du projet de télévision d'information en continu que prépare Canal Plus laisse La Chaîne info (LCI, filiale de TF 1) sans concurrence frontale. Le soulagement a été grand à LCI, même si le profil de cette autre « chaîne info » eût été différent.

Bien qu'il croit aux vertus de la concurrence, ce retrait a sans doute réjoui Jean-Claude Dassier, directeur général de LCI et également responsable des sports à TF 1. Quatre ans après son lancement, le 24 juin 1994, LCI n'a pas encore totalement assuré son avenir. Même si elle n'est *« plus très loin d'être incontournable, sur le câble et le satellite »*, selon l'expression de M. Dassier, elle aurait pâti de l'entrée en scène d'une rivale. Elle aurait été amputée *ipso facto* des 100 millions de francs de recettes annuelles versées par CanalSatellite et NC Numéricâble (filiale de Canal Plus) et serait donc devenue un handicap pour *TF 1*, sa maison mère, d'autant que celle-ci doit déjà faire face à son engagement financier dans le bouquet Télévision par satellite (TPS).

Le déficit de la chaîne s'établissait à 65 millions de francs en 1997 alors qu'il était de 100 millions l'année précédente. *« L'équilibre de LCI est fixé à la fin de 1999 ou au début 2000 »*, explique M. Dassier. Pour atteindre cet objectif, le successeur de Christian Dutoit – recruté par Canal Plus pour y développer la chaîne concurrente –, a « serré les boulons ». Econome, le patron de LCI vise *« d'abord l'équilibre avant d'envisager une nouvelle phase de développement »*. *« Les coûts sont tenus de manière vigilante*, explique-t-il. *Le plafond des dépenses est inférieur de 1 % à ceux de 1996 et 1997. »* Ce tour de vis s'est doublé d'une surveillance de l'évolution des effectifs : LCI emploie 215 collaborateurs dont une centaine de *journalistes, un nombre « stable depuis trois ans »*.

En quatre ans, La Chaîne info a su prendre sa place dans l'univers des thématiques. Diffusée sans exclusive sur CanalSatellite et TPS comme sur la majorité des réseaux câblés, elle a bénéficié de l'engouement des téléspectateurs français *pour la télévision numérique. Plus* de trois millions de foyers peuvent recevoir la chaîne par câble ou par satellite.

DANS LA COUR DES GRANDES

C'est le 26 décembre 1994 que LCI a fait son entrée dans la cour des grandes. Ce jour-là, elle a retransmis, minute par minute, l'assaut du GIGN à Marseille visant à délivrer les otages retenus dans un Airbus occupé par des terroristes. Ces douze heures de direct venaient à point rééquilibrer l'image de la chaîne, cantonnée jusque-là dans des talk-shows avec des personnalités plus ou moins connues. Au point que LCI avait été rebaptisée *« La Chaîne des invités »*.

Un surnom qui n'est pas complètement usurpé. Chaque année, quelques 5 000 invités se succèdent sur son plateau. Ce flot de notables, qu'ils soient chefs d'entreprise, hommes politiques ou vedettes du spectacle et de la mode, ne nuit pas aux intérêts des propriétaires de TF 1. Mais ces milliers de commensaux sont à l'image du public de la chaîne qui se situe surtout parmi les catégories socioprofessionnelles aux revenus élevés (41,1 % de CSP+ regardent quotidiennement la chaîne). Ce succès a rejailli sur TF 1, dont l'audience est plus populaire.

Avec M. Dassier aux commandes depuis juillet 1996, LCI n'a pas connu de grands bouleversements et a maintenu son cap de départ. Même si le directeur général assure que *« la LCI d'aujourd'hui comparée à celle d'il y a trois ans est méconnaissable, beaucoup de choses ayant été changées sans le dire »*. Le plus marquant a été *« le développement des grands directs, devenus une dimension de LCI »*. L'actualité culturelle et économique ont été les deux autres grands gagnants. La chaîne veut désormais donner *« la priorité à l'actualité »*, aux *« news »*. A la rentrée, elle mettra en place *« une grande tranche d'information entre 22 et 24 heures*, indique son directeur général. *Il faut que les téléspectateurs soient dans la nouveauté quand ils regardent LCI le soir. Aujourd'hui, il y a encore trop de rediffusions de magazines parfois décalés de l'actualité »*.

L'Audimat de LCI est toutefois performant. Les deux autres chaînes d'information continue existantes, Euronews et Bloomberg TV, pâtissent d'une mauvaise exposition sur le câble. CNN International, elle, ne figure plus dans l'offre basique du câble, tout comme BBC World. L'enquête Audicâbsat 1998 de Médiamétrie octroie à LCI 1,9 % d'audience au quart d'heure moyen. Et elle se classe à la troisième place, après RTL 9 et Eurosport, des thématiques les plus prisées. Sur le réseau câblé parisien de Lyonnaise câble, LCI arrive en tête avec 4,2 % de parts de marché, auprès des 15 ans et plus, devant Eurosport (4,1 %) et RTL 9 (3,9 %).

Encouragé par ces résultats, Jean-Claude Dassier souhaite améliorer la grille de programmes pour renforcer sa position. La chaîne va aussi accroître sa diffusion *« en Martinique, Guadeloupe et Guyane »*, puis à La Réunion fin 1998. *Après cette extension*, LCI devrait marquer une pause, le développement international et l'intégration aux bouquets numériques européens étant différés : *« Notre marché est d'abord en France. »*

Guy Dutheil

« Une chaîne qui compte »

Interrogée sur la palette des invités, hommes politiques et décideurs économiques, passant sur la chaîne, Ruth Elkrief, qui anime un entretien quotidien sur LCI, « Le Rendez-vous de Ruth Elkrief », précise dans le *Nouvel Observateur* du 20 juin : *« LCI a bien ouvert le "cheptel" d'invités. Il faut nous juger par rapport au reste de la télévision. A part le premier ministre ou les ministres importants, les autres n'ont pas accès au 20 Heures de TF 1. LCI, c'est la chaîne de tous les autres. »*

La journaliste, qui a dirigé le service politique de TF 1 avant de rejoindre LCI, combat aussi l'idée selon laquelle les invités considéreraient qu'un passage sur la chaîne de l'info constitue un bon entraînement médiatique : *« Nous ne sommes pas plus du média-training que Karl Zéro ou Elkabbach. C'est méprisant et injuste. Et, franchement, je ne crois pas qu'ils le pensent. Ils veulent tous venir, car LCI est une chaîne qui compte. Et son ton très libre a modernisé celui des interviews.* (...) *On vient d'abord analyser, commenter, réfléchir à haute voix. »*

Les rendez-vous politiques

● **« Le Journal du monde ».** Un tour d'horizon de l'actualité, avec des images du monde entier, par des spécialistes de politiques étrangères. Du lundi au vendredi à 23 h 05 ; rediffusion à 8 h 20 ; présenté par Vincent Hervouet.

● **« Le Débat ».** Chaque jour, les acteurs de la vie économique, politique, culturelle et sociale affrontent leurs arguments sur les dossiers chauds. Chaque vendredi, l'émission réunit alternativement les éditorialistes de la presse nationale et régionale. Du lundi au vendredi à 11 h 10 ; rediffusions à 16 h 10 et 0 h 10 ; présenté par Pierre-Luc Séguillon.

● **« Le Monde des idées ».** Deux invités analysent le sujet d'actualité de la semaine. Samedi et dimanche à 12 h 10, rediffusion à 23 h 10 ; présenté par Jean-François Rabilloud et Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde*.

● **« Le Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI ».** Grand rendez-vous, il reçoit les acteurs majeurs de la vie politique chaque dimanche, de 18 h 30 à 19 h 30. Présenté par des journalistes des rédactions de RTL, du *Monde* et de LCI.

● **« Euroscope ».** Ce magazine mensuel de l'actualité européenne est diffusé en direct du Parlement de Strasbourg. Le mercredi à 11 h 10 ; rediffusions à 16 h 10 et 0 h 10 ; présenté par Pierre-Luc Séguillon.

Les PDG de l'audiovisuel vont à l'école

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

« Que se passe-t-il si un journaliste donne son opinion politique ? » ; *« Quels sont les risques encourus par les envoyés spéciaux ? »* ; *« Les célébrités se font-elles payer pour être interviewées ? »* : telles sont quelques-unes des nombreuses questions posées par les élèves du lycée Thiers, situé en plein centre de Marseille, à Jean-Paul Cluzel, PDG de Radio France Internationale (RFI).

Dans cet établissement où Marcel Pagnol et Albert Cohen les ont précédés, les élèves de quatrième et de troisième avaient un peu préparé avec leur professeur de français cette rencontre de presque deux heures, organisée par la Fondation Médiamétrie, dont l'objectif est *« de mieux faire connaître les métiers de l'audiovisuel »*.

Le PDG de RFI a d'abord expliqué les trois *« caractéristiques »* de sa station : traitement de l'information internationale ; diffusion en ondes courtes et en FM dans le monde entier ; émissions en dix-huit langues. *« Nous donnons une image de la France dans sa diversité et telle qu'elle est dans ses tendances majoritaires »*, a-t-il expliqué.

CONTENU DES ARTICLES

Aux élèves qui s'inquiétaient du contenu politique des articles, il a expliqué la différence entre un article et un éditorial, *« dans lequel un journaliste peut donner son point de vue personnel »*. A propos du traitement de certains sujets à l'étranger, Jean-Paul Cluzel a précisé : *« Dans certains pays, si un journaliste de RFI n'est pas objectif, il s'introduit dans le débat politique local et il risque de déstabiliser la vie démocratique qui y est quelquefois fragile. »*

Jean-Paul Cluzel s'est évidemment insurgé contre l'idée qu'un journaliste puisse payer une vedette du spectacle, du sport ou de la politique pour obtenir une interview ou qu'à l'inverse l'une d'elles verse de l'argent pour apparaître dans une émission. L'attention des élèves s'est un peu relâchée lorsque Jean-Paul Cluzel et Jacqueline Aglietta, PDG de Médiamétrie, ont exhibé les courbes d'audience.

Les deux professionnels ont tenté d'expliquer l'intérêt pour une radio ou une télévision de connaître le nombre, l'âge et le niveau socioprofessionnel des auditeurs, afin que ces données puissent être exploitées, notamment par les annonceurs et les publicitaires, mais aussi par les *responsables de* programmation ou d'antenne, soucieux de répondre aux attentes et aux besoins de leur public.

À TITRE D'EXEMPLE

Jean-Paul Cluzel s'est ainsi efforcé de leur montrer, à titre d'exemple, que l'évolution de l'audience à Abidjan (Côte-d'Ivoire) entre 1996 et 1997 – où Radio-France Internationale est confrontée à la concurrence de quinze radios locales – lui a permis de s'assurer que sa décision de multiplier les émissions d'information était bonne.

Jean-Paul Cluzel n'est pas le seul à aller ainsi à la rencontre des classes des collèges et des lycées. Plusieurs responsables de l'audiovisuel acceptent de se plier à cet exercice devant des élèves, à la *demande* de la Fondation Médiamétrie.

Ainsi, Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), s'est rendu à Rennes et à Lyon ; Pierre Wiehn, l'un des neuf membres du CSA, a dû expliquer à des élèves d'une ZEP de Roubaix que l'organisme de régulation n'exerce pas de censure. Quant à Jérôme Clément, président de La Cinquième et d'Arte, il s'est retrouvé confronté aux goûts *télévisuels d'une* classe d'un collège du 19e arrondissement de la capitale. Même si ces derniers se sont révélés être des téléspectateurs plus assidus de TF 1 que de la chaîne culturelle franco-allemande...

Françoise Chirot

Les audiences du Mondial à la télévision

■ **COLOMBIE-TUNISIE** (lundi 22 juin, France 3 à 17 h 20) : 3 324 231 téléspectateurs, 40,1 % de part d'audience. A la même heure sur TF 1 : 1 739 044, 21 % ; France 2 : 1 050 366, 12,7 % ; M 6 : 643 117, 7,8 % ; La Cinquième : 338 907, 4,1 %.

■ **ROUMANIE-ANGLETERRE** (TF 1 à 20 h 40) : 6 927 948 téléspectateurs, 35,1 % de part d'audience. A la même heure sur France 2 : 3 322 970, 16,8 % ; France 3 : 3 030 002, 15,4 % ; M 6 : 3 769 067, 19,1 % ; Arte : 717 475, 3,6 %.

★ **Sources : Médiamat, Médiamétrie, Traitement CREDOME-Publicis, auprès des individus de 15 ans et plus.**

DÉPÊCHES

■ **RADIO : Jean-Marie Ferrand est nommé directeur de l'antenne de RMC et François Chantrait, directeur de l'information.** Quant à Jean-Pierre Foucault, directeur général adjoint-directeur de l'antenne de RMC, et Gérard *Saint-Paul, directeur de l'information* et de la rédaction, ils quittent leurs fonctions. La direction de la station a précisé que le départ de Gérard Saint-Paul faisait suite à *« un différend avec le projet éditorial prévu par les repreneurs »*, mais qu'il continuera à animer le Forum politique de RMC.

■ **ÉDITION : le groupe allemand Bertelsmann est désormais propriétaire à 100 % du club** *de livres britannique* Book Club Associates (BCA), après avoir annoncé, vendredi 19 juin, le rachat pour un montant non dévoilé des 50 % détenus par l'anglo-néerlandais Reed-Elsevier.

■ **FORMATION : l'Ecole supérieure de journalisme de Lille** (ESJ) et l'Institut pratique de journalisme de Paris (IPJ) vont coordonner leur action à la rentrée 1998. Ils procéderont à une *« mise en commun de leurs efforts »* – échanges d'étudiants, projets communs en formation continue et par alternance, et *« syndication de moyens »* concernant l'achat en commun de matériels. Une commission coprésidée par les directeurs des deux écoles, Loïc Hervouët et Jean Augonnet, s'occupera de la mise en œuvre *« progressive »* de cette coordination.

■ **PRESSE : la cour d'appel de Colmar a rejeté la demande de clause de cession** invoquée par des journalistes du quotidien strasbourgeois *Dernières Nouvelles d'Alsace*, après le rachat du journal par *L'Est républicain*. La décision de la cour du 12 juin infirme le jugement rendu en octobre 1997, en première instance, par le tribunal de grande instance de Strasbourg, lequel donnait gain de cause aux sept journalistes et aux syndicats SNJ, CFDT et FO.

■ **Un nouvel hebdomadaire de *programmes télévisés* vient de paraître, *TV mondiale, l'hebdo télé du monde arabe*** (5 F, 96 p., dont 42 de programmes). Premier magazine offrant les programmes de télévisions arabes (MBC, RTM, ART et ART-Film, ESC1, LBC, etc.) et ceux des télévisions françaises, hertziennes, par câble et satellite, il propose aussi des échos. S'adressant prioritairement à la communauté arabe en France (7 à 8 millions de personnes), *TV mondiale* est aussi distribué en Tunisie, au Maroc, en Algérie et en Arabie saoudite, en langues française et arabe. L'hebdomadaire est tiré à 60 000 exemplaires ; sa rédaction est dirigée par René-Pierre Boullu (ex-*Libération*).

■ **PUBLICITÉ : Gilbert Scher et Christophe Lafarge créent** leur propre agence, baptisée Enjoy Scher Lafarge, avec Havas Advertising comme actionnaire majoritaire. Leur ancienne agence, Euro RSCG Scher Lafarge, s'est hissée au haut du palmarès des agences françaises les plus créatives. Enjoy Scher Lafarge démarrera en septembre et gérera l'ensemble du portefeuille de marques acquises – à l'exception de Citröen –, comme Courrèges, Heinz, Fujifilms, Eurosport, Van Cleef et Arpels Parfums, etc.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **FIAT : Paolo Fresco a succédé officiellement à Cesare Romiti à la tête du groupe italien** *(lire p. 18)*.

● **DANONE : le groupe agroalimentaire** a racheté, mardi 23 juin, 60 % de la société chinoise Health, qui commercialise sous la marque Yili la première eau de source en bouteille en Chine (80 millions de litres, 11 % du marché chinois).

● **DÉFENSE : GIAT Industries et Panhard** (filiale du groupe PSA) *ont conclu, lundi 22 juin*, un accord par lequel les deux entreprises créent *« une structure commune »* pour développer des projets de véhicules blindés à *roues (Le Monde du 20 juin)*. Cette coopération s'applique au programme européen de véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) avec le *Royaume-Uni et l'Allemagne*.

● **BAYER : le groupe allemand** a annoncé, lundi 22 juin, une restructuration de son secteur *chimique pour renforcer sa* position en tant que groupe intégrant à la fois chimie et pharmacie. Trois grandes divisions chimie seront créées.

SERVICES

● **BUT : le groupe britannique Kingfisher** (propriétaire de Darty), *qui possédait 26 % de la* chaîne française de magasins de meubles et d'électroménager But, porte sa participation à 61,68 %, en rachetant les parts de la *famille fondatrice Venturini*. La transaction s'élève à 103 millions de livres (1,04 milliard de francs).

● **METRO : le groupe allemand** de distribution va acquérir 12,5 % (avec une option sur 7,5 % supplémentaires) dans le capital de la filiale européenne de l'opérateur téléphonique américain RSL Communication.

● **WOOLWORTH : la chaîne américaine de grands magasins**, qui s'appelle Venator depuis la mi-juin, a vendu sa *« cathédrale du commerce »*, une tour néogothique de 57 étages construite en 1913 à New York. Venator va désormais se consacrer principalement au *secteur sportif* avec les magasins Foot Locker, Champs Sports et Eastbay.

● **WORLDCOM-MCI : la Commission européenne** *est* prête à donner son feu vert à la fusion des deux opérateurs téléphoniques américains, suite à l'annonce par MCI de sa volonté de vendre ses activités *liées* à Internet. Ce feu vert devrait officiellement intervenir le 8 juillet.

FINANCE

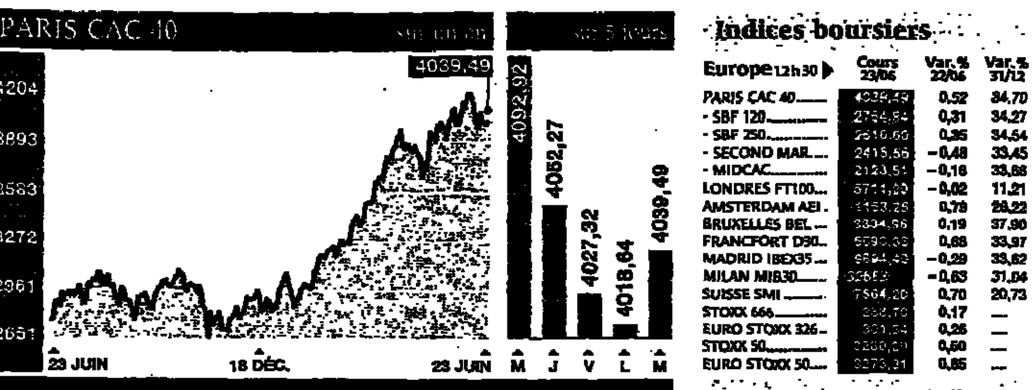
● **CCF : le Crédit commercial de France a acquis les activités de gestion** institutionnelle de JP Morgan en France par le biais de sa filiale CCF Capital Management.

● **ZURICH ASSURANCES/BAT : Scudder Kemper, filiale de gestion d'actifs du groupe suisse**, va fusionner avec Threadneedle Asset Management, filiale de BAT. Les fonds gérés atteignent 375 milliards de dollars (2 250 milliards de francs).

● **PALLAS STERN : Déminor, qui défend les intérêts d'une partie des créanciers de la banque**, demande aux anciens actionnaires un taux de remboursement de 60 % au minimum des créances engagées. Le tribunal de commerce de Paris se réunit le 3 juillet pour valider un règlement amiable du dossier.

● **UNIPIERRE V : les associés de la société civile** de placement immobilier du Crédit agricole réunis en assemblée générale le 18 juin ont adopté l'essentiel des résolutions proposées par le Crédit agricole, faisant échouer la fronde organisée par le conseil de surveillance, élu par les petits porteurs qui s'estiment floués depuis la crise de l'immobilier.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 22/06	Var. % 19/06	Var. % 31/12	Baisses ▶	Cours 22/06	Var. % 19/06	Var. % 31/12
SCOR	370	+5,27	+31,68	METALEUROP	53,90	−4,77	−17,50
UNION ASSUR.F	948	+3,04	+30	PECHINEY ACT	257,50	−4,82	+8,37
ESSILOR INTL	2570	+2,69	+48,33	SFIM	331	−4,51	−4,90
DASSAULT SYST	220	+2,56	+52,58	PINAULT-PRINT	1305	−4,28	+49,33
CRED.FON.FRAN	136,80	+2,44	+6,91	STRAFOR FACOM	578	−4,20	+37,34
COFLEXIP	755	+2	+16,08	EIFFAGE	321	−3,87	+82,48
TECHNIP	744	+1,91	+17,16	GALERIES LAFA	3350	−3,86	+82,22
SGE	270	+1,88	+73,07	SAINT-GOBAIN	1026	−3,55	+27,01
BIS	657	+1,85	+35,96	NORBERT DENTR.	245	−3,53	+98,13
EURAFRANCE	3255	+1,47	+54,89	LEGRIS INDUST	255	−3,45	+38,38

Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 23/06	Var. % 22/06	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4039,49	0,52	34,70
- SBF 120	2754,94	0,31	34,27
- SBF 250	2616,60	0,35	34,54
- SECOND MAR.	2415,56	−0,48	33,45
- MIDCAC	2123,51	−0,16	33,68
LONDRES FT100	5711,20	−0,02	11,21
AMSTERDAM AEI	1153,26	0,79	28,22
BRUXELLES BEL	3304,66	0,19	37,90
FRANCFORT D30	5693,33	0,68	33,97
MADRID IBEX35	9804,45	−0,29	33,62
MILAN MIB30	36653	−0,63	31,04
SUISSE SMI	7564,20	0,70	20,73
STOXX 666	298,78	0,17	—
EURO STOXX 326	301,34	0,26	—
STOXX 50	3280,01	0,50	—
EURO STOXX 50	3273,31	0,85	—

Monde ▶	Cours 22/06	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8711,13	−0,02	10,15
- SP 500	1103,24	0,23	13,69
- NASDAQ	1805,02	1,38	14,99
BUENOS-AIRES M.	554,06	−1,34	−19,41
JOHANNESBURG	9022,50	−0,02	8,04
MEXICO BOLSA	252,95	−1,30	−21,40
SANTIAGO IPSA	80,22	−1,20	−28,35
SAO PAULO BOU	9620	−0,89	−5,86
TORONTO FSE L	7437,52	−0,22	6,54
ASIE 10h15	23/06	22/06	31/12
BANGKOK SET	18,93	—	−29,29
HONGKONG H	8213,67	0,19	−23,34
SÉOUL	34,90	−2,88	−17,81
SINGAPOUR ST	1035,39	−1,37	−29,18
SYDNEY ALL O.	2582,60	−0,55	−1,30
TOKYO NIKKEI	15054,65	−1,66	−1,34

PARIS SBF 250 3 mois — 2616,60 — 2723, 2653, 2583, 2513, 2443, 2373 — 23 MARS, 7 MAI, 23 JUIN

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8711,13 — 9702, 9154, 8606, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 23 MARS, 7 MAI, 22 JUIN

LONDRES FT100 3 mois — 5711,20 — 6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 23 MARS, 7 MAI, 23 JUIN

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5693,33 — 5991, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 23 MARS, 7 MAI, 23 JUIN

TOKYO Nikkei 3 mois — 15054,60 — 18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 23 MARS, 7 MAI, 23 JUIN

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

MARDI 23 JUIN, à la mi-séance, l'indice CAC 40 a progressé de 0,49 %, à 4 038,37 *points dans* un marché peu actif (4 milliards de francs de transactions). Comme ses homologues européennes, la place de Paris attend un signe fort des pays producteurs de pétrole pour faire remonter le cours du baril. A Paris, les valeurs parapétrolières et pétrolières ont été nettement orientées à la hausse : Coflexip a gagné 3,9 %, Géophysique 2,7 %, Elf Aquitaine 1,3 % et Total 1,6 %. Fimalac qui a vendu sa participation dans Taylor Nelson Sofres a gagné 1,9 %. En revanche, l'analyse négative du broker J.P. Morgan a fait chuter l'action Pechiney de 2,9 %. Et Alstom, pour son deuxième jour à la Bourse de Paris, a abandonné 2,2 %, à 200,40 francs. Des prises de bénéfice *ont été enregistrées sur* la Compagnie des signaux (– 4 %), sur Carbone Lorraine (– 3,9 %) et sur Altran Technologies (– 2,9 %).

FRANCFORT

MARDI 23 JUIN, la Bourse de Francfort a débuté la séance sur une hausse *de* 0,25 %, à 5 662,35 points. Le titre Munich Re, le premier réassureur mondial, est activement recherché depuis que son concurrent américain General Re a été racheté par l'investisseur Warren Buffett. Les deux valeurs chimiques Bayer et Henkel ont également fait partie des plus fortes hausses. Lundi 22 juin, le marché allemand avait terminé la séance sur un gain de 0,07 %.

LONDRES

LUNDI 22 JUIN, l'indice FT 100 a re*culé de* 0,62 %, à 5 712,4 points. La crainte d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt britanniques est venue s'ajouter aux inquiétudes sur la situation économique du Japon. Les principales *victimes ont été les valeurs* exportatrices (British Steel) et celles cotées à Hongkong (Cable and Wireless et HSBC).

TOKYO

MARDI 23 JUIN, la Bourse japonaise a abandonné 1,66 %, à 15 054,60 points. L'indicateur avancé de la conjoncture s'est établi à 11,1 points en avril (contre 27,3 points en mars), confirmant la récession économique. Le marché des actions a été entraîné à la baisse par les valeurs dépendantes du marché domestique. Les valeurs de constrution et d'immobilier ont été particulièrement touchées.

NEW YORK

LUNDI 22 JUIN, l'indice Dow Jones a terminé inchangé, à 8 711,13 points dans un faible volume d'échange. Les opérateurs ont adopté une position d'attente face à l'évolution de la crise asiatique et à la publication des résultats semestriels. Les valeurs technologiques *ont bénéficié* d'un léger regain d'intérêt. L'action IBM a gagné 2,1 % et celle de Texas Instruments, 2,75 %.

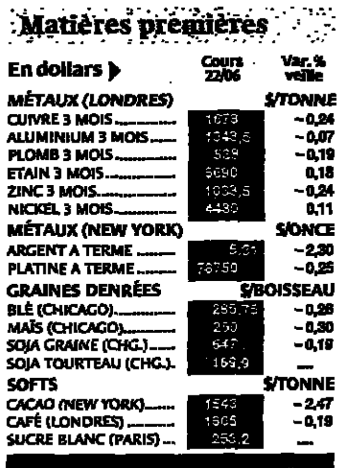
Valeur du jour : Alstom fait du surplace

POUR SA PREMIÈRE JOURNÉE de cotation à Paris, Londres et New York, l'action Alstom a fait du surplace. Proposée à 205 francs, elle s'est négociée toute la journée du 22 juin à ce niveau. Mais 15,5 millions de titres ont été échangés. Quelques heures plus tard, à New York, l'action n'a pas quitté le niveau de 34 dollars. La plus importante introduction en Bourse en Europe (22,4 milliards de francs hormis les privatisations) n'a pas bénéficié d'une conjoncture favorable. Les marchés s'inquiètent des conséquences de la crise asiatique sur l'économie. Cet immobilisme du *titre tranche avec l'image de dyna*misme qu'a voulu se donner le fabricant de centrales électriques, de navires et de trains à grande vitesse. Devant Wall Street, avait été installé *l'avant d'un TGV donnant* l'illusion qu'il sortait de terre en soulevant le bitume. Les badauds ravis ont cru à un décor de film. Présent à New York, le président d'Alstom, Pierre Bilger, se refusait à toute déception. *« Je préfère que le titre se construise progressivement. Cela prouve que nous avons choisi le juste niveau. »* Estimé dans un premier temps entre 190 et 220 francs, le prix de l'action arrêté à 205 francs, après consultation des investisseurs potentiels. Entre le 1er et le 18 juin, le patron d'Alstom a visité 38 villes, a assuré 101 *entretiens avec des investisseurs et* a sensibilisé 900 analystes. Dans les débats, les interrogations étaient *nombreuses* sur l'impact des turbulences asiatiques. *« Les Anglo-Saxons sont plus sensibles à cette question que les Européens*, a affirmé M. Bilger. *Ils n'ont pas encore perçu que le marché domestique du groupe, c'est l'Euroland. »* Alstom réalise 57 % de son chiffre d'affaires en Europe, principalement en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne. *Le* chiffre d'affaires en Asie est de 21 % dont seulement 8 % pour les pays les plus touchés (Malaisie, Corée du Sud, Indonésie, Thaïlande et Philippines). Le groupe entend se concentrer sur *les Etats-Unis* qui, avec 14 % des commandes, sont devenus le deuxième marché du groupe derrière la France. C'est une des raisons de la cotation à Wall Street. Désormais, les deux actionnaires historiques d'Alstom, GEC et Alcatel, ne détiennent plus chacun que 21 % du capital, les 58 % restants ont été placés dans le public. Les Français ont souscrit 30 % du total, les Anglo-Saxons (Britanniques et Américains) 30 % et les autres Européens 38 %.

A la différence des actionnaires individuels de GEC, ceux d'Alcatel ont été nombreux à acheter des titres. Les salariés d'Alstom ont également fortement participé. Ils ont souscrit 60 % des actions qui leur étaient réservées, au prix de 167 francs.

***Dominique Gallois**, à New York*

Action Alstom — en francs à Paris — 202,3 — 209, 207, 205, 203, 201 — 10h, 12h, 17h, 10h20 — 23



Matières premières

En dollars ▶	Cours 22/06	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1678	−0,24
ALUMINIUM 3 MOIS	1343,5	−0,07
PLOMB 3 MOIS	529	−0,19
ETAIN 3 MOIS	5690	0,18
ZINC 3 MOIS	1093,5	−0,24
NICKEL 3 MOIS	4430	0,11
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,31	−2,30
PLATINE A TERME	78750	−0,25
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	285,75	−0,26
MAÏS (CHICAGO)	250	−0,30
SOJA GRAINE (CHG.)	647	−0,19
SOJA TOURTEAU (CHG.)	169,9	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1543	−2,47
CAFÉ (LONDRES)	1565	−0,19
SUCRE BLANC (PARIS)	253,2	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 22/06	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	13,24	—
WTI (NEW YORK)	13,43	—
LIGHT SWEET CRUDE	13,64	6,83

Or

En francs ▶	Cours 22/06	Var % 19/06
OR FIN KILO BARRE	57300	−0,52
OR FIN LINGOT	57150	−0,61
ONCE D'OR LONDRES	295,35	+0,92
PIÈCE FRANCE 20 F	326	+0,61
PIÈCE SUISSE 20 F	330	−0,30
PIÈCE UNION LAT. 20 F	329	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	2780	−2,99
PIÈCE 10 DOLLARS US	1422,50	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2140	+1,42

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert était stable, mardi matin 23 juin, à 1,7920 mark, 6,01 francs et 137,60 yens.

● **Rouble** : *« assurer la stabilité de la devise nationale, maintenir la politique en matière de devise avec la banque centrale reste l'objectif prioritaire »* du programme anti-crise que devait présenter, mardi, Boris Eltsine, selon l'agence Interfax citant des extraits de ce programme.

● **Dollar canadien** : le dollar canadien a terminé, lundi 22 juin, à son plus bas niveau par rapport au dollar américain *sur le marché des* changes de Toronto. La baisse de la devise canadienne s'explique par le rôle de refuge que joue le billet vert pour les investisseurs étrangers, préoccupés *par la crise* économique au Japon, et par le refus de la Banque du Canada de relever son taux d'escompte, alors que l'économie canadienne demeure vigoureuse, avec une inflation très faible.

Cours de change

23/06 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,03	6,63	10,04	4,01	2,97	4,38	0,34	3,35	—
DM	1,80	1,98	3	1,20	0,89	0,13	0,98	—	0,30
LIRE (100)	1767,95	1949,81	2952,25	1179,88	874,19	1282,93	—	984,85	293,89
YEN (100)	137,87	151,99	230,08	91,97	68,14	—	7,80	76,79	22,91
FLORIN	2,02	2,23	3,38	1,35	—	1,47	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,65	2,50	—	0,74	1,09	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,60	0,66	—	0,40	0,30	0,43	0,03	0,33	0,10
ECU	0,91	—	1,51	0,61	0,45	0,66	0,51	0,51	0,16
DOLLAR	—	1,10	1,67	0,67	0,49	0,73	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 22/06 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,32	3,42	4,85	5,38
ALLEMAGNE	3,37	3,52	4,78	5,36
GDE-BRETAG.	7,31	7,59	5,85	5,40
ITALIE	5,35	5,02	5,08	5,59
JAPON	0,52	0,41	1,82	—
ÉTATS-UNIS	5,47	5,13	5,45	5,65
SUISSE	1,32	1,87	3,13	4,13
PAYS-BAS	3,25	3,44	4,84	5,38

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 23/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 98	29885	104,41	104,48
Pibor 3 mois			
SEPTEMBRE 98	2613	96,25	96,26

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 22/06	Achat 22/06	Vente 22/06
ALLEMAGNE (100)	335,26	322	346
AUTRICHE (100)	47,63	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	4,09	3,83	4,39
DANEMARK (100)	88,02	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	6,02	5,70	6,30
FINLANDE (100)	110,31	105	116
GDE-BRETAGNE	10,04	9,60	10,45
GRÈCE (100)	1,95	1,75	2,25
IRLANDE	8,44	8,05	8,89
ITALIE (1000)	3,40	3,18	3,68
JAPON (100)	4,38	4,24	4,59
NORVÈGE (100)	79,33	76,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,44	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	75,69	71	81
SUISSE (100)	401,59	398	410

TAUX

● **France** : des problèmes techniques ont retardé, mardi matin 23 juin, l'ouverture des transactions sur le Matif. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,85 %.

● ***Allemagne*** : *le marché* obligataire a ouvert en légère baisse, mardi. Après quelques minutes de transactions, le contrat sur le Bund, qui mesure la performance des emprunts d'Etat allemand, cédait 7 centièmes, à 108,22 points. La veille, la Bundesbank avait annoncé une croissance de 4,4 % en mai en taux annualisé, après une hausse de 4,7 % en avril.

● **Etats-Unis** : les obligations américaines avaient terminé la séance de lundi en hausse, profitant de leur statut de valeur refuge, alors que les places asiatiques connaissent de nouveaux troubles. Le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, s'était inscrit à 5,65 % en clôture contre 5,66 % vendredi soir.

ÉCONOMIE

Le gouvernement de Hongkong tente d'enrayer la crise

TUNG CHEE-HWA, le chef exécutif de Hongkong, a déclaré, lundi 22 juin, que l'économie du territoire connaissait une situation critique. Il a annoncé un plan de soutien de 24 milliards de francs, *destiné essentiellement* à enrayer la chute des prix de l'immobilier, qui fragilise l'ensemble du secteur bancaire. C'est la troisième fois en moins d'un mois que le gouvernement se mobilise pour soutenir l'économie locale (*lire p. 17*).

■ **Le ralentissement de la croissance économique en Chine** pourrait déboucher sur une situation d'instabilité politique et des manifestations de mécontentement, affirme un rapport diffusé *lundi par le Pentagone*. Prévoyant un taux de croissance annuel de 4 à 6 %, le rapport ajoute que ce taux ne doit pas être inférieur à 5 %, si le régime veut éviter des *troubles sociaux*.

■ **JAPON : l'indicateur avancé de la conjoncture**, qui préfigure l'évolution de l'économie japonaise dans les six mois à venir, s'est établi à 11,1 points en avril contre 27,3 points (révisé) en mars, a annoncé mardi l'agence gouvernementale de planification économique (EPA).

■ **UNION EUROPÉENNE : les services marchands représentent 50 % du PIB** de l'Union européenne (UE), selon des chiffres publiés lundi par Eurostat, l'office statistique des Quinze. Au Luxembourg, ils représentent 63 % du PIB, 40 % en Finlande, 55 % aux Pays-Bas et 52 % en France. 45 % de l'emploi est assuré par les services marchands dans les quinze pays de l'UE.

■ **FRANCE : les prix en devises des matières premières importées**, hors énergie, ont reculé de 1,9 % en mai par rapport à avril. La baisse est plus forte en francs *(–4 %) en raison d'un affaiblisse*ment du dollar et de la livre sterling, selon la note de conjoncture de l'Insee.

■ ***ITALIE : le produit intérieur* brut a augmenté** de 2,5 % au premier trimestre 1998 par rapport à la même période de l'année précédente mais a accusé une baisse de 0,1 % par rapport au trimestre précédent, a annoncé lundi l'Institut national italien des statistiques (Istat). Au quatrième trimestre 1997, l'augmentation était de 2,8 % sur un an et de 0,2 % par rapport au trimestre précédent.

■ **RUSSIE : la stabilité du rouble** est ***« un objectif prioritaire »*** du programme anti-crise que devait présenter mardi Boris Eltsine, selon l'agence Interfax citant des extraits de ce programme.

■ **POLOGNE : la croissance s'est chiffrée à 6,5 % au premier trimestre 1998** par rapport à la même période de 1997, a annoncé lundi l'Office central des statistiques (GUS), grâce à une forte demande intérieure. La croissance atteindra 6,3 % sur toute l'année (contre 5,6 % prévus dans le budget 1998).

■ ***PÉTROLE* : le ministre du pétrole des Emirats arabes unis**, Obeid Ben Saïf Al-Nasseri, a affirmé mardi que son pays aspirait à un prix entre 18 et 20 dollars le baril de brut.

NOMINATIONS

■ **REEMTSMA : Thierry Paternot**, *cinquante ans, ancien* directeur général de la division France de L'Oréal, a été nommé président du directoire du groupe allemand Reemtsma, premier fabricant européen de cigarettes (marques West et Davidoff).

■ **SIMCO : Jean-Paul Sorand**, cinquante-sept ans, a été nommé vice-PDG de la société foncière Simco.

■ ***ALLIEDSIGNAL* : Frédéric Poses**, cinquante-cinq ans, devient PDG délégué de l'équipementier américain AlliedSignal.

■ **CARTES BANCAIRES : Yves Randoux** devient administrateur unique du groupement Cartes bancaires « CB ».

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 23 JUIN
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
+0,49 %
CAC 40 : 4038,23

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1062	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	955	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2886	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3038	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1350	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1010	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Accor	1627	[illegible]	- 0,43	[illegible]
AGF	343	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Air Liquide	969	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Alcatel Alsthom	1148	[illegible]	- 0,08	[illegible]
ALSTOM	205	[illegible]	- 2,04	[illegible]
Altran Techno. #	1195	[illegible]	- 2,84	[illegible]
Atos CA	1413	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Axa	647	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Bail Investis	990	[illegible]	- 1,01	[illegible]
Bazar Hot. Ville	730	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Bertrand Faure	491	[illegible]	- 2,24	[illegible]
BIC	434	[illegible]	- 0,73	[illegible]
BIS	667	[illegible]	- 0,29	[illegible]
B.N.P.	479,20	[illegible]	- 1,71	[illegible]
Bollore Techno	1155	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Bongrain	2970	[illegible]	- 2,25	[illegible]
Bouygues	1100	[illegible]	—	[illegible]
Bouygues Offs.	267	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Bull#	100	[illegible]	- 3,40	[illegible]
Canal +	1171	[illegible]	- 2,04	[illegible]
Cap Gemini	935	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
Carbone Lorraine	538	[illegible]	- 3,34	[illegible]
Carrefour	3642	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Casino Guichard	458,20	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Casino Guich.ADP	319,90	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1075	[illegible]	- 1,39	[illegible]
C.C.F.	471,20	[illegible]	- 0,04	[illegible]
Cegid (Ly)	1240	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Cerus Europ.Reun	41,05	[illegible]	- 1,33	[illegible]
CGIP	3163	[illegible]	- 1,35	[illegible]
Chargeurs	500	[illegible]	- 1	[illegible]
Christian Dalloz	780	[illegible]	- 1,28	[illegible]
Christian Dior	750	[illegible]	- 0,66	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	649	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Ciments Francais	369,90	[illegible]	- 3,08	[illegible]
Cipe France (Ly) #	230	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	556	[illegible]	- 0,69	[illegible]
Club Mediterranee	540	[illegible]	- 0,92	[illegible]
Coflexip	765	[illegible]	+ 3,92	[illegible]
Colas	1239	[illegible]	- 1,61	[illegible]
Comptoir Entrep.	15	[illegible]	- 2	[illegible]
Comptoirs Mod.	3140	[illegible]	- 1,21	[illegible]
CPR	486,10	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Cred.Fon.France	100,50	[illegible]	- 1,39	[illegible]
Credit Lyonnais CI	608	[illegible]	—	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	530	[illegible]	- 4,15	[illegible]
Damart	4650	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Danone	1609	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Dassault-Aviation	1962	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Dassault Electro	747	[illegible]	—	[illegible]
Dassault Systemes	280	[illegible]	- 0,32	[illegible]
De Dietrich	400	[illegible]	+ 1	[illegible]
Deveaux(Ly)#	997	[illegible]	- 1,70	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	68,60	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
Dexia France	805	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	160	[illegible]	- 0,93	[illegible]
Dynaction	220	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Ecia	1640	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Eiffage	521	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Elf Aquitaine	800	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
Eramet	245	[illegible]	- 1,63	[illegible]
Eridania Beghin	1306	[illegible]	+ 2,52	[illegible]
Essilor Intl	2670	[illegible]	- 2,62	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2230	[illegible]	- 1,12	[illegible]
Esso	575	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Eurafrance	3795	[illegible]	- 3,82	[illegible]
Euro Disney	11,10	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Europe 1	1421	[illegible]	- 0,70	[illegible]
Eurotunnel	6,85	[illegible]	- 2,91	[illegible]
Fimalac SA	689	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Finextel	126	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	538	[illegible]	- 1,11	[illegible]
France Telecom	386,20	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Fromageries Bel	5050	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Galeries Lafayette	6050	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
GAN	159,50	[illegible]	- 2,19	[illegible]
Gascogne	615	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Gaumont #	458	[illegible]	- 0,87	[illegible]
Gaz et Eaux	335	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Geophysique	865	[illegible]	+ 2,19	[illegible]
G.F.C	675	[illegible]	- 2,07	[illegible]
GrandVision	220	[illegible]	- 1,81	[illegible]
Groupe Andre S.A.	699	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Groupe GTM	581	[illegible]	- 1,03	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	160	[illegible]	- 1,37	[illegible]
Guilbert	992	[illegible]	- 1,91	[illegible]
Guyenne Gascogne	2390	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1650	[illegible]	—	[illegible]
Havas	490	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Havas Advertising	1234	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Imetal	825	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Immeubl.France	495,20	[illegible]	—	[illegible]
Infogrames Enter.	369,90	[illegible]	- 0,02	[illegible]
Ingenico	166,10	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Interbail	167	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Intertechnique	1596	[illegible]	- 0,06	[illegible]
ISIS	748	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Jean Lefebvre	477	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
Klepierre	1216	[illegible]	- 1,64	[illegible]
Labinal	1950	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Lafarge	608	[illegible]	- 1,31	[illegible]
Lagardere	252,50	[illegible]	- 1,54	[illegible]
Lapeyre	558	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Lebon (Cie)	277	[illegible]	- 1,44	[illegible]
Legrand	1579	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Legrand ADP	989	[illegible]	+ 2,93	[illegible]
Legris indust.	285	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Locindus	904	[illegible]	- 1,65	[illegible]
L'Oreal	2995	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1180	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Marine Wendel	1065	[illegible]	- 1,12	[illegible]
Metaleurop	50,90	[illegible]	- 3,53	[illegible]
Metrologie Inter.	19,60	[illegible]	—	[illegible]
Michelin	347	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Montupet SA	2274	[illegible]	- 1,27	[illegible]
Moulinex	159	[illegible]	- 2,83	[illegible]
Natexis	394	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Norbert Dentres.#	240	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Nord-Est	129,80	[illegible]	- 0,92	[illegible]
Nordon (Ny)	520	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
NRJ #	980	[illegible]	—	[illegible]
Olipar	69	[illegible]	- 1,44	[illegible]
Paribas	614	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Pathe	1163	[illegible]	- 1,11	[illegible]
Pechiney Act Ord A	257,50	[illegible]	- 3,68	[illegible]
Pernod-Ricard	412,40	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Peugeot	1300	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Pinault-Print.Red.	4795	[illegible]	+ 2,77	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	889	[illegible]	- 1,23	[illegible]
Primagaz	531	[illegible]	- 0,94	[illegible]
Promodes	3131	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Publicis #	961	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Remy Cointreau	117	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Renault	338,60	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Rexel	2570	[illegible]	- 1,20	[illegible]
Rhone Poulenc A	324,50	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Rochette (La)	28,20	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Royal Canin	365	[illegible]	- 1,09	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	7750	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Sade (Ny)	239,50	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Sagem SA	4701	[illegible]	- 0,02	[illegible]
Saint-Gobain	1086	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Salvepar (Ny)	579	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Sanofi	714	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Sat	2794	[illegible]	- 2,25	[illegible]
Saupiquet (Ns)	531	[illegible]	- 1,50	[illegible]
Schneider SA	479,80	[illegible]	- 1,75	[illegible]
SCOR	379	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
S.E.B.	995	[illegible]	- 3,20	[illegible]
Sefimeg CA	425	[illegible]	- 1,17	[illegible]
SEITA	277,50	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Selectibanque	88,50	[illegible]	- 1,24	[illegible]
SFIM	951	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
SGE	270	[illegible]	- 0,62	[illegible]
Sidel	442	[illegible]	- 0,90	[illegible]
Silic CA	1130	[illegible]	- 0,79	[illegible]
Simco	511	[illegible]	- 0,39	[illegible]
S.I.T.A.	1516	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Skis Rossignol	110,50	[illegible]	- 2,35	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnai.#	965	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Societe Generale	1155	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Sodexho Alliance	1297	[illegible]	- 1,69	[illegible]
Sogeparc (Fin)	430	[illegible]	- 2,32	[illegible]
Sommer-Allibert	306	[illegible]	—	[illegible]
Sophia	292,50	[illegible]	—	[illegible]
Spir Communic. #	492	[illegible]	- 0,81	[illegible]
Strafor Facom	570	[illegible]	- 0,70	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	971	[illegible]	- 0,82	[illegible]
Synthelabo	1000	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Technip	744	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Thomson-CSF	239	[illegible]	- 1,92	[illegible]
Total	741	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
UIF	505	[illegible]	- 0,79	[illegible]
UIS	224	[illegible]	—	[illegible]
Unibail	803	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Union Assur.Fdal	948	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Usinor	96,45	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Valeo	601	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Vallourec	495	[illegible]	- 0,40	[illegible]
Via Banque	195	[illegible]	- 1,28	[illegible]
Vivendi (ex CGE)	1239	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Worms (ex.Someal)	113,40	[illegible]	- 1,14	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1632	[illegible]	- 1,28	[illegible]
Elf Gabon	911	[illegible]	- 0,21	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	135,50	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Adecco S.A.	2410	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	1058	[illegible]	- 0,28	[illegible]
ALLIANZ AG	1890	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
American Express	631	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Anglo American #	270,20	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Anglogold Ltd #	247,50	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Amgold #	224,70	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Arjo Wiggins App.	20,65	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
A.T.T. #	375	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Banco Santander #	293	[illegible]	- 1,97	[illegible]
Barrick Gold #	106,90	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
B.A.S.F. #	269,40	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Bayer #	292	[illegible]	- 1,02	[illegible]
Crown Cork ord.#	280,10	[illegible]	- 0,03	[illegible]
Crown Cork PF CV#	260,20	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	551	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
De Beers #	107	[illegible]	+ 2,80	[illegible]
Deutsche Bank #	480	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Diageo PLC reg.#	70,60	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Dresdner Bank	319,10	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Driefontein #	30,85	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Du Pont Nemours #	441,90	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Eastman Kodak #	400	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
East Rand #	1,37	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Echo Bay Mines #	15,20	[illegible]	- 2,63	[illegible]
Electrolux #	103	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Ericsson #	158,30	[illegible]	+ 3,03	[illegible]
Ford Motor #	329,60	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
Freegold #	28,20	[illegible]	- 1,41	[illegible]
Gencor act.regr.	9,45	[illegible]	—	[illegible]
General Elect. #	525	[illegible]	- 1,52	[illegible]
General Motors #	406	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Gle Belgique #	963	[illegible]	+ 1,87	[illegible]
Harmony Gold #	25,40	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Hitachi #	38,40	[illegible]	- 3,51	[illegible]
Hoechst #	284	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
I.B.M #	642	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
I.C.I #	102,40	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Ito Yokado #	268	[illegible]	- 0,07	[illegible]
Kingfisher plc #	99	[illegible]	- 1,01	[illegible]
Matsushita #	91,85	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Mc Donald's #	406	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Merck and Co #	751	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	34,95	[illegible]	- 2	[illegible]
Mobil Corporat.#	456,50	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Morgan J.P. #	716	711	- 0,69	[illegible]
Nestle SA Nom. #	12560	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Nipp.MeatPacker #	71,90	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	377	[illegible]	+ 3,44	[illegible]
Norsk Hydro #	259,20	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Petrofina #	2430	[illegible]	- 0,82	[illegible]
Philip Morris #	233	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Philips N.V #	504	[illegible]	+ 4,16	[illegible]
Placer Dome Inc #	66,75	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Procter Gamble	538	[illegible]	- 3,34	[illegible]
Quilvest	336	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	14	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Rio Tinto PLC #	70,35	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Royal Dutch #	320,10	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Sega Enterprises	107	[illegible]	—	[illegible]
Schlumberger #	402	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
SGS Thomson Micro.	405	[illegible]	+ 2,46	[illegible]
Shell Transport #	41,60	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Siemens #	357,10	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Sony Corp. #	484,10	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Sumitomo Bank #	57,30	[illegible]	- 2,96	[illegible]
T.D.K #	454,90	[illegible]	- 3,27	[illegible]
Telefonica #	267,10	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Toshiba #	23,10	[illegible]	- 1,73	[illegible]
Unilever #	474	[illegible]	+ 1,72	[illegible]
United Technol. #	512	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Volkswagen A.G #	5590	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Western Deep #	128,10	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Yamanouchi #	126,40	[illegible]	- 0,79	[illegible]
Zambia Copper	10,60	[illegible]	- 1,47	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 23 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,43	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR ■	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,10	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,61	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,70	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	113,70	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,13	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	127,38	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,79	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	103,06	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,60	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,60	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,22	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,07	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	99,80	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	—	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,58	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	100,90	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,46	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	99,95	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,24	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,97	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	141,41	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	142,80	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,79	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1020	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	49	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	923	[illegible]
Bains C.Monaco ◆	800	[illegible]
Bque Transatlantl.	260	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	541	[illegible]
Champex (Ny) ◆	37,40	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3300	[illegible]
Generali Fce Assur	1818	[illegible]
Continental Ass.Ly	665	[illegible]
Darblay ◆	501	[illegible]
Didot Bottin	897	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	2655	[illegible]
Ent.Mag. Paris	2022	[illegible]
Fichet Bauche ◆	43	[illegible]
Fidei	67,80	[illegible]
Finalens	295	[illegible]
F.I.P.P.	235	[illegible]
Fonciere (Cie)	914	[illegible]
Foncina # ◆	605	[illegible]
Francarep	355	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	1057	[illegible]
Gevelot	1330	[illegible]
G.T.I (Transport)	420	[illegible]
Immobail	250	[illegible]
Immobanque	711	[illegible]
Lucia ◆	84,55	[illegible]
Monoprix ■	488	[illegible]
Metal Deploye ◆	420	[illegible]
Mors	8,30	[illegible]
Navigation (Nle)	133	[illegible]
Optorg	477	[illegible]
Paluel-Marmont ech ◆	450	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1039	[illegible]
Parfinance	465	[illegible]
Paris Orleans	397	[illegible]
Promodes (CI)	2210	[illegible]
PSB Industries Ly	698	[illegible]
Rougier #	382	[illegible]
Saga ◆	181	[illegible]
S.I.P.H.	217	[illegible]
Sofragi	5190	[illegible]
Taittinger	4630	[illegible]
Tour Eiffel ◆	545	[illegible]
Vicat	605	[illegible]
Caves Roquefort ◆	2110	[illegible]
Elyo ◆	367	[illegible]
Finaxa	552	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1620	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	211,50	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	[illegible]
Hotel Lutetia ◆	548	[illegible]
Hotels Deauville	1050	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	397	[illegible]
Lloyd Continental	10550	[illegible]
Matussiere Forest	34,20	[illegible]
Moncey Financiere	3000	[illegible]
M.R.M. (Ly)	474	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	131	[illegible]
Pollet	520	[illegible]
Sabeton (Ly)	799	[illegible]
Samse (Ly)	1431	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	1419	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 23 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	61,25	61,25
AFE #	970	951
Aigle #	550	537
Albert S.A (Ns) ◆	232	232
Arkopharma #	468	480
Assystem #	269,90	264,20
Bque Picardie (Li) ◆	926	926
Bque Tarneaud(B)#	380,10	380,10
Bque Vernes	148	147,90
Beneteau CB#	810	798
B I M P	135	135
Boiron (Ly)#	471	468
Boisset (Ly) #	731	767
But S.A. ◆	370	370
C.E.E #	194,40	180
Change Bourse (M)	215	[illegible]
CNIM CA#	271	[illegible]
Codetour	401,20	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	355	[illegible]
Conflandey #	339	[illegible]
C.A. Hte Normandie	328,50	[illegible]
C.A. Paris IDF	930	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	308	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	305	305
C.A.Pas de Calais	590	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	477	466
C.A. Oise CCI	343	[illegible]
C.A. Somme CCI	340	335
C.A.Toulouse (B)	425	425
Groupe J.C.Darmon	632	639
Devanlay S.A. ◆	722	722
Devernois (Ly)	587	587
Ducros Serv.Rapide ◆	42	42
Emin-Leydier (Ly)#	464	462
Europ.Extinc.(Ly)	499	490
Expand s.a	1520	1483
Factorem	830	[illegible]
Faiveley #	235,20	235
Finacor	35	35
Finnifo	1075	1086
Assur.Bq.Populaire	625	625
Gautier France	372	372
Gel 2000	39	[illegible]
GEODIS #	450	[illegible]
GFI Industries #	1600	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	24	[illegible]
GLM S.A.	220	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	273	[illegible]
Kindy #	142	142
Guerbet S.A.	215	[illegible]
Hermes Internat.1#	475	[illegible]
Hurel Dubois	855	[illegible]
ICBT Groupe #	225	[illegible]
I.C.C.#	195	192
ICOM Informatique	610	609
Idianova ◆	95	[illegible]
Int. Computer #	74	72
IPBM	58	[illegible]
M6-Metropole TV	1037	[illegible]
Manitou #	1046	1040
Manutan	560	558
Marie Brizard #	660	658
Maxi-Livres/Profr#	40	40
Mecelec (Ly) ◆	107,90	107,90
MGI Coutier #	358	355
Monneret JouetsLy#	166	166
Naf-Naf #	97	[illegible]
NSC Groupe (Ny)	938	912
Onet #	935	[illegible]
Paul Predault	165	[illegible]
P.C.W.	—	[illegible]
Petit Boy #	120	[illegible]
Phyto-Lierac #	254,50	[illegible]
Pochet	779	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	220	[illegible]
Radiall #	700	[illegible]
Robertet #	1249	[illegible]
Rouleau-Guichard	354,90	[illegible]
Securidev #	100	[illegible]
Smoby (Ly) #	600	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	12,50	[illegible]
Sofibus	370	[illegible]
Sopra #	1940	[illegible]
Steph.Kelian #	84	[illegible]
Sylea	585	[illegible]
Teisseire-France	202,50	[illegible]
TFI	904	[illegible]
Thermador Gpe. #	370	[illegible]
Transiciel	558	[illegible]
Trouvay Cauvin #	190,30	[illegible]
Unilog	2200	[illegible]
Union Fin.France	740	[illegible]
Viel et Cie #	159	[illegible]
Vilmorin et Cie #	592	[illegible]
Virbac	475,10	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 23 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	30	[illegible]
Belvedere	1245	[illegible]
BVRP	420	[illegible]
Coil	393	[illegible]
Electronique D2	167,50	[illegible]
FDM Pharma n. ◆	115	[illegible]
Genset	618	[illegible]
Guyanor action B	8,35	[illegible]
High Co.	372,90	[illegible]
Infonie	102	[illegible]
Joliez-Regol ◆	93,50	[illegible]
Mille Amis ◆	59,95	[illegible]
Naturex	105,20	[illegible]
Olitec	1229	[illegible]
Picogiga	251	[illegible]
Proxidis	20	[illegible]
R21 Santé	500	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 23 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	1099	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 22 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	168,77	160,73
Agipi Actions (Axa)	155,40	148
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	910875	910875
Natio Court Terme	14614	14614
Natio Court Terme 2	396889	396889
Natio Epargne	2210,73	2188,54
Natio Ep. Croissance	4017,71	3938,93
Natio Ep. Patrimoine	171,36	168
Natio Epargne Retraite	207,42	203,35
Natio Epargne Trésor	11669,82	11646,53
Natio Euro Valeurs	1422,16	1394,27
Natio Euro Oblig.	1078,21	1067,53
Natio Euro Opport.	1551,77	1521,34
Natio Euro Perspect.	2240,50	2196,57
Natio Immobilier	1804,82	1769,43
Natio Inter	1157,20	1134,51
Natio Monétaire C	5593,62	5593,62
Natio Monétaire D	5255,12	5255,12
Natio Oblig. LT	232,31	227,75
Natio Oblig. MT C	900,89	891,97
Natio Oblig. MT D	870,74	862,12
Natio Opportunités	276,27	270,85
Natio Placement C	80837,97	80837,97
Natio Placement D	75956,82	75956,82
Natio Revenus	1125,66	1114,51
Natio Sécurité	11458,39	11458,39
Natio Valeurs	1825,34	1789,55
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95210,49	95210,49
Oblig. tres caté.	293,14	288,81
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA	1126,81	1093,99
Nord Sud Develop. C ◆	2677,85	2672,50
Nord Sud Dévelop. D ◆	2398,40	2393,61
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	323,94	317,59
Patrimoine Retraite D	306,69	300,68
Sicav Associations C	2478,05	2478,05
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20250,40	20250,40
Mutual. dépôts Sicav C	19893,94	19874,07
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Ecur. Act. Futur D PEA	385,40	377,84
Écur. Capitalisation C	268,97	268,97
Ecur. Expansion C	85682,71	85682,71
Écur. Géovaleurs C	4671,87	4580,26
Écur. Investis. D PEA	305,01	299,03
Écur. Monépremière	11667,38	11667,38
Écur. Monétaire C	13350,25	13350,25
Écur. Monétaire D	12374,26	12374,26
Écur. Trésorerie C	327,55	327,55
Écur. Trésorerie D	307,12	307,12
Écur. Trimestriel D	2089,79	2089,79
Epargcourt-Sicav D	192,63	192,63
Géoptim C	13725,28	13522,44
Géoptim D	12607,21	12420,98
Horizon C	2919,53	2862,38
Prévoyance Ecur. D	105,48	105,48
Sensipremière C	14369,96	14334,12
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12525,26	12500,26
Ecur. Sécuripremière C	12385,01	12372,84
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Amplia o	123024,91	123024,91
Atout Amérique	216,72	211,43
Atout Asie	77,76	75,86
Atout France Europe	1167,18	1138,71
Atout France Monde	285,31	278,35
Atout Futur C	1156,08	1127,88
Atout Futur D	1076,91	1050,64
Coexis	2053,37	2019,05
Dièze	2812,47	2765,46
Elicash o	978418,86	978418,86
Eurodyn	3515,58	3429,83
Indocam Conver. C	16170,71	15699,72
Indocam Convert. D	14802,75	14371,60
Indocam Europe Nouv.	14268,81	13853,21
Indocam Hor. Eur. C	1251,10	1214,66
Indocam Hor. Eur. D	1251,10	1214,65
Indocam Multi Oblig.	1008,27	978,90
Indocam Orient C ◆	162,04	[illegible]
Indocam Orient D ◆	148,54	141,80
Indocam UniJapon ◆	876,29	836,55
Indocam Str. 5-7 C	2012,96	1979,31
Indocam Str. 5-7 D	1440,05	1415,98
Moné.J C o	12245,77	12245,77
Moné.J D o	11600,69	11600,69
Oblifutur C	585,74	579,98
Oblifutur D	539,85	[illegible]
Oraction	1381,50	1347,80
Revenu-Vert	1199,60	1179,55
Synthésis	19921,77	19568,52
Univers Actions	301,38	[illegible]
Uni Associations o	120,88	120,88
Uni-Foncier	1913,87	[illegible]
Uni-Régions	2356,98	[illegible]
Univar C o	317,34	317,34
Univar D o	304,12	[illegible]
Univers-Obligations	267,48	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m ◆	98465,28	[illegible]
Indocam Val. Restr. ◆	19083,20	18627,38
Optalis Dynamiq. C ◆	120,71	118,34
Optalis Dynamiq. D ◆	119,50	[illegible]
Optalis Équilib. C ◆	116,55	[illegible]
Optalis Équilib. D ◆	113,59	[illegible]
Optalis Expansion C ◆	109,67	[illegible]
Optalis Expansion D ◆	109,67	[illegible]
Optalis Sérénité C ◆	109,46	[illegible]
Optalis Sérénité D ◆	104,56	[illegible]
Pacte Sol. Logem. ◆	517,47	[illegible]
Pacte Vert T. Monde ◆	546,86	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	215,40	[illegible]
Francic Pierre	189,11	[illegible]
Europe Régions	327,60	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1106,42	[illegible]
Cicamonde	1956,53	[illegible]
Converticic	498,95	[illegible]
Ecocic	2060,05	[illegible]
Mensuelcic	10074,63	[illegible]
Oblicic Mondial	4202,36	[illegible]
Oblicic Régions	1254	[illegible]
Rentacic	166,90	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1423,49	[illegible]
Lion 20000 C	17571,65	[illegible]
Lion 20000 D	16439,82	[illegible]
Lion-Associations C	11422,11	[illegible]
Lion-Associations D	10824,74	[illegible]
Lion Court Terme C	27184,45	[illegible]
Lion Court Terme D	23949,79	[illegible]
LionPlus C	1682,12	[illegible]
LionPlus D	1540,85	[illegible]
Lion Trésor	2515,78	[illegible]
Oblilion	2348,14	[illegible]
Sicav 5000	996,16	[illegible]
Slivafrance	1718,05	[illegible]
Slivam	671,44	[illegible]
Slivarente	268,37	[illegible]
Slivinter	950,41	[illegible]
Trilion	5116,18	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2271,81	[illegible]
CM Option Dynamique	179,87	[illegible]
CM Option Equilibre	310,74	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	215,91	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	954,94	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C.	205,49	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23531,19	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	2035,11	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1968,95	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1094,43	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	112,73	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	401,69	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21381,12	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	562,94	[illegible]
St-Honoré Pacifique	573,28	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2248,54	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1874,39	[illegible]
Stratégie Actions	1277,64	[illegible]
Stratégie Rendement	2129,19	[illegible]
Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	135,05	[illegible]
Amplitude Europe C	225,73	[illegible]
Amplitude Europe D	221,94	[illegible]
Amplitude Monde C	1220,27	[illegible]
Amplitude Monde D	1141,08	[illegible]
Amplitude Pacifique C	78,87	[illegible]
Élanciel France D PEA	265,79	[illegible]
Élanciel Euro	653,17	[illegible]
Émergence Euro Poste	198,63	[illegible]
Géobilys C	710,53	[illegible]
Géobilys D	672,25	[illegible]
Kaléis Dynamisme C	1329,62	[illegible]
Kaléis Équilibre C	1199,80	[illegible]
Kaléis Sérénité C	1124,13	[illegible]
Latitude C	152,29	[illegible]
Latitude D	135,23	[illegible]
Oblitys D	660,13	[illegible]
Plénitude D PEA	270,44	[illegible]
Poste Gestion C	15301,05	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5272,61	[illegible]
Solstice D	2365,43	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39003,87	[illegible]
Actimonétaire D	30901,25	[illegible]
Cadence 1 D	1074,28	[illegible]
Cadence 2 D	1061,87	[illegible]
Cadence 3 D	1051,32	[illegible]
Capimonétaire C	420,40	[illegible]
Capimonétaire D	370,13	[illegible]
Sogeoblig C/D	9777,63	[illegible]
Interoblig C	317,73	[illegible]
Intersélection France D	480,26	[illegible]
S.G. France opport. C	2930,89	[illegible]
S.G. France opport. D	2774,41	[illegible]
Sogenfrance C	2819,28	[illegible]
Sogenfrance D	2559,56	[illegible]
Sogépargne D	309,49	[illegible]
Soginter C	332,75	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	2073,02	[illegible]
Sogelance D ◆	1714,75	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	375,31	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

■ **ERNST BRUGGER**, ancien président de la Confédération helvétique, est mort dimanche 21 juin à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Né le 10 mars 1914, ancien professeur de l'enseignement secondaire, Ernst Brugger, membre du Parti radical, a participé aux instances gouvernementales du canton de Zurich à partir de 1947, avant de devenir chef du département fédéral de l'économie publique en janvier 1970. Il a occupé cette fonction jusqu'en janvier 1978, ainsi que la présidence tournante de la Confédération en 1974. En tant que ministre de l'économie, c'est lui qui avait mené les négociations sur l'accord d'association entre la Communauté européenne et la Suisse, membre de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

■ **PER ANDERS FOGELSTROEM**, romancier suédois, est mort samedi 20 juin à Stockholm. Né en 1917, Per Anders Fogelstroem a été journaliste dans la revue littéraire *Folket i Bild* de 1947 à 1958. Dans les années 50, il avait dirigé le groupe d'action contre une bombe nucléaire suédoise ; ce groupe d'intellectuels suédois avait réussi à obtenir du gouvernement social-démocrate de Tage Erlander la décision d'arrêter l'expérience nucléaire suédoise, qui était à cette époque en plein développement. Auteur d'une vingtaine de romans décrivant, dans un style à la fois vif et très poétique, la vie à Stockholm, Per Anders Fogelstroem est considéré comme l'un des grands écrivains suédois de ce siècle. Son roman *Sommaren med Monika* (Un été avec Monika) a été adapté au cinéma par le réalisateur suédois Ingmar Bergman en 1951. Ses cinq romans sur Stockholm, *Mina droemmars stad* (La Ville de mes rêves), ont été vendus à près de 2 millions d'exemplaires, un nombre important pour une langue parlée et lue par un peu plus de 8 millions de personnes.

■ **ADRIEN SPINETTA**, ancien vice-président du conseil général des ponts et chaussées, est mort le 12 juin dans sa quatre-vingt-dixième année. Né le 5 octobre 1908 à Rudelières (Creuse), ingénieur général des ponts et chaussées, Adrien Spinetta a été, à partir de 1947, membre de plusieurs cabinets au ministère des travaux publics et au secrétariat d'Etat à la reconstruction. De 1951 à 1955, il a été directeur de la construction et, à partir de 1963, il a été président de section au conseil général des ponts et chaussées, terminant sa carrière en 1979 comme vice-président de cette institution. Adrien Spinetta a aussi dirigé l'Ours, un groupe de réflexions et d'études socialistes créé par Guy Mollet et auquel ont notamment participé Edgard Pisani, Michel Rocard ou Henri Laborit. Il était grand officier de la Légion d'honneur.

NOMINATION

DANSE

Anne-Marie Reynaud a été nommée à la direction du département pédagogique de Paris au sein de l'association de préfiguration du Centre national de la danse (que dirige Anne Chiffert). Elle remplace à ce poste Françoise Dupuy. Elle sera chargée de développer des programmes au service des enseignants et des artistes. Anne-Marie Reynaud, une des chorégraphes marquantes des années 80, élève de Carolyn Carlson, avait fondé la compagnie du Four solaire, puis dirigé le Centre chorégraphique national de Bourgogne, avant d'être responsable de la manifestation Iles de danse.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 19 juin sont publiés :

● **Accords internationaux :**

– une loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1994 sur les bois tropicaux ;

– une loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Pologne ;

– une loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre la République française et la Confédération helvétique en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 9 septembre 1966 et modifiée par l'avenant du 3 décembre 1969.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

A l'occasion de la Fête des pères,
Catherine et Didier TESTOT
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Juliane,

le 21 juin 1998, à Paris.

Géraldine et Jean-Marc FAYET,
Julien et ses grands-parents
Michèle et Yves FAYET,
Gisèle et Robert BOUCHET,
sont heureux de faire part de la naissance de

Lucas,

le 21 juin 1998, à Saint-Cloud.

Sophie RUSSELL
et
Larry KORNHAUSER
ont l'immense joie de faire part de la naissance de

Noah,

le 12 juin 1998, à Melbourne (Australie).

M. et Mme ETTAKI
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Shaden,

le 19 juin 1998, à Paris.

Mariages

Pierre GUELMAN
et
Virginie WALBAUM

sont heureux d'annoncer leur mariage.

Il sera célébré le samedi 27 juin 1998, à Paris, à la mairie du 18e arrondissement.

Odile ZARKA
et
Philippe J. MAAREK

ont le plaisir de faire savoir qu'ils ont passé la cinquième vitesse et se sont mariés dans l'intimité en ce mois de juin 1998.

41, rue du Colisée,
75008 Paris.

Décès

– Mme Blayau
a la douleur de faire part du décès du

docteur Henry BLAYAU,

survenu le 21 juin 1998.

29, rue de Vannes,
56400 Sainte-Anne-d'Auray.

– Son épouse,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean E. CHARON,
physicien et écrivain,

survenu le 8 juin 1998.

27, rue Millet,
91140 Villebon-sur-Yvette.
e-mail: Jacqueline.charon@hol.fr

– Le supérieur provincial des religieux camilliens de France,
La communauté des pères camilliens de Bry-sur-Marne,

M. et Mme Francis Druart,
Mme Jérôme Druart,
Mme François Ragot,
M. Arturo Carmassi,
ses frère, sœur, belles-sœurs, beau-frère,
Ainsi que ses neveux et petites-nièces,
Mme Henri Druart,
sa tante,
Ainsi que les familles Périn, Ancel, Railliet, Pellot, Mauranges, Duverney, Walbaum, Dambies, Gallois, Couten, Burnod, Détré, Faupin, Neuville, Guilhemsans, Theulet-Luzier, de Sézac,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le dimanche 21 juin 1998, à l'hôpital Saint-Camille de Bry-sur-Marne, du

révérend père Blaise DRUART,
religieux camillien,

dans sa soixante-septième année et dans sa trente-sixième année de vie religieuse et sacerdotale.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25 juin, en l'église Saint-Gervais-Saint-Protais de Bry-sur-Marne, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Communauté des religieux camilliens,
BP 26, 94363 Bry-sur-Marne.
M. et Mme Francis Druart,
9, rue Baudanoni,
13200 Arles.
Mme François Ragot,
4, avenue Pierre-Dubois,
51160 Avenay-Val-d'Or.

Claude DUPUY

a rejoint

René VÉRON,

le 7 juin 1998.

« Sois satisfait des fleurs,
des fruits, même des feuilles,
si c'est dans ton jardin à toi
que tu les cueilles ! »
Edmond Rostand,
Cyrano de Bergerac.

– La famille et les amis
vous annoncent le décès de

Renée FLAUMENBAUM,
médecin psychiatre des hôpitaux,
3-11-1932 – 21-6-1998.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 24 juin 1998, où l'on se réunira à la porte principale à 15 heures.

Danièle Flaumenbaum,
7, rue Dedouvre,
94250 Gentilly.

– Maryse Gabriel,
son épouse,
Jean-Michel et Katalin Gabriel,
son fils et sa belle-fille,
Oihana, Mathias, Thomas,
ses petits-enfants,
Jean-Pierre Aublin,
son gendre,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean L. GABRIEL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur en chef des Ponts et Chaussées,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 juin 1998, à l'âge de soixante-seize ans.

Il a rejoint sa fille,

Laurence.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e.

126, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.
34, rue Edgar-Quinet,
92240 Malakoff.

– France. Belgique. Etats-Unis.

Mme Françoise Milan,
sa fille,
M. Thomas Milan,
son gendre,
Sophie, Gabriel, Claire,
ses petits-enfants,
M. Louis Lespinasse,
son ex-époux,
prient d'annoncer le décès de

Mme Thérèse HUCHET,

survenu le 9 juin 1998, à Fougères.

« Elle n'était pas faite pour vivre dans ce monde, personne n'a jamais pu la comprendre. Elle a pourtant été si aimée. »

– Sa famille et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

René MOUMANEIX,

survenu le 18 juin 1998, dans sa quatre-vingt-unième année.

La célébration religieuse aura lieu le vendredi 26 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Michel de Porchefontaine, à Versailles (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.

– M. Jacques Reboul-Bellouard,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée
REBOUL-BELLOUARD,
née CHABAUD.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées à Bordeaux (Gironde).

– Antoine et Brigitte Weill,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Christine et Etienne Choppy,
leurs enfants et petits-enfants,
François Weill et Lisette, née Stoefs,
Laurence Jantzen
et ses enfants,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Antoinette WEILL,
née HAUSER,

survenue le 21 juin 1998.

Les obsèques auront lieu le mercredi 24 juin, à 15 heures, au cimetière de Montmartre.

Remerciements

– Françoise Krieg, née Chermezon,
son épouse,
Nicole et Marc Baudet,
Thierry et Evelyne Krieg,
Arnaud et Martine Krieg,
ses enfants,
Emmanuelle et Stéphane Ralite,
Karine et Laurent Bourguignon,
Guillaume, Geoffroy, Charlotte
et Florence Krieg,
ses petits-enfants,
Julien et Soline,
ses arrière-petits-enfants,
Raymonde et Maurice de Sablet,
Jean-Paul et Martine Chermezon,
ses sœur, beaux-frères et belle-sœur,
dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Pierre-Charles KRIEG,

vous remercient et vous invitent à vous unir à eux par la pensée et la prière.

Avis de messe

– A la mémoire de

Henri CHARLIAC,
procureur général honoraire
près la Cour de cassation,
grand officier de la Légion d'honneur,

décédé le 8 juin 1998, une messe sera célébrée le jeudi 25 juin, à 17 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

De la part de
Mme Jacqueline Charliac,
Solange et Yves Delamaire,
Mariette et Benoît Delamaire,
Lucile et André Albert.

– Une messe sera célébrée le vendredi 26 juin 1998, à 18 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e, à l'intention de

M. Yves MALECOT,
commandeur de la Légion d'honneur,

décédé le 15 juin.

De la part de la famille Malecot.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, disparaissait

Jean-Paul CORSETTI,
écrivain.

Il est toujours présent dans nos esprits.

– Le 24 juin 1980,

Sarah KERBER,
née PACANOWSKI,

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée, en y associant le souvenir de son époux,

Chaim KERBER,

décédé le 4 avril 1994.

– Il y a un an, le 23 juin,

Monique OBERDŒRFFER,
pianiste,

nous quittait.

Elle vit dans notre mémoire et dans notre cœur.

Merci, Monique.

– Marsillargues (Hérault).

Le 23 juin 1996, décédait en Nouvelle-Calédonie, dans sa trentième année,

Patrick TRÉVIER,
professeur agrégé de mathématiques.

Tous ceux qui l'ont connu, aimé et respecté se souviennent.

Anniversaires

Pierre-Maximin CORNU,
15 juin 1965-5 septembre 1988.

Le 5 septembre 1998, sa maison natale sera ouverte à ceux qui pourront se joindre à nous.

La Pacaudière, Cissé.

« Ne suis-je pas le même de près ou de loin ? »

(Jér. 23, 23.)

Hommages

– Le conseil d'administration de l'Association des Maisons de l'orée Tony Lainé rend hommage à

André NOUAILLE,
décédé le 9 juin 1998,

qui fut son président pendant plusieurs années. Engagé depuis toujours dans la lutte contre l'exclusion des plus défavorisés, au sein de l'éducation nationale, puis aux côtés des personnes autistes, avec le docteur Tony Lainé.

Sa compétence et son dévouement n'avaient d'égal que son humanisme.

Débats

– **Nouvelle histoire d'Israël ?** : débat avec J.-C. Attias et E. Benbassa : « **Israël imaginaire** » (éd. Flammarion). Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, ce jeudi 25 juin 1998, à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-68-19.

Conférences

– Dans le cadre de la manifestation « **Découvrez la culture saoudienne** », à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris. Rens. : 01-40-51-38-38.

Conférence : mardi 23 juin, à 18 h 30, « **Les relations culturelles franco-saoudiennes** », avec M. Abdel Aziz Bin Salamah. Entrée libre.

Concours

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Préparation au concours externe d'entrée à l'Ecole nationale d'administration. Admission après examen du dossier et test d'aptitude. Renseignements et retrait des dossiers à partir du 15 juin 1998, **CIPCEA, 12, place du Panthéon, 75005 Paris. Tél. : 01-46-34-99-35**, inscriptions définitives et début des enseignements, octobre 1998.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'israélien. Professeur Jacques Benaudis : **01-47-97-30-22.**

Expositions

– Le Mémorial du martyr juif inconnu
et le Centre de documentation juive contemporaine
vous invitent à l'inauguration
de l'exposition :
« Les Départs clandestins de France
vers la Palestine (1945-1948) »
le jeudi 25 juin 1998, à 18 heures,
en présence de
Son Excellence Avi Pazner,
ambassadeur d'Israël en France,
M. Bernard Kouchner,
secrétaire d'Etat à la santé.
Mémorial-CDJC,
17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.
Cette exposition sera présentée
jusqu'au 1er novembre 1998.

Avis de recherche

Me L. ALEXANDRE,
avocat,
15, rue de Crosne,
76000 Rouen.

Mme Michèle, Mériem, Eliane SIBILLE,
née SCHETRIT,
née le 10 août 1936, à Paris-20e, française, retraitée, demeurant 44, avenue Georges-Bizet, 76380 Canteleu.

a déposé au TGI de Rouen une requête aux fins de faire déclarer l'absence de

M. Abraham, Eddy, Claude
SCHETRIT,
né le 12 janvier 1933, à Paris-19e.

Soutenances de thèse

– Le docteur Saad Khaled a soutenu sa thèse de doctorat d'Etat ès sciences humaines mention « Urbanisme » : « **Les répercussions de la croissance économique sur la structure urbaine en Arabie saoudite. Etude de cas : la Province est** », à la salle des Actes, à l'université Paris-IV-Sorbonne, le samedi 20 juin 1998.

Le jury était composé des professeurs Dominique Chevallier, Jean Bastier, André Bourget, Jean-Robert Pitte et Luc Debeuwels. Il a été reçu avec mention « honorable ».

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

SCIENCES *La « formation d'Yixian », dans la province du Liaoning, au nord-est de Pékin, est un vrai bonheur pour les paléontologues.* ● **UNE VOLIÈRE PÉTRIFIÉE** recèle les restes de fossiles d'oiseaux primitifs, mais aussi de dinosaures carnivores vieux de plus de cent quarante millions d'années, dont certains étaient dotés de plumes. ● **CE TRÉSOR PALÉONTOLOGIQUE** vient de permettre de trancher le débat sur l'origine des oiseaux, qui agite les biologistes de l'évolution depuis un demi-siècle. Il montre, en effet, que le plumage était apparu, pour des raisons encore obscures, avant le vol. ● **L'EXISTENCE** de dinosaures volants et « piétons », dotés ou non de plumes dans les deux cas, peut alors s'expliquer par les tâtonnements de la nature. *Reste aux chercheurs à remonter ce labyrinthe de l'évolution pour reconstituer plus précisément la généalogie de la gent ailée.*

L'ancêtre des oiseaux était un dinosaure carnivore chinois

La découverte, au nord-est de Pékin, de fossiles de deux théropodes dotés de « vraies plumes » démontre que ces dernières ne caractérisent pas forcément le vol, et met fin à une querelle d'experts qui opposait les biologistes de l'évolution depuis un siècle et demi

PROTARCHAEOPTERYX et *Caudipteryx* sont vieux – tous deux, d'environ cent quarante-cinq millions d'années –, et originaires de la province de Liao-Ning, au nord de Pékin. Ils ont la taille d'un grand dindon qui aurait subi un régime sévère : long cou décharné, longue queue, longues pattes sans doute adaptées à la course, membres antérieurs relativement courts. L'un et l'autre avaient, semble-t-il, le corps couvert d'un duvet semblable à celui des oiseaux. Ces deux nouvelles espèces de dinosaures carnivores (théropodes) sont décrits, dans le numéro de *Nature* daté de jeudi 25 juin, par Ji Qiang et Ji Shu-An, du Muséum national de géologie de Pékin, Philip Currie, du Muséum Tyrrell de paléontologie de Drumheller (Alberta, Canada) et Mark Norell, du Muséum d'histoire naturelle de New York.

Il a déjà été question de duvet à propos d'un autre dinosaure chinois, *Sinosauropteryx*, de la taille du poulet (*Le Monde* du 9 janvier). Mais ces deux nouveaux spécimens sont dotés, en outre, de ce qui ressemble sans ambiguïté à des plumes (composées d'un axe central, le rachis, de barbes et de barbules latérales). *Protarchaeopteryx* porte une touffe de ces plumes à l'extrémité de sa longue queue. Hormis ces dernières, rien ne le distingue vraiment de *Velociraptor*, prédateur vedette du film *Jurassic Park*. *Caudipteryx*, quant à lui, a des plumes à la queue, ainsi que le long de ses membres antérieurs. Si certaines particularités de son squelette le rapprochent davantage des oiseaux, ses membres antérieurs frangés aux longues plumes sont très courts par rapport aux pattes.

Une volière pétrifiée

Depuis quelques mois, la « formation d'Yixian », dans la province du Liaoning, au nord-est de Pékin, concentre l'attention des paléontologues du monde entier. Leurs confrères chinois ne cessent d'exhumer du sous-sol les restes exceptionnellement bien conservés de fossiles présentant des vestiges d'ailes. Quelque 200 fossiles d'un oiseau primitif, *Confuciusornis sanctis*, doté de plumes et d'un bec, y ont été mis au jour. En 1996, deux spécimens d'un dinosaure carnivore, baptisé *Sinosauroptéryx*, étaient extraits d'une couche sédimentaire vieille d'environ 145 millions d'années, dotés d'une étonnante toison, ni vraiment plume, ni totalement poil. L'étrange volière pétrifiée recelait encore deux étranges pensionnaires, des dinosaures carnivores emplumés, *Protarchaeopteryx robusta* et *Caudipteryx zoui*, vieux eux aussi de 145 millions d'années, soit cinq millions d'années plus « jeunes » que le célèbre *Archaeopteryx*, découvert en Bavière en 1846.

SPÉCULATIONS

Ni l'un ni l'autre n'étaient sans doute capables de voler. A quoi leur servaient donc ces plumes ? A la parade sexuelle ou sociale ? *Caudipteryx* s'aidait-il de ses ailes tronquées pour courir plus vite ? Avaient-elles pour fonction de le stabiliser, comme les becquets d'une voiture de course ? Ce ne sont là que des spéculations, et il est peu probable que l'on sache jamais pourquoi la sélection naturelle (ou l'adaptation) a amené un jour les dinosaures à se couvrir de plumes. Ce que l'on peut dire, en revanche – et c'est là l'importance de ces découvertes –, c'est que ces plumes sont apparues avant le vol, et avant les oiseaux.

Les oiseaux descendent-ils des dinosaures ? Nombre de spécialistes le croient. Pour le prouver, une école de pensée définit – par rapport à leurs représentants actuels – les caractères propres aux oiseaux que présentent beaucoup de dinosaures. Mais, pour certains chercheurs, les ressemblances entre oiseaux et dinosaures relèvent de la coïncidence. Même si la liste de ces dernières est longue – bien au-delà des plumes.

Ces critiques mettent notamment l'accent sur les divergences manifestes dans la stratigraphie. Ainsi *Velociraptor* – dont le squelette présentait de nombreuses similarités avec celui des oiseaux, mais qui ne volait pas –, a été trouvé dans des roches vieilles de soixante-dix millions d'années. Il vivait donc à une époque beaucoup plus récente que d'autres dinosaures tels que *Protarchaeopteryx* et *Caudipteryx*, considérés comme plus proches des oiseaux et, comme on l'a vu, dotés de vraies plumes.

Une autre critique concerne ce que les biologistes de l'évolution nomment les « caractères-clés ». Selon les anciens manuels, certains de ces caractères, en se développant, marquent un changement qualitatif dans l'organisation. Ainsi, chez les mammifères, l'apparition de trois osselets dans l'oreille moyenne (par rapport à l'osselet unique des reptiles). Un animal peut donc avoir tous les traits communs aux mammifères (poils, lait, viviparité, etc.), mais, s'il ne présente qu'un osselet dans l'oreille moyenne, ce ne sera pas un mammifère.

Pour les oiseaux, les plumes étaient, jusqu'à présent, considérées comme le caractère-clé. Tout ce qui portait plume était oiseau par définition. La découverte de ces deux dinosaures à plumes fait exploser cette notion. Car ces animaux, s'ils possèdent bien de vraies plumes, ne sont manifestement pas des « oiseaux » au sens moderne du terme.

La définition même de l'« oiseau » est, d'ailleurs, une question controversée, souvent débattue par les scientifiques. Le problème peut être contourné si l'on supprime l'idée même de caractère-clé. Dès lors, ce qui importe n'est plus la présence de tel ou tel de ces caractères, mais la combinaison en grand nombre de traits spécifiques et leur répartition dans l'arbre généalogique de l'évolution.

Débarrassés de l'idée restrictive des caractères-clés, tout s'éclaire. Et l'histoire des oiseaux devient beaucoup plus riche et plus intéressante que nous n'aurions jamais pu l'imaginer. Il y a eu des dinosaures qui couraient, avec sur leurs antérieurs minuscules, des plumes. Proche de *Protarchaeopteryx* et de *Caudipteryx*, *Unenlagia* de Patagonie, long de 2,50 mètres, battait peut-être des « ailes » à la manière des oiseaux.



D.R.

Une vue d'artiste de Caudipteryx *(Michael Skrepnick).*

DRAGON VOLANT

Mais *Rahona* – récemment décrit à Madagascar –, de la taille d'un corbeau, était un véritable oiseau, mais ressemblait plutôt à un dragon volant, armé de serres redoutables rappelant celles de *Velociraptor*. Et ce dernier n'est peut n'être qu'un « cousin » de *Protarchaeopteryx* et de *Caudipteryx*, plus éloigné des oiseaux dans l'évolution tout en étant plus récent. Il y a eu, enfin, *Mononykus* et *Shuvuuia* aux antérieurs courtauds, qui, s'ils ne volent pas, sont pourtant plus proches des oiseaux modernes qu'*Archaeopteryx*, l'ancêtre volant vieux de cent cinquante millions d'années. Leur crâne et leurs pattes présentent des caractères qu'on trouve chez des oiseaux relativement évolués. Ce qui n'a pas empêché de les classer d'abord comme dinosaures aberrants.

Difficile, dès lors, de continuer à parler de coïncidences. Il convient plutôt d'admettre, enfin, qu'il exista jadis des dinosaures qui marchaient et couraient et d'autres qui volaient. Avec, ou sans plumes. Et que chaque faucon, chaque oiseau-mouche partage un héritage commun avec le *Velociraptor* de *Jurassic Park*.

Henry Gee

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)

D'Archaeopteryx à Velociraptor, les tâtonnements de l'évolution

QU'EST-CE qu'un oiseau ? Chacun croit connaître la réponse. Les oiseaux ont en commun un ensemble de caractères qui leur sont propres : les plumes, le fait que leur squelette présente nombre de caractéristiques qui, semble-t-il, les adaptent au vol. On range parmi elles la mâchoire sans dents, la queue courte, le tronc rigide, les os creux et légers, l'articulation flexible du poignet permettant aux ailes de battre, les deux clavicules soudées qui forment la fourchette (l'« os du bonheur »), et bien d'autres encore.

Mais cette simple constatation peut être source d'erreur. Ce n'est pas parce que tous les oiseaux d'aujourd'hui possèdent ces caractères qu'ils les détiennent depuis toujours. Les nombreuses adaptations du squelette de l'oiseau moderne ont pu intervenir chez ses ancêtres, pour diverses raisons. C'est ainsi, par exemple, que *Velociraptor*, l'énorme prédateur vedette du film *Jurassic Park*, était doté d'une fourchette, de poignets flexibles et d'os creux. Mais il n'était pas un oiseau et ne pouvait voler.

Les plumes, que l'on ne trouve de nos jours que sur les oiseaux, restaient le dernier caractère que l'on était en droit de considérer comme typique de cette classe de vertébrés. Leur présence sur des dinosaures carnivores *« suggère que l'hypothèse selon laquelle les plumes et le vol ont évolué ensemble est incorrecte »*, écrivent les « découvreurs » de *Protarchaeopteryx* et de *Caudipteryx*, dans l'article publié par *Nature*. De surcroît, ajoutent-ils, *« la présence de rémiges, de rectrices et de duvet sur des théropodes fournit sans ambiguïté la preuve du bien-fondé de la théorie selon laquelle les oiseaux sont les descendants directs des dinosaures théropodes. »*

Accessoirement, cela prouve aussi de manière éclatante que les espèces actuelles d'oiseaux ne constituent qu'une petite partie des vertébrés à plumes qui ont pu exister et dont quelques-uns seulement étaient capables de voler. Dans cette optique, la nature aurait procédé à de nombreux tâtonnements avant d'aboutir aux oiseaux. Les fossiles d'*Archaeopteryx*, doté de plumes, d'un bec et de dents, qui voletait il y a cent cinquante millions d'années, de *Protarchaeopteryx* et *Caudipteryx*, emplumés presque contemporains du précédent mais cloués au sol, tout comme celui de *Velociraptor*, deux fois plus récent, gros dinosaure privé de plumes mais anatomiquement proche des oiseaux actuels, sont les vestiges qui nous racontent les méandres de l'évolution. A charge pour les paléontologues de remonter ce labyrinthe.

H. G.

Conférence de transition pour l'Europe spatiale

VINGT-CINQ ANS après sa création, l'Europe spatiale, forte de solides réussites, joue son avenir dans un monde dont les budgets sont toujours plus serrés et les enjeux de plus en plus commerciaux et industriels. Est-elle armée et organisée pour maintenir sa position ? Peut-elle trouver les moyens de résister à une Amérique dont les budgets spatiaux dépassent ses capacités ?

Ces questions devaient être au centre d'une conférence ministérielle. C'était sans compter avec les élections législatives allemandes qui, à l'automne, pourraient bien conduire à un changement de gouvernement. L'Allemagne étant le deuxième bailleur de fonds de l'Europe, après la France, mais avant l'Italie, il était urgent d'attendre que les urnes aient rendu leur verdict. La conférence a donc été repoussée *« de quelques mois »* et remplacée par une réunion d'experts chargée, en attendant, de lancer des débuts de programmes et d'en préparer d'autres pour sauvegarder l'avenir.

Lors de ces deux journées, mardi 23 et mercredi 24 juin à Bruxelles, les experts des paysmembres de l'Agence spatiale européenne (ESA) et le directeur général de cette dernière, l'Italien Antonio Rodotà, devraient aborder quatre grands thèmes. Le premier concerne l'avenir de la fusée européenne Ariane-5, dont le troisième exemplaire doit décoller de Kourou (Guyane) à la mi-octobre.

A peine a-t-il été tiré que déjà il se révèle inadapté au lancement des constellations de petits satellites destinées à la téléphonie mobile et au multimédia, et court en jambes pour mettre en orbite à des conditions économiques intéressantes les plus gros satellites de télécommunications et de télévision géostationnaires que les opérateurs préparent. Il faut s'adapter, afin de résister à la concurrence des lanceurs américains, russes, chinois, et à celle annoncée des Japonais.

MINI-LANCEUR VEGA

Décision devrait être prise de poursuivre le programme d'amélioration d'Ariane-5 et de débloquer dès maintenant 135 millions d'euros (895 millions de francs) pour la mise au point d'un deuxième étage intelligent. Seront également évoqués le développement du GNSS, un système européen de navigation par satellite, futur concurrent du fameux GPS américain, ainsi que celui d'un mini-lanceur italo-français baptisé Vega, capable d'emporter des charges d'une tonne en orbite basse.

On parlera aussi économies. L'ESA présentera un scénario qui permettrait, sans dépenser plus, de dégager 120 à 130 ME (795 à 860 millions de francs) grâce à une centralisation des risques financiers des programmes. Une proposition qui devrait intéresser l'actuel gouvernement allemand à la veille d'élections difficiles et le ministre français de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, qui n'en est plus à un « dégraissage de mammouth » près.

Le ministre français et ses collègues allemand et italien viennent de publier une déclaration commune dans laquelle ils souhaitent la poursuite des efforts de rigueur budgétaire entrepris par l'ESA et une stratégie spatiale européenne *« plus coordonnée et plus globale »*. Parallèlement, Claude Allègre et l'administrateur général de la NASA ont lancé un appel aux autres pays européens afin qu'ils se joignent à un effort américano-français pour l'exploration de Mars. *« Je pense qu'une évolution est nécessaire, soit au niveau de l'ESA, soit au niveau des agences nationales »*, déclarait, l'an dernier, Antonio Rodotà. Les ministres européens ont visiblement compris le message.

Jean-François Augereau

Le « oui mais » des citoyens aux plantes transgéniques

LES QUATORZE « profanes » qui ont participé, samedi 20 et dimanche 21 juin, à la Conférence de citoyens sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation (*Le Monde* du 23 juin), ont rendu leur avis lundi 22 juin. Voici leurs principales conclusions.

● Conséquences de la consommation d'OGM pour la santé humaine

(...) *« Considérant qu'un risque théorique de transfert de la résistance aux antibiotiques aux êtres humains existe de façon minime (...), nous préconisons l'interdiction des gènes marqueurs de résistance aux antibiotiques comme outils de sélection lors de la phase de construction des plantes transgéniques. »*

« Nous pensons que la composition actuelle de la Commission de génie biomoléculaire (CGB) et ses méthodes de travail ne sont pas satisfaisantes. Nous préconisons les modifications suivantes : la CGB doit être composée de deux collèges, le collège des scientifiques et le collège général ; (...) les conclusions générales devraient inclure l'avis des deux collèges ; toutes les positions, y compris les minoritaires, devraient être prises en compte. »

● Information des consommateurs à propos des OGM

« Nous avons retenu :

(...) – que la nouvelle loi sur l'étiquetage est insuffisamment précise et qu'elle paraît, dans son état actuel, inappliquée car inapplicable.

– que certains consommateurs sont prêts à payer un surcoût pour un produit OGM si ce dernier apporte des arguments supplémentaires : plus de goût, plus de saveur, valeur nutritionnelle de meilleure qualité. (...)

» En conséquence, nous recommandons :

(...) – la création de filières séparées (avec ou sans OGM) avec établissement de procédures visant à rechercher la traçabilité des produits, par toutes les méthodes appropriées ;

– l'instauration d'une politique d'étiquetage claire, fiable et responsable. (...) »

● Proliférations anarchiques des OGM sur l'environnement

« Etant reconnu qu'il y a des risques de prolifération anarchique (colza), aussi bien en ce qui concerne les pollens que les graines (...), et des risques potentiels de nuisance sur l'écosystème (rupture de la chaîne alimentaire) (...), il paraît indispensable de développer la recherche liée au risque écologique avant de développer la diffusion des OGM, et d'attendre les conclusions des chercheurs avant la mise en culture intensive. (...) »

« Le panel préconise par ailleurs :

– la création d'une commission internationale consultative auprès de l'ONU. Celle-ci serait obligatoirement consultée avant toute autorisation de mise en culture et de commercialisation d'un produit OGM ;

– la création d'une banque mondiale des séquences modifiées, disponibles à tous les chercheurs avec obligation de dépôt. (...) »

● Législation sur les dommages pouvant être causés par les OGM

« Le panel estime que le consommateur et l'agriculteur doivent nécessairement être protégés par une disposition législative précise, dans la mesure où les assureurs s'avèrent actuellement incapables de remplir ce rôle. (...) Il est absolument nécessaire d'avoir dans la loi une présomption de responsabilité et de culpabilité de la part de celui qui introduit dans la nature ou sur le marché un produit OGM, cela afin que le recours de la victime soit simplifié, ou pour le moins faisable. »

(Lire aussi notre éditorial page 15.)

La Zagat méthode

Huit cents restaurants de Paris soumis au sondage à l'américaine

QU'EST-CE QUE l'intime conviction en gastronomie ? Au fond, une chose suffisamment personnelle pour se garder de trop en parler. Glisser la bonne adresse d'un *restaurant* à un ami est presque aussi dangereux que de lui souffler le titre d'un livre. On ne partage pas ses gouffres, seulement ses chaises, comme dit l'aphorisme.

En France, tout ce qui touche à la table est acte sensible avec lequel il est toujours *délicat* de jouer. L'investissement émotionnel dont font preuve nos mangeurs frôle la catharsis, moment de purification où le repas rejoint les grandes émotions de la *représentation* dramatique. C'est l'état de choc ou l'entrée dans des dépressions profondes. Pour jalonner ce territoire aux confins presque irréels, des spécialistes se sont armés de courage et de dents, dévorant le repas à même la bête pour sucer la vérité au plus près. Quelle vérité ?

L'archange essentiel reste à trouver, le recenseur primordial à débusquer. Nous savons qu'il n'existe pas. Il est seulement en nous dans un moment qui passe, volatile et gracieux, juste ou injuste, capricieux ou simplement vorace. Le goût est un monstre partageur ; il convient seulement de savoir s'en approcher. Quant à vouloir en maîtriser les caprices ou mettre en cage le nuancier, c'est une tâche qui défie les lois de l'équilibre.

A quel ouvrage sans peur se référer, à quel auteur sans faille se confier ? Il faudrait imaginer un groupe de compagnons, une pléiade *d'amis moroses revenus de tout* et pourtant curieux, désabusés de l'essentiel et cependant joyeux. On les entendrait de loin ; comme les fous, ils agiteraient des clochettes, l'aubergiste changerait de tablier et Suzon deviendrait soudainement très gaie. Après les agapes, ils *écriraient*, n'importe quoi d'absolument sensé ; tout le monde s'y retrouverait.

Combine idéale. Le travail des guides est évidemment plus terre à terre. Pesant, même. L'insatiable balayage du territoire n'incite pas à la légèreté de style. Il y a du labeur dans les sauces, de la lassitude dans la frangipane ; comme du découragement. Avec son absolue absence de mots et sa grande sécheresse de coeur, le Michelin peut triompher à l'aise : dans un siècle bavard, c'est lui le moderne. L'ellipse a de l'avenir. Ou alors...

LE CLIENT POUR UNE FOIS ROI

Ou alors inverser soudainement la proposition et donner la parole à l'autre ; l'autre, le pigeon ou le ravi, le gogo ou l'éberlué, le matraqué ou l'applaudisseur : le client, pour une fois roi et coiffant par là-dessus le chapeau de chroniqueur. Il fallait vraiment être né au pays de George Horace Gallup, premier prédicateur *du sondage moderne, pour imaginer* qu'à partir d'une simple enquête d'opinion on pourrait semer la terreur sur les fourneaux et faire reconnaître son droit de parole au mangeur ordinaire.

Nina et Tim Zagat – on croit entendre le sifflement d'un coup de fouet de cirque – semblent y être parvenus, couple d'anciens avocats du barreau new-yorkais reconvertis dans l'édition de contes cruels et culinaires dans lesquels la parole est donnée au goûteur, à charge pour lui de déguster le restaurateur. Leur premier essai, le *Zagat New York City Restaurant Survey* était sorti en 1979, distribuant de vertes et citronnées surprises à la profession. Aujourd'hui, la Zagat astuce est devenue une grosse maison prospère, qui ne se refuse plus rien, même pas de s'attaquer à Paris et de plier la ville sous le fer à repasser de ses reconnues méthodes. Huit cents restaurants de la capitale se trouvent désormais saisis et mis en fiches par l'organisation. Le résultat vient d'en être publié.

Des vingt mille questionnaires envoyés à de très chauds fréquenteurs de restaurants, mille sept cents ont été retournés chez les Zagat, tous noircis avec appétit et gourmandise, *manne qui semblait acceptable pour* un travail de décryptage et de mise en forme. Soyons clair, il ne s'agit pas d'un guide gastronomique qui nous entretiendrait des réussites d'un Passard ou des provocations d'un Gagnaire, non, plutôt une sorte de carnet de voyage ou de repérages d'aquarelliste. Guide d'ambiance, mais suffisamment roublard et bien mené pour se cogner avec naturel au classement de celui de ses honorables et classiques confrères. Surprise.

Le client pouvait donc rivaliser avec les dignitaires en charge d'apostropher les toques et se présentait sous un jour beaucoup moins innocent et niais qu'on pouvait le croire. Il râle, flatte, châtie son monde avec des mots dans le ton, et pour le coup dégagés de tout souci d'avoir à ménager la chèvre et le chou. Le fourrier général de l'opération a pris soin de guillemeter très poliment les propos des sondés, s'arrangeant avec adresse pour, ajoutant les siens, dresser de courtes synthèses *aussi proches que possible des* réponses reçues. Travail de chartreux présenté sur un papier pauvre, mais à l'organisation alphabétique et au système de notes assez clair.

Circuit court. « Plus de pères, rien que des fils », allait-on entendre en mai 68. Et plus d'intermédiaires. Il faudra faire attention à ce Zagat-là, les chemins qu'il emprunte sont rapides et sûrs.

Jean-Pierre Quélin

★ *Zagat 1998-1999, guide des restaurants de Paris*, éditions Zagat, 69 F.

DESSINS : DESCLOZEAUX



La sauce tomate

Il y a quelques mois, Michel Roux, illustre chef trois étoiles installé à Londres et qui dit concocter dans son restaurant plus de cent sauces différentes chaque année, publiait en France un ouvrage en comportant deux fois plus. Curnonsky, peut-être un brin cocardier, déclarait que *« les sauces sont la parure et l'honneur de la cuisine française »*. Cet impérial gastronome jugerait peut-être que ce *Livre des sauces* (éditions Solar) ne s'étend pas assez sur fonds et fumets, mais le cuisinier amateur sera justement séduit par l'anticlassicisme de l'ouvrage.

Des photos simples, des recettes qui souvent n'excèdent pas 20 à 30 minutes : on a envie de se lancer dans le *« coulis de persil »* ou *« le sabayon au poivre rouge »*. Michel Roux avoue toutefois qu'un coulis, aussi simple soit-il, ne s'obtient qu'après une heure de cuisson à feu très doux.

Voilà sans doute pourquoi l'an dernier plus de 43 000 tonnes de sauce tomate toutes prêtes ont été achetées en France. Nestlé et Danone se partagent la plus grosse part de ce gâteau avec leurs marques respectives, Buitoni et Panzani.

Au panthéon des recettes chez nous, la sauce bolognaise représente la moitié du marché, suivie de la napolitaine puis de la sauce basilic. La bolognaise était originellement composée de *« dés de filets de bœuf sautés avec des oignons hachés »*, comme en témoigne la recette publiée en 1914 dans le *Répertoire de la cuisine* par Gringoire et Saulnier. Très vite cependant, la qualité et la quantité des viandes est sur le déclin.

Dans son roman *La Modification*, publié à la fin des années 50, Michel Butor se demande si les spaghetti *« à la bolognèse »* dégustés dans un restaurant de la rue Richelieu méritent encore ce nom. La plupart des fabricants ne mettent pas plus de 19 % de viande dans leur préparation, et, le plus souvent, il s'agit de bœuf et de porc mélangés. Quand Panzani se targue de faire de la *« bolognaise riche »* avec 25 % de viande, elle use toujours de ce mélange.

Plutôt que d'acheter cette sauce à 39 F environ le kilo, choisissez plutôt une marque comme Padorio, en vente chez Auchan, et qui propose pour 20 F du kilo une bolognaise avec elle aussi 25 % de viande... mais uniquement de bœuf rôti. Barilla a baissé ses prix. A 22 F environ le kilo, sa sauce au basilic contient des petits morceaux de tomate qui donnent à l'arrivée un produit moins liquide et bien parfumé.

Guillaume Crouzet

BOUTEILLE

AOC champagne

Bruno Paillard brut rosé « Première cuvée»

L'histoire des maisons de champagne est multiple. Du modeste récoltant-manipulant qui commence par creuser une cave dans la craie, avant d'installer un pressoir ultramoderne du côté de Verzy, à l'ancien courtier en raisins qui affiche sa réussite dans un bâtiment le long de l'autoroute, toutes les figures sont possibles, imposées par la nature même du champagne, assemblage de différents cépages, de plusieurs cuvées et même de vins d'années différentes. Le « rosé première cuvée » de la maison Bruno Paillard, un nouveau venu dans le négoce des champagnes haut de gamme, provient de pinots noirs de douze crus différents, dont seule la première presse est utilisée, et d'une touche de chardonnay. Sa coloration tient à la macération des jus sur les peaux de raisin de bouzy rouge. La date de dégorgement figure sur l'étiquette. C'est un brut authentique et délicat, aux arômes de fruits rouges, qui convient, en cette saison, aux repas légers, à l'accompagnement des viandes blanches, de la volaille et de fromages. En vente chez Nicolas et des cavistes.

★ Rosé « Première cuvée » : 153 F la bouteille. Bruno Paillard. Avenue de Champagne, 51100 Reims. Tél. : 03-26-36-20-22.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

BISTROT PAUL-BERT

Dans un quartier qui ne manque pas de bistrots, en voici un, charmant, réservé, vieux style, où l'on a ses aises, tant au comptoir que dans la salle. Bertrand Auboyneau a jeté l'ancre dans le XIe arrondissement avec la discrétion des gens de mer. Les plats sont simples, renouvelés, cuisine d'escale si l'on veut, pour accompagner une épatante carte des vins. Entrées copieuses, avec le foie de lotte au sel de Guérande, les œufs pochés vigneronne, ou bien la salade de tourteau frais ; et plats du jour non moins appétissants : onglet de veau, mijotée de tête de cochon, parmentier de boudin aux pommes. Les desserts sont légers, feuilleté aux fraises, ou bien *crumble* aux pommes et aux raisins. Ne pas manquer l'excellent costières-de-nîmes AOC, cuvée Eole, du château de la Tuilerie. Menu déjeuner : 65 F. A la carte, compter 130 F.

★ Paris. 18, rue Paul-Bert (75011). Tél. : 01-43-72-24-01. Fermé samedi midi et dimanche.

Brasserie

LE PONT MIRABEAU

Un espace vaste et lumineux, situé au niveau de la dalle de Beaugrenelle, c'est la brasserie plein ciel de l'Hôtel Nikko, avec panorama sur la Seine. Le jeune Vincent Suchetet réalise une cuisine du produit, avec une touche très discrète d'exotisme. Le tartare de sardines est accompagné d'un classique coulis de tomates, tandis que la salade fraîche au magret de canard fumé est mise en relief par un judicieux choix d'agrumes. Les filets de rougets poêlés rehaussés de carottes au cumin, le filet de boeuf *Teriyaki*, le poulet au curry et le plat végétarien de légumes panachés révèlent une cuisine de tempérament. Desserts gourmands : mille-feuille aux fruits de saison et baba au rhum. Carte des vins ramassée. Menu 170 F. A la carte, compter 220 F.

★ Paris. 61, quai de Grenelle (75015). Tél. : 01-40-58-20-00. Tous les jours de 12 heures à 23 heures.

Gastronomie

LA CABRO D'OR

Avis de mistral sur la Cabro d'Or. On a fait disparaître la cheminée d'apparat, les tissus Souleïado et le personnel blasé. La grande salle à manger a pris la couleur des oliviers dans la lumière ; la terrasse s'est garnie de feuillages. Le jardin a été remodelé, et un nouveau chef est à la tête d'une brigade assagie. En salle, personnel jeune et souriant, sous l'oeil attentif et malicieux d'un maître d'hôtel d'origine basque. En cuisine, c'est le talentueux Alain Lamaison, ancien chef étoilé à Paris, trente-sept ans, natif de Mont-de-Marsan, qui compose un menu quotidien et une carte d'inspiration régionale assez courte. L'assiette de légumes de printemps cuits à l'huile d'olive, vinaigrette parfumée au vinaigre balsamique, la salade de langoustines et tomates confites, le pigeon des Alpilles cuit sur la peau donnent le ton de plats aux saveurs justes, aux apprêts sagement maîtrisés, comme la délicate terrine de foie gras aux poireaux, le demi-homard aux petits pois à la française, ou bien la daube provençale. Menu : 195 F (deux plats et dessert, vin *compris, au déjeuner sauf dimanche*), *280 F (entrée, deux plats, fromages et* dessert), 410 F. A la carte, compter 350 F.

★ Les Baux-de-Provence (13520). Tél. : 04-90-54-33-21. Fermé lundi et mardi midi (hors saison).

Jean-Claude Ribaut

Estival

MERCREDI, des conditions estivales continuent à régner sur la France : le soleil domine, à peine contrarié par quelques nuages près de la frontière belge et sur l'extrême ouest. La chaleur est élevée au sud, plus mesurée dans la moitié nord.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – En Bretagne, le ciel se couvre en matinée, pour apporter un peu de pluie l'après-midi. Dans les autres régions, le soleil se maintient, malgré l'arrivée de bancs nuageux l'après-midi. Températures de saison avec 20 degrés sur les côtes et 22 à 25 dans l'intérieur.

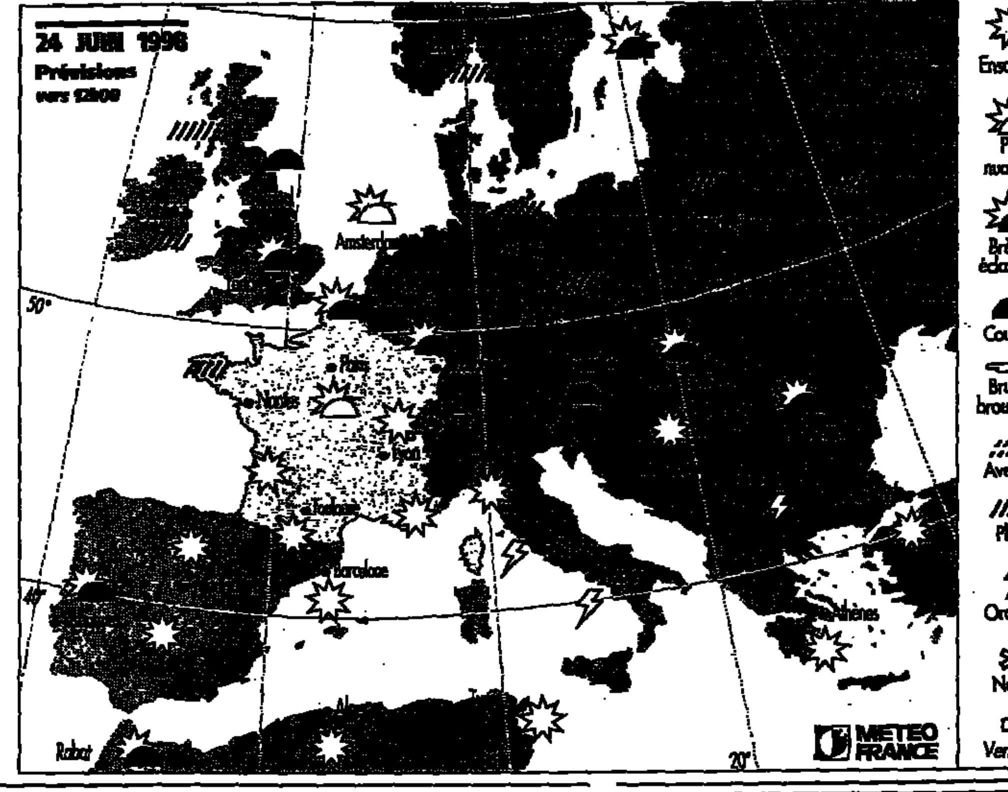
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil brille toute la journée. Seuls le Nord et les Ardennes voient quelques nuages circuler dans le ciel. Les températures atteignent 21 degrés sur les côtes de la Manche, 24 à 27 dans l'intérieur.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – C'est une belle journée. Près de la frontière belge, le soleil sera toutefois contrarié par quelques passages nuageux sans conséquences. Les températures sont estivales, entre 24 et 27 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps ensoleillé et chaud continue à régner sur l'ensemble de ces régions. Dans le massif des Pyrénées, une ondée orageuse isolée peut éclater en fin de journée. Le thermomètre grimpe jusqu'à 29 et 31 degrés mais 21 à 23 sur la côte aquitaine.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – *Un temps ensoleillé et chaud continue à dominer en toutes régions. Dans les Alpes, un orage pourra éclater en fin d'après-midi. Le thermomètre atteint les 30 degrés.*

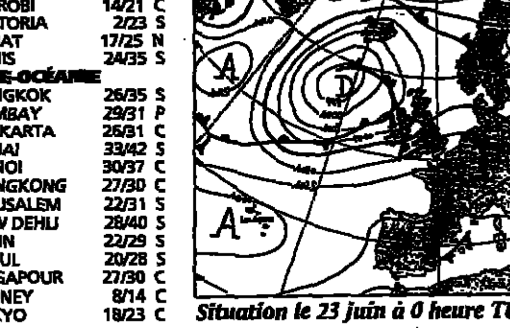
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – C'est une nouvelle journée d'été avec une petite brise marine. La température stagne vers 26 degrés sur le littoral et grimpe jusqu'à 30 et 33 dans l'intérieur.



PRÉVISIONS POUR LE 24 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/30 S	KIEV	13/20 P	VENISE	18/27 S	LE CAIRE	21/34 S
				POINTE-A-PIT.	25/30 C	LISBONNE	17/25 N	VIENNE	14/19 C	MARRAKECH	21/37 S
				ST-DENIS-RÉ.	20/26 S	LIVERPOOL	13/16 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/21 C
				EUROPE		LONDRES	15/20 N	BRASILIA	15/26 S	PRETORIA	2/23 S
				AMSTERDAM	15/23 N	LUXEMBOURG	15/25 N	BUENOS AIR.	3/13 S	RABAT	17/25 N
FRANCE métropole		NANCY	13/27 N	ATHENES	23/32 S	MADRID	19/34 S	CARACAS	25/30 C	TUNIS	24/35 S
AJACCIO	18/28 S	NANTES	13/25 C	BARCELONE	21/26 S	MILAN	19/31 S	CHICAGO	21/29 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/22 S	NICE	19/24 S	BELFAST	12/17 P	MOSCOU	13/18 P	LIMA	17/20 C	BANGKOK	26/35 S
BORDEAUX	12/28 S	PARIS	14/26 S	BELGRADE	15/25 S	MUNICH	13/23 S	LOS ANGELES	15/21 S	BOMBAY	29/31 P
BOURGES	13/27 S	PAU	13/28 S	BERLIN	13/20 P	NAPLES	20/29 P	MEXICO	15/23 N	DJAKARTA	26/31 C
BREST	12/21 P	PERPIGNAN	18/29 S	BERNE	12/28 S	OSLO	12/22 P	MONTREAL	22/26 P	DUBAI	33/42 S
CAEN	12/24 N	RENNES	12/25 C	BRUXELLES	15/26 N	PALMA DE M.	19/28 S	NEW YORK	20/25 P	HANOI	30/37 C
CHERBOURG	13/22 N	ST-ETIENNE	13/30 S	BUCAREST	11/26 N	PRAGUE	13/18 P	SAN FRANCIS.	13/21 S	HONGKONG	27/30 C
CLERMONT-F.	13/29 S	STRASBOURG	13/27 N	BUDAPEST	14/21 N	ROME	18/28 P	SANTIAGO/CHI	2/17 S	JERUSALEM	22/31 S
DIJON	13/27 S	TOULOUSE	13/29 S	COPENHAGUE	11/19 P	SEVILLE	21/35 S	TORONTO	17/29 S	NEW DEHLI	28/40 S
GRENOBLE	15/29 S	TOURS	13/30 S	DUBLIN	11/17 P	SOFIA	14/25 P	WASHINGTON	21/25 P	PEKIN	22/29 S
LILLE	13/24 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	16/25 N	ST-PETERSB.	11/15 N	**AFRIQUE**		SEOUL	20/28 S
LIMOGES	13/27 S	CAYENNE	23/28 P	GENEVE	14/25 S	STOCKHOLM	8/15 N	ALGER	19/30 S	SINGAPOUR	27/30 C
LYON	15/29 S	FORT-DE-FR.	26/30 N	HELSINKI	10/17 N	TENERIFE	16/22 S	DAKAR	25/29 S	SYDNEY	8/14 C
MARSEILLE	20/31 S	NOUMEA	19/24 N	ISTANBUL	24/27 S	VARSOVIE	11/16 P	KINSHASA	18/29 S	TOKYO	18/23 C





Situation le 23 juin à 0 heure TU



Prévisions pour le 25 juin à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AUSTRALIE.** Simple et avantageux, compte tenu des distances du continent, le Boomerang Pass de la compagnie Qantas donne accès à une cinquantaine de villes, mais aussi à de nombreuses îles du Pacifique : les Salomon, Vanuatu, Western Samoa, les Tonga, la Nouvelle-Zélande, les Fidji et la Nouvelle-Calédonie. Ce pass aérien s'achète en même temps que le billet d'avion dans toutes les agences de voyages ou chez Qantas : on choisit au minimum deux coupons de vol, le prix, *par trajet*, variant de 920 à 1 150 F (selon la zone). Informations au 01-44-55-52-00.

■ **HONGKONG.** La compagnie aérienne Cathay Pacific renforcera son *réseau transpacifique* en ouvrant une ligne quotidienne directe Hongkong-San Francisco le 1er décembre. Un Airbus A340-300 de 249 sièges effectuera cette *liaison*.

PRATIQUE

Réductions SNCF pour tous mais pas à tout moment

DEPUIS le 27 avril 1998, tout le monde peut prendre le train avec une réduction minimale de 25 %, si *l'on en croit* la *publicité* de la SNCF et les dépliants qu'elle met à la disposition du public pour ses offres « découverte ». L'ennui, c'est que la réalité est plus complexe et qu'il faudrait avoir d'abord pris connaissance du « guide du voyageur » pour être informé des limitations qui, sur les dépliants, *ne sont imprimées qu'en* caractères microscopiques. Sinon, on risque fort la déconvenue d'un voyageur désirant par exemple se rendre « *à Bordeaux à deux* » pour la Pentecôte et qui n'a pu obtenir la moindre réduction.

Même en s'y prenant un mois à l'avance, *un autre couple qui voulait* passer le week-end du 14 juillet à Montpellier n'a pu bénéficier du tarif « découverte à deux » (25 % de réduction) qu'à condition de partir de Paris le 10 juillet à 8 heures et de revenir le 14 juillet… à 7 h 30 ! *« Même le train de nuit était inaccessible, car il n'y a pas de réduction sur les trains grandes lignes pendant la période blanche du calendrier »*, déplorent les intéressés.

Les possesseurs d'une carte payante (« Enfant plus », « 12-25 ans », ou « Senior »), *qui donne droit* à une réduction de 25 % ou de 50 % selon les trains, n'obtiennent généralement qu'une réduction de 25 % au moment des grands départs. Ainsi, un couple de « seniors » a dû acheter un aller-retour Paris-Marseille en première classe (1 956 francs) pour bénéficier de 25 % de réduction (sur un TGV de niveau 3), alors qu'en seconde, à un autre moment, avec *leurs 50 % de réduction, ils auraient* acquitté 956 francs seulement.

NOUVEAUX PUBLICS

Ces réductions attrayantes procèdent évidemment de la part de la SNCF d'un calcul économique qui consiste d'une part à inciter les voyageurs *qu'elle risquerait de perdre en* période de pointe à anticiper ou à retarder leurs départs et, d'autre part, à attirer de nouveaux publics. Le contingentement ne s'applique pas aux abonnés, ni aux tarifs sociaux – congés payés, familles nombreuses –, ni aux réductions de 25 % consenties aux titulaires d'une carte « Enfant plus » « 15-25 ans » ou « Senior ».

Les TGV de « niveau 1 » qui sont peu demandés (généralement du lundi midi au vendredi *en fin de matinée et le samedi) sont ouverts sans* restriction aux tarifs réduits. Les autres TGV (de niveaux 2 et 3) et les TGV Paris-Lille ont un nombre de places à tarif réduit compris entre 14 % et 70 %, selon les trains. Ce volume n'est pas défini une fois pour toutes, mais ajusté au fur et à mesure, par vingt-cinq « analystes de trafic » qui observent chacun une trentaine de trains à intervalles réguliers. *Ce suivi, commencé* trois mois avant le départ, s'intensifie au cours des dix derniers jours. Les analystes gèrent cinq contingents de places : « plein tarif ou assimilées », « J 30 » dont la vente s'arrête trente jours avant le départ, « 50 % avec carte » « Découverte séjour, senior, enfants, *J 8 » et « groupes ».*

Un système informatique appelé « Thalès » permet de modifier le nombre de places à prix réduit en première et seconde classe, pour chaque catégorie de voyageurs, en tenant compte à la fois du taux de réservation à une date donnée et des prévisions basées sur l'analyse du trafic de l'année précédente. L'analyste peut libérer des places à prix ré*duit lorsque* le TGV *tarde* à se remplir, ou au contraire en limiter le nombre sur un train très demandé.

TGV D'EXTRÊME SOIRÉE

A la SNCF, on reconnaît que cette méthode nuit à la clarté de l'information. Mais on estime qu'elle laisse la *possibilité de voyager à prix réduit* sur des TGV de niveaux 2 et 3, les week-ends où l'affuence est moindre, parce que la météo a annoncé un temps pluvieux ou que des événements incitent les gens à rester chez eux. Les plus chanceux pourront même bénéficier à la dernière mi*nute du désistement d'un voyageur* en possession d'un billet « découverte ».

Il est néanmoins préférable de s'y prendre à l'avance, quitte à demander l'échange ou le remboursement du billet si l'on doit différer ou annuler son déplacement. Attention cependant aux billets « *J 30* » et « *J 8* », qui ne sont pas échangeables, et ne sont remboursés que jusqu'à quatre jours avant le départ, avec une retenue de 30 %.

Les possesseurs de cartes auront intérêt à bien choisir leur TGV. En effet, une réduction de 50 % en première classe peut parfois être plus avantageuse qu'une remise de 25 % en seconde sur un TGV cher (niveau 3). Par exemple, un Paris-Marseille en seconde avec 25 % de réduction sur un TGV de niveau 3 coûte 335 francs. Avec une réduction de 50 % en première, le prix sera de 279 francs sur un TGV de niveau 1, de 287 francs sur un TGV de niveau 2 et de 350 francs sur un TGV de niveau 3 (soit seulement 15 francs de plus qu'en seconde !).

Pour répondre à la demande et corriger les effets d'un matraquage publicitaire qui a fait croire que les réductions étaient accessibles à tous à *tout moment*, la SNCF *s'apprête* à mettre en service, les jours de grande affluence, des TGV d'extrême soirée accessibles à prix réduit : le 10 juillet à 22 heures pour Annecy et à 21 h 30 pour Toulon et Montpellier, avec le retour à 23 h 46 le 14 juillet.

Michaëla Bobasch

Du nouveau pour les abonnements

Les quatre formules actuelles (Abo 8 et Temporis pour le TGV Nord, Modulopass forfait ou demi-tarif pour le reste du territoire) seront remplacées le 29 juin par deux types d'abonnements seulement.

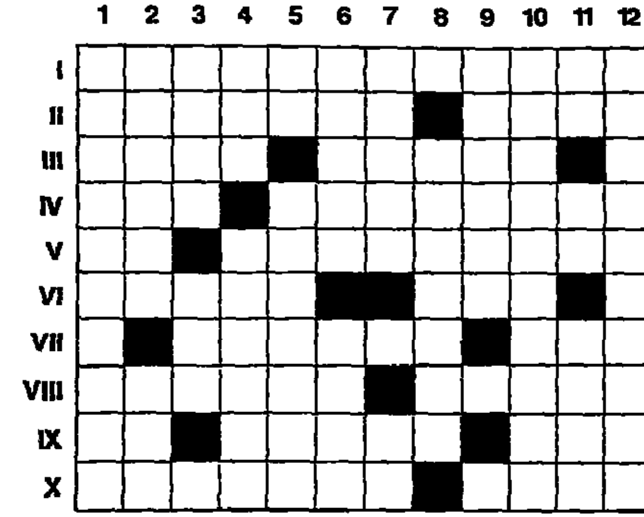
● **Fréquence** : l'achat d'un coupon permet de se procurer des *billets à demi-tarif* pendant 3, 6 ou 12 mois, pour une destination donnée, ou pour la France entière. Il y a peu de changements par rapport à l'ancien Modulopass. L'abonnement annuel apparaît plus avantageux que les formules trimestrielle et semestrielle.

● **Forfait** : abonnement mensuel *ou hebdomadaire autorisant* à effectuer un nombre illimité de trajets pendant la période concernée. Les clients déjà possesseurs d'un abonnement depuis un ou deux ans bénéficieront d'un tarif dégressif de 10 % à 33 % selon la distance et le type de ligne, classique (comme Paris-Orléans) ou à grande vitesse. La réservation obligatoire sera de 10 francs sur tous les TGV. Un abonné bénéficiera d'une réduction de 33 % *en deux ans* sur Paris-Orléans et de 19,7 % seulement sur Paris-Le Mans, concurrence routière oblige !

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98149

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. La reconnaissance du pouvoir. – II. Le tram ou l'auto, c'est la même chose. Mère de la Vierge. – III. Suit depuis Rome les problèmes matrimoniaux. Ont leurs chefs et leurs affaires. – IV. Mesure du temps. Rongeur prévoyant. – V. Négation. Otai brutalement les forces. – VI. Bonne action. Beau parleur. – VII. Son bec est de belle taille. Colère dépassée. – VIII. Pour bien border en pleine mer. Le petit est entré dans tous nos foyers. – IX. Voyelles. Attribut viril. Départ matinal. – X. Manque de délicatesse. Qui pourrait nous choquer.

VERTICALEMENT

1. A besoin d'un public pour ses discours ennuyeux. – 2. Atteint des sommets. Fait la liaison avec la tête. – 3. Déformée. Promoteur du travail à l'étranger. – 4. Jette un froid à Londres. Reste de chanvre. – 5. Saint manchois. Soulèvements pas vraiment populaires. – 6. Pour un bon nettoyage de l'intérieur. Le prix de l'élection. – 7. Font masses chez le carrier. Bout de lingerie. – 8. Réservés aux initiés. – 9. Assure le contrôle sur la machine. – 10. Habitants du grand large. – 11. Pour citer en toute discrétion. En liasse. Finit par énerver. – 12. Risque de se laisser aller.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98148

HORIZONTALEMENT

I. Contrepoison. – II. Amorales. Mue. – III. Métabolite. – IV. Prix. Gère. Do. – V. Ito. Péri. Arc. – VI. Nanti. Isolai. – VII. Surin. Pipa. – VIII. Ça. Décadi. AB. – IX. Agio. Gentil. – X. Réfrigérante.

VERTICALEMENT

1. Camping-car. – 2. Omerta. Age. – 3. Notions. If. – 4. Trax. Tudor. – 5. Rab. Pire. – 6. Eloge. Ic. – 7. Pèlerinage. – 8. Osiris. Der. – 9. Te. Opina. – 10. SME. All. Tn. – 11. Ou. Drapait. – 12. Négociable.

SCRABBLE ® PROBLÈME N° 75

A la recherche du troisième mot

1. Tirage : B E I M N O S.

a) Trouvez un mot de sept lettres, implaçable.

b) Avec ce même tirage, trouvez huit mots de huit lettres en le complétant avec huit lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

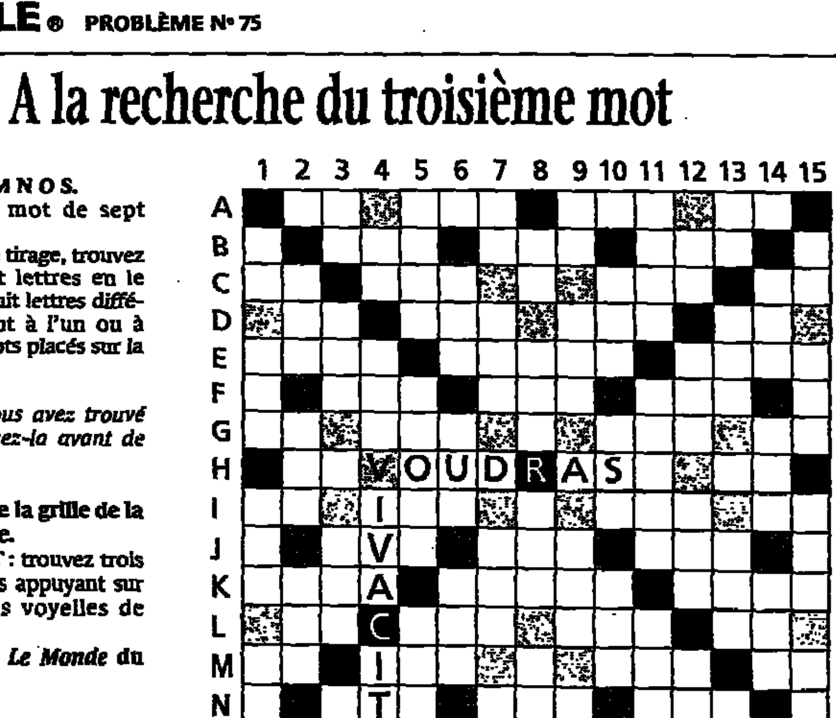
N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

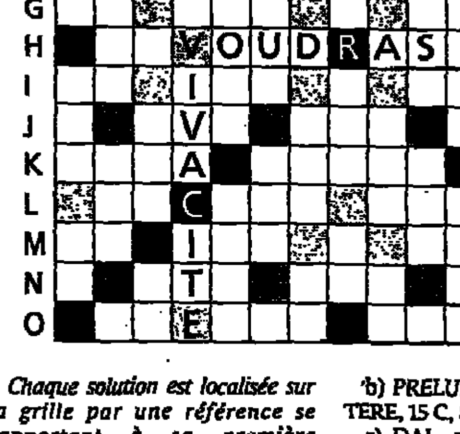
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) C D E E N O T : trouvez trois huit-lettres en vous appuyant sur chacune des trois voyelles de LAIUS.

Solutions dans *Le Monde* du 1er juillet.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 17 juin.





Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal, lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) REETUDIA, 15 H, 97.

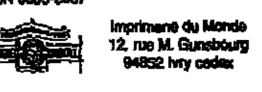
b) PRELUDAT, A 8, 88 – ADULTERE, 15 C, 83.

c) DAL, *rien*, M 12, 35, faisant DO, AY et LA.

d) CIVAITE, *adepte d'une religion hindoue* – ECRIVAIT – VICIATES.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26



CULTURE

LE MONDE / MERCREDI 24 JUIN 1998

THÉÂTRE Pendant le *Mondial*, l'homme de théâtre Armand Gatti consacre aux Indiens d'Amérique un ensemble de spectacles et d'expositions présentés dans cinq villes de Seine-Saint-Denis. L'Eté indien salue ceux que le dramaturge considère comme les héros de la lutte, Leonard Peltier, Rigoberta Menchu « ou le sous-commandant Marcos. » ● POUR le spectacle *Premier voyage en langue maya*, Armand Gatti a continué de travailler avec ceux qu'il appelle ses *« loulous »* : des chômeurs en fin de droits, des RMistes, des alcooliques, des toxicomanes... ● À MONTREUIL, Armand Gatti a obtenu pour sa compagnie, La Parole errante, son premier lieu permanent, un petit ensemble de bâtiments, baptisé La Maison de l'arbre. ● UNE CONSTELLATION d'ateliers a été mise en place dans le département de Seine-Saint-Denis pour les répétitions.

Aux côtés des Indiens, Armand Gatti livre une nouvelle bataille théâtrale

Installé pour la première fois dans un lieu fixe, en Seine-Saint-Denis, le dramaturge inaugure L'Eté indien, une série de spectacles dédiés aux Amérindiens, interprétés par des chômeurs et des RMistes

GUILLAUME HERBAULT / L'ŒIL PUBLIC

Les répétitions à La Maison de l'arbre, l'atelier d'Armand Gatti à Montreuil.

QU'EST-CE qu'un Indien ? *« Un paradis perdu »*, écrit Armand Gatti. Voilà plus de quarante ans que l'homme de théâtre est habité par ce paradis perdu. Sa première approche remonte à 1954 : envoyé spécial du *Parisien libéré*, il découvre les Mayas du Guatemala. Sa dernière création constitue l'une des pièces de L'Eté indien, un ensemble de spectacles et d'expositions qu'il propose dans cinq villes de la Seine-Saint-Denis, du 28 juin au 4 juillet.

Entre le voyage de 1954 et ce *Premier voyage en langue maya* créé pour L'Eté indien, Armand Gatti a écrit, tourné des films, imaginé des affiches sur les peuples indiens de l'Amérique, du nord au sud. A son premier retour du Guatemala, il compose deux pièces de théâtre, *Le Quetzal* et *Le Crapaud-Buffle*. En 1962, ce fils d'un anarchiste italien émigré en France part à Cuba. En pleine révolution castriste, il y tourne *El otro Cristobal* (« L'autre Christophe », en référence à Colomb), mélange de fable et de farce, charge comique contre la dictature d'un pays d'Amérique latine jamais nommé. Après cette comédie musicale révolutionnaire (disponible en vidéo), il écrit à nouveau plusieurs pièces en écho aux combats de l'Amérique latine, telle *La Machine excavatrice pour entrer dans le plan de défrichement de la colonne d'invasion Che Guevara*.

Aux Etats-Unis, les mouvements indiens prennent de l'ampleur dans les années 70. Leonard Peltier, danseur sacré, leader des Indiens Sioux Dakotas, est présent à Wounded Knee lors de la fusillade entre Indiens et forces de l'ordre. Deux agents du FBI sont tués. Peltier est arrêté et condamné à vie, bien qu'il nie être l'auteur du meurtre. En 1973, Gatti fait une affiche sur Wounded Knee. Aujourd'hui, il veut saluer Peltier, au cours de cet Eté indien : *« Emprisonné injustement*, dit-il, *Peltier se meurt actuellement dans un hôpital pénitentiaire aux Etats-Unis. Il n'est pas possible que cet homme meure sans savoir que, quelque part dans le monde, en Seine-Saint-Denis, il a des amis. »*

> « Les Indiens du Brésil ou du Chiapas mexicain vont se faire massacrer pendant le Mondial, car tous les médias du monde seront tellement absorbés par le football que la répression passera inaperçue »

Gatti vit en permanence avec son panthéon de héros. De la Résistance puis du camp de concentration où il a été emprisonné, il garde une empreinte indélébile. En 1942, il n'a que dix-huit ans quand il s'engage dans le maquis. Les figures admirables qu'il croise alors lui enseignent le courage ; les rabbins du camp lui font découvrir le théâtre. Depuis, ses œuvres militent pour un théâtre héroïque. A propos de l'Amérique latine, toujours il écrit et revient sur ceux qu'il considère comme les héros de la lutte, sur ces hommes et ces femmes torturés, massacrés, humiliés, dont il décrit en détail les souffrances avec, parfois, un réalisme oppressant.

Les textes de L'Eté indien saluent le Père Camilo Torres Restrepo, compagnon des guérilleros, abattu par l'armée colombienne en 1966 ; Michèle Firk, Française partie au Guatemala dans les années 70, assassinée par la dictature ; Rogelia Cruz, Indienne guatémaltèque, violée et dépecée par des milices *d'extrême droite* ; *la Prix Nobel* de la paix (1992), la Guatémaltèque Rigoberta Menchu, ou encore le « sous-commandant Marcos », *chef de l'EZLN, l'Armée* zapatiste de libération nationale, installée au Chiapas. *« Nous leur rendons hommage en en faisant des morts indiens, c'est-à-dire des personnages qui ne sont pas morts, mais qui sont partis vers le maquis. Toutes leurs énergies irriguent notre spectacle »*, explique-t-il.

Dès la fin de ce mois de mai 1998, Gatti prophétise : *« Les Indiens du Brésil ou du Chiapas mexicain vont se faire massacrer pendant le Mondial, car tous les médias du monde seront tellement absorbés par le football que la répression passera inaperçue. C'est pour cette raison que nous avons programmé L'Eté indien à cette date. »* Au premier jour de la Coupe du monde, l'armée mexicaine est effectivement entrée dans une communauté zapatiste *au Chiapas pour la démanteler.* L'affrontement a fait neuf morts, dont huit Indiens (*Le Monde* des 12 et 20 juin).

Pour ce nouveau spectacle, *Premier voyage en langue maya*, le dramaturge a embarqué une trentaine de ceux qu'il appelle ses *« loulous »* et que la société nomme les exclus. Les représentations ne forment que la partie visible d'un travail de six mois, commencé en janvier. Il y a maintenant une quinzaine d'années qu'Armand Gatti a volontairement délaissé les circuits classiques et institutionnels du théâtre pour créer des spectacles dont les comédiens sont des chômeurs en fin de droits, des RMistes, des usagers de drogue ou d'alcool, des mères isolées, tout un petit peuple en panne auquel il semble dire : *« Au plus bas que vous vous trouviez, vous êtes quelqu'un. »*

A Toulouse, Marseille, Fleury-Mérogis, Strasbourg ou Sarcelles, *il a constitué des groupes* de *« loulous »*, qui pratiquent le kung-fu le matin et le théâtre l'après-midi pendant plusieurs *mois, avant de déboucher sur* une création ambitieuse. Aujourd'hui, il le fait enSeine-Saint-Denis, où le conseil général lui a offert son premier lieu permanent, une propriété à Montreuil, qu'il a baptisée La Maison de l'arbre.

Quelques anciens de Marseille et de Sarcelles se retrouvent, en plus des nouveaux *« loulous »*, dans l'aventure du *Premier voyage en langue maya*. Parmi la quarantaine de ceux réunis en janvier, quelques-uns ont disparu : l'un est reparti en hôpital psychiatrique, d'autres n'ont pu tenir le rythme à cause de leur problème d'alcool. Mais la plupart sont restés, comme cet Antillais renvoyé de la police ou cet ancien consommateur de drogue, qui trouvent dans le groupe la solidarité et l'appui leur permettant de s'épanouir.

Pendant les répétitions, chaque fois que l'énergie retombe, le maître lance un cri de guerre : *« LPV ? »*, auquel ils répondent à pleins poumons, soudain regonflés, *« Oui ! »*. L'œil espiègle, Gatti explique : *« LPV signifie* Listo para vencer, *prêt pour gagner. C'était le cri de ralliement dans les maquis cubains. »*

Catherine Bédarida

La Maison de l'arbre ou l'université des « loulous »

À SOIXANTE-QUATORZE ANS, Armand Gatti s'est vu offrir son premier lieu fixe. Depuis janvier, le conseil général de Seine-Saint-Denis (93) lui a confié, ainsi qu'à sa compagnie, La Parole errante, un petit ensemble de bâtiments à Montreuil, aussitôt baptisé la Maison de l'arbre : une jolie maison de maître avec son jardin et son arbre, un hangar construit à l'emplacement des anciens studios de Georges Méliès, et un atelier réservé aux activités de sérigraphie.

Pour Gatti, dont les dernières créations ont tourné autour des sciences et de la philosophie, il s'agit de mettre en contact les illettrés et les *« nomades de la science »*, ces scientifiques qui s'aventurent dans les recherches les plus risquées, s'intéressant au désordre, aux erreurs et aux expériences. Tête de réseau des ateliers de La Parole errante à travers le département, la Maison de l'arbre abrite plusieurs activités. Le hangar, désaffecté depuis vingt ans, a été sommairement rénové : ses 1 000 mètres carrés abritent une salle de répétition et une grande pièce de travail. Au sous-sol, il peut accueillir d'autres groupes artistiques : les musiciens de Sentimental Bourreau, dont la dernière création a été jouée au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis au printemps, y répètent.

CRÉATION AUTOUR DE GRAMSCI

L'atelier abrite un Centre de sérigraphie des banlieues. La compagnie fabrique ses affiches et intègre ce média dans ses projets artistiques avec, par exemple, des analphabètes. La Maison de l'arbre possède aussi une cellule de production vidéo : Armand Gatti utilise des images vidéo dans ses spectacles théâtraux ; plusieurs membres de la compagnie réalisent des films, comme Hélène Châtelain (*Nestor Makhno, paysan d'Ukraine*), ou Stéphane Gatti, qui a réussi, entre autres, un portrait passionnant du dramaturge pour l'émission « Un siècle d'écrivains » de France 3.

Gatti, le nomade, l'« errant », ne se transforme pas pour autant en sédentaire. *Il* travaille à un projet de plusieurs mois, en 1999, à Genève avec des physiciens du Centre d'études et de recherches nucléaires (CERN). Pour l'an 2000, *il envisage une création autour de la figure* d'Antonio Gramsci, philosophe communiste italien, mort en 1937. Poète, militant souvent emprisonné, menacé d'assassinat et finalement décédé dans les geôles mussoliniennes, Gramsci a marqué le metteur en scène. Gatti, l'enfant d'immigrés italiens, le fils d'anarchiste, veut en faire un *« personnage »* de la Maison de l'arbre, afin de *« rappeler quelques valeurs pour la société à venir »*.

C. Ba

Une semaine d'Eté indien

● **A Montreuil.** La création d'Armand Gatti interprétée par les chômeurs stagiaires, *Premier voyage en langue maya*, est donnée le 28 et le 29 juin à 20 h 30. Exposition d'affiches « Dix dates, lorsqu'elles sont mayas », du 28 juin au 4 juillet, de 15 heures à 18 h 30. Maison de l'arbre, 5, rue François-Debergue, Montreuil. M° Croix-de-Chavaux. Tél. : 01-48-70-00-76. *Retour à la douleur de tous*, d'Armand Gatti, mise en scène de Patrick Cofin, le 30 juin à 20 h 30, à la Maison populaire, 9 *bis*, rue Dombasle, Montreuil. M° Mairie-de-Montreuil.

● **A Aubervilliers.** *La Machine excavatrice*, d'Armand Gatti, mise en scène de Dominique Lurcel. Le 29 juin à 20 h 30, aux Laboratoires d'Aubervilliers, 41, rue Lécuyer, Aubervilliers. M° Quatre-Chemins.

● **A Pantin.** *Premier voyage en langue maya*, le 1er juillet à 20 h 30, à la Bibliothèque, 102, avenue Jean-Lolive, Pantin. M° Hoche.

● **A Bondy.** Exposition Michèle Firk. *Quatre schizophrénies à la recherche d'un pays dont l'existence est contestée*, d'Armand Gatti, mise en scène de Sarah Franco-Ferrer. Le 2 juillet à 20 heures. Bibliothèque et salle municipale, 23, rue Roger-Salengro, Pantin. Gare SNCF de Bondy.

● **A Saint-Denis.** *Le Trajet du matricule 3399, journaliste*, d'Armand Gatti, mise en scène de Stéphane Gatti. Le 3 juillet à 20 h 30. Hôpital Danielle-Casanova, 11, rue Danielle-Casanova. Saint-Denis. M° Saint-Denis-Porte-de-Paris. Pour tous ces *spectacles*, la réservation est indispensable auprès de la Maison de l'arbre. Tél. : 01-48-70-00-76.

● **Vidéo.** Deux films de Gatti sont à présent disponibles en cassettes, *El otro Cristobal* (tourné à Cuba en 1962) et *Nous étions tous des noms d'arbre* (sur l'Irlande du Nord des années 80). 140 F l'une, 250 F les deux. Doriane films, 11, rue Dorian, 75012 Paris. Tél. : 01-44-74-77-11.

Une constellation d'ateliers en Seine-Saint-Denis

À *QUELQUES JOURS* des représentations de L'Été indien, une dizaine d'amateurs répètent dans un pavillon désaffecté de l'hôpital Danielle-Casanova de Saint-Denis, sous la direction de Stéphane Gatti. Ils mettent en scène un spectacle fondé d'une part sur les reportages d'Armand Gatti au Guatemala en 1954, d'autre part sur des extraits du dernier manuscrit de Gatti, *Léonard de Vinci, nommé auteur par les mots eux-mêmes* (à paraître chez Verdier). Ces textes font référence notamment à Rogelia Cruz, une militante indienne torturée par des milices d'extrême droite.

Erika, une Américaine au physique de squaw blonde installée en France, a longtemps milité pour la cause indienne aux Etats-Unis. Elle avait assisté au spectacle de Gatti créé à Marseille en 1993. Quand la Maison de l'arbre a proposé cet atelier centré sur les héros du Guatemala, elle s'y est inscrite avec enthousiasme. *« Mon accent américain m'empêche de faire du théâtre dans une troupe classique. Ici, l'esprit est assez ouvert pour que je puisse y trouver ma place malgré ce handicap »*, explique-t-elle.

Vendeuse au chômage, Bebita a voulu intégrer l'expérience de Gatti, après avoir entendu une émission consacrée au metteur en scène sur France-Culture au mois de mars. Il était trop tard pour se joindre au groupe des « loulous » qui avait commencé en janvier. Elle a alors suivi les cours de kung-fu du matin avec eux. Pour pratiquer le théâtre, elle a choisi l'atelier de Stéphane Gatti. *« J'avais déjà voulu faire du théâtre, mais les cours étaient en général trop chers. En outre, je me sens plus attirée par cette conception engagée de l'art. »* Comme plusieurs autres membres du groupe, elle chante sur scène une chanson qu'elle a puisée dans son répertoire familial : une berceuse congolaise que son père lui a apprise.

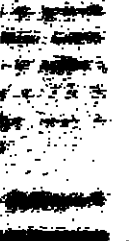
La plupart de ces amateurs – l'équipe de Gatti préfère parler de *« volontaires »* à la recherche d'eux-mêmes plutôt que d'une technique d'expression – n'avaient guère pratiqué le théâtre auparavant. Depuis janvier, ils consacrent *leur vendredi soir et leur samedi* après-midi à ce voyage singulier auprès des Indiens. Plusieurs autres ateliers forment une *« constellation »* sur tout le département, selon la formule de Jean-Jacques Hocquard, membre fondateur de la compagnie La Parole errante. A la bibliothèque Elsa-Triolet de Pantin, deux groupes d'alphabétisation de femmes ont réalisé des affiches et des robes indiennes. Quelque 500 affiches ont été créées par différents groupes : des élèves du collège Jean-Jaurès de Montreuil et du lycée technique Eugène-Hennaf de Bagnolet ; l'association Femmes actives de la cité des Francs-Moisins à Saint-Denis ; des adhérents de la Maison populaire de Montreuil. Il s'agit d'affiches de un mètre sur soixante centimètres présentant chacune un mot, un personnage, une histoire reliées aux Indiens des Amériques. Chacun a réalisé des collages, des textes ou des dessins sur les supports proposés par La Parole errante.

A Bondy, la jeune metteur en scène Sarah Franco-Ferrer anime *un atelier à l'hôpital psychiatrique.* Un petit groupe interprète la pièce de Gatti, *Quatre schizophrénies à la recherche d'un pays dont l'existence est constestée*, consacrée au massacre des Indiens du Guatemala et à la mort de Michèle Firk, militante née à Montreuil, partie combattre aux côtés des Mayas à la fin des années 60.

HOMMAGE À GUEVARA

A Aubervilliers, aux laboratoires dirigés par le chorégraphe François Verret, plusieurs ateliers attirent le même genre de public que celui de Stéphane Gatti à l'hôpital Danielle-Casanova, c'est-à-dire des militants associatifs, des étudiants, des adhérents des bibliothèques. Le metteur en scène Dominique Lurcel leur a proposé un hommage à Ernesto « Che » Guevara à partir du texte de Gatti, *La Machine excavatrice*. Les spectacles et les expositions qui forment le résultat visible de l'ensemble de ces ateliers sont présentés du 28 juin au 4 juillet, dans le cadre de L'Été indien.

C. Ba



Emmanuel Krivine, bretteur d'estrade

Le chef d'orchestre dirige l'intégrale des symphonies de Beethoven avec l'Orchestre national de Lyon

LYON
correspondance

« C'est très beau et c'est très fatigant. » Emmanuel Krivine remue l'épaule pour se délasser. Il sort d'une journée de répétition où il a travaillé la *Deuxième* et la *Troisième Symphonie* de Beethoven. La veille encore, il dirigeait la *Quatrième* et la *Septième*. Donnée tout au long du mois de juin à l'Auditorium, l'intégrale des symphonies de Beethoven est une première pour l'Orchestre national de Lyon et pour son directeur. *« Nous les avions presque toutes jouées, mais jamais toutes ensemble. »* Le programme concocté par Krivine ressemble à un menu, suivant les métaphores culinaires chères au chef : *« Une marinade de longue durée qui permet de recouper les langages d'une symphonie à l'autre. »* Dans chaque soirée, il y a *« un plat de résistance »*, et, en « hors-d'œuvre », un ouvrage moins connu. Mais la composition des concerts dépend de bien d'autres paramètres, plus musicaux : l'équilibre des durées, la résistance des interprètes, les tonalités. Jusqu'ici, le mariage a été heureux.

« Pour un chef, s'attaquer aux symphonies de Beethoven, c'est un peu comme pour un violoniste se lancer dans les Partitas *de Bach. »* L'ancien virtuose qui a abandonné l'archet pour la baguette sait de quoi il retourne. Emmanuel Krivine ne prend pourtant pas le corpus comme un tout. *« Bien entendu, il y a un langage commun, des notes, des cellules, la manière de concevoir les fugatos, les rythmes grecs, les scherzos abordés sur le même mode. On peut s'amuser à détecter les points de rapprochement, mais c'est un travail de musicologue, pas de musicien. Je ne suis pas sûr que Beethoven les verrait, et même si cela lui ferait plaisir ! »*

Nourri au suc classique et viennois de Karl Böhm, il avoue avoir énormément évolué dans ses interprétations. Son approche s'est façonnée au gré des rencontres avec des ensembles comme l'Orchestre de chambre d'Europe ou la Camerata de Salzbourg. Il se range désormais du côté de Nikolaus Harnoncourt ou d'autres « baroqueux » célèbres comme John Eliot Gardiner ou Roger Norrington : retour aux éditions originales, choix de tempi les plus proches possibles des indications du compositeur, organisation des effectifs en fonction des œuvres. *« Comment parle-t-on telle ou telle musique, c'est ce que je voudrais transmettre à mon orchestre. Attention, le style n'est pas une fin en soi. C'est comme en amour, la façon de prononcer "je t'aime" est moins importante que le message transmis. Mais il vaut mieux dire "je t'aime" comme il faut. »*

« JE LEUR DOIS BIEN ÇA »

« Le caractère des symphonies est fait de contrastes, de heurts entre des éclats violents et des tendresses subites. Pourtant, prévient Krivine, *il ne faut pas les exagérer, sinon on devient bee-tho-vénien. »* Pas de risque chez ce bretteur d'estrade, qui tient sa baguette comme un fleuret et dont l'énergie a quelque chose de magnétique. Bien entendu, le résultat varie suivant les soirs, les œuvres, l'humeur du moment. L'œil était sombre à l'entrée sur le plateau de l'Auditorium, le jeudi 4 juin. Et la *Pastorale*, abordée dans son premier mouvement avec une fraîcheur presque innocente, s'alanguissait ensuite dans une tiédeur inattendue.

Huit jours après, sourire revenu, la *Cinquième* coulait d'un seul trait, avec une tension paroxystique. Puis ce fut, une semaine plus tard, la frénésie d'une *Septième* véloce (*« Je suis en dessous des notations de Beethoven »*, plaide Krivine), avec un final mené au pas de charge, qui clouait l'auditeur, souffle coupé, au fond de son fauteuil. A cette conception spectaculaire, flambante, parfois un peu extérieure, le chef a opposé dans les opus moins fréquentés une finesse, une clarté, qui les faisait redécouvrir sous un jour inaccoutumé, ainsi pour une *Quatrième* conduite avec une sorte de liberté joyeuse et fringante : *« Pour moi, c'est la plus difficile, parce que la moins cernable. Elle est à cheval sur tous les styles, c'est pour cela qu'elle est intéressante. »*

Cette intégrale est également un défi pour la formation lyonnaise. Celle-ci est habituée aux marathons : Brahms, Mahler, Varèse, Webern ont été ainsi explorés dans ces voyages au long cours qui forment les orchestres. Les vents et notamment les bois y ont gagné une couleur et une souplesse qui se marquent aussi bien dans les soli que dans les passages où la mélodie court d'un pupitre à l'autre. Et, sans atteindre la profondeur des phalanges germaniques, les cordes ont acquis une cohésion qui donne un « son » à l'ensemble.

A la fin de chaque concert, le public, insatiable, réclame un *bis*, sous menace de bronca. Alors, malgré la fatigue, Krivine obtempère, poussé par ses musiciens. *« Je leur dois bien ça »*, explique-t-il. Après douze ans de relations tempêtueuses, puis apaisées, le directeur de l'Orchestre national de Lyon leur a annoncé son départ à l'expiration de son contrat en septembre 1999.

Non sans regret. *« C'est peut-être un peu tôt,* reconnaît-il, *mais je ne veux pas rester dans la même maison pendant vingt ou trente ans comme certains. »*

Pierre Moulinier

★ *Symphonies nos 2 et 3,* mardi 23 juin, à 23 heures. *Symphonie nº 9,* lundi 29 et mardi 30 juin, à 20 h 30, avec Alwyn Mellor, soprano, Hanna Schaer, mezzo-soprano, Kim Begley, ténor, Michael Volle, basse, Chœur Orfeon Donastierra. Auditorium de Lyon. Tél. : 04-78-95-95-95.


GUY VIVIEN
Le chef d'orchestre Emmanuel Krivine.

DÉPÊCHES

■ **DANSE :** la revue *Mouvement*, essentiellement consacrée à tous les phénomènes de danse, paraît en kiosque après avoir été distribuée gratuitement pendant quatre ans. Le rédacteur en chef en est toujours Jean-Marc Adolphe. Ce trimestriel, d'une centaine de pages, se décline en deux parties d'importance égale. La première, intitulée « Corps et Graphie », comprenant des entretiens d'artistes, s'intéresse à tous les arts vivants. La seconde, « Traverses », rend compte des arts visuels, de la photo, de la littérature et de politique culturelle. Un agenda est inséré au milieu du journal. Le premier numéro, sous le titre « La beauté en plus », développe un reportage sur la culture vaudoue, un dossier sur Robert Wilson, ainsi qu'un hommage à Jean-François Lyotard. *Mouvement* consacre aussi douze pages au thème fascisme et culture, incluant un entretien avec Bruno Mégret (nº 1, juin-juillet-août 1998, 40 F).

■ **MUSIQUES : Theodore Mel, commissaire général du festival des Afromusiques,** qui doit réunir musiciens et professionnels de 91 pays (dont Whitney Houston, Stevie Wonder, Miriam Makeba, Boyz II Men, Youssou N'Dour, Erikah Badu, Kassav', James Brown...) du 2 au 12 décembre 1999 à Abidjan, a lancé un appel aux sponsors le 17 juin. De 6 milliards de francs CFA, le budget d'Afromusiques, festival créé par décret présidentiel du président ivoirien Henri Konan Bédié, est passé à 4 milliards.

■ **CINÉMA : un stage de formation à l'écriture de scénario** est organisé par les Rencontres cinéma de Gindou (Lot), du 7 septembre au 3 octobre. Il sera dirigé par Frédéric Sabouraud (enseignant et critique de cinéma) et s'adresse aux professionnels porteurs d'un projet d'écriture ou d'une adaptation d'une œuvre littéraire. Les candidatures sont à déposer avant le 10 juillet à : Gindou, initiatives pour le cinéma, Le Bourg 46250 Gindou. Tél. : 05-65-22-89-99. Fax : 05-65-22-88-89.

Création du Bureau de liaison des organisations du cinéma

LA NAISSANCE du *BLOC* (Bureau de liaison des organisations du cinéma) vient d'être annoncée par les organismes qui le composent : la Société des réalisateurs de films, le Syndicat français des artistes interprètes et l'Union des producteurs de films. Rassemblée sous la bannière de *« l'indépendance »*, cette association consacre l'éclatement du BLIC (Bureau de liaison des industries cinématographiques), qui rassemblait l'ensemble des organisations professionnelles.

Le BLIC avait permis au cinéma de présenter un front uni lors des négociations ayant précédé la naissance de Canal Plus, entraînant le rôle crucial que la chaîne cryptée aura joué en faveur du grand écran. Il se scinde à l'occasion des débats sur le financement et la diffusion des films par les bouquets satellites, alors que TPS et CanalSatellite rivalisent pour s'inféoder les producteurs.

Les cinoches du cœur

ENVIRON 12 000 personnes ont pu voir des films en première exclusivité, gratuitement, dans quatre salles parisiennes, grâce à *l'opération Rendez-vous au cinéma. De* décembre à juin, les bénéficiaires des Restaurants du cœur ont été invités chaque samedi matin à une projection, suivie d'un débat, d'un film choisi parmi les principales sorties de la semaine. Après Cannes, les Rendez-vous ont ainsi montré *Dis-moi que je rêve*, de Claude Mouriéras. Pour la dernière séance, samedi 20 juin, ils ont proposé *Le Clone*, de Fabio Conversi et *Au cœur de la tourmente*, de Beeban Kidron. Des programmes spéciaux pour enfants ont aussi été offerts.

Les invitations sont disponibles dans les Restaurants du cœur, sur demande, et échangées contre un vrai billet à l'entrée de la salle (*ces spectateurs sont ainsi inclus dans les* chiffres annuels de fréquentation du cinéma). *A l'issue de la projection, les débats sont animés* par des comédiens professionnels qui touchent un cachet pour cette prestation. *« Les difficultés matérielles contribuent à isoler les gens et à les éloigner de toute vie sociale et culturelle. Contre ce phénomène, le cinéma peut jouer un rôle non négligeable en invitant au rêve, à la fiction, à la réflexion une population de plus en plus esclave de ses conditions de survie »*, estime Brigitte Aknin, directrice du cinéma Max Linder, l'une des responsables de ce projet impulsé par des professionnels du cinéma.

Les bénéficiaires des Restaurants du cœur sont si nombreux (61 millions de repas ont été *servis de décembre à avril) qu'ils constituent* une population bien plus diversifiée que ne le *suggère le cliché des « exclus ». Comme eux,* les spectateurs du samedi matin peuvent être des chômeurs diplômés ne touchant plus d'allocations, des jeunes couples venus de province chercher un emploi, des femmes divorcées n'ayant jamais été salariées, des mères seules, des immigrés touchés par la précarité, etc. L'équipe des Rendez-vous du cinéma espère reprendre l'année prochaine cette initiative parisienne, après le succès de cette année. Elle souhaite aussi l'étendre à d'autres salles partenaires dans les régions.

C. Ba

La réforme de l'agrément devrait permettre de lutter contre les tentatives d'encerclement du cinéma français par la télévision et Hollywood

L'AGRÉMENT, c'est-à-dire la reconnaissance qu'un film est un film et la définition des conditions qui le rendent éligible aux mécanismes *de soutien automatique* à la production (plus de 400 millions de *francs par an), avait besoin d'un* sérieux lifting : une succession d'adaptations *pas forcément* cohérentes avaient fini par transformer un *dispositif* conçu pour dynamiser la création en inextricable maquis. La réforme s'imposait donc, et, en son temps, le ministre de la culture Philippe Douste-Blazy avait choisi une voie si prudente qu'elle parut devoir mener droit dans les reposantes pâtures de l'inertie, malgré le rapport très complet remis par les producteurs Margaret Menegoz et René Bonnell (*Le Monde* du 6 décembre 1996). Et, surprise, voilà la réforme qui sort des tuyaux, après un détour pour approbation par la Commission européenne, qui n'était pas le moindre des obstacles. C'est une bonne nouvelle, c'est même deux bonnes nouvelles.

La première bonne nouvelle concerne l'agrément lui-même. La réforme crée en effet une prime à l'utilisation d'installations françaises dans le cadre de la défense de l'emploi, et elle renforce la position des producteurs de cinéma, face aux chaînes de télévision qui tendaient à échanger leur nécessaire contribution financière contre un contrôle croissant, et perçu *comme excessif*, des différents aspects (économiques et artistiques) des films. Accordé désormais en fin de production et non au début – donc sur un dossier correspondant mieux à la réalité –, l'agrément sera surtout plus « relatif » : un film sera plus ou moins agréé (donc plus ou moins aidé) selon qu'il sera plus ou moins fran*çais*.

Le calcul s'effectuera selon un *barème qui attribue 10 points pour* le producteur, 20 pour l'utilisation *de la langue française*, 10 pour les auteurs (scénaristes, musiciens et réalisateurs), 20 pour les acteurs, 14 pour les « techniciens de création », 6 pour les ouvriers et 20 pour les industries techniques. Ce dispositif s'assouplit en assimilant un total de 80 % à 100 % pour l'obtention du soutien (sauf pour les industries techniques) : un film tourné en anglais sera donc considéré comme à 100 % français, si toutes les autres composantes de la production le sont.

DÉFENSE DU TISSU ÉCONOMIQUE

Mais le caractère français des prestations ne concerne pas la nationalité réelle des auteurs, des acteurs et des techniciens, il tient au fait qu'ils sont engagés *« par un producteur français selon un contrat de travail de droit français »*. Il ne s'agit donc ni de « préférence nationale » au sens malsain qu'a pris récemment l'expression, ni de se priver de talents étrangers, mais de défense du tissu économique et *d'une réglementation plus favo*rable aux artistes et aux salariés. *Ce dispositif exclut* les Majors employant des Français (par exemple *Disney* faisant *réaliser* une partie du *Bossu de Notre-Dame* à Paris), mais aussi les filiales françaises de société américaines qui, telle Warner, avaient souhaité s'investir dans la production française.

Défensive face aux manœuvres d'infiltration ou d'encerclement menées par la télévision d'une part, par Hollywood d'autre part, *la réforme est offensive sur* le terrain social, et sur l'ouverture accrue aux coproductions européennes : en relativisant les *critères d'agrément*, elle permettra des collaborations plus souples entre partenaires économiques de plusieurs pays. De plus, en rendant nécessaire la renégociation de tous les accords de coproduction bilatéraux, elle permet de les adapter à des conditions plus réalistes, notamment en abaissant le niveau d'investissement obligatoire du pays partenaire, ou en modifiant les obligations factices de réciprocité.

Cette réforme, qui devrait devenir opérationnelle avant la fin de l'année, engendre l'autre bonne nouvelle : son indispensable approbation par la Commission européenne a mené celle-ci à quelques ouvertures de bon augure. En reconnaissant, fût-ce *a minima*, que la défense d'un secteur culturel justifie le maintien d'un certain tissu industriel, la Commission enfonce une porte que, depuis plusieurs années, elle refusait de considérer comme ouverte. Et elle *a commencé* de reconnaître que le système français, contrairement aux clichés les mieux ancrés, est le plus souple d'Europe – les pays *plus « libéraux », à commencer par* l'Allemagne, faisant, eux, dépendre mécaniquement le soutien public de dépenses sur un territoire donné. Ce sont des petits pas prometteurs, alors que se dessinent de nouveaux débats, internes et externes à l'Union, autour de l'exception culturelle.

Jean-Michel Frodon



Le festi
dans un
NOUVEAU FILM
GRANDES ÉCOLES ET BAC 1998
Pendant tout le
Retro
des concour
3615 LEM
www.lem
3617 LN

Le festival Montpellier-Danse s'ouvre dans une piscine avec Patrice Barthès

Le chorégraphe crée « Dry Wet », où le spectateur choisit entre le sec et l'humide

Pour sa soirée d'ouverture, le festival Montpellier-Danse a proposé à un chorégraphe de la ville, Patrice Barthès, de créer un spectacle. Dans le hall du stade nautique, le public se divise, comme les deux mots du titre. Les amateurs de *dry* s'installent au sec sur les gradins où siègent d'habitude les spectateurs des épreuves de natation. Les autres se mouillent en assistant au spectacle dans le grand bain, *wet*.

DRY WET, chorégraphie de Patrice Barthès, musique de Michel Redolfi. Les 22 et 23 juin, 22 heures. Piscine olympique d'Antigone.
Montpellier-Danse, jusqu'au 5 juillet. Tél. : 04-67-60-83-60.

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Sur la grande place de la Comédie, au cœur de la ville de Montpellier, les amateurs de football pleurent ou crient devant l'écran géant qui retransmet les affrontements du jour. Des Iraniens sont arrivés à l'avance, pour le match prévu contre l'Allemagne. On les reconnaît à la silhouette sinistre qui les suit – leur épouse, drapée dans un linceul-tchador noir. Non loin, à l'entrée de la piscine olympique où se déroulent habituellement des compétitions sportives, l'atmosphère est plus légère. Pour sa soirée d'ouverture, le festival Montpellier-Danse a proposé à un chorégraphe de la ville, Patrice Barthès, de créer un spectacle.

Dans le hall du stade nautique, le public se divise, comme les deux mots du titre. Les amateurs de *dry* – la grande majorité – s'installent au sec sur les gradins où siègent d'habitude les spectateurs des épreuves de natation. Les autres ont choisi la position mouillée, *wet*. C'est dans le grand bain qu'ils assistent au spectacle, bénéficiant d'une musique audible seulement en mettant les oreilles sous l'eau.

« Le détenteur de la place wet *s'engage à passer les épreuves d'obtention du brevet de natation de 50 mètres »*, précisait la règle du festival aux acquéreurs de billets. Lundi, munis du brevet, de lunettes de piscine et de bouées en mousse, une centaine d'aventuriers se sont installés à un bout du bain, pour regarder de près les danseurs et les nageurs, sur ou sous l'eau. La température du bain a été poussée jusqu'à 32°, pour que les spectateurs *wet* ne ressortent pas bleus de froid après les soixante-dix minutes de la chorégraphie. Sur les gradins, la chaleur moite déclenche un ballet désordonné d'éventails.

Plouf ! Un monde sonore fabuleux se révèle. Le compositeur, Michel Redolfi, a créé une musique pour le *dry*, qui résonne dans toute la piscine, et une autre qui s'entend seulement en plongeant la tête sous l'eau; ou au moins l'oreille. Dedans, au tout début du spectacle, une voix masculine, particulièrement apaisante, souhaite la bienvenue aux *wet*. Une symphonie de cloches et de flûtes lui succède. Rythmes et douceur, puissance et fluidité : l'ambivalence de l'univers aquatique presse les tempes.

RELIEFS SONORES

Dehors, entre les murs de la piscine, c'est la nuit tropicale et son concert de grenouilles, d'oiseaux et d'insectes. Michel Redolfi en sculpte la matière épaisse, obscure, douce. Il crée des reliefs sonores faits de sifflets stridents et de mélodies boisées. Avec une oreille sous l'eau, abandonnée aux milliers de cloches, et une à l'air, offerte à la forêt nocturne, c'est le grand bonheur...

Spécialiste de la composition de musiques subaquatiques, Redolfi a créé de nombreuses pièces en ce domaine. Patrice Barthès fait ici sa première tentative. Pour un chorégraphe, une piscine est un espace presque impossible où les trois quarts de la « scène » sont occupés par une surface molle et trompeuse où les danseurs ne peuvent presque rien faire de ce qu'ils font d'habitude. Sans doute faut-il être un Daniel Larrieu mature, pour créer une chorégraphie aquatique comme son *Waterproof* de 1986. Patrice Barthès est moins expérimenté et probablement moins talentueux. Ses douze danseurs tournent autour de l'eau sans vraiment y plonger, même quand ils passent du dehors au dedans.

Des nageurs professionnels descendent au fond. Un écran vidéo permet d'admirer leurs déplacements. Dans le bain, leurs corps semblent se déformer voluptueusement. Les mille bulles de la respiration apparaissent, puis s'interrompent. Les perspectives se brouillent. C'est là, dans l'amorce d'un pacte entre l'homme et l'eau, qu'une chorégraphie pourrait naître. L'eau est un théâtre de la cruauté. Elle enveloppe la peau et trouble les reflets ; elle soutient et noie. Patrick Barthès s'en méfie, hésitant entre le *dry* et le *wet*. *« Il faut savoir se mouiller »*, lance-t-il aux spectateurs dans son texte de présentation. Chiche !

Catherine Bédarida

SORTIR

PARIS

Kodo, les tambours de feu de Sado
Au Japon, dans la petite île de Sado, le musicologue Tagagaysu Den vit au plus près de la nature, entouré de quelques amis. Ensemble, ils ont formé un groupe, Kodo, qui s'attache à développer le *daiko*, tambour taillé dans le lourd bois de zelkova. Il s'agit de musique, d'une musique qui semble calquer sa démarche sur les battements du cœur humain, qui sont peut-être la source même du rythme du cosmos. Il s'agit aussi d'une philosophie de vie et d'une sorte de danse assise d'athlètes subtils et précis. En judokas ou simplement vêtus d'un pagne, ces hommes font presque corps avec leurs tambours qui vont de la simple caisse à l'énorme tonneau de plusieurs quintaux.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Les 23, 24, 25, 26 et 27, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F.

Martha Graham
Quatre œuvres cinématographiques consacrées à la chorégraphe Martha Graham sont au programme de la Cinémathèque de la danse. *A Dancer's World* (1957) : tandis qu'elle s'apprête à tenir le rôle de Jocaste, Martha Graham nous présente sa compagnie, parle de la vie, de l'art et de la technique du danseur ; *Night Journey* (1947) : la légende d'Œdipe traitée par la chorégraphe ; *Appalachian Spring* (1944) : la joie, l'espérance et l'angoisse d'une communauté de pionniers américains au cours d'une cérémonie de mariage ; *Frontier* (1935) : solo historique chorégraphié et interprété par Martha Graham dans un film rarissime.
Salle Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris 10e. Mo Bonne-Nouvelle. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-56-26-01-01. 17 F et 28 F.

Fellag
Dans l'interminable drame algérien, Mohamed Fellag est un éclat de rire rare. Petit chapeau, chemise à pois, bretelles rouges, ce Kabyle démontre sur scène que le comique est le miroir le plus révélateur de la réalité. Il le fait à l'algéroise, avec la tchatche et la tendresse. *La joie qu'il* provoque rend un corps et une voix à ceux que l'horreur paralyse.
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15e. Mo Cambronne. Les 23, 24 et 25, à 20 h 30. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

Voice Messengers
Dirigée par le pianiste Thierry Lalo, cette formation gospel de onze chanteurs participe, depuis quelques années, au renouveau et à l'avancée du genre en France. Le répertoire mélange des compositions originales et des reprises. On est vite pris par la sincérité et l'élan vocal de ces « messagers ». Gilles Naturel sera à la contrebasse et François Laudet – par ailleurs responsable d'un big band très dynamique – à la batterie.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 23 et 24, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

NOUVEAU FILM

FOLLE D'ELLE

■ On croit que ce sont toujours les publicités, mais non, le film est commencé. On se souvient alors qu'à Los Angeles habite une dame très sympathique qui se nomme Lise Fayolle et qui a monté un petit business à l'usage de ces incurables Français qui veulent « faire du cinéma en Amérique ». Il en résulte tous les deux ans environ un non-film si inintéressant qu'on oublie aussitôt les cartes postales de demeures californiennes dans le soleil couchant que ces opérations amènent sur nos écrans. Fondé sur un scénario indigent (Jean-Marc Barr se fait passer pour un homosexuel et est à ce titre accueilli par Ophélie Winter qui se sent seule mais dégoûtée des hommes), *Folle d'elle* n'aurait suscité qu'une bienveillante indifférence (doublée d'un compatissant voile jeté sur la réapparition de Raquel Welch en caricature de ce qu'on pouvait supposer qu'elle était devenue). Mais il y a sa manière de capitaliser les rires gras qu'inspirent les bonnes vieilles blagues sur (c'est-à-dire contre) les pédés et le « sexuellement correct » libéral consensuel, l'amour, toujours l'amour... ***Jean-Michel Frodon***
Film français de Jérôme Cornuau. Avec Ophélie Winter, Jean-Marc Barr, Philippe Duquesne, Frédéric Bouraly, Raquel Welch.

Le cours de composition de Jonathan Harvey au festival Agora 98 de l'Ircam

AGORA 98. Arne NORDHEIM : *Dinosaurus*. Jonathan HARVEY : *Tombeau de Messiaen* et *Death of Light/Light of Death*. Luis NAON : *Urbana* (création). James WOOD : *Mountain Language* (création). Solistes de l'Ensemble InterContemporain, Pascal Contet (accordéon), James Wood (clavier Midi), technique Ircam, Carl Harrison Faia et Tom Mays (assistants musicaux). Ircam, le 20 juin. Prochains concerts le 23 et le 24 juin à 20 h. Tél. : 01-44-78-48-16.

L'accordéon au programme d'un des premiers concerts du festival Agora 98, encore un signe d'ouverture de l'Ircam (*Le Monde* daté 14-15 juin). Pour révéler la face cachée de cet instrument avant tout célébré dans les sphères populaires rien de tel que le facétieux *Dinosaurus* composé par Arne Nordheim au début des années 70. L'accordéon (solo amplifié) s'y trouve confronté à une sorte de jumeau mutant (matérialisé par une bande magnétique aux allures de miroir déformant) pour une partie de cache-cache, séquentielle (à base de techniques de jeu jadis inédites telles que la modulation de micro-intervalles ou l'usage du bouton d'air) mais ludique. Réanimé dans des conditions exceptionnelles dues à la précision de Pascal Contet et à la technologie de l'Ircam, ce *Dinosaurus* quelque peu vieillissant a su intéresser le public et capter l'attention des jeunes compositeurs inscrits à l'académie d'été. Jonathan Harvey – leur mentor pour une semaine avec Gérard Grisey – est allé plus loin dans la séduction avec *Tombeau de Messiaen* (1994). Le soliste (piano cristallin de Dimitri Vassilakis) et son double (défini par voie informatique) évoluent dans un univers onirique peuplé de figures célestes et de fusées ornithologiques qui unissent Messiaen et Harvey selon une démarche purement transcendantale.

Urbana, de Luis Naon, se situe à un niveau bien plus terre à terre. Terriblement anonyme, cette pièce (pour accordéon, percussion et dispositif électronique) donnée en création mondiale zigzague de manière lassante entre de multiples expressions déjà entendues sans se résoudre à les combiner avec goût.

A peine moins nébuleuse, *Mountain Language* – autre création – s'est également essayée au croisement des traditions. Dans cette perspective, l'effectif imaginé par James Wood parle de lui-même : clavier Midi, cloches à vache et cor des Alpes. Cet instrument en forme de pipe d'une longueur de plus de 3 mètres se présente avec une sourdine des plus curieuses (exactement comme un chapeau melon en inox !) actionnée par une tirette. Imagée avec une certaine puérilité, *Mountain Language* tourne à l'agression des tympans lorsque les cloches se mettent à tintinnabuler frénétiquement.

LUMIÈRE DE L'ESPRIT

Après ces stridences, on se félicite de l'absence d'électronique dans *Death of Light/Light of Death* de Jonathan Harvey (inspiré de la *Crucifixion* de Grünewald), un quintette d'absolu tiré, mouvement après mouvement, de l'observation des cinq personnages de la scène. Bruitiste ou immatérielle, la musique de Harvey se fait lumière de l'esprit. Elle suggère sans imposer et fournit à l'imagination des voies originales pour accéder à l'impénétrable. Tout comme un vrai cours de composition.

Pierre Gervasoni

INSTANTANÉ

ÉBATS JAZZÉS À CALVI

Contre vents et Mondial, les noces de Calvi et du jazz n'ont pas pris une ride, même si le cru 1998 a laissé pointer quelques regrets. Pour la onzième édition du Calvi Jazz Festival, il était certes difficile de garantir la clémence du thermomètre mais impossible de déjouer la concurrence de la Coupe du monde. Aussi malgré la qualité de la programmation – mention spéciale pour Latcho Drom –, ce sont les bœufs en « off », trop tardifs pour souffrir de la fièvre footballistique, qui ont préservé le ton et le tempo de Jazz à Calvi.

Café de l'Orient, Golfe Taverne et autres adresses du quai Landry..., les nuits les plus brèves de l'année se sont diluées, du 13 au 21 juin, dans les jam-sessions, batteries, guitares et cuivres en éclats. Saxophone en tête puisque l'emblème du rendez-vous balanin s'affichait pour la circonstance drapé, telle la baigneuse de Roger Broders vantant dans les années 30 le charme balnéaire de Calvi. Un détournement d'image signé du graphiste Marc Taraskoff, qui signe depuis l'origine l'image du festival. Les solistes sont les habitués des clubs parisiens, des voisins italiens, des musiciens locaux. Le jazz y est plutôt bop. Les musiciens sont là en famille, disponibles. En soirées ils participent au festival officiel sous chapiteau ; dans la nuit, les plus vaillants – la majorité – révisent tous les standards jusqu'à l'aube.

Aux plus chagrins qui ne pardonnent pas à la folie du ballon rond les demi-teintes de cette édition, on peut rappeler que l'esprit de la manifestation se lit toujours avec le même plaisir dans la gazette du festival. Son ton décalé qui croise les clins d'œil des éditos du responsable des rencontres, René Caumer, humour volontiers potache des *« réacteurs en chef »* Julien et Elsa, reportages et portraits – cette année ceux des nouveaux venus : Laurence Beaumarchais, Hidehiko Kan et Alexis Tcholakian, David Sausay et Gaël Horellou, ou les jumeaux Le Van – fait de la *Jazette de Calvi*, journal officieux et délirant qui se veut *« l'oreille interne »* de la manifestation, le vrai garant de jeunesse et de folie du festival.

Philippe-Jean Catinchi

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Les Ailes de la colombe
de Iain Softley (Grande-Bretagne, 1 h 42).
Le Clone
de Fabio Conversi (France, 1 h 30).
Folle d'elle
de Jérôme Cornuau (France, 1 h 22).
Jeffrey
de Christopher Ashley (Etats-Unis, 1 h 32).
Passage pour le paradis
d'Antonio Baiocco (Italie, 1 h 30).
Préférence
de Grégoire Delacourt (France-Italie-Espagne, 1 h 30).
La Revanche de Lucy
Film de Janusz Mrosowski (France-Burkina Faso, 1 h 30).
The Big Swap (*)
de Niall Johnson (Grande-Bretagne, 2 h 03).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Ben Hur
de William Wyler. Américain, 1959 (3 h 12).
VO : Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (01-40-30-30-31). VF : Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31).
L'Epouvantail (*)
de Jerry Schatzberg. Américain, 1973, copie neuve (1 h 44).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; MK2 Quai-de-Seine, dolby, 19e (01-40-30-30-31).
Le Grand Bleu
de Luc Besson. Français, 1988 (2 h 16).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-40-30-30-31). VF : Le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00).
Scaramouche
de George Sidney. Américain, 1953 (1 h 56).
VO : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Maurizio Pollini
Œuvres de Liszt, Schumann et Chopin.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 130 F à 400 F.
Bagatelles
d'Offenbach. Lise Berardo (Bagatelle), Loïc Boissier (Pistache), Jean-Noël Briend (Marcachu), Nicolas Ducloux (piano), Joëlle Vautier (mise en scène).
Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. Mo Muette. Le 23, à 19 h 30. Tél. : 01-42-88-64-44. De 120 F à 150 F.
Les Solistes de Lyon
Harvey : *Advaya*. Grisey : *Les Chants de l'amour*. Antoine Ladrette (violoncelle), Fuminori Tanada (piano), Technique Ircam, Emmanuel Robin (direction).
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mo Rambuteau. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-44-78-48-16. De 50 F à 90 F.
Chœur et Orchestre Paris-Sorbonne
Brahms : *Symphonie no 4, Rhapsodie pour contralto, chœur d'hommes et orchestre, Liebesliederwalzer*. Marie-Pierre Wattiez (soprano), Delphine Haidan (mezzo-soprano), Jean Delescluse (ténor), Nicolas Cavallier (baryton). Chœur et Orchestre de Paris-Sorbonne, Jacques Grimbert (direction).
Amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-42-62-71-71. De 70 F à 165 F.
Compagnie Ariadone
Carlotta Ikeda : *Waiting*.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Le 23, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.
Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Triton et les petites tritures.*
Square Casanova, avenue Leroy-des-Barres, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis - Porte-de-Paris. Le 23, à 21 heures. Tél. : 01-48-13-06-07. De 90 F à 140 F.
David Kern
Three Parts.
Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 93 Tremblay-en-France. Le 23, à 21 heures. Tél. : 01-49-63-70-58.
Gérard Faroux, Scott Colley
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 23, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Nuit blanche
Invitée : Sarah Lazarus.
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 23, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Bevinda
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.
Quartet Bruttman
Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. Mo Muette. Le 23, à 21 heures. Tél. : 01-42-88-64-44. De 120 F à 150 F.
Matlubeh
Musique d'Ouzbékistan.
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mo Oberkampf. Le 23, à 21 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F.

RÉSERVATIONS

Paul Bley, Lee Konitz, Charlie Haden
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 2 juillet à 20 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. De 145 F à 170 F.
Sonic Youth
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 8 juillet à 19 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 159 F.
David S. Ware
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 9 juillet à 21 heures. Tél. : 08-03-30-63-06. De 145 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

26 juin :
La Tempête
de William Shakespeare, mise en scène de Daniel Mesguich.
Comédie-Française, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F.
27 juin :
Agatha
de Marguerite Duras, mise en scène d'Alison Hornus.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F à 80 F.
Pierre Courtin, la gravure tactile
Bibliothèque nationale de France, 2, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 01-47-03-81-10. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.

EN VUE

■ Lundi 22 juin, au Conseil de Paris, une vive altercation a opposé le maire, **Jean Tiberi** (RPR), aux partisans de **Jacques Toubon** (RPR), profondément indignés par la publicité d'un mage qui, dans *Paris le journal*, le mensuel municipal, vantait les mérites d'un *« cadenas d'amour »*.

■ Vendredi 19 juin, la municipalité communiste d'Argenteuil supprime les repas qu'elle faisait parvenir, depuis le 11 avril, aux sans-papiers occupant le centre pastoral de la basilique. *« C'est une grande victoire pour le porte-monnaie des Argenteuillais »*, applaudit Démocratie libérale, adversaire de droite.

■ La Poste, qui désormais transmet les télégrammes en téléphonant au destinataire à la place de l'expéditeur, puis distribue le texte par le courrier habituel, devra payer 5 000 francs de dommages et intérêts à un usager qui avait envoyé, *« à l'ancienne »*, précisément parce que son destinataire ne possédait pas le téléphone, un petit bleu, arrivé deux jours plus tard.

■ Le ministre néo-zélandais des affaires maories, lui-même maori, en visite officielle en Grande-Bretagne, vient de lancer une campagne pour récupérer les têtes tatouées de ses ancêtres, aujourd'hui dispersées dans des musées du monde entier. Dans un discours à Middleborough, ville natale du capitaine **Cook**, **Tau Henare** a touché ses auditeurs : *« Imaginez un instant la tête de votre grand-père dans le prospectus d'une exposition ? »*

■ **Christophe Colomb** comparaîtra, à partir du 20 juillet, devant les Indiens Lenca du Honduras, descendants des Mayas, qui reprochent au navigateur gènois d'avoir livré le Nouveau Monde à la barbarie des conquistadors. Le « procès » s'achèvera, le 12 octobre, à la Saint-Christophe, par l'exécution d'un mannequin à coups de flèches.

■ Pendant la bataille de Trafalgar, l'amiral **Nelson** haranguait ses marins : *« L'Angleterre attend que chaque homme fasse son devoir. »* Dans une publicité à l'occasion du Mondial, un brasseur anglais encourage les supporteurs : *« L'Angleterre attend que chaque canette fasse son devoir. »*

■ L'équipe médicale du chef de l'Etat ayant chassé le guérisseur qu'elle avait imposé au chevet de son mari, **Dagmar**, l'épouse de **Vaclav Havel**, s'est depuis envolée pour Taïwan, où elle rencontrera des Chinois pratiquant la médecine traditionnelle.

■ Les gardiens du parc des Lions et des Guépards de Harare, au Zimbabwe, ont identifié sans peine un désespéré, **Walter Machiri**, dévoré tout nu par les fauves, qui avait déposé devant leur cage ses vêtements soigneusement pliés.

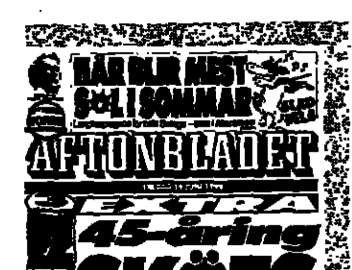
Christian Colombani

Un reporter inventif à Stockholm

Le « coup médiatique » d'un journaliste âgé de vingt-deux ans, soucieux de dénoncer les groupes néonazis, suscite une vive émotion. Le quotidien « Aftonbladet », qui a publié ce « scoop » douteux, est lui aussi sur la sellette

DEUX photographies publiées en janvier par *Aftonbladet*, le quotidien le plus lu de Suède, ont suscité un certain émoi dans le pays. Présenté par le journal comme un dangereux néonazi, un homme cagoulé et armé d'un pistolet posait, de nuit, devant les domiciles du porte-parole de la police de Stockholm et d'un couple de personnalités antiracistes d'origine grecque et italienne. « Menacés par les nazis », titrait alors le tabloïd. Cinq mois plus tard, l'auteur de l'article et cinq jeunes néonazis se retrouvent côte à côte sur le banc des accusés, soupçonnés d'être impliqués dans ce qui aurait été, en fait, un coup médiatique monté par le journaliste. Ce dernier avait montré les photographies aux trois personnes visées avant leur publication dans le journal. Ce qui lui vaut d'être poursuivi pour *« menace illégale »* à l'encontre d'autrui, en compagnie des autres prévenus.

Une violation présumée de la loi sur la liberté de la presse n'a, en revanche, pas été retenue dans l'acte d'accusation, expliquant l'absence du directeur de la publication d'*Aftonbladet* aux côtés du journaliste. Depuis l'arrestation de ce dernier à la suite des allégations d'un des néonazis, le quotidien ne s'en est pas moins fait l'avocat du reporter âgé de vingt-deux ans, qui lui-



même nie les faits présumés. Dans un éditorial, le tabloïd *« reconnaît »*, certes, que la publication des photographies était *« discutable du point de vue de l'éthique de la presse »*. Mais il s'étonne que le procès, ouvert le mercredi 17 juin, ne soit pas *« dirigé contre les néonazis »*, mais contre un journal qui *« veut dévoiler et lutter contre les forces piétinant la démocratie et les valeurs humaines »*. S'il adopte un ton volontiers sensationnaliste, *Aftonbladet* a la particularité de représenter également, dans sa ligne éditoriale, les valeurs social-démocrates qui dominent la société suédoise depuis un demi-siècle.

Sans insister sur cette ambivalence, les autres titres de la presse nationale jugent sévèrement le comportement de leur concurrent dans cette affaire. Pour le quotidien conservateur *Svenska Dagbladet*, *« la volonté de faire sensation à l'aide d'articles violents est évidente et ne suscite aucune admiration, y compris dans le monde de la presse du soir »*, pourtant réputée, en Suède, peu scrupuleuse. Mais le dossier est-il aussi simple que cela ? Le secrétaire général de la section suédoise d'Amnesty International, qui collabore aussi au journal libéral *Dagens Nyheter*, expose dans ses colonnes une série de contradictions relevées dans l'enquête. Notamment quant à l'existence d'une prétendue somme versée par le journaliste aux néonazis pour leurs photos. *« D'un point de vue juridique, les preuves ne sont pas suffisantes pour un procès ni une condamnation* [du reporter]. *Mais du point de vue de la morale et de l'éthique de la presse, il porte une lourde responsabilité »*, tranche l'auteur.

Il affirme par ailleurs que l'attitude d'*Expressen*, le grand rival d'*Aftonbladet*, n'est pas non plus exempte de tout reproche. Contacté par les néonazis, selon lui, le journal fut *« intéressé par l'achat des photos »* prises devant le domicile de l'officier de police, mais *« il n'offrit pas assez d'argent pour les obtenir »*. En pointe dans les critiques émises contre *Aftonbladet*, la direction d'*Expressen* dément cette version des faits. Quoi qu'il en soit, conclut le responsable d'Amnesty International, *« l'inquiétant »*, dans cette affaire, c'est le soupçon qui plane désormais selon lequel la presse crée elle-même de toutes pièces ce type d'*« informations »*.

Antoine Jacob

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Ivan Rioufol

■ *L'Angleterre et l'Allemagne sont les premiers responsables des violences commises en France (...) Dès lors, il faut s'interroger : ces deux pays ne doivent-ils pas être sanctionnés ? (...) Si cette barbarie devait se perpétuer, la question du maintien de ces nations dans la compétition du Mondial mériterait d'être posée. La beauté du jeu n'a plus de sens quand la fureur des crétins couvre la fête (...) Ce qui se met en place, jour après jour, ressemble de plus en plus à une invasion revancharde et incontrôlable. L'ouverture permanente des frontières européennes peut-elle, dans ces conditions, trouver sa justification ? Un rétablissement ponctuel des contrôles dans l'espace Schengen est actuellement envisagé par Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Il aurait recours à la « clause de sauvegarde ». L'impératif de sécurité intérieure pourrait bien, alors, ternir l'Europe en marche. Chassez le sport, la politique revient au galop.*

L'HUMANITÉ
Claude Cabanes

■ Cette flaque de sang sur le trottoir d'une rue de Lens donne la nausée. Et un mot vient sous la plume pour caractériser ces sombres commandos en provenance d'Angleterre ou d'Allemagne, le mot – que le lecteur me pardonne – de « salauds ». Ces barbares veulent prendre la brillante fête du ballon rond en otage (...) Sociologiquement, les spécialistes s'accordent à estimer que ces organisations ne recrutent pas essentiellement parmi le peuple des adolescents des banlieues, rongées par toutes les misères : leur vivier serait plutôt la *« lumpen-bourgeoisie »* (...) Quoi qu'il en soit, l'Europe devrait se pencher avec beaucoup plus d'attention sur les racines de ces purulences. Elle dispose d'ailleurs d'une « convention », proposée par le Conseil de l'Europe le 19 août 1985, sur « la violence lors des manifestations sportives ». A-t-elle été ratifiée ? Est-elle appliquée ? Est-elle seulement connue ?

RFI
Dominique Burg

■ Si Jean-Pierre Chevènement prend aujourd'hui des mesures qui tordent un peu l'esprit Schengen de la libre circulation des hommes, si ces décisions aboutissent à quelques restrictions du droit, il ne se trouvera que quelques associations pour le blâmer. L'immense majorité de la population approuve une attitude d'extrême fermeté. Et ceux qui seraient tentés de s'en prendre à l'Europe, à ses frontières qui n'en sont plus, à l'internationalisation de la voyoucratie, ne peuvent que constater que la réponse, là aussi, est commune. Les policiers britanniques et allemands sont aux côtés des policiers français dans la chasse aux *« professionnels du trouble »* (c'est leur expression). Pour eux non plus, les frontières n'existent pas. Ils collaborent, mal, et pas assez ; les Français ont encore beaucoup à apprendre de leurs collègues du Nord, sans doute. Mais cette coopération européenne existe et ne fera que se renforcer. Puisque l'enjeu est le même, de Paris à Berlin et de Marseille à Londres : sauvegarder un certain modèle européen de démocratie.

www.enlaces.cl

Malgré ses ressources limitées, le Chili a décidé de connecter ses écoles rurales à Internet

BOYECO, Nirrimapu et Licanco sont trois villages chiliens perdus à 750 kilomètres au sud de la capitale Santiago, et peuplés à 90 % par les descendants des Indiens Mapuches. Grâce au projet Enlaces (Liens), les écoles primaires de ces communes rurales déshéritées ont désormais accès à Internet. Faute de ligne téléphonique, les connexions s'effectuent par voie hertzienne.

Les autorités chiliennes ont décidé que, d'ici à l'an 2000, plus de 120 millions de dollars (environ 700 millions de francs) seraient investis dans le projet, à raison de deux tiers de fonds publics et un tiers de contributions du secteur privé. Les coûts d'installation et les problèmes techniques sont accrus par la géographie du pays, étroite bande de terre s'étirant sur plus de 4 000 kilomètres. Malgré tout, l'objectif est de connecter à Internet les mille deux cents lycées et la moitié des neuf mille écoles primaires du pays. La maintenance du réseau est assurée par plusieurs universités, qui se chargent de la formation des



maîtres en envoyant des spécialistes sur le terrain.

En arrivant sur le site d'Enlaces, les usagers, enseignants et élèves, découvrent d'abord La Plaza, la place publique, *« lieu attrayant, familier et non intimidant »*. A partir de ce point d'accueil, ils peuvent s'orienter, puis apprendre à exploiter les ressources du site. Au centre, trône un kiosque à journaux, donnant accès au magazine électronique, alimenté par les professeurs et les élèves. Les contributions et les forums sont classés par rubriques, de l'environnement à l'économie, sans oublier le sport. Le kiosque fait aussi office de bibliothèque virtuelle, en proposant des récits multimédias conçus pour stimuler la lecture et l'écriture chez les enfants.

Autour de la place, sont disposés un bureau de poste, un centre culturel et un musée. La poste donne accès au courrier électronique ainsi qu'aux forums de discussions. Ces derniers, hiérarchisés en fonction des niveaux d'études, permettent aux professeurs participants de mieux se connaître et d'initier des échanges pédagogiques. Le centre culturel fonctionne comme une Bourse à idées : des écoles géographiquement très éloignées bâtissent des projets en commun, et travaillent ensemble dans des ateliers littéraires ou mathématiques. Enfin, le musée est un lieu de ressources proposant aux enseignants des logiciels didactiques, dont certains ont été développés spécialement pour Enlaces.

Estelle Nouel et Jean-Christophe Rampal

SUR LA TOILE

PRESSE VIETNAMIENNE

■ Le journal *Nhan Dan*, organe officiel du Parti communiste du Vietnam, a ouvert un site comprenant quatre pages d'articles et de dépêches d'actualité. Entièrement en langue vietnamienne, il est destiné aux Vietnamiens vivant à l'étranger. – *(AFP.)*
www.nhandan.org.vn

PLANTES TRANSGÉNIQUES

■ Dans le cadre de la préparation de son débat « L'opinion publique face aux plantes transgéniques », prévu pour novembre, la Cité des sciences de La Villette (dans le 19e arrondissement de Paris) a ouvert un site proposant un forum de discussions, une liste de diffusion et un canal de dialogue en direct. Son objectif est de *« favoriser les échanges entre experts et profanes »* et de *« transposer, sur le réseau, les démarches participatives expérimentées ces dernières années dans de nombreux pays occidentaux »*. Par ailleurs, la Confédération française des semenciers et le Groupement national interprofessionnel des semences ont ouvert leur propre site web sur le sujet.
www.sciences-museo.tm.fr/biotechnologies
www.ogm.org

- Le Monde - (USPS-0009729) is published daily for $ 892 per year - Le Monde - 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518 - Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
Notre adresse internet : abo@lemonde.fr

Perlimpinpin, carton rouge ! *par Alain Rollat*

ON N'ARRÊTE PLUS le charlatanisme footballistique. Lundi soir, avant le coup d'envoi du match Roumanie-Angleterre, l'entraîneur de l'équipe des Carpates a été surpris par Canal Plus en flagrant délit de sorcellerie. On l'a vu, plein cadre, sur la touche, penché sur quelque talisman, qu'il tenait serré dans sa main gauche, à moins que ce ne fût quelque image pieuse, en train de se livrer, tel un rebouteux, à des incantations ponctuées de plusieurs signes de croix. Le commentateur de la chaîne cryptée semblait au parfum. Il précisait que cet exorciste natif de Bucarest avait au préalable, dans les vestiaires, soumis chaque joueur roumain à un mystérieux badigeonnage en utilisant un liquide composé pour l'essentiel de basilic et d'eau bénite. La Roumanie ayant remporté sur l'Angleterre une victoire in extremis, il est à craindre que cette prétendue potion magique ne soit vite commercialisée sous le manteau. Une question se pose donc : où va-t-on si les sorciers ont désormais leurs entrées officielles dans les stades ? Autant il est amusant de brocarder les marabouts africains et leurs gris-gris folkloriques, autant il serait criminel de tolérer la résurgence de ces pratiques obscurantistes au pays de Descartes ! Nous appelons les ligues rationalistes à sévir.

Heureusement, l'équipe de France est à l'abri de ces superstitions. C'est par pragmatisme si le ballon de son premier match en Coupe du monde avait été aspergé d'eau bénite en provenance de Notre-Dame-de-la-Garde. Sains d'esprit autant que de corps, les joueurs de chez nous ne sont pas hommes à croire aux sornettes. Certes, il y a celui qui joue toujours avec le même slip. Celui qui ne joue jamais sans la chaîne offerte par son grand-père et le pendentif contenant la première dent de sa petite fille. Celui qui entre systématiquement sur le terrain du pied gauche. Celui qui n'y entre que du pied droit. Celui qui se signe, dès qu'il foule la pelouse, pour se protéger *« des mauvaises ondes »*. Celui qui embrasse son alliance. Celui qui embrasse la photo de son père en médaillon. Celui qui court tout de suite jusqu'à la surface de réparation pour arracher trois brins d'herbe qu'il offre au vent. Celui qui implore les poteaux. Etc. Mais, comme le souligne à juste titre notre savante consœur Marianne Mako dans sa passionnante enquête ethnologique sur *Ces hommes en bleu* (Hachette), il ne s'agit là que de petites habitudes très éloignées des outrances superstitieuses. De toute façon, il ne faut pas confondre magie blanche et magie noire. Chez les hooligans, les sacrificateurs ne les confondent pas.

MARDI 23 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 La Seconde fois ■ ■ Mimmo Calopresti (Italie, 1995, 80 min). Ciné Cinémas
20.30 Conte d'hiver ■ ■ E. Rohmer (F, 1991, 115 min). Cinéstar 1
20.35 Le Souffle de la tempête ■ ■ A. J. Pakula (EU, 1977, 120 min). TMC
20.40 La Canonnière du Yang-Tsé ■ ■ R. Wise (EU, 1966, 180 min). RTL 9
22.13 Traitement de choc ■ ■ Alain Jessua (F, 1972, 87 min). 13e Rue
22.25 Témoin innocent ■ Scott Michell (Grande-Bretagne, 1995, 100 min). Cinéstar 1
22.45 Les Producteurs ■ ■ Mel Brooks (Etats-Unis, 1968, v.o., 100 min). Cinétoile
0.20 Miracle à l'italienne ■ ■ N. Manfredi (I, 1971, 115 min). RTL 9
0.25 La Folie des grandeurs ■ ■ Gérard Oury (France, 1971, 105 min). Cinétoile
1.35 Les Nuits blanches de Saint-Pétersbourg ■ ■ Jean Dreville (France, 1937, N., 85 min). Ciné Cinéfil
2.05 La Vie de Jésus ■ ■ Bruno Dumont (France, 1997, 90 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Burt Lancaster. Rita Hayworth. Paris Première
19.10 Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 et 0.45 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 Temps présent. TV 5
21.00 Enjeux - Le Point. Enjeux. Des «Jacques Villeneuve» en herbe. De la pub jusque dans nos écoles. Le Point. Les grands orchestres en difficulté. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Peut-on vraiment en finir avec Vichy ? Invités : Henri Amouroux ; Marc Trillard ; Lydie Salvayre ; Arno Klarsfeld ; Jean Dutourd. Paris Première
22.00 L'Histoire des loisirs. Histoire
22.05 Planète Disney.
22.35 *Sud. Invités : Jean-Paul Montanari* ; Louis Nucéra ; Jean-Louis Danneyrolles. TMC
23.00 De l'actualité à l'Histoire. No 46. Histoire
23.30 Un siècle d'écrivains. Jean Giraudoux. TV 5
23.50 Le Club du Mondial. France 3
0.25 Coupe du monde. France 2
0.25 Zone interdite. Celles par qui *le scandale arrive.* M 6

DOCUMENTAIRES

18.00 Un pont pas comme les autres. [2/2]. Odyssée
18.30 Le Monde des animaux. Le Capelan de Terre-Neuve. La Cinquième
19.00 Le Tour du Pacifique. [6/20]. Arte
19.00 Crédit Lyonnais - MGM, les dessous de l'affaire. Planète
19.00 Les Grands Compositeurs. [10/12]. Haydn. Odyssée
19.30 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [2/3]. Odyssée
20.10 Les Ailes expérimentales. [11/13]. Planète
20.25 Les Derniers Pottokak. Odyssée
20.30 et 21.30 Repères : Les cent ans du disque. Mezzo
20.35 Les Pionniers de la radio aux Etats-Unis. [2/2]. Planète
20.45 La Vie en face. *Un jour mon prince viendra.* Arte
21.00 Churchill. [3/4]. Histoire
21.30 Chemins de fer. [3/12]. Planète
21.50 La Caravane du sel. Odyssée
22.40 Mai 68, la belle ouvrage. Planète
22.45 Poupées de chair. TSR
23.55 L'Oiseau à berceau, play-boy de la forêt australienne. Odyssée
0.00 La Samba. [1/2]. France 2
0.35 La Case de l'Oncle Doc. La Course de l'aube. France 3
0.35 Le Ghetto expérimental. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Eurosport

MONDIAL 98

15.45 Italie - Autriche. Groupe B. TF 1 - TSR - RTBF 1 - Canal +
16.00 Chili - Cameroun. En duplex. Canal +
20.45 Brésil - Norvège. Groupe A. Eurosport - RTBF 1 - France 2
21.00 Ecosse - Maroc. En duplex. Groupe A. Canal +

DANSE

19.00 Mezzo junior : Le Grand Chapiteau. Ballet. Mezzo

MUSIQUE

20.05 Georges Cziffra. Concert. Muzzik
21.00 Symphonie no 2 «Résurrection», de Gustav Mahler. Concert Muzzik
22.30 *Concert - On the Town,* de Leonard Bernstein. Mezzo
0.00 Birdmen & Birdsongs. Muzzik

VARIÉTÉS

18.50 Tip top hit. Canal J

TÉLÉFILMS

20.30 Un beau petit milliard. Pierre Tchernia. Festival
22.15 L'Ombre du cobra. Mark Joffé. Festival
22.40 L'Affaire Kate Willis. *O Lou Antonio.* M 6
0.00 Le 16 à Kerbriant. Michel Wyn [4/6]. Histoire
0.10 Le Tourbillon des jours. Jacques Doniol-Valcroze [5/6]. TMC

SÉRIES

20.13 New York Undercover. Le complexe du héros. 13e Rue
20.55 *Ally McBeal. Playing the Field.* Happy Birthday Baby (v.o.). Téva
22.00 Total Security. La souricière. TSR
22.25 Seinfeld. La bise. Canal Jimmy
22.35 Total Security. *Evasion of the Body Snatchers* (v.o.). Série Club
23.40 Star Trek, la nouvelle génération. L'hôte (v.o.). Canal Jimmy
23.40 Confessions érotiques. La nièce du patron. Quiproquo. RTL 9
23.40 Tekwar. Tekjustice. 13e Rue
0.10 Highlander. La traque. Série Club
0.40 Le J.A.P. Le Dernier Round. TF 1

NOTRE CHOIX

● 18.30 Muzzik
Bel Canto
Deuxième volet de « Bel Canto », série documentaire européenne (treize épisodes réalisés en noir et blanc) explorant l'histoire du chant et les riches heures du 78 tours de la première moitié du XXe siècle. En trente minutes très denses et pointues, *La machine qui chante* (*The Singing Robot*) s'arrête, à l'appui d'analyses de musicologues et de chefs d'orchestre, ainsi que d'archives sonores rares, sur les bouleversements suscités par l'invention de l'enregistrement : nouveau statut du temps musical – disparition du caractère unique et éphémère de la prestation vocale au profit d'une répétition *ad libitum* –, et « modélisation » progressive des codes d'interprétation. Edifiant. – *Val. C.*
★ *Autre diffusion : dimanche 28, 11.00.*

● 22.40 Planète
Mai 68, la belle ouvrage
Dernier soubresaut de la commémoration télévisuelle du trentième anniversaire de Mai 68, ce documentaire inédit de Jean-Luc Magneron est entièrement consacré aux violences policières perpétrées au cours des *« événements »*. Filmé *durant tout le mois de mai, ce film* a été monté et mixé seulement cette année après la mort du réalisateur. Etudiants, secouristes, médecins, habitants du Quartier latin ou encore journalistes racontent de manière détaillée les brutalités policières qu'ils ont vues ou vécues. *Les témoignages sont* souvent édifiants. Ils montrent surtout que ce mois de Mai ne fut pas qu'un joyeux monôme estudiantin *et démentent cette déclaration du* général de Gaulle : *« Les forces de l'ordre ont bien fait leur devoir. » – D. Py*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.55 La Guerre des Rose ■ Film. Danny DeVito.
23.05 Perry Mason. Meurtre à l'archevêché.
0.40 Le J.A.P. Le Dernier Round.

FRANCE 2
17.45 Friends.
18.10 Les Dessous de Veronica.
18.35 Un livre, des livres.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo, Journal, Coupe du monde, Météo.
20.50 Coupe du monde 98. Brésil - Norvège. 22.50 Ecosse - Maroc.
23.40 Un livre, des livres.
23.45 Journal, Météo.
0.00 La Samba. [1/2].

FRANCE 3
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.50 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.25 Tout le sport.
20.28 Le Journal de la Coupe.
20.50 Questions pour un champion.
23.00 Soir 3.
23.20 Au-delà de l'écran.
23.50 Le Club du Mondial.
0.35 La Case de l'Oncle Doc. La Course de l'aube.
1.40 Musique graffiti.

CANAL +
16.00 Coupe du Monde 98. Italie - Autriche et Chili - Cameroun.
18.00 Coupe du monde 98.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux.
20.43 Golden Foot.
20.45 Football.
21.00 Coupe du Monde. Ecosse - Maroc et Brésil - Norvège.
23.30 La Divine Poursuite. Film. Michel Deville.
1.08 Pin-up.
1.10 Les Archives de C.B.
2.05 La Vie de Jésus ■ ■ Film. Bruno Dumont.

ARTE
19.00 Le Tour du Pacifique. [6/20].
19.30 7 1/2.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Un jour mon prince viendra.
21.50 ▶ Soirée thématique. Le monde selon gay.
21.55 New York - Marseille. (Aller-retour).
22.40 Woubi chéri.
23.40 Stonewall ■ Film. Nigel Finch (v.o.).

M 6
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six minutes.
20.10 Une nounou d'enfer. Secret coquin.
20.35 La météo des plages.
20.40 Décrochages info, E= M6 junior.
20.50 Le Capitan. Film. André Hunebelle.
22.40 L'Affaire Kate Willis. Téléfilm. O Lou Antonio.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Agora. André Castelot (*Napoléon et les femmes*).
21.00 Poésie studio. Les poétiques. Abdellatif Laâbi, Mohammed Dib, François Maspero.
22.10 Mauvais genres. René Réouven (*Le Cercle de Quincey*).
23.00 Nuits magnétiques. (rediff.). Toro !

FRANCE-MUSIQUE
20.00 Concert. Œuvres de Zimmermann, Webern, Berg.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Lindberg, Henze.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées. La cour de Dresde au XVIIIe siècle. Œuvres de *Veracini, Vivaldi, Pisendel,* Weiss, Heinichen, Hasse, Buffardin, Zelenka, Telemann.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Mozart, Beethoven.

MERCREDI 24 JUIN

FILMS DU JOUR

13.10 Les Nuits blanches de Saint-Pétersbourg ■ ■ *Jean Dreville (France, 1937, N.,* 80 min). Ciné Cinéfil
13.40 Dolores Claiborne ■ ■ Taylor Hackford (Etats-Unis, 1995, 130 min). Ciné Cinémas
15.40 Homicide ■ ■ David Mamet (Etats-Unis, 1991, 100 min). Cinéstar 2
15.50 Kagemusha, *l'ombre du guerrier* ■ ■ ■ Akira Kurosawa (Japon, 1980, 155 min). Ciné Cinémas
16.20 Charlie et ses deux nénettes ■ ■ *Joël Seria (France, 1973,* 100 min). Festival
17.05 Conte de printemps ■ ■ Eric Rohmer (France, 1989, 105 min). Cinéstar 1
17.40 L'une chante, l'autre pas ■ ■ Agnès Varda (France, 1976, 110 min). Cinétoile
18.45 A cause, à cause d'une femme ■ ■ Michel Deville (France, 1962, N., 105 min). Ciné Cinéfil
18.50 Friend ■ ■ Elaine Proctor (France - GB, 1993, 100 min). Cinéstar 1
22.20 La Collectionneuse ■ ■ E. Rohmer (F, 1967, 90 min). Cinétoile
22.30 Sabotage ■ ■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1936, N., v.o., 80 min). 13 Rue
22.35 Le Renard du désert ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
22.40 Le Moment de la vérité ■ ■ F. Rosi (It. - Esp., 1965, 105 min). TMC
23.50 Lucky Jo ■ ■ Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). Cinétoile
0.00 L'Enjeu ■ ■ Frank Capra (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 125 min). Ciné Cinéfil
0.45 Faisons un rêve ■ ■ ■ S. Guitry (F, 1936, N., 80 min). RTL 9
1.05 Maboroshi ■ ■ Kirokazu Koreeda (Japon, 1995, v.o., 110 min). Arte
3.00 Léolo ■ ■ Jean-Claude Lauzon (Canada, 1992, 105 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBAT

11.10 16.10 et 0.10Pierre-Luc Seguillon. Spécial 1 000e débat. Jean-Pierre Chevènement. LCI

MAGAZINES

15.00 Envoyé spécial, les années 90. Un jeu d'enfant.Urgences. Histoire
16.05 Saga-cités. Cinq femmes et un mariage. France 3
17.00 Le Gai Savoir. Peut-on vraiment en finir avec Vichy ? Paris Première
17.25 Le Club. Invité : Eric Rochant. Ciné Cinéfil
18.00 Stars en stock. Janet Leigh. Ginger Rogers. Paris Première
19.00 De l'actualité à l'Histoire. *El Niño. L'exception corse.* Histoire
19.10 Nulle part ailleurs. Francis Huster, Socrates. Canal +
20.00 20 h *Paris Première.* Best of. Invités : Sonia Rykiel ; Sergio Gobbi ; Eric-Emmanuel Schmidt ; Daniel Cohn-Bendit. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Meurtre à Memphis : l'énigme de l'assassinat de Martin Luther King. Arte
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Biosphère. Histoire
21.00 Paris modes. *La Royale Académie* d'Anvers. Paris Première
22.35 La Vie à l'endroit. Bienvenue au club de vacances. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. *Invités : Serge Berstein ; Alain* Peyrefitte ; Samy Cohen. Histoire
23.10 Le Club du Mondial. France 3
0.15 Le Canal du savoir. La ville au XIXe siècle. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.05 Les Iles sauvages. [2/3]. Arches de vie. Odyssée
18.30 Le Monde des animaux. Des fleurs d'un autre monde. La Cinquième
18.30 et 19.30 Repères. Les cent ans du disque. Les Cent Ans du phonographe. John Hammond. Mezzo
19.00 Le Tour du Pacifique. [7/20]. Arte
19.00 François Mauriac. Planète
19.30 Arctique. [13/13]. Odyssée
19.35 Masterclass Elisabeth Schwarzkopf. [4/5]. Muzzik
19.50 Allegria. L'univers flamenco de Karine Saporta. Planète
20.00 Les Animaux dans la ville. [3/3]. Arte
20.00 Un pont pas comme les autres. [2/2]. Odyssée
20.35 Crédit Lyonnais - MGM, les dessous de l'affaire. Planète
20.50 Kennedy : la malédiction d'un clan. M 6
20.55 Taslima Nasreen, voyage en France. Téva
21.00 Les Clefs du chorégraphe. [5/12]. Gaudin. Muzzik
21.00 Les Grands Compositeurs. [10/12]. Haydn. Odyssée
21.30 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [2/3]. Odyssée
21.40 Musica. Peter Mussbach. Portrait. Arte
21.45 Les Ailes expérimentales. [11/13]. Planète
22.10 Les Pionniers de la radio aux Etats-Unis. [2/2]. Planète
22.25 ▶ La Suisse et les Juifs. Odyssée
22.30 Danse : Martha Graham. Le corps révélé. Mezzo
22.35 Plain chant. Muzzik
22.50 Portrait de Nick Cave. Paris Première
23.00 Chemins de fer. [3/12]. Le Dekkan : de Bombay à Cochin. Planète
23.25 La Caravane du sel. Odyssée
23.35 Profil. Frank Lloyd Wright, «Je suis un architecte de génie». Arte
0.05 La Bataille de Citizen Kane. TSR
0.10 La Case de l'Oncle Doc. Erebus, volcan des glaces. France 3
0.10 Le Trésor du San Diego. [1/2]. Odyssée
0.15 Mai 68, la belle ouvrage. Planète

SPORTS EN DIRECT

14.15 Cyclisme. Tour de Suisse (9e étape) : Ittinen – Berne. Eurosport - TSR
15.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Eurosport

MONDIAL 98

16.00 France - Danemark. Groupe C. TSR - RTBF 1-France 2 -Canal +
16.00 *Afrique du Sud - Arabie Saoudite.* En duplex avec France - Danemark. Canal +
21.00 Espagne - Bulgarie. Groupe D, à Lens. TF 1 - RTBF 1 - Canal +
21.00 Nigeria - Paraguay. Groupe D, à Toulouse. Eurosport - RTBF 1 - Canal +

MUSIQUE

19.00 Zuzana Ruzickova joue Scarlatti. Concert Muzzik
21.55 Black Sessions. Concert Paris Première
22.40 Musica. Séraphin. Arte
23.05 Récital Mikhaïl Rudy. Muzzik
23.40 Jazz à Antibes 1990. Muzzik

VARIÉTÉS

23.30 Fête de la Saint-Jean. A Montréal. TV 5

TÉLÉFILMS

20.30 Jeanne. Robert Mazoyer. Festival
20.55 Justice vénale. Geoffrey Sax. France 3
22.05 La Femme de l'amant. Christopher Frank. Festival
22.35 Meurtre à l'étage. A Bruno Gantillon. M 6
23.45 Léon Morin, prêtre. Pierre Boutron. Festival
23.50 L'Amour assassin. Elisabeth Rappeneau. 13ème Rue

SÉRIES

18.00 Ally McBeal. Playing the Field. Happy Birthday Baby (v.o.). Téva
19.00 Bonanza. Rien que la vérité. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. Y'a pas de sot métier. 13ème Rue
19.30 Dharma & Greg. Spring Forward, Fall Down (v.o.). Téva
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Mystère et pomme de pin. Série Club
22.15 Presque parfaite. La guerre des sourires (v.o.). Canal Jimmy
22.20 Les Anges de la ville. Trafic au Central 7. Série Club
22.40 Spin City. Pas de bol (v.o.). Canal Jimmy
0.00 NYPD Blue. Les choses de la vie (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.55 Paris Première
Nick Cave

Une voix du rock

Regroupés par Bernard Lenoir – la référence *Inrockuptibles* depuis des années sur l'antenne de France-Inter –, un concert et un portrait constituent le programme consacré au chanteur, parolier et compositeur Nick Cave. Cet Australien bénéficie dans le rock du statut envié de poète forcément maudit et de dernier romantique après avoir été le dernier punk. A ses débuts, il joue sur l'excès à la manière d'un Iggy Pop, dont il a un physique proche, sec, le corps noueux; ces derniers temps, il apparaît apaisé, détaché, avec quelques poses façon spleen baudelairien.

Le concert du 19 mai enregistré au Réservoir – une salle très tendance du quartier de la Bastille – permet d'entendre Nick Cave avec The Bad Seeds, le groupe né des décombres fumants de Birthday Party, la formation des débuts en Australie venue semer le désordre à Londres au début des années 80. Les chansons sont passées d'un traitement très rock à une manière plus acoustique, légères dans la forme mais portées vers leur côté sombre par la voix de Cave, grave, profonde, comme un Lou Reed qui aurait rencontré le dandysme de Brian Ferry, un Bob Dylan en forme qui aurait croisé Captain Beefheart. On écoute *I Let Love In*, le superbe *Into My Arms* ou *The Mercy Seat*, ces morceaux hantés. Cave, qui à l'occasion peut retrouver ses allures de prêcheur fou perdu dans les profondeurs du sud des Etats-Unis, leur donne une belle intensité dramatique. Dommage que les images ne suivent pas.

Suit le court portrait consacré à Nick Cave. Centré sur un entretien en plan fixe, avec de nombreuses archives – qu'il aurait fallu situer plus systématiquement –, il confortera les fans dans leur appréciation du « personnage » Cave. *Mais à deux reprises, il dira : « Ce que je veux, c'est être capable d'être heureux, c'est tout ce que je demande. »* Nick Cave, résultat d'un malentendu, qui porte le costume du déjanté blasé, à qui l'on veut, comme chez Jim Morrison, accorder trop de crédit littéraire pour quelques textes bien tournés, alors qu'il est avant tout l'une des voix singulières – pas toujours au diapason le plus exact, mais au plus fort de l'expression – du rock. Ce qui est bien suffisant.

Sylvain Siclier

★ Rediffusion : samedi, 22.10

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Les Vacances de l'amour.
15.40 Cinq sur 5 ! La finale.
16.40 Extrême limite.
17.10 Vidéo gag.
17.25 Beverly Hills.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.45 Mondial 98. Espagne - Bulgarie.
22.55 Mondial 98. Nigeria - Paraguay.
0.45 Minuit sport. Spécial nautisme.
1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2
13.55 Le Renard.
14.55 Sport.
15.15 Un livre, des livres.
15.20 Coupe du monde.
16.00 Mondial 98. France - Danemark.
17.55 Football.
18.10 Mondial 98. Afrique du Sud - Arabie Saoudite.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.55 L'Instit. Vanessa, la petite dormeuse.
22.35 La Vie à l'endroit. Bienvenue au club de vacances.
0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3
13.40 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.35 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.25 Tout le sport.
20.28 Le Journal de la Coupe.
20.45 Consomag.
20.55 Justice vénale. Téléfilm. Geoffrey Sax.
22.40 Soir 3.
23.10 Le Club du Mondial.
23.55 Vivre avec...
0.10 La Case de l'Oncle Doc. Erebus, volcan des glaces.
1.10 Musique graffiti.

CANAL +
13.35 Micro-climat. Téléfilm. Marc Simenon.
15.05 Portrait de Youri Djorkaeff.
16.00 Mondial 98. France - Danemark *et Afrique du Sud - Arabie Saoudite.*
18.00 Coupe du monde.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux.
20.43 Golden Foot.
21.00 Mondial 98. Espagne - Bulgarie et Nigeria - Paraguay.
23.30 Feeling Minnesota. Film. Steven Baigelman.
1.05 La Pagaille ■ Film. Pascal Thomas.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.55 Les Lumières du music-hall. Jean Sablon.
14.25 La Cinquième rencontre... Les Amériques. 14.35 La Fièvre de l'or. 15.25 Entretien avec Pierre-Christian Guillard.
15.55 Les Secrets de l'Inde. *Le Gange.*
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
17.35 100 % question.
18.00 Va savoir. Bergerie nationale.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Le Tour du Pacifique. 7/20. Hanoi - Hue - Saigon.
19.30 7 1/2.
20.00 Les Animaux dans la ville. [3/3].
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Meurtre à Memphis : l'énigme de l'assassinat de Martin Luther King.
21.35 Les Cent Photos du siècle. *Les suffragettes,* photo de Hulton Getty, 1912.
21.40 Musica. Peter Mussbach. Séraphin.
23.35 Profil. Frank Lloyd Wright. «Je suis un architecte de génie».
0.35 La Lucarne. Ricochets.

M 6
13.35 Cœur Caraïbes. Téléfilm. Paolo Barzman [1 et 2/4].
16.50 Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Les Piégeurs.
18.05 Models Inc.
18.50 Open Miles.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Kennedy : la malédiction d'un clan.
22.35 Meurtre à l'étage. Téléfilm. Δ Bruno Gantillon.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.00 Les Chemins de la musique. Musique en Bretagne aujourd'hui : mode ou enracinement ? [3/5].
20.30 Agora. Jean-Paul Clément (*Chateaubriand*).
21.00 Philambule. L'actualité philosophique. Autour de d'Alembert.
22.10 Fiction. *Le Sortilège,* de Jean-Pierre Milovanoff.
23.00 Nuits magnétiques (rediff.). A propos de Mouchotte.
0.05 Du jour au lendemain. François Flahaut (*La Méchanceté*).
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE
18.36 Scène ouverte.
19.35 Prélude.
20.00 Concert. Œuvres de Mozart, *Mendelssohn, Beethoven.*
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Teruggi, Harrison.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Hommage à André Navarra.

RADIO-CLASSIQUE
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. *Padmâvatî,* opéra en deux actes, de Roussel, par l'Orfeón Donostiarra et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Plasson, Horne (Padmâvatî), Gedda (Ratan-Sen), Van Dam (Alaouddin).
22.30 Les Soirées... (suite). *Djamileh,* opéra comique en un acte, de Bizet, le Chœur de la Radio Bavaroise et l'Orchestre de la Radio de Munich, dir. Gardelli.

Le Monde
MERCREDI 24 JUIN 1998

SMIC : Lionel Jospin propose une augmentation de 2 %

Le salaire minimum serait porté à 6 929 francs brut

LES PARTENAIRES SOCIAUX, réunis mardi 23 juin dans le cadre de la commission nationale de la convention collective, ont eu la primeur de l'annonce de la revalorisation du SMIC, décidée par Lionel Jospin. Après arbitrage entre le premier ministre et Martine Aubry, l'augmentation sera de 2 %, soit un « coup de pouce » de 0,35 point par rapport à l'obligation légale. Actuellement de 6 796 francs brut, le SMIC qui concerne 2,2 millions de salariés, augmentera donc de 133 francs (soit plus 104 francs net, sur 5 345 francs).

Sur ce dossier, le gouvernement doit naviguer au plus près entre les demandes de hausse des syndicats de salariés, FO et la CGT en tête, et les réticences appuyées du CNPF. La CFTC a proposé *« d'aligner progressivement le SMIC sur le demi-plafond de la Sécurité sociale, soit 7 045 francs »*. Au nom de la CFE-CGC, Jean-Louis Walter, secrétaire national, a estimé qu'une politique qui augmenterait le SMIC plus que le reste des salaires *« ouvre largement le champ aux attaques pernicieuses de ceux qui plaident pour la suppression du SMIC »*.

Pour marquer le coup, Marc Blondel, secrétaire général de FO, a adressé le 18 juin une lettre à Lionel Jospin, lui demandant *« un "coup de pouce" sensible »*, afin que *« les salariés concernés bénéficient de l'amélioration de la conjoncture économique »*. Quant à la CGT, elle avait relancé, le même jour, son exigence *« d'un SMIC à 8 500 francs brut »*. Très ferme, Louis Viannet a rappelé que, sur la situation du SMIC, *« un conflit direct avec le gouvernement »* n'est pas à exclure et *« qu'aucune hésitation ne doit avoir lieu »*. Robert Hue, au nom du Parti communiste, a demandé *« une hausse du SMIC de 4 % »*. Du côté patronal, le vice-président du CNPF, Georges Jollès, estime, au contraire, qu'un geste symbolique du gouvernement est *« absurde »* et *« incohérent avec la mise en œuvre des 35 heures »*.

La ministre de l'emploi et de la solidarité a aussi adressé aux partenaires sociaux le bilan des négociations sur les bas et moyens salaires, réalisé par son ministère au 1er juin 1998 *(lire page 7)*. 67 des 125 branches étudiées (54 %) présentent un barème de salaires minima dont au moins un coefficient est inférieur au SMIC. La proportion de branches conformes atteint aujourd'hui 45 %, contre 41 %, au 1er février 1990. Selon l'étude, les salaires minima moyens et médians des employés non qualifiés sont supérieurs au SMIC, mais ceux des ouvriers restent au-dessous du SMIC.

Alain Beuve-Méry

Mondial : l'agresseur du gendarme à Lens était dans un état d'ivresse prononcé

Le chancelier Helmut Kohl parle d'une « véritable honte » pour son pays

APRÈS le lynchage d'un gendarme grièvement blessé, dimanche 21 juin à Lens, en marge de la rencontre Allemagne-Yougoslavie, le principal suspect était toujours en garde à vue, mardi matin 23 juin. Cet Allemand âgé de vingt-sept ans, Markus Warnecke, interpellé par les gendarmes peu après les faits, devait être déféré dans la journée au parquet de Béthune (Pas-de-Calais) et pourrait être mis en examen pour tentative d'homicide. Sa personnalité intéresse au plus haut point les enquêteurs qui tentent de comprendre les motivations et le contexte de l'agression.

Au moment des faits, Markus Warnecke était en état d'ivresse avancé, avec un taux proche de 2 grammes d'alcool par litre de sang. Identifié par plusieurs témoins, il faisait partie d'un groupe d'une vingtaine de personnes, dont trois ou quatre ont directement participé au passage à tabac du gendarme. Originaire de Hanovre, dans le nord de l'Allemagne, ce célibataire doté d'un physique impressionnant – *« une grosse bête, haute d'un mètre quatre-vingt-dix et pesant plus de cent kilos, tatouée sur tout le corps »*, selon une source proche de l'enquête – exerce son activité professionnelle dans une boutique de tatouages et serait adhérent d'un club local de motards ayant déjà attiré l'attention des policiers allemands.

PAS DANS LA LISTE

Rien n'indique que le jeune homme appartienne à une mouvance d'extrême droite, précise-t-on du côté des enquêteurs français. Son nom ne figure pas dans la liste des trois cents à quatre cents hooligans allemands, classés dans la catégorie C des supporteurs dangereux, qui avait été transmise par les policiers d'outre-Rhin à leurs homologues français avant le match de Lens. Le jeune homme n'était pas davantage connu pour des faits de délinquance. Les enquêteurs continuent de rechercher les autres participants à l'agression du maréchal des logis Daniel Nivel qui, lundi soir, se trouvait toujours entre la vie et la mort, dans un *« coma grave »*, au centre hospitalier de Lille.

Le chancelier allemand Helmut Kohl a dénoncé une *« véritable honte pour l'Allemagne »*, tandis que le président Jacques Chirac condamnait les *« violences inacceptables et dramatiques »* et que le premier ministre Lionel Jospin fustigeait la *« violence et la lâcheté indignes »*. Evoquant une *« violence barbare »*, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Joseph Blatter, a lancé un appel à tous les Etats européens et à l'Union européenne pour aider son organisme dans la lutte contre le hooliganisme. Le ministre chargé des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a réclamé une *« meilleure coopération entre les polices des pays concernés »*, citant l'Allemagne et l'Angleterre.

Sur ce plan, la police française se dit satisfaite de la coopération avec la police allemande qui lui transmet, à l'approche de chaque rencontre, des informations sur les hooligans, munis ou non de billets pour assister aux matches. La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a déclaré que le gouvernement serait *« intransigeant et de la plus grande fermeté »* vis-à-vis des actes de violences commis en marge du Mondial.

Dans l'après-midi du lundi 22 juin, un Allemand âgé de vingt et un ans, Danilo Hauf, a été condamné à trois mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Béthune, pour des actes de rébellion et de dégradations volontaires perpétrés samedi à Lens, alors qu'il s'apprêtait à pénétrer dans un magasin proche de la gare. Placés en garde à vue, trois autres ressortissants allemands devaient être jugés en comparution immédiate, toujours à Béthune, dans la journée du mardi 23 juin, pour des violences sur agent de la force publique.

Erich Inciyan

Lire aussi notre supplément « Le Mondial », page I

L'OCDE propose un diagnostic sur le salaire minimum

L'ORGANISATION de coopération et de développement économiques (OCDE) remet en cause un dogme important de la pensée libérale en soulignant que l'effet du salaire minimum sur le niveau de l'emploi *« peut être à la fois positif et négatif »*. Le rapport annuel de l'OCDE sur l'emploi (*Perspectives de l'emploi*, juin 1998), publié lundi 22 juin à Paris, consacre à ce dossier très actuel, dans la mesure où il s'agit d'un des points de référence de la gauche européenne et au moment où le Royaume-Uni s'apprête à introduire un salaire minimum légal, de longs développements.

« Un salaire minimum élevé va de pair avec de moindres inégalités de salaires entre hommes et femmes, et entre travailleurs jeunes et travailleurs adultes », constatent les experts de l'OCDE. 17 pays, sur les 29 que compte l'OCDE, ont institué un salaire minimum, dont le niveau varie énormément d'un cas à l'autre. La fourchette va de 20/30 % du salaire médian d'un travailleur à plein temps (Japon, Espagne, République tchèque) à environ 60 % (Belgique, France).

« STIMULER LA PRODUCTIVITÉ »

On aurait pu s'attendre que l'OCDE se range à la théorie classique selon laquelle un salaire minimum, dès lors qu'il ne respecte pas le niveau d'équilibre du marché, se traduit par des pertes d'emploi *« de sorte que les travailleurs qu'on cherche à aider seront peut-être ceux-là mêmes qui en pâtiront »*.

Mais, en se référant à des études économiques récemment publiées aux Etats-Unis, l'OCDE expose une théorie selon laquelle les employeurs, en accordant des salaires supérieurs au niveau d'équilibre du marché, peuvent *« stimuler la productivité des travailleurs, les inciter à se montrer plus dynamiques et réduire la rotation des emplois »*. Dans ce contexte, *« un salaire minimum élevé peut se traduire par un accroissement de l'emploi »*, bien qu'on puisse difficilement parler d'un effet positif sur le long terme. D'autres modèles montrent qu'*« un salaire minimum incite les travailleurs faiblement productifs à faire un effort de formation pour améliorer leur productivité. Il en résulte une amélioration du capital humain, un effet positif sur la croissance et donc sur l'emploi »*.

En fait, l'OCDE explique qu'il n'existe pas de causalité automatique entre niveau du salaire minimum et emploi. Les experts du Château de la Muette s'autorisent quelques conclusions provisoires : *« La plupart des données tendent à montrer que ce sont les jeunes travailleurs qui risquent le plus de souffrir des pertes d'emploi liées à un salaire minimum fixé à un niveau élevé. » « S'agissant des adultes des classes d'âge de forte activité, les spécifications les plus plausibles amènent à penser qu'un salaire minimum n'a pas d'incidence sur les perspectives d'emploi. »*

Quant à l'effet du salaire minimum sur le niveau de vie, il est lui aussi extrêmement complexe : *« Le salaire minimum ne peut pas profiter aux ménages dans lesquels personne ne travaille »*, souligne l'OCDE, qui ajoute que *« la plupart des travailleurs à bas salaire occupant un emploi à plein temps n'appartiennent pas à la catégorie des ménages pauvres, de sorte qu'un relèvement du salaire minimum n'a globalement que peu d'incidences sur la pauvreté »*.

Lucas Delattre

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME. La police espagnole a arrêté un pirate de l'air,** mardi 23 juin, en fin de matinée, et a libéré tous les passagers du Boeing 727 de la compagnie Iberia qui avait été détourné sur l'aéroport de Valence. *Le Boeing 727* avait quitté Séville à 7 h 40 (05 h 40 GMT) avec 124 passagers et 7 membres d'équipage à son bord, pour gagner Barcelone. Le pirate de l'air, qui avait alors pris le contrôle de l'appareil et menacé de faire exploser une bombe, exigeait de pouvoir se rendre à Tel-Aviv.

■ **STADE DE FRANCE : le consortium responsable va lancer une émission obligataire garantie de 800 millions de francs,** afin de financer une partie de la construction du Stade selon des informations publiées, mardi 23 juin, par le *Financial Times*. *« L'accord du gouvernement français devrait arriver dans les prochains jours »* a confirmé Gaëtan Desruelles, directeur général du consortium.

Tirage du *Monde* daté mardi 23 juin 1998 : 533 016 exemplaires 1

LES TEMPS FORTS

● **1 SAINT-DENIS**
Italie-Autriche, mardi 23 juin, à 16 heures au Stade de France (groupe B).

● **2 NANTES**
Chili-Cameroun, le 23 juin, à 16 heures, au stade de la Beaujoire *(groupe B)*.

● **3 SAINT-ETIENNE**
Ecosse-Maroc, le 23 juin, à 21 heures au stade Geoffroy-Guichard (groupe A).

● **4 MARSEILLE**
Brésil-Norvège, le 23 juin, à *21 heures au Stade-Vélodrome* (groupe A).

● **5 LYON**



Sans Zidane mais avec Patrick Vieira *(ci-contre)*, la France veut finir invaincue la phase préliminaire contre le **Danemark**, le 24 *juin* à 16 heures au stade Gerland (groupe C).

● **6 BORDEAUX**
L'Afrique du Sud rencontre **l'Arabie saoudite**, le 24 juin, à 16 heures au Parc Lescure (groupe C).

● **7 LENS**
L'Espagne est opposée à la **Bulgarie**, le 24 juin, à 21 heures au stade Félix-Bollaert (groupe D).

● **8 TOULOUSE**
Nigeria-Paraguay, *le 24 juin*, à 21 heures au Stadium municipal *(groupe D)*.

● **9 TÉLÉVISION**
Mardi 23 juin, Italie-Autriche : 16 heures sur TF 1. Italie-Autriche et Chili-Cameroun (16 heures) sont en duplex sur Canal Plus (16 heures). Brésil-Norvège (21 heures) : Eurosport (20 h 45) et France 2 (21 heures). Les deux matches sont en duplex sur Canal Plus (21 heures).
Mercredi 24 juin, France-Danemark (16 heures) : France 2 à 16 heures. A la même heure, Canal Plus diffuse en duplex France-Danemark et Afrique du Sud-Arabie saoudite. Espagne-Bulgarie (21 heures) : TF 1 à 21 heures. Nigeria-Paraguay (21 heures) : *Eurosport à partir de* 20 h 45. Canal Plus diffuse les deux *matches en duplex* à 21 heures.



PAWEL KOPCZYNSKI/REUTERS

COLOMBIE
Le milieu de terrain *et capitaine* de l'équipe *de Colombie*, Carlos Valderrama, au sens de la passe inégalable, a été la vedette du match contre la Tunisie, lundi 22 juin, à Montpellier

Pressons, il reste dix places !

IL AURA FALLU attendre trente-deux matches pour assister à une – relative – surprise dans un Mondial d'une froide logique : la victoire par 2 buts à 1 de la Roumanie contre l'Angleterre, à *Toulouse*, *le* 22 juin. Avant, pendant et après cette rencontre classée *« à risques »*, aucun incident grave n'a été signalé dans les tribunes ou dans les rues, dénouement heureux d'une semaine de psychose qui aura empoisonné la Ville rose, pourtant prompte à faire la fête. Avec cette victoire de la technique sur le physique, celle du plus malin aussi, la Roumanie est devenue le sixième pays qualifié pour les huitièmes de finale après le Brésil, la France, le Nigeria, la Croatie et l'Argentine.

Toutes les équipes ont *désormais* joué deux fois, et dix places sont encore à prendre pour les huitièmes de finale. Le rythme des matches va s'accélérer dans le troisième acte du premier tour avec seize rencontres – quatre par jour – jusqu'au 26 juin. Quelques belles joutes s'annoncent sur le pré pour dégager dans chacun des huits groupes un premier et un deuxième qualifiés, sans toujours savoir quelle place sera la plus enviable. Attendons ! Notamment le mardi 23 juin, avec, dans le groupe B, le [illegible], un Italie-Autriche au [illegible]. Et aussi un sympathique match entre le Chili et le Cameroun, entre le *« champion du monde de [illegible] et de la solidarité »*, selon [illegible] chilien Ivan Zamorano, [illegible] équipe la plus jeune du tournoi, d'une moyenne d'âge inférieure à vingt-quatre ans. La France, elle, alignera une partie de ses remplaçants pour disputer au Danemark à Lyon, le 24 juin également, la première place de son groupe. Les Allemands joueront le 25 juin contre des Iraniens aussi heureux de leur victoire que du communiqué de félicitations qu'ils ont reçu *du département d'Etat américain*. Mais l'Allemagne a honte. De Helmut Kohl aux joueurs, en passant par un président de fédération en larmes, plusieurs ministres et la presse, c'est tout un pays qui a crié son dégoût et affiché sa compassion après les violences perpétrées par quelque sept cents hooligans d'outre-Rhin, à Lens, dimanche 21 juin, en marge de la rencontre Allemagne-Yougoslavie. Cette honte a été exprimée officiellement par le chancelier allemand. *Et la* compassion va au gendarme Daniel Nivel, quarante-trois ans, hospitalisé à Lille, entre la vie et la mort et souffrant, selon les communiqués médicaux, de *« multiples lésions cérébrales dont certaines sont irréversibles »*.

« EFFROI ET DÉSARROI »

L'équipe allemande vit ce drame *« entre effroi et désarroi »*, *dit son* gardien de but, Andreas Köpke. L'entraîneur Berti Vogts ajoute : *« J'aurais préféré que nous perdions le match et que le policier soit en bonne santé. »* Quant au président de la fédération allemande, Egidius Braun, il a fait savoir que cette affaire est *« l'heure la plus noire de* [sa] *vie »*, précisant que *« cette Coupe du monde ne peut plus* [lui] *procurer le moindre plaisir. »* Tout en rappelant qu'il n'a jamais été *question* que son équipe se retire de la compétition, la fédération allemande a reproché à Bonn de ne pas avoir agi de manière préventive, malgré les *« indices concrets »* sur le déplacement de hooligans à Lens.

L'auteur présumé de l'agression s'appelle Markus Warnek. Ce jeune de Hanovre (Basse-Saxe) – vingt-sept ans, 1,90 mètre, 120 kilos –, connu de la police allemande, a été arrêté avec un taux d'alcoolémie de 2 grammes par litre de sang. En garde à vue depuis dimanche, il devait être mis en examen, mardi 23 juin, sous une qualification *« criminelle »*. Trois de ses complices, qui auraient participé à l'agression contre le gendarme, sont recherchés.

Jacques Chirac a déclaré partager *« les sentiments unanimes des Français, qui déplorent et qui condamnent les violences inacceptables et dramatiques »*. Lionel Jospin a qualifié les hooligans allemands de *« bravaches »* à la violence et à la lâcheté *« indignes »*.

Que faire contre ce *« vandalisme moderne »*, se demandent les responsables politiques. Six cents hooligans allemands, très bien organisés, séjourneraient en France pendant la Coupe du *monde*, a indiqué la police de Hambourg. *« Il faut isoler ces types et les tenir éloignés des matches »*, a demandé le ministre allemand des finances, Theo Waigel. Facile à dire, répondent en substance les spécialistes, pour qui, autant que le nombre de policiers, c'est leur mobilité et leur rapidité d'intervention qui comptent. Ainsi, Jean-Pierre Chevènement a *réaffirmé que « le dispositif policier est largement suffisant »*. Décidé *« à réagir avec énergie et avec beaucoup de fermeté »*, le ministre a rappelé avoir ordonné *« onze expulsions* [en urgence absolue], *dont sept casseurs allemands à Lens et quatre Britanniques à Toulouse »*.

La FIFA, qui, jusqu'ici, préférait rester dans son cocon sportif, a provoqué une réunion d'urgence, *lundi 22 juin, pour réfléchir aux « violences barbares »* de Lens. Pas question de remettre en cause la compétition, a dit Sepp Blatter, nouveau président de la FIFA. Les sites des matches ne seront pas modifiés. Mais des mesures de sécurité renforcées seraient prises à l'intérieur des stades pour les matches *« à risques »*. La FIFA va également dialoguer avec les pays européens afin de mieux contrôler *le déplacement* des hooligans au-delà des frontières.

PAS D'INCIDENTS À TOULOUSE

Après le drame de Lens, les pouvoirs publics se sont félicités de l'absence d'incidents à Toulouse, autour du match Angleterre-Roumanie. Les précautions prises y ont sans doute contribué : 1 800 policiers et gendarmes assistés de *spotters* britanniques ont assuré le *maintien* de l'ordre, *tandis que* les bars ont été fermés à 23 heures. Ce qui donne des idées à d'autres : la consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique est interdite à Marseille jusqu'à mardi 23 juin à minuit, à l'occasion du match Brésil-Norvège. La vente d'alcools dans les aérogares de Roissy - Charles-de-Gaulle a *été* interdite, la nuit, durant la Coupe du *monde. De nombreux commer*çants lensois ont décidé de ne pas ouvrir leurs boutiques ou débits de boissons le vendredi 26 juin, jour du match Angleterre-Colombie.

Michel Guerrin

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

Les délires de Dupont-le-football

ET, au 32e match, il posa sa télécommande. Epuisé, ahuri, l'esprit vaguement ailleurs. *« Suis-je fou ? »*, se demanda-t-il. Pour la première fois, le doute saisissait Dupont-le-football. Il avait tout sacrifié à cela. Il ne parlait que de cela. Il ne vivait que pour cela. Il ne lisait que cela. Il ne *mangeait et ne dormait qu'entre cela. Il se* couchait avec le Maradona du désert et se levait avec le Maradona des Carpathes.

Il avait tout organisé, tout réglé et tout oublié du reste. Football, football ! Ni femme ni enfants. Ni bac ni week-end. Ni sorties ni lectures. Rien. Un légume blanchi à la lumière du téléviseur et menant une vie délicieusement végétative. Il n'écoutait *plus les* commentaires, *les* commentateurs le fatiguaient. Il regardait les images, l'œil rond et vague, et *commençait à délirer : « Carton ! carton ! »* Il voyait des cartons partout et des violences ailleurs.

Il ne savait pas plus ce qu'il mangeait que ce qu'il regardait. Cela n'avait aucune importance. Quand sa compagne, une sainte, disait : *« A table ! »*, il répondait : *« Qu'est-ce qu'on joue ? »* C'est dire si Dupont-le-football était « grave », selon le lapidaire *constat de ses enfants*.

AH ! TRIFON

Il était « grave », en effet, en plein enfermement dans sa cellule ronde peuplée d'étranges fantômes. Il regardait son mur d'écrans. Et du mur sortaient des créatures abominables. Car il avait un petit faible pour les monstres, ses monstres sacrés à lui. Son Trifon, par exemple, une sorte d'épouvantail bulgare, le mettait dans des joies infinies et des ricanements sans fin. Ah ! Trifon Ivanov, avec sa gueule de coin du bois, sa barbe à sabre et ses grandes pattes arquées !

Trifon ! Trifon ! Dans sa pauvre tête de malade, il en avait fait son héros maudit, un *sombre génie, son Bossu de Sofia. Il le trou*vait hugolien, Trifon, quasimodesque. Il l'imaginait *amoureux platonique de* la victoire, lui souriant sans cesse, la faisant fuir toujours, et grimpant, désespéré, aux tours de Saint-Denis.

A l'entendre délirer de la sorte, on l'eût enfermé aussitôt. Mais Dupont-le-football était un fou de la plus grande sagesse. Il délirait à voix basse dans son musée égoïste, sa galerie de tableaux. Son univers à lui n'était pas peuplé d'équipes, encore moins de drapeaux, mais de héros, de personnages qu'il voulait romanesques. Il n'y avait pas de matches, seulement des épisodes, des chapitres, des hommes. Et quelques-uns, ses préférés, l'avaient marqué. Les *Ecossais, bien sûr, Big Jim, le gardien des* enfers. Ou alors Chilavert, ce monstre de goal paraguayen, au *crâne rasé et à l'allure* inquiétante d'un coupe-jarret de cape et d'épée. Ou encore ce grand petit Henry, foudre camouflée sous pavillon de nonchalance.

Et voilà qu'à la 32e minute du 32e match Dupont-le-football connut sa première défaillance et faillit sortir du terrain. A quoi bon tout cela ? Des profondeurs de la télévision montait un chant insulaire : *Rule, Britannia*. Sur la pelouse, Hagi et ses copains, notamment un dénommé Ilie, à retenir d'urgence, en faisaient baver des ronds de *melon aux troupes anglaises. Alors le* pauvre hère s'accrocha, retourna à sa dé*mence*. Et c'est en ricanant comme un Trifon qu'il s'en fut dîner en répétant : *« Toujours une que les hooligans n'auront pas ! »*

LE CHIFFRE DU JOUR

57

C'est le pourcentage des Français intéressés par la Coupe du monde, selon un sondage Louis Harris paru, mardi 23 juin, dans le quotidien *France-Soir*. Parmi les équipes ayant le plus de chances de remporter le Mondial, les Français citent le Brésil (42 %), devant la France (35 %), l'Allemagne (4 %) et le Nigeria (3 %). Selon eux, le meilleur joueur est le Brésilien Ronaldo (29 %), devant les Français Zidane (16 %) et Henry (6 %). *Ce sondage a été* réalisé les 19, 20 et 21 juin auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française.

LES ARBITRES

FRANCE-DANEMARK
La rencontre entre la France et le Danemark (groupe C) sera arbitrée, mercredi 24 juin, à Lyon (16 heures) par Pierluigi Collina. L'Italien sera assisté du Belge Marc Van den Broeck et du Maltais Emanuel Zammit.

AFRIQUE DU SUD-ARABIE SAOUDITE
Mario Sanchez Yanten arbitrera le match Afrique du Sud - Arabie saoudite (groupe C), mercredi 24 juin, à Bordeaux (16 heures). Le Chilien sera assisté du Jamaïquain Owell Powell et de l'Irlandais Eddie Foley.

ESPAGNE-BULGARIE
Le match Espagne-Bulgarie (groupe D) qui aura lieu mercredi 24 juin, à Lens, à 21 heures, sera arbitré par le Néerlandais Mario Van der Ende. Il sera assisté du Roumain Nicolae Grigorescu et du Chilien Jorge Alberto Diaz Galvez.

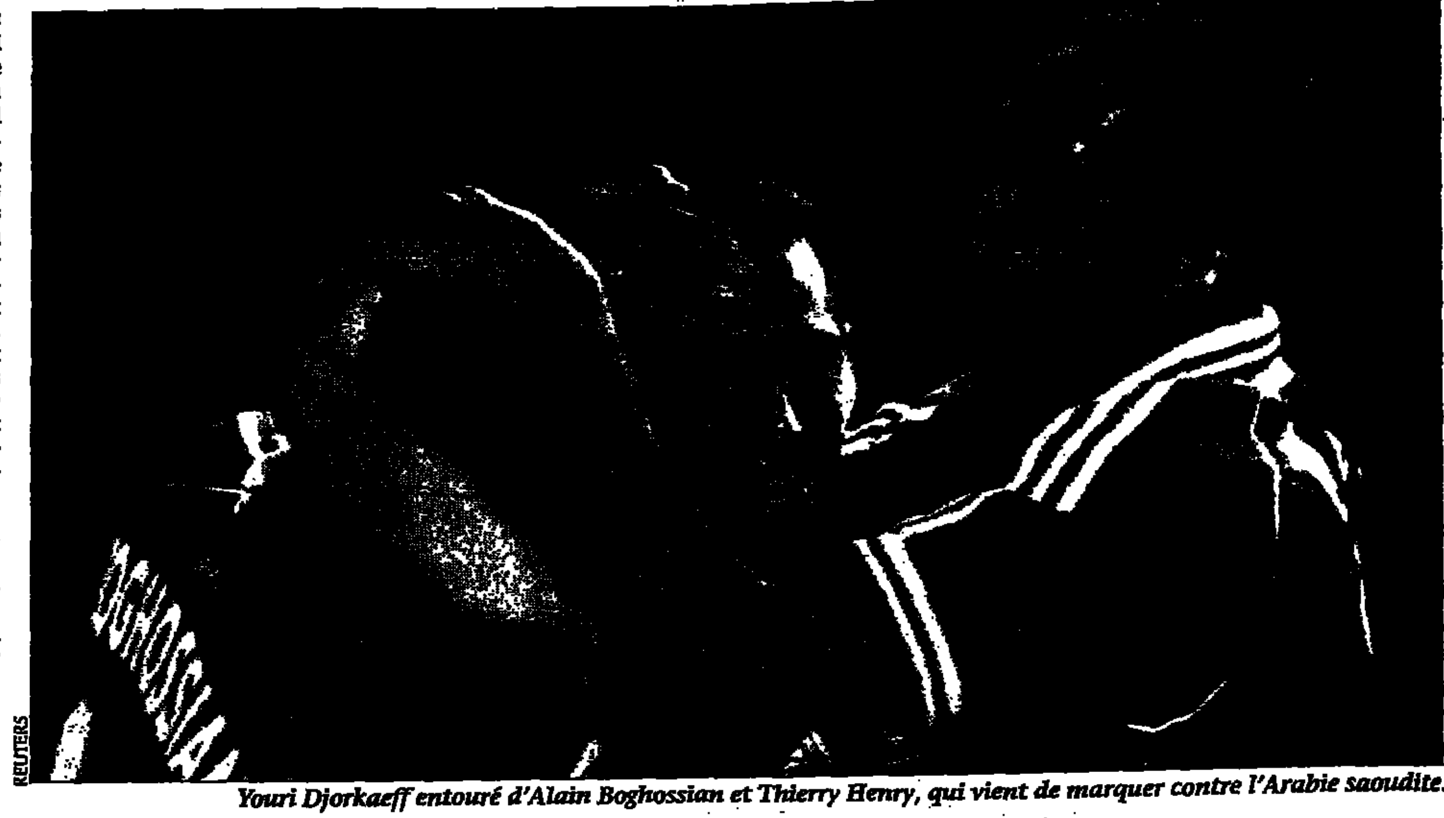
NIGERIA-PARAGUAY
La rencontre Nigeria-Paraguay (groupe D) qui sera disputée, mercredi 24 juin, à 21 heures, à Toulouse, sera arbitrée par le Thaïlandais Pirom Un-Prasert, qui sera assisté de Mohamed Al Musawi, du sultanat d'Oman, et du Suédois Michael Nilsson.

Face aux Danois, les Bleus s'interdisent la roue libre

France-Danemark. Malgré leur confortable retraite au château de Pizay, dans le Rhône, les Français restent sous pression

LÉON a trois ans et aime faire la roue. Comme tous les paons. Lundi 22 juin, un peu avant 20 heures, il se pavanait, en liberté, devant le perron du château de Pizay (Rhône) quand est arrivée l'équipe de France. L'animal a déployé son éventail de *plumes devant ses visiteurs*. Elles étaient bien sûr bleues. Les joueurs et l'encadrement sont descendus du car devant la grille d'entrée. A leur droite s'étendait un jardin à la française, *planté d'ifs soigneusement* taillés. Huit allées convergeaient au cordeau vers une statue rococo et découpaient la pelouse en triangles impeccables. Le parc a été dessiné *en 1750 par un émule de Le Nôtre et* figure dans *La Route des jardins extraordinaires*, bible de l'amateur. Au-delà s'étirait à perte de vue le vignoble du Beaujolais.

Leurs pas crissant sur le gravier finement ratissé, les invités ont traversé la cour intérieure autour de laquelle s'organisent les bâtiments. Les premières traces écrites de son existence remontent à 906. Une tour de guet avait été élevé là, sur le chemin d'une ancienne voie romaine reconvertie aujourd'hui en sentier de grande randonnée. L'édifice actuel date du XIVe siècle et fut remanié à la Renaissance.



REUTERS

Youri Djorkaeff entouré d'Alain Boghossian et Thierry Henry, qui vient de marquer contre l'Arabie saoudite.

HÔTEL QUATRE ÉTOILES

Sur le perron, Françoise Colomb, la directrice de ce qui est devenu un hôtel quatre étoiles, a accueilli la délégation. Puis le personnel a conduit les joueurs à l'arrière, dans un pavillon de construction récente où étaient installées leurs chambres. Chaque habitation individuelle *comportait un petit salon au rez-de-*chaussée et une mezzanine où dormir. Par les baies vitrées, dans le soleil déclinant, les occupants ont vu onduler, à l'ouest, les monts jolis du Beaujolais et se perdre, à l'est, la plaine venteuse de Bresse et le plateau tranquille des Dombes.

D'un château l'autre. L'équipe de France a donc abandonné pour trois jours, lundi 22 juin, le domaine de Montjoye, à Clairefontaine (Yvelines), pour celui de Pizay, *sur la* commune de Saint-Jean-d'Ardières (Rhône). Sa nouvelle demeure est située à 52 kilomètres de Lyon, où la sélection nationale doit affronter, mercredi 24 juin, celle du Danemark pour son dernier match dans le groupe C. *Les femmes de ménage* ont dû s'activer pour nettoyer les quarante-cinq chambres qu'occupaient jusqu'à midi encore la sélection des Etats-Unis. Les agents du déminage, particulièrement vigilants lorsque les Américains vivaient ici, ont effectué une dernière inspection avant le changement de locataires. Puis les Bleus ont investi leur nouveau QG de campagne. L'alcool avait été enlevé des mini-bars.

Les premiers arrivés sur place ont *été une nouvelle fois Diamantino de* Faria, le responsable des équipements, et André Bisson, le cuisinier, respectivement surnommés « Manu » et « Bibiche ». Les deux hommes ont quitté Paris juste après le déjeuner, au volant d'une camionnette de location remplie de matériel. Ceux-là ont l'habitude de tailler la route ensemble, se relayant au volant. Ils avaient déjà sillonné côte à côte la Suède en 1992 et la Grande-Bretagne en 1996, à l'occasion de championnats d'Europe des nations, *traînant leur barda. André Bisson* partait cette fois en vacances. Le château de Pizay est une table bien notée dans les guides : elle n'aurait guère besoin d'être supervisée. *« Je ne vais sans doute rien avoir à faire »*, se réjouissait « Bibiche ». Rémy Dufour, le chef du lieu, n'était pas mécontent non plus de l'arrivée d'une équipe aux goûts bien de chez nous, après avoir servi pendant quinze jours des cheeseburgers, des cookies et des brownies à ses anciens clients.

Un peu avant 16 heures, les joueurs ont à leur tour quitté Clairefontaine. Un car les a conduits jusqu'à la gare de Lyon où les attendait le TGV 977 de 17 h 18. Pour Jean-Pierre Cantin, l'officier de sécurité, et les hommes du Raid, le moment a été délicat. Le train avait été préalablement inspecté par une équipe spécialisée. Les Bleus sont montés dans un wagon de première qui leur était entièrement réservé, à une extrémité de la rame. Moins de deux heures plus tard, le voyage s'est achevé à la gare de Mâcon, où un nouveau car a emmené la sélection à sa destination finale. Henri Emile, l'intendant général, avait repéré depuis quelque temps le château de Pizay. L'adresse lui avait été glissée par Jean-Marcel Ferret, médecin des Bleus mais également de l'Olympique lyonnais : les « gones » ont l'habitude de se mettre au vert à cet endroit avant les matches importants. L'équipe de France l'avait donc testé en mars 1994 avant une rencontre amicale contre le Chili, au stade Gerland. Comme à chaque fois, Henri Emile avait recueilli de manière informelle les appréciations des joueurs. Elles avaient été excellentes. On est donc revenu, les Américains ayant eu la délicatesse d'émigrer à Nantes pour leur dernier match.

Le château répond également aux exigences du sélectionneur. Le domaine s'étend sur cent hectares. Cinquante-deux sont couverts de vignobles des crus classés de Morgon ou de Régnié et trente de forêt de chênes. Aimé Jacquet n'aime rien tant que ces retraites naturelles, ces no man's land de végétation. En 1996, en Angleterre, le sélectionneur avait refusé les installations d'une base militaire que lui proposaient les organisateurs de l'Euro pour ses entraînements : il avait été offusqué par l'idée d'être entouré de barbelés. A Pizay au moins, les défenses contre les intrus sont écologiques.

En faisant un premier tour du propriétaire, lundi soir, les joueurs ont découvert d'autres habitants du lieu. Dans un enclos étaient enfermés deux biches, une chèvre et un bouc nain. Et puis, ils ont croisé – un à un – les animaux de la basse-cour : la compagne de Léon, un couple de colverts, un coq, se promenaient tranquillement dans les allées. On aurait juré qu'ils se moquaient de la Coupe du monde.

Benoît Hopquin, à Saint-Jean-d'Ardières

Aimé Jacquet protège ses hommes de base

Les « remplaçants » de l'équipe de France ont bon espoir de faire leur première apparition en Coupe du monde, mercredi 24 juin, à Lyon, à *l'occasion du match* France-Danemark. *« Les quatre joueurs de champ qui n'ont pas encore joué depuis le début du Mondial* [ndlr, Vincent Candela, Christian Karembeu, Frank Lebœuf et Patrick Vieira] *évolueront à un moment ou à un autre de la recontre »*, a annoncé Aimé Jacquet avant le départ des Bleus pour le château de Pizay (Rhône). Si le selectionneur national n'a pas dérogé à la règle, se gardant de communiquer l'équipe titulaire avant le jour du match, certains joueurs semblent convaincus de leur présence sur la pelouse de Gerland. Ainsi le Kanak Christian Karembeu affiche son optimisme : *« Ceux qui n'ont pas encore joué vont pouvoir, enfin, débuter le Mondial. »* Laurent Blanc, Bixente Lizarazu, Emmanuel Petit et le capitaine Didier Deschamps, tous quatre avertis lors des précédentes rencontres, devraient rejoindre le banc de touche. A la pointe de l'attaque, l'incertitude demeure entre David Trezeguet et Stéphane Guivarc'h, remis de sa blessure au genou.

● LA PHRASE DU JOUR (1)

« Contrairement à MM. Blatter et Platini, j'ai trouvé l'arbitrage tout à fait correct lors des premiers matches. Mais, depuis quelques matches, il y a exagération dans les cartons rouges et les avertissements (...). L'équipe de France pratique un jeu agréable. Mais le vrai test viendra en huitième de finale. Il ne faut pas s'emballer. Le Brésil reste le grand favori. Il y a aussi les équipes traditionnelles comme l'Italie, qui n'a pas encore joué sur sa vraie valeur, l'Allemagne, la Yougoslavie, qui m'a assez impressionné, l'Argentine, l'Angleterre, les Pays-Bas, et même le Nigeria, qui a surpris tout le monde. »

Prince Albert, membre du CIO, lundi 22 juin, lors de l'entraînement de la sélection des Pays-Bas à Monaco, repris par l'AFP.

Trajectoires croisées

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

« CE SONT des jeunes que j'aime beaucoup. » Quand il parle de Thierry Henry et de David Trezeguet, on sent chez Aimé Jacquet beaucoup d'affection, et une pincée d'incompréhension. Leur façon de vivre au sein du groupe l'a parfois déconcerté : les deux complices de l'AS Monaco sont capables de débarquer à ses causeries avec un baladeur sur les oreilles, d'oublier ses rendez-vous, d'ignorer les règles de base qu'il a fixées à la collectivité. *« C'est gênant*, dit-il, *car on est obligé de les rappeler à l'ordre un peu durement. »* Alors, les deux gaillards tombent des nues, les yeux agrandis comme des soucoupes, le regard plein de bonne foi. Aimé Jacquet en sourit : *« Ils s'étonnent qu'on se mette en colère pour si peu de chose, ils vivent leur quotidien sans repères, sans contraintes. »*

Thierry et David sont aux antipodes de ce que fut le jeune Aimé. Ils vivent la Coupe du monde comme un rêve éveillé, avec un naturel qui désarçonne. Lui a attendu d'avoir fait son service militaire pour *« admettre que le fait de sortir d'un milieu simple ne* [lui] *interdisait pas certaines ambitions »*. Gamin, il était un élève docile qui, le jeudi, *« donnait la main »* à son boucher de père pour tuer les bêtes qu'ils étaient allés chercher *« en foire »* avant l'aube ; plus tard, son CAP de tourneur lui parut être le meilleur des viatiques ; devenu ouvrier-footballeur, *il n'osait encore imaginer qu'on* puisse gagner sa vie en tapant dans un ballon. La réussite, Aimé Jacquet l'a apprivoisée tout au long de sa progression sociale : Thierry Henry et David Trezeguet la dévorent au présent, comme un dû que leur talent mérite. *Leur météorique trajectoire croise celle de toute une vie.* Avec ses propres enfants – son fils, Nicolas, vingt-trois ans, est footballeur professionnel à Nancy ; sa fille, Karine, vingt-six ans, institutrice à Miramas, près de Marseille –, Aimé Jacquet n'a pas vécu le même choc générationnel qu'avec les deux compères. *« Sûrement que, pour eux, je suis un problème*, reconnaît-il. *J'incarne une certaine rigueur de vie dans mon quotidien, alors qu'eux n'en ont absolument pas. »* De quoi attiser d'interminables conflits entre père et fils. Mais Aimé Jacquet n'est pas le père, c'est le patron : *« De la même école que Jean Tigana*, affirme David Trezeguet. *Ils ont la même façon de parler. »* De m'engueuler, veut-il dire. Si, au bout du compte, le coach tricolore est enclin à l'indulgence pour les benjamins de l'équipe, c'est sans doute parce qu'*« ils dégagent une grande chaleur »*, plus sûrement encore parce que, *« derrière leur apparent dilettantisme, ils sont très professionnels dans leur préparation »*.

AIMÉ JACQUET

« J'incarne une certaine rigueur de vie dans mon quotidien, alors qu'eux n'en ont absolument pas »

Youri Djorkaeff retrouve la « petite Arménie »

Décines (Rhône) s'apprête à célébrer le retour de l'enfant du pays

DANS la banlieue est de Lyon, *Décines, c'est la « petite Arménie »*. Quand, après la première guerre, les patrons des câbleries de Charvieu et de la soie artificielle de Décines avaient besoin d'une main-d'œuvre bon marché, c'est dans les camps de réfugiés arméniens qu'ils allaient s'approvisionner. Aujourd'hui, 15 % de la population de Décines (30 000 habitants environ) sont d'origine arménienne. Ils forment une communauté toujours citée dans les banlieues de Lyon comme un modèle d'intégration, fidèle à sa culture d'origine et à une France vénérée comme une deuxième patrie.

Djorkaeff, c'est Décines, et Décines, c'est Djorkaeff. *« Dans la ville, nous sommes au moins une trentaine de cousins »*, dit Arthur Hagopian, porte-parole d'un clan où l'amour de l'Arménie et l'amour du football ne font qu'un. L'amour de l'Arménie a été transmis à Youri Djorkaeff, trente ans, par sa mère, Marie Ohanian, et celui du foot par son père, Jean, ancien arrière et capitaine de l'équipe de France – quarante-huit sélections –, qui, contrairement à la légende, n'est pas d'origine arménienne, mais kalmouke (ancienne minorité mongole déportée dans le Caucase par Staline), d'où lui vient son surnom de « Tchouki ».

Même s'il est natif de Lyon, le cœur de Youri est resté à Décines, entre la maison familiale de la rue Bernard-Palissy et les hauts lieux de la « petite Arménie » que sont le monument aux victimes du génocide, la rue du 24-avril-1915, Radio-Arménie, le centre culturel, où les anciens de la communauté tuent le temps à jouer au jaquet, et l'*église arménienne, où* Youri s'est marié. Chaque visite du *« petit »* est un événement. Il y fait le tour des cousins et copains, donne des maillots aux jeunes, pose pour les *photos de famille*. Après le tremblement de terre de décembre 1988, le clan Djorkaeff participe aux collectes et aux matches de soutien. Pour les enfants du Karabagh, il est présent au stade de Décines, où Arthur Hagopian fait venir, en 1995, d'anciennes gloires stéphanoises et lyonnaises, Joël Quiniou et Fernand Sastre, *coprésident* du Comité français d'organisation (CFO) aujourd'hui disparu.

A la veille de la Coupe du monde 1998, quand Jacques Chirac se rend à Clairefontaine pour encourager les Bleus, Youri Djorkaeff le félicite pour la reconnaissance par la France du génocide arménien. Il faut dire que la proposition de loi défendue par Martine David et Jean-Paul Bret, députés du Rhône, a été préparée à Décines par Jules Mardirossian, président régional du Comité de défense de la cause arménienne (CDCA), et Ilda Tchoboian, directrice de la maison de la culture. *« Youri fait partie de ces Arméniens de la troisième génération*, explique Ilda Tchoboian, *qui veulent retrouver leurs racines, communiquer avec leur culture d'origine, connaître leur passé, y compris le plus douloureux. »*

ÉLEVÉ À LA DURE

Au restaurant arménien, attablés autour d'un *tchi keufte* (viande crue), les plus anciens se souviennent de l'époque où leurs camarades de classe les traitaient d'*« animaux »* parce qu'ils buvaient du lait caillé, mangeaient de la viande crue et des feuilles de vigne. La réussite des Djorkaeff est leur revanche et leur fierté. Elle ne fut pas si aisée. Jean surnommait Youri *« la boule »* parce qu'il le trouvait trop gros et trop petit. Si les trois fils, Denis, Youri et Micha, unis sur un terrain comme dans la vie, avaient le football *« dans le sang »*, leur père les élevait *« à la dure »* au maniement du ballon. Par temps de gel, quand Jean avait décidé d'aller entraîner ses fils sur le stade de l'Union générale arménienne, aucun des trois n'osait élever la voix.

L'Union générale arménienne de Décines, fondée avant la guerre, est associée de près au destin des Djorkaeff. C'est dans ce club que Jean a commencé sa carrière, *avant de la terminer* comme entraîneur-joueur. Le club arménien (300 licenciés) n'évolue plus qu'en promotion d'honneur, mais il a disputé deux *fois les 32es de finale de Coupe de* France, contre Nîmes et Cannes. C'est là aussi que Youri a fait ses premiers pas, avant de poursuivre à Villeurbanne, à Grenoble, au RC Strasbourg, à l'AS Monaco, au Paris-Saint-Germain et à l'Inter de Milan et de signer un bail avec l'équipe de France que Décines espère le plus long possible.

Le paradoxe veut que Youri l'Arménien ne se soit jamais rendu en Arménie. Mais, par le plus grand des hasards, il y a des chances qu'il visite à deux reprises le pays de ses aïeux en septembre : d'abord avec l'équipe de France, qui doit rencontrer l'équipe arménienne en poules éliminatoires de l'Euro 2000, puis avec Jacques Chirac, qui l'a invité à *l'accompagner lors d'une visite* présidentielle à Erevan et dans le Caucase.

Henri Tincq, à Lyon

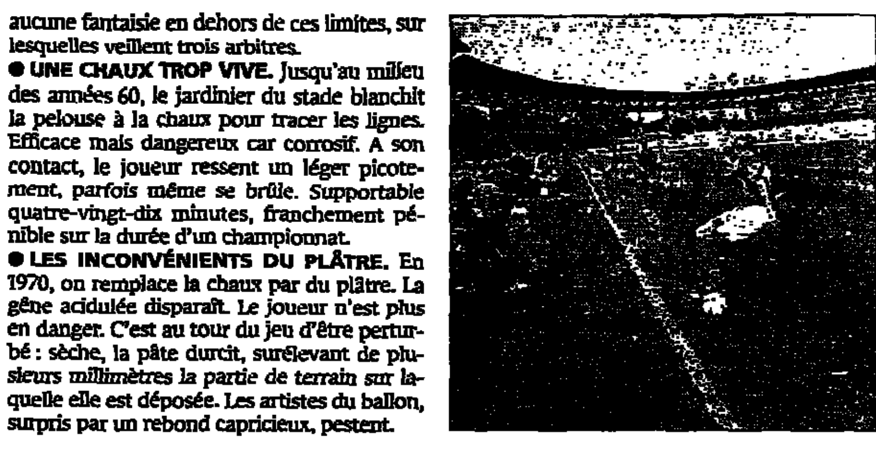
هكذا من الأصل

Des lignes blanches à ne pas dépasser

● **LIMITES.** Le terrain de jeu, rectangulaire, est marqué par des lignes blanches. Mesurant 105 mètres dans la longueur (lignes de touche), 68 mètres dans la largeur (lignes de but), elles font partie intégrante des surfaces qu'elles délimitent. Le périmètre de jeu est divisé en deux moitiés par la ligne médiane, qui accueille, en son milieu, le point central, autour duquel est tracé un cercle de 9,15 mètres de rayon. Délimité, réglementé, cloisonné, le terrain de football n'autorise aucune fantaisie en dehors de ces limites, sur lesquelles veillent trois arbitres.

● **UNE CHAUX TROP VIVE.** Jusqu'au milieu des années 60, le jardinier du stade blanchit la pelouse à la chaux pour tracer les lignes. Efficace mais dangereux car corrosif. A son contact, le joueur ressent un léger picotement, parfois même se brûle. Supportable quatre-vingt-dix minutes, franchement pénible sur la durée d'un championnat.

● **LES INCONVÉNIENTS DU PLÂTRE.** En 1970, on remplace la chaux par du plâtre. La gêne acidulée disparaît. Le joueur n'est plus en danger. C'est au tour du jeu d'être perturbé : sèche, la pâte durcit, surélevant de plusieurs millimètres la partie de terrain sur laquelle elle est déposée. Les artistes du ballon, surpris par un rebond capricieux, pestent.



● **PEINTURE PULVÉRISÉE.** A l'aube des années 80, la peinture vinyle sauve le footballeur des aléas linéaires. *« Il existe deux méthodes pour appliquer la peinture sur l'herbe,* explique-t-on chez Filmasport, une PME du Calvados qui fournit en équipements huit des dix stades du Mondial 1998. *La première consiste à utiliser un pulvérisateur de type routier. On trouve également des rouleaux traceurs qui fonctionnent comme une grosse éponge. En quelques heures, tout est sec. »* Soit 700 mètres de lignes qui resteront en l'état entre trois et quatre semaines, le temps nécessaire au bon déroulement de la compétition. Coût de l'opération : près de 500 F. Le pulvérisateur, lui, revient à 2 500 F.

Cédric Ryan

Peter Schmeichel, des mains de pianiste dans des gants de gardien

France-Danemark. Le Danois, surnommé « Terminator » dans son club de Manchester United, est passionné de musique classique

LES MAINS sont énormes. Deux battoirs sur lesquels le colosse blond enfile une paire de gants matelassés. Avec son mètre quatre-vingt-treize et ses 98 kilos, Peter Schmeichel impressionne. Lorsqu'il répond aux questions, c'est souvent de manière concise, pour ne pas dire abrupte.

Sur les terrains, ses coéquipiers se font régulièrement réprimander par la voix rauque de celui qui est devenu au fil des ans l'un des gardiens de but les plus redoutés de la planète. Au Danemark, Peter Schmeichel est une idole. En Angleterre, où il exerce ses talents depuis sept ans sous les couleurs de Manchester United, le Danois traîne un surnom évocateur : « Terminator ». Rançon d'un style qui fut, à une époque, plus « sauvage » qu'aujourd'hui.

Le public britannique se souvient de sorties kamikazes au-devant des attaquants adverses, de chocs parfois brutaux lors de duels aériens. Dans un championnat où les contacts souvent rudes font partie d'une vieille tradition et où les gardiens peuvent être victimes de charges non sanctionnées *alors qu'elles le sont partout* ailleurs, Peter Schmeichel s'est toujours comporté en maître absolu dans sa surface. *« Plus jeune, j'étais très nerveux. Avec le temps, j'ai appris à me concentrer différemment, et mon style a sans doute évolué »*, avoue celui qui s'apprête, mercredi 24 juin, face à la France, à battre le record de sélections (102) détenu dans son pays par l'ancien défenseur Morten Olsen, aujourd'hui entraîneur de l'Ajax d'Amsterdam.

Qui pourrait croire, en voyant les mains énormes du colosse, *qu'une fois sorti des terrains il se* métamorphose souvent en pianiste ? Une véritable passion qui lui vient de son père, Tolek, immigré polonais débarqué au Danemark en 1961, deux ans avant sa naissance. Pianiste émérite, son géniteur possède également une belle collection de violons. *« Dès l'âge de quatre ans, j'ai choisi le football. Mais la passion de la musique ne m'a jamais quitté. Je sais que je ne suis pas un virtuose, mais j'adore me mettre au piano et jouer, parfois pendant deux ou trois heures de suite »*, avoue Peter Schmeichel, que certains témoins privilégiés ont pu également apercevoir jouer de la contrebasse et de la batterie.

« J'aurais aimé être un grand jazzman, mais ma formation me pousse toujours vers la musique classique », lance cet amateur de compositeurs russes qui avoue un faible pour Sergueï Vassilievitch Rachmaninov (1873-1943). Dans sa belle maison de brique rouge située près de Manchester, le Danois s'est fait installer en sous-sol un véritable studio capitonné dans lequel il pianote régulièrement. A peine arrivé au domaine de la Frégate, lieu de résidence paradisiaque de la *sélection* danoise situé à Saint-Cyr-sur-Mer, entre Bandol et Toulon, dans le Var, le gardien a demandé au personnel de l'établissement de lui trouver un piano. Pour ne pas perdre la main.

RETRAITE SPORTIVE

En attendant une retraite sportive qu'il évoque parfois après quinze ans de haut niveau et un palmarès enviable (champion d'Europe avec le Danemark en 1992, champion d'Angleterre avec Manchester United à quatre reprises, vainqueur de la Cup en 1994 et 1996, sans oublier ses premiers titres obtenus avec le club danois de Brondby), Peter Schmeichel s'apprête une fois de plus à affronter l'équipe de France.

Ancien coéquipier et proche d'un certain Eric Cantona à Manchester, le gardien danois, fidèle à ses habitudes, ne craint personne. Depuis de longues années, la sélection danoise ne compte que trois stars, toujours les mêmes : les frères Laudrup et le gardien géant. En attendant d'ôter ses gants pour glisser ses doigts sur des touches noires et blanches, « Terminator » - le pianiste a bien l'intention de jouer une partition parfaite sur la pelouse de Gerland. A coups de gueule, d'épaule, et de sorties déterminantes.

Alain Constant, à Saint-Cyr-sur-Mer

McCarthy, le gavroche des townships, veut entrer dans l'histoire du Mondial

Afrique du Sud - Arabie saoudite. L'avant-centre extraverti est déjà une star dans son pays

BENNI McCARTHY a une tête de voyou qui n'a pas froid aux yeux. Rescapé des cités métisses les plus sordides d'Afrique du Sud, l'avant-centre prodige des Bafana Bafana cultive son look de gavroche des townships. Crâne rasé, oreilles percées de brillants tape-à-l'œil, dents en or et cicatrice sur la joue, il court après la gloire comme un dératé. A vingt ans, il est entré dans l'histoire du football sud-africain en marquant, contre le Danemark, le 18 juin, à Toulouse, le premier but jamais inscrit par l'équipe nationale en Coupe du monde. Un but de filou culotté, une rapine en pleine surface à la barbe de Danois un peu lourdauds.

Mais Benni McCarthy compte bien ne pas s'arrêter là. Contre l'Arabie saoudite, mercredi 24 juin, il veut encore mettre le ballon au fond des filets, qualifier son équipe et devenir le nouveau Ronaldo. *« Je veux marquer un but spécial, un dont tout le monde se souviendra encore dans des années »*, lâche le gamin à l'anglais traînant et rocailleux hérité des Cape Flats, les quartiers métis du Cap, la ville à la pointe sud du pays de Nelson Mandela. Au cœur des cités les plus pauvres ravagées par la guerre des gangs, c'est balle aux pieds que Benni McCarthy a trouvé son salut. Perle rare égarée sur les terrains poussiéreux et bosselés, le gamin se fait remarquer par un agent à l'œil aiguisé avant d'évoluer en deuxième division et de briller au sein de l'équipe nationale des Espoirs.

En 1997, le conte de fées s'accélère. Recruté par l'Ajax d'Amsterdam, Benni devient le premier rejeton des townships retenu par un club aussi prestigieux. Joker efficace mais peu utilisé dans sa nouvelle formation, le surdoué des Cape Flats fait alors également banquette chez les Bafana. Son parcours de météorite reprend l'année suivante quand Jomo Sono – le nouvel entraîneur de l'équipe nationale – décide de rajeunir son effectif à l'approche de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en février, au Burkina Faso. Du jour au lendemain, Benni McCarthy devient un héros national en inscrivant sept buts pour les Bafana, dont quatre dans un même match, contre la Namibie. Le jeune espoir permet à son équipe d'aller jusqu'en finale et termine meilleur buteur ex aequo de la compétition.

GROUPIES DÉCHAÎNÉES

La folie McCarthy s'empare alors de l'Afrique du Sud qui fête l'enfant prodige comme un demi-dieu. Au retour du Burkina Faso, il est assailli par des groupies déchaînées et ne doit son salut qu'à l'intervention d'un journaliste. *« Benni président ! »*, titre même un journal conservateur blanc, contaminé par l'enthousiasme des townships pour le nouveau buteur des Bafana. Dans les cités noires ou métisses, le poster de Benni McCarthy remplace celui des vedettes de Manchester United et l'enfant des Cape Flats devient un modèle porteur d'espoir. *« J'ai grandi au milieu de gens qui se tiraient dessus à longueur de journée et je m'en suis sorti. Si moi j'ai pu le faire, d'autres peuvent y arriver. C'est ça le message de ma réussite »*, explique-t-il.

Un peu grisé par son succès, le nouvel avant-centre des Bafana oublie quelque peu sa conscience sociale et pose en « une » des magazines façon glamour sur papier glacé. A Vichy, le camp de base des Bafana pour la Coupe du monde 1998, c'est lui qui s'est taillé le plus grand succès auprès de la gent féminine locale, déambulant négligemment dans les rues de la cité thermale, le téléphone portable collé à l'oreille. Sur le terrain, Benni McCarthy en fait également un peu trop et manque d'expérience au plus haut niveau. Gourmand et orgueilleux, il se perd parfois dans des dribbles ou des courses trop personnels.

Mais, derrière sa gouaille de gros bras des Cape Flats qui roule les mécaniques, Benni McCarthy est un garçon timide et appliqué. A l'entraînement, il fait partie des plus attentifs et, lors des matches, son talent à l'état brut en fait toujours un danger potentiel pour la défense adverse. Agacé par le côté « vedette » du personnage, Philippe Troussier – l'entraîneur français des Bafana – s'est d'abord montré particulièrement dur à l'égard du jeune attaquant. Mais, depuis, il en a fait l'élément clé de son dispositif offensif.

« Il est encore jeune, mais c'est le joueur du futur pour l'Afrique du Sud », affirme le coach de l'équipe nationale. Benni McCarthy, de son côté, fait semblant d'être modeste et se concentre sur le match contre l'Arabie saoudite : *« Au niveau international, je ne suis pas encore une star. Peut-être après le Mondial. En tout cas, contre l'Arabie saoudite, je veux marquer trois buts. Le hat-trick en Coupe du monde, c'est mon rêve. »*

Frédéric Chambon, à Vichy



REUTERS

McCarthy après son but contre les Danois, le premier marqué par son pays dans un Mondial.

Les Saoudiens soulagés par le départ de leur entraîneur

Le prince Walid Ben Bader Ben Saoud, président de la délégation saoudienne à la Coupe du monde 1998, s'est félicité *« du moral retrouvé »* de son équipe après le limogeage de l'entraîneur brésilien Carlos Alberto Parreira. *« Nous avons noté un véritable changement dans leur état d'esprit,* a-t-il affirmé. *Je pense que les résultats des derniers matches étaient dus à la pression exercée par l'entraîneur sur les joueurs. »* Remercié samedi 20 juin, au lendemain de la défaite saoudienne face à la France (4-0), l'ancien entraîneur de l'équipe du Brésil a été immédiatement remplacé par son assistant, Mohammed al-Kharachi, qui dirigera la formation, d'ores et déjà éliminée, à l'occasion de son dernier match, joué, mercredi 24 juin, à Bordeaux, contre l'Afrique du Sud. *« Les joueurs m'ont promis qu'ils obtiendraient un résultat positif,* a assuré le prince Walid Ben Bader Ben Saoud. *Ils ne souffrent plus de la pression, et nous espérons que ce match va révéler la véritable qualité du football saoudien. »*

Quatre opposants iraniens remis en liberté

QUELQUES HEURES après avoir été arrêtés à Lyon, dimanche 21 juin, lors de la rencontre Etats-Unis - Iran, quatre Iraniens ont été libérés, lundi 22 juin, en début d'après-midi. Les quatre hommes *avaient été interpellés pour avoir* manifesté leur opposition au régime de Téhéran, déjouant ainsi les strictes consignes données aux policiers afin d'empêcher toute manifestation d'ordre politique dans l'enceinte du stade. L'un d'eux, qui réside aux Pays-Bas, avait été arrêté pour *« incendie volontaire d'un drapeau »* iranien tandis que les trois autres, des Iraniens en exil aux Pays-Bas, *aux Etats-Unis et au Canada*, avaient été interpellés pour *« incitation à la haine et à la violence »* après avoir brandi des banderoles hostiles au régime de Téhéran.

Des billets pour Etats-Unis - Yougoslavie

LA FÉDÉRATION américaine de football, qui n'est pas parvenue à écouler tout son quota, a remis 1 200 billets pour le match Etats-Unis - Yougoslavie (jeudi 25 juin, à Nantes) à la disposition du Comité français d'organisation (CFO). Les billets, payables uniquement en espèces, seront proposés au prix de 145, de 250 ou de 350 *francs* au stade de la Beaujoire. Le CFO a précisé qu'il contrôlerait *« strictement »* l'opération. 1 100 billets pour le match Cameroun-Chili de mardi 23 juin ont été vendus de la même manière, lundi matin, en l'espace d'une heure et demie.

COUPS DE SIFFLET
LA REVUE DE PRESSE

***THE GUARDIAN* (Grande-Bretagne)**
(...) Les joueurs de Glenn Hoddle ont fait de leur mieux pour créer une harmonie (...). Cette défaite suggère que l'Angleterre n'a pas encore ce qu'il faut pour être au sommet. Mais une défaite ne symbolise pas une déroute. L'équipe de Hoddle a une chance de retrouver toute sa crédibilité, vendredi : si elle peut trouver un moyen d'anihiler les passes dangereuses de Carlos Valderrama. Mais, bien que déçu par la défaite, l'entraîneur anglais a sans doute été bluffé par le récital de ses joueurs. Que ce soit en trio, en quatuor ou en quintet, ils n'ont pas été égoïstes. En attaque, au moins, l'Angleterre a montré de très bonnes qualités tout au mong du match.

OUEST-FRANCE
(...) Certes, la violence a souvent fait équipe avec le football. Les stades sont des lieux de passions et d'excès. De deuil aussi : il arrive qu'une tribune s'effondre, comme à Furiani en Corse, ou que des batailles rangées éclatent dans les gradins, comme au Heysel en Belgique. Mais d'où vient que notre Mondial soit terni par des enragés européens ? Ce retour des barbares n'est pas tout à fait inattendu. Cela fait trente ans que la Grande-Bretagne souffre de ses hooligans. Ils furent à l'origine de plusieurs catastrophes meurtrières dans les stades, en particulier à Sheffield, en 1989 (96 morts). Depuis, on a appris à maîtriser la sécurité dans les gradins. Les organisateurs de l'actuelle Coupe du monde bénéficient de l'expérience acquise. Chassés des stades, les plus violents s'affrontent désormais en dehors, dans les rues. Et c'est à cela que nos forces de l'ordre n'étaient pas préparées.

STRATÉGIES
LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DES ENTREPRISES

Mastercard chouchoute les banquiers

ALORS QUE des bataillons de supporteurs anglais campent aux abords des stades sans billet, les invités des sponsors officiels sont, eux, logés à une autre enseigne. Des chocolats, un sac de sport contenant deux polos et des casquettes pour Monsieur et son épouse, des cartes téléphoniques collectors, un livre sur le football et un ou plusieurs billets pour assister à des matches attendront chacune des six cents « Very Important Persons » (VIP) invitées par Mastercard International, dans leur chambre du Crillon, du Ritz ou du Prince-de-Galles.

L'établissement financier américain, partenaire officiel de la Fédération internationale de football association (FIFA) depuis 1990, a façonné à coups de dollars une cage dorée destinée à accueillir, à compter du 6 juillet à Paris, ce que la finance internationale compte de puissants. Objectif : leur faire vivre pendant sept jours, en dehors du temps et loin de toute perturbation, *« ce que la France compte de meilleur »* en *« plaisirs musicaux, gastronomiques et architecturaux »*.

« NEC PLUS ULTRA » MONDAIN

A l'instar des autres entreprises partenaires de France 98, Mastercard veut *« capitaliser »*, selon l'expression consacrée – autrement dit « rentabiliser » –, sa participation financière à l'organisation de la Coupe du monde. Pour séduire ses clients, a priori plus intéressés par un tournoi de golf que par un match de football, l'établissement de crédit va transformer la Coupe du monde en « fin du fin », en *nec plus ultra* mondain. Chaque invité a un emploi du temps personnalisé, l'exercice consistant à gérer plusieurs centaines de personnes *« en leur donnant l'impression que tout est fait pour elles seules »*.

Après avoir été transportés de l'aéroport à leur hôtel en voiture avec chauffeur, ces invités assisteront le 8 juillet à la demi-finale, passeront la soirée du 9 au Musée des arts forains, qui se transformera pour l'occasion en marché provençal (avec boulodrome et buffets campagnards), se divertiront le 10 à l'Opéra Garnier, qui accueillera, entre cocktail de bienvenue et cocktail dînatoire, une représentation de l'*Histoire de Manon* (de Kenneth McMillan), avant d'être conviés, le 11 juillet, dans l'orangerie du château de Versailles, à une soirée « Quatre saisons ». Le 12 juillet, ils assisteront, enfin, à la finale au Stade de France.

HAUTE SURVEILLANCE

L'organisation se fait sous haute surveillance dans une discrétion absolue. Un PC sécurité basé au douzième étage de la tour Maine-Montparnasse, à Paris, a accueilli pour des repérages, depuis plusieurs mois, une poignée d'experts débarqués de New York. Ils coordonnent les travaux d'une entreprise locale de sécurité chargée de surveiller – en doublon du système de sécurité propre au Mondial – les lieux (hôtels, bus, salons de réception, stades, etc.) abritant les VIP. *« Il faut qu'à la moindre complication, au cas où une bombe explose, par exemple, on soit capable de réagir très vite »*, explique-t-on dans l'entourage de Mastercard.

Restent, pour le commun des mortels, outre des guides pratiques et des annuaires répertoriant, sur les sites, quelques commerces acceptant l'Eurocard, cinq photos publicitaires immortalisant *en noir et blanc des moments de légende*. La campagne débutée en mai dans les neuf villes-sites est censée *« parler à tous, même à ceux qui se foutent du football »*, selon Bertrand Suchet, de l'agence Louis XIV. Face à la beauté de l'instant, le nom de la carte de crédit disparaît presque derrière une image telle que le saut de Lev Yachine, gardien de l'équipe l'URSS, lors de la Coupe du monde de 1962 au Chili. Evidemment, le roi Pelé, promu porte-parole de Mastercard suite à un contrat exclusif de représentation, est de la partie. Grand absent de cette galerie du souvenir, Michel Platini : il *« ne pouvait décemment coprésider le CFO et faire de la pub pour un sponsor »*.

Florence Amalou



L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

J'y serai, le 12 juillet

J'Y ÉTAIS : à Lyon, avec ceux qui ont vécu une page d'histoire en direct, orchestrée par des médias qui ont expliqué que ce n'était qu'un match de foot. Je n'ai pas bien saisi. Alors, pourquoi tant de pages pour un Iran - Etats-Unis opposant deux nains du football mondial ! Bon, j'y étais quand même ; le football, comme outil politique qui plus est, et lorsqu'il concerne les « maîtres du monde », me fascine.

L'Iran, pourrait-on dire, bien accroché à ses valeurs défensives millénaires, a su résister et exploiter quelques ouvertures pour venir à bout de jeunes loups américains naïfs, parfois imposants, souvent précipités, ne possédant pas toutes les finesses techniques pour contourner une opposition farouche... Toute ressemblance avec des situations existantes ou ayant existé n'est pas totalement fortuite.

J'aurais aimé y être : à Bordeaux, pour du football pur et des Mexicains hitchcockiens qui, par leur allant, leur joie de jouer, ont retourné en leur faveur, et en partie à dix contre onze, un score de 2 à 0. Ah, si leurs ancêtres amérindiens avaient eu cette capacité de révolte ! Ou à Lens, pour une nouvelle page d'histoire teutone. Une équipe en bleu-blanc-rouge – la Yougoslavie – qui mène par deux buts d'écart. Puis rattrapée par les Allemands. Dommage.

Je suis content quand même de ne pas y avoir mis les pieds. Ces envahisseurs barbares ne sont que quelques dizaines ou quelques centaines, dit-on : mais la rage s'étend. Allemands, Anglais, Néerlandais... il est temps d'éradiquer. Mieux vaut être ailleurs.

A Lyon, par exemple, pour un France-Danemark de toutes les angoisses. Il semble anodin, ce match : nous sommes qualifiés ; mais il conditionne un huitième de finale contre le Nigeria. Donc, c'est surtout au sélectionneur qu'il pose problème. Mais ne fais-je pas partie des 60 millions de sélectionneurs français ? Alors, comment remplacer Zinedine Zidane, qui est irremplaçable ? Faut-il protéger les « sursitaires », Laurent Blanc, Didier Deschamps, Emmanuel Petit, Bixente Lizarazu, et les laisser au repos ? En les écartant, on peut penser qu'on diminue le potentiel de l'équipe, puisqu'ils étaient titulaires, et que l'on hypothèque l'avenir, mais l'entraîneur affirme sa confiance à tout un groupe, aux titulaires et aux remplaçants. Psychologie, condition physique, gestion des hommes. *De tout cela, il faut tenir compte.* C'est le casse-tête... Mais bon, j'y serai, et nous y serons tous, à Saint-Denis, le 12 juillet, pour encourager nos favoris.

Mais ne fais-je pas partie des 60 millions de sélectionneurs français ?

Les déboires inattendus de l'Espagne tournent à l'affaire d'Etat

Espagne-Bulgarie. Le président du gouvernement, José Maria Aznar, dénonce le « complexe de supériorité » d'une sélection ibérique que le roi Juan Carlos viendra soutenir à Lens

JAVIER CLEMENTE a donné la *parole à sa défense*. Lundi 22 juin, à l'avant-veille de la rencontre de la dernière chance contre la Bulgarie, le sélectionneur espagnol a envoyé deux défenseurs, Carlos Aguilera et Rafael Alkorta, flanqués du gardien remplaçant, Santiago Canizares, à la conférence de presse quasi quotidienne qui a rapidement tourné pour lui au cauchemar.

La déroute inattendue de l'Espagne est devenue une affaire d'Etat. Clemente accuse obstinément la malchance pour justifier les *« ratés » de son équipe* face au Nigeria (2-3) et au Paraguay (0-0). *Il semble surtout coincé dans une* logique perverse consistant à faire « tourner » ses joueurs dans l'espoir qu'une de ses « combinaisons » accouchera d'une solution miracle.

Les joueurs le soutiennent. *« Sur l'effectif des vingt-deux, beaucoup de joueurs sont disponibles au meilleur niveau »*, a risqué Canizares, lundi. Mais ces faibles excuses ne suffisent plus à José Maria Aznar. Le président du gouvernement espagnol, qui harcelait le stade Roland-Garros de coups de téléphone, il y a quelques jours, pour s'enquérir des résultats d'Arantxa Sanchez-Vicario en finale des Internationaux de France de tennis, a publiquement tancé « ses » footballeurs. Après le nul contre le Paraguay, il a rappelé le *« complexe de supériorité »* avec lequel l'Espagne était arrivée au Mondial.

SOURIRES CRISPÉS

Les joueurs de corvée de presse, lundi, se sont défendus mollement. Témoin, ce lapsus de Carlos Aguilera : *« Nous étions... et nous sommes une équipe dont tout le monde pensait qu'elle irait loin. Ce n'est plus aussi clair aujourd'hui mais ça ne dépend plus seulement de nous. »* Pour se sortir de l'ornière dans laquelle ils se sont fourrés, les Espagnols doivent non seulement battre la Bulgarie, mercredi 24 juin à Lens, – sous les yeux du roi Juan Carlos, envoyé à la rescousse –, mais aussi croiser les doigts pour que le Paraguay perde contre le Nigeria.

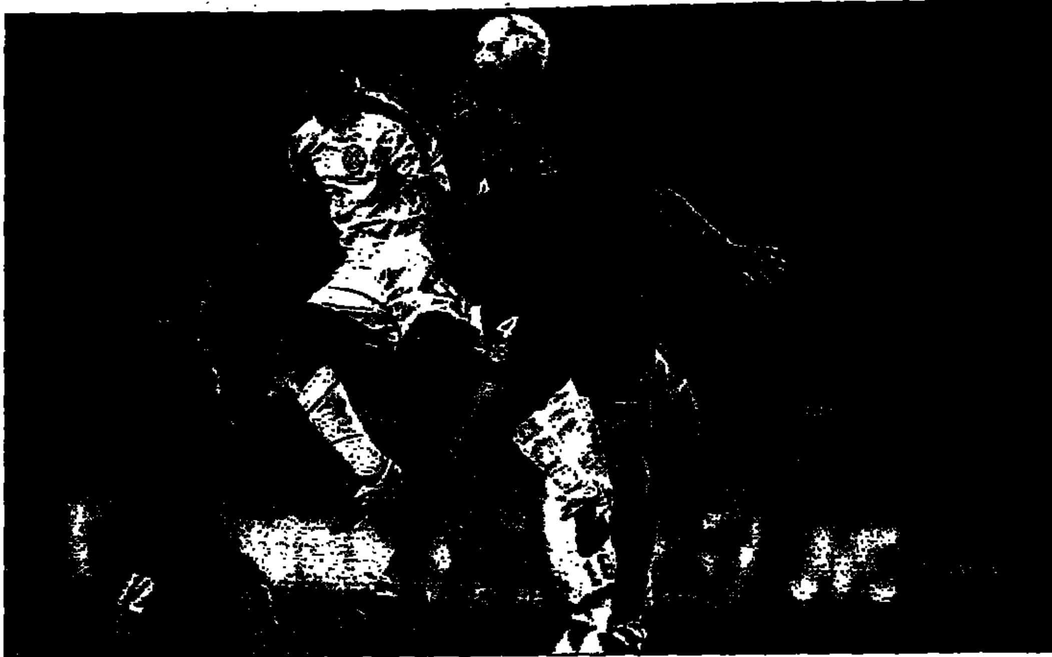
Ils sourient, un peu crispés. *« Les commentaires constructifs nous donnent du courage,* assure Rafael Alkorta. *Nous voulons offrir de la joie et de l'espoir à l'Espagne. Nous sommes des gens soudés, des amis, et nous respectons nos adversaires. »* Javier Clemente continue sa croisade contre la presse qui l'accable. Dimanche 21 juin, il avait consigné son équipe au silence, alors qu'elle reprenait l'entraînement après une trentaine d'heures de *« permission »*. Lui-même n'avait pas prévu de s'adresser aux journalistes avant la conférence de presse officielle précédant le match de mercredi à Lens.

Mais cette politique de la chaise vide ne fait que l'isoler un peu plus, car les commentaires « extérieurs » sur l'équipe ne manquent pas. Hristo Stoitchkov, l'attaquant bulgare longtemps vedette du FC Barcelone, a ainsi trouvé un relais inespéré pour une campagne d'intox de dernière minute. Même si son équipe n'est pour l'instant guère mieux lotie que la formation espagnole. *« Ils ont sous-estimé leurs adversaires,* a déclaré le joueur bulgare. *Ils se sont crus les plus forts, mais la supériorité doit être démontrée sur le terrain. Maintenant, ils ont plus de pression parce qu'ils ont besoin de gagner. »*

Johan Cruijff, consultant sur une chaîne de télévision néerlandaise et généralement froid à l'égard de Clemente, a commenté aussi la position critique de l'Espagne : *« L'unique erreur que l'Espagne a peut-être commise est de croire qu'ils allaient gagner la Coupe du monde. »* Plus tard, dans un entretien à la chaîne nationale espagnole TVE, l'ancien entraîneur du FC Barcelone s'est laissé aller : *« L'Espagne est arrivée ici en pensant que, sans jouer, elle avait déjà gagné le Mondial. C'est arrivé à beaucoup d'équipes d'être trop optimistes. Il faut remettre les pieds sur terre : l'Espagne n'a jamais rien fait en Coupe du monde. »*

Lundi, Canizares, lui, propose d'oublier, d'aller de l'avant : *« L'équipe se sent bien pour aborder cette partie décisive. Nous aimons ce genre de situation. Nous avons tous déjà joué des matches comme ça où l'on n'a pas droit à l'erreur, et, si nous passons ce cap, l'espoir sera à nouveau permis. »* Mais ce discours déjà servi, après la défaite contre le Nigeria, s'use et ne l'engage guère. Sauf accident, le *portero* basque et capitaine de l'équipe, Andoni Zubizarreta, ne lui cédera pas sa cage. Seul le préparateur physique, Manuel Delgado Meco, garde le sourire. Lundi, il a évoqué les exercices visant au *« rendement »* auxquels se plient les joueurs. Ils en auront bien besoin pour ce qu'ils savent être une *« sorte de finale avant l'heure »*.

Patricia Jolly, à Vineuil-Saint-Firmin



PREVOST/SYGMA/TEMPSPORT

Face à la Bulgarie, Sergi (12) et Alkorta (4) s'apprêtent à disputer une « finale avant l'heure ».

● LA PHRASE DU JOUR (2)

« La FIFA déplore et condamne fermement ces actes de violence perpétrés par certains supporteurs allemands qui n'ont rien à voir avec le football et pense aux victimes. Les incidents de Lens n'avaient rien à voir avec ceux perpétrés à Marseille. Nous n'avons pas eu affaire à des hooligans, mais à une bande organisée rompue au terrorisme urbain, qui s'était donné rendez-vous à Lens et était parfaitement équipée d'après nos renseignements, (...) Le football doit rester plus fort. On ne doit pas abandonner. Nous sommes inquiets devant la violence mais nous ne devons pas avoir peur. »

Sepp Blatter, nouveau président de la Fédération internationale de football (FIFA), lundi 22 juin, lors d'un point-presse informel après la réunion d'urgence du bureau de la Commission d'organisation de la Coupe du monde.

Les ultimes joutes du vieux Trifon

AVEC Hristo Stoitchkov, la star atrabilaire, et Emil Kostadinov, le buteur teigneux, il est le joueur symbole de cette génération qui a fait de la Bulgarie l'une des équipes les plus redoutées du football mondial. Doté d'un prénom improbable – *« Je ne sais où mes parents sont allés le chercher, même en Bulgarie il est très rare »*, dit-il – et d'une dégaine peu banale, l'œil éteint, la barbe hésitante, les épaules voûtées et le pas lourd, Trifon Ivanov ne paie pas de mine. Il est pourtant l'élément stabilisateur de la défense bulgare.

TRIFON IVANOV

Il y a quatre ans, il avait même été l'un des artisans principaux du miracle : qualifiée pour la Coupe du monde à la dernière minute d'un match épique contre la France, la Bulgarie – qui lors de ces cinq précédentes participations à la Coupe du monde n'avait pas remporté la moindre rencontre – était allée jusqu'en demi-finale de la World Cup américaine.

Mercredi, à Lens, la même équipe risque fort de quitter la Coupe du monde par la petite porte et dès le premier tour. Son piteux match nul face au Paraguay (0-0) et sa défaite logique devant le Nigeria (1-0) lui imposent désormais de battre l'Espagne, laquelle se trouve placée devant la même obligation de succès pour espérer poursuivre son chemin. Ce duel n'aura peut-être même pas de vainqueur : une victoire du Paraguay sur le Nigeria, dans l'autre rencontre du groupe D, renverrait les deux équipes à la maison.

Trifon Ivanov, une cigarette aux lèvres, semble presque préparé à une telle éventualité. Pourtant, en homme de devoir et en bon capitaine, il continue à tenir un discours de combat. *« La tension au sein de l'équipe est de celles qui précèdent les grands matches,* assure-t-il. *Je sens que tous les joueurs n'ont qu'un seul objectif : gagner, même si, malheureusement, tout ne dépend plus de nous. Nous n'avons plus d'alternative : il nous faut attaquer et attaquer encore. »*

Mais les bonnes intentions ne suffisent pas toujours. Lors de leurs deux premières prestations, les Bulgares ont paru empruntés et privés d'imagination. Leurs attaquants ne se trouvent plus. Derrière sa défense, Trifon Ivanov apparaît essoufflé, pataud. Ses soixante-quinze sélections en équipe nationale et les saisons passées dans des clubs en Suisse, en Espagne et en Autriche commencent à peser.

RETROUVER LA HARGNE

Cette envie qui lui avait permis de déplacer des montagnes, il y a quatre ans, semble avoir déserté les rangs de l'équipe bulgare. Stoitchkov et Ivanov, trente-deux ans tous deux, se permettent parfois d'écourter leurs séances d'entraînement sans que Hristo Bonev, le sélectionneur, y trouve à redire. Avec leurs coéquipiers, ils ont passé ces derniers jours à traîner leur oisiveté, le téléphone portable à la main, dans les couloirs de l'Hôtel Mercure du Parc du Coudray, dans l'Essonne. Cette équipe de trentenaires n'a sans doute plus grand-chose à attendre du football.

Le testament « footballistique » de Trifon Ivanov est d'ailleurs tout prêt. *« Notre génération s'est bien acquittée de sa tâche,* estime-t-il. *Ce qui restera mon plus beau fait d'armes, c'est d'avoir été de ceux qui ont disputé deux Coupes du monde et un championnat d'Europe consécutivement, alors que la Bulgarie n'est pas une superpuissance du football. Maintenant, il faut rajeunir l'équipe et se préparer à ce que – après une période extraordinaire – le football bulgare connaisse un passage à vide. J'espère que celui-ci durera le moins longtemps possible. »*

Trifon et ses grognards savent désormais que chacun de leurs combats peut être le dernier. Contre l'Espagne, il leur faudra retrouver la hargne qui était la leur il y a quatre ans pour espérer repousser l'échéance. Et pour qu'au moins – si c'est ce qui doit arriver – cette équipe parte en beauté.

Gilles van Kote, à Evry

Raul de Ma

هكذا من الأصل

Raul de Madrid, le football à l'état pur

A vingt et un ans, le jeune prodige du Real et de la « Seleccion » a déjà tout connu de la gloire et de ses revers. Face à la Bulgarie, toute l'Espagne compte sur lui

LES louanges, les récompenses, l'argent, la gloire, tout cela est arrivé très vite. Peut-être un peu trop rapidement. Alors Raul Gonzales Blanco, jeune homme de vingt ans au physique avenant, a craqué. Mais, lorsque l'on devient une idole et même un véritable symbole de réussite pour une grande partie de la jeunesse de son pays, on ne se soustrait pas aussi facilement à la meute. Surtout en Espagne. De surcroît, lorsque l'on porte le maillot blanc du Real Madrid.

Raul n'a que vingt ans mais déjà un palmarès. Epié dans ses moindres faits et gestes – sur les terrains et en dehors –, le jeune prodige du football espagnol avait jusqu'à présent mené sa vie comme il l'entendait. A grande vitesse et avec une réussite éclatante : débuts sous le maillot mythique du Real à dix-sept ans, première sélection en équipe nationale à dix-neuf ans.

Sans doute trop naïf, Raul a cru pouvoir profiter de ses vingt ans comme l'aurait fait n'importe qui à son âge. C'était sans compter sur les chasseurs de scoops toujours à l'affût du moindre scandale, de la plus petite aventure croustillante. *« Raul boit, fume, se drogue. Et sort avec une fille différente chaque soir... »* Pendant de longs mois, les « révélations » sur la vie dissolue de l'idole ont couru dans Madrid. L'intéressé à laissé faire, se contentant de clouer le bec aux critiques en brillant sur les terrains. Et, lorsque certains allaient trop loin, Raul leur lançait en souriant : *« Franchement, je ne vois rien d'anormal à sortir de temps en temps lorsque l'on a mon âge ! C'est le contraire qui serait inquiétant... »*

Pourchassé, traqué, Raul a résisté. Jusqu'à ce qu'une sale blessure, une pubalgie tenace, ne lui fasse rater une, deux, puis plusieurs rencontres de suite. Pour certains, la baisse de forme de Raul sur les terrains ne pouvait qu'être due à son mode de vie et à ses prétendues frasques nocturnes. A la Cité sportive, le centre d'entraînement du Real situé tout au bout de l'immense avenue de la Castellana, les hurlements hystériques des jeunes filles qui n'avaient d'yeux que pour lui laissaient de plus en plus souvent la place aux insultes proférées par des *socios* mécontents.

En deux rencontres, tout va basculer. Face aux Allemands du Bayer Leverkusen d'abord, en Ligue des champions, Raul est remplacé à vingt minutes de la fin du match par l'entraîneur du Real, Jupp Heynckes. Furieux, le jeune attaquant espagnol l'insulte. Trois jours plus tard, le Real, avec dans ses rangs un Raul fantomatique, s'incline 3-0 face aux ennemis intimes du FC Barcelone. Adulé jusqu'alors, Raul se retrouve soudain la cible de toutes les critiques. Excédé, fatigué par cette pubalgie, il décide de ne plus répondre aux médias. Une décision plus que symbolique dans un pays où plusieurs quotidiens sportifs, des dizaines de stations de radio et de nombreuses chaînes de télévision livrent, chaque jour, de multiples reportages sur la vie quotidienne des grands clubs locaux.

En janvier 1998, Raul devient donc muet. Il résistera trente-six jours, un joli record. Lorsqu'il décide de briser ce silence, la conférence de presse organisée pour l'occasion à l'hôtel Emperatriz prend des allures d'événement national. *« Je n'ai que vingt ans, et certains ont tendance à l'oublier. Je mène une vie normale, celle d'un jeune homme de mon âge... Dans la rue, on m'a traité d'ivrogne. Une rumeur qui circule voudrait faire croire que je me drogue. Tous ces bruits m'ont profondément peiné. J'ai même été suivi jusque chez moi par des inconnus agressifs. Nous sommes dans un pays où règne la jalousie. On m'a, par exemple, attribué des dizaines de fiancées. J'ai même lu un article dans lequel on disait m'avoir aperçu dans trois boîtes de nuit différentes, un soir, alors que j'étais tranquillement chez moi, avec mes parents ! Je ne sais pas d'où ils sortent cela. Heureusement, ma famille, mes amis d'enfance et mes coéquipiers du Real, notamment Hierro, Chendo et Canizares, m'ont énormément aidé. Grâce à eux, j'ai retrouvé le moral. Et ma blessure ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. En fait, ma seule erreur a été de continuer à jouer alors que je souffrais depuis le mois d'octobre. »* Quelques semaines plus tard, Raul remportait la Ligue des champions avec le Real face à la Juventus. Et les cris d'amour retentissaient à nouveau sur son passage...



IAN WALDIE/REUTERS

Contre le Nigeria, Raul a marqué – mais l'Espagne s'est quand même inclinée (2-3).

PEDRO et Marisa, ses parents, ont difficilement vécu cette période délicate. Devant tant de calomnies, la famille Gonzales Blanco s'est murée dans le silence. Parents, frères, amis d'enfance, tous ont entouré Raul, laissant passer la tempête médiatique. *« Ce que j'ai prouvé lors des trois dernières années ne peut pas s'effacer en trois mois. Et puis, maintenant que ma liaison avec Mamen est officialisée, ils vont peut-être enfin me laisser tranquille ! »* lance un Raul débarrassé de sa pubalgie et futur époux de la superbe Mamen Sanz, célèbre mannequin qui a gagné le cœur du footballeur prodige.

Jeune, beau, riche et célèbre ? La trajectoire de ce fils de famille nombreuse et modeste élevé dans une banlieue populaire de Madrid semble pour l'instant parfaite. Son père, électricien, supportait l'Atletico, l'autre grand club madrilène. *« Quand on voulait voir un match, on se pointait avec mon père à la porte O du stade Vicente-Calderon. Le guichetier était un ami et nous laissait rentrer gratuitement »*, se souvient Raul, qui aurait dû, en toute logique familiale, porter le maillot rouge et blanc de l'Atletico plutôt que la tunique blanche des voisins du Real. Mais il suffit parfois de peu de chose pour que le destin prenne une tournure différente.

Sur le terrain de Cotorruelo, dans son quartier, le jeune Raul se fait déjà remarquer. En minimes, il inscrit 65 buts avec son équipe de San Cristobal de Los Angeles. Très vite,

> « Il sait lire un match comme personne. Raul ne joue pas au football. Il est le football ! »
> Ferenc Puskas

la réputation de ce petit buteur miracle dépasse le quartier. Des recruteurs de l'Atletico remarquent le phénomène, et, un dimanche, le président du club madrilène, Jesus Gil y Gil, se déplace en personne pour se faire une opinion. *« Ce garçon est une musique céleste ! »* lance le redouté président, tombé sous le charme. Et voilà Raul, fils d'un fanatique de l'Atletico, endossant le maillot adoré avec l'équipe des cadets.

En une saison, il inscrit 58 buts sous ses nouvelles couleurs. Le conte de fées semble en mesure de devenir réalité, mais, quelques mois après son arrivée à l'Atletico, Jesus Gil y Gil décide brusquement de ne plus financer les équipes de jeunes du club. Les promesses faites à la famille Gonzales Blanco (Raul serait payé l'équivalent de 3 300 francs pas mois, nourri, et ses études seraient prises en charge par l'Atletico) ne sont pas tenues. Ce sont les voisins du Real qui vont rapidement en profiter, ils feront signer le phénomène.

Sitôt arrivé dans son nouveau club, Raul intègre la Castilla, l'équipe réserve du célèbre club madrilène. A cette époque, l'entraîneur de l'équipe première du Real s'appelle Jorge Valdano. L'ancien attaquant international argentin, adepte du beau jeu, tombe lui aussi rapidement sous le charme du pied gauche de Raul. Et, le 29 octobre 1994, il appelle la petite merveille en équipe première à l'occasion d'un match de championnat Saragosse-Real.

LA suite de sa carrière ressemble à une marche triomphale. Fabio Capello, l'entraîneur italien qui succède à Valdano, et qui est généralement avare de compliments, dit de lui : *« Raul, c'est le talent à l'état pur. »* Encore mieux : deux glorieux anciens du grand Real des années 50 se lancent à leur tour dans les louanges : *« Il tente sur la pelouse du Bernabeu les mêmes gestes qu'il tentait dans les rues de son quartier, sans crainte de les manquer ! »* déclare Alfredo Di Stefano, pendant que Ferenc Puskas va encore plus loin : *« Il sait lire un match comme personne. Raul ne joue pas au football. Il est le football ! »*

Javier Clemente, le technicien basque en charge de la sélection espagnole, ne peut évidemment pas ignorer longtemps le phénomène. Le 9 octobre 1996, il titularise pour la première fois Raul lors d'une rencontre entre la République tchèque et l'Espagne disputée à Prague. Depuis, le jeune prodige n'a plus quitté la sélection.

« Tout va très vite pour moi, mais je suis toujours le même ! Le football a changé ma vie, et je lui dois tout », lance Raul qui, avant que ne débute le Mondial, espérait bien fêter ses vingt et un ans sur le sol français, son anniversaire étant le samedi 27 juin. Mais les débuts désastreux de la *Seleccion* risquent de perturber le programme des festivités. Mercredi 24 juin, aux environs de 23 heures et à l'issue d'un match « à la mort » face aux Bulgares, tout un peuple saura enfin si le petit Madrilène est effectivement devenu un Grand d'Espagne.

Alain Constant

Jose Luis Chilavert, gardien-buteur

Nigeria-Paraguay. La star sud-américaine aime se faire remarquer et ne déteste pas être haïe

C'ÉTAIT un coup franc pour l'histoire. Un tir du gauche enroulé des vingt mètres, expédié par Jose Luis Chilavert à la 73e minute du match contre la Bulgarie, vendredi 12 juin. Le ballon brossé par le gardien paraguayen s'est envolé en vrille, direction la lucarne. Mais, d'une pichenette, Zdravkov, le portier bulgare, a détourné la balle de sa trajectoire et privé le Paraguay d'un premier but et, peut-être, d'une première victoire dans un Mondial depuis 1986. D'une autre « première » aussi : Jose Luis Chilavert – un colosse de trente-deux ans au cheveu ras et au pied agile – s'est en effet promis de devenir le premier gardien buteur de l'histoire de la Coupe du monde.

L'homme a déjà une trentaine de buts à son actif, avec la sélection paraguayenne ou avec son club de Buenos Aires, Velez Sarsfield, champion d'Argentine sortant. De son petit pied gauche (taille 39, pour ce gaillard haut de 1,88 mètre), Chilavert a blessé l'orgueil de nombre de gardiens de but, victimes de ses penalties imparables, inscrits en force à mi-hauteur ; l'un de ses chers confrères argentins a, lui, été proprement humilié par un coup franc victorieux décoché de 55 mètres !

Le 19 juin, face à l'Espagne, Chilavert a encore tenté sa chance, mais son tir s'est écrasé sur le mur adverse. Mercredi 24 juin, à Toulouse, contre le Nigeria, il joue la qualification du Paraguay pour les huitièmes de finale : ce petit supplément de pression n'est pas pour lui déplaire. *« J'aime me faire remarquer »*, dit-il avec son aplomb de gamin parti des faubourgs les plus pauvres d'Asuncion pour frayer son chemin vers le sommet du classement des meilleurs gardiens du monde, selon les critères de la FIFA. Il n'hésite pas à dire son fait à un arbitre récalcitrant, à « chambrer » un adversaire malchanceux, à échanger des crachats, à invectiver un ramasseur de balles trop lent, ou, dans les vestiaires, à faire le coup de poing avec un journaliste un peu trop pugnace.

Le héros de huit millions de Paraguayens a rejoint l'Argentine depuis 1994, après un détour infructueux par Saragosse, en Espagne. Sur les bords du Rio de la Plata, il mélange avec bonheur arrêts de grande classe et provocations. *« J'aime être haï »*, répond-il à ses détracteurs. Son goût affirmé pour les mauvais coups l'a conduit aux portes d'une vraie prison, avec sursis, au lendemain d'une échauffourée. L'exilé a crié à la discrimination : *« Les Argentins ne supportent pas qu'un Paraguayen soit le meilleur dans leur pays. Ils pensent que nous sommes tout juste bons à construire leurs immeubles ou à nettoyer la cuisine des riches. »*

L'opinion publique argentine s'est émue, l'ambassadeur du Paraguay est intervenu, et Chilavert est retourné à ses bonnes œuvres de gardien et buteur. En avril, au cours d'un match de championnat, il a réalisé une invraisemblable trilogie : penalty stoppé, penalty puis coup franc marqués. *« ChilaVelez ! »*, s'est extasiée la presse argentine, cette fois entichée de son génie.

Inclassable sur un terrain de football, Jose Luis Chilavert ne l'est guère plus dans sa vie d'homme public. Très présent dans le débat politique paraguayen, il prône un régime fort, très conservateur, mais ne se prive pas de faire occasionnellement campagne en faveur d'un candidat étiqueté à gauche. Il n'est jamais là où on l'attend, sauf sur le terrain de la fidélité aux origines. Le peuple – ces pauvres qu'il a côtoyés pendant toute son enfance à Luque et les Guaranis, ces Indiens du Paraguay dont il parle parfaitement la langue – le trouvera toujours à ses côtés.

En Argentine, il est l'un des rares à dénoncer ouvertement les tentatives de racket des footballeurs exercées par les supporteurs les plus violents, les *Barrabravas*. Il s'est promis de ne jamais donner d'argent à ces *« inadaptés sociaux » : « Je préfère donner à manger aux enfants de la rue. »* Pour tous ces déshérités, Jose Luis Chilavert n'exclut pas une reconversion politique après le football. Le plus tard possible. Comme son idole, le grand Italien Dino Zoff, il rêve de jouer jusqu'à quarante ans.

Eric Collier, à Buenos Aires

Nwankwo Kanu, le rescapé nigérian

La première et courte apparition en Coupe du monde, vendredi 19 juin, de l'attaquant nigérian Nwankwo Kanu fut un joli pied-de-nez au destin *qui le conduisit sur une table d'opération le 27 novembre 1996* à Cleveland (Ohio). Ce jour-là, ce joueur qui avait déjà remporté un titre de champion du monde cadet, un autre de champion olympique et une Ligue des champions sous le maillot de l'Ajax Amsterdam fut opéré à cœur ouvert d'une *« insuffisance valvulaire à l'aorte »*. Il était donné perdu pour le football. Après quelques mois de rééducation, il reprend cependant son métier. Le 17 août 1997, il rejoue vingt-cinq minutes sous le maillot nigérian. Mais dans son nouveau club, l'Inter Milan, la concurrence condamne le jeune géant (1,97 mètre) à jouer les remplaçants de luxe. *« Cela m'a permis de me préparer spécifiquement pour la Coupe du monde »*, dit-il. L'occasion pour Nwankwo Kanu de démontrer qu'il n'a *rien perdu de son immense talent.* Il n'a que vingt et un ans.

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

« C'est toujours les mêmes qui mettent le souk dans les stades »

Ça suffit !

LE PUBLIC du Toucan, à Bruxelles, ne se compose pas uniquement d'anges vêtus de leur probité et de lin blanc. La morale qui est ici en vigueur, consistant à ne pas débiner les copains, et à payer son coup de temps en temps, ne coïncide pas toujours avec les articles du code pénal. Quelques avocats en mal de cause viennent d'ailleurs quelquefois traîner par là, car on ne sait jamais...

Mais, en dépit d'une méfiance généralisée à l'égard des forces de l'ordre, représentées dans l'environnement proche par un commissariat de police occupé par des fonctionnaires souvent plus imbibés que les clients du Toucan, on a ici une certaine idée de la loi et l'ordre. Et l'on est scandalisé par les exactions commises par les hooligans de toutes nationalités à l'occasion du Mondial. *« Moi, je te dis une chose, ces gens-là, qui viennent avec des barres de fer, c'est pas possible qu'ils aiment le football, ce qu'ils aiment, c'est la bagarre, la cogne et c'est tout ! »* constate Henri, le patron.

Sur la télévision du bistrot, Colombiens et Tunisiens ont beau s'agiter comme de beaux diables, personne n'y prête vraiment attention. Ras-le-bol, ça suffit, on veut du foot et pas de la castagne, telle est l'opinion générale. Et bientôt ressort le traumatisme que tous ont vécu ici, celui du drame du Heysel, en 1985 : *« Je me souviens,* poursuit Henri, *à l'époque je travaillais dans un resto près de la Grand Place. Les Anglais ont débarqué en masse et ont piqué toutes les caisses de bière. Alors j'ai dit à ma femme, qui était enceinte : "Planque-toi, va pas prendre un coup dans l'état où tu es !" »*

Qui est responsable ? Là, les opinions divergent et recoupent les clivages politiques traditionnels qui alimentent les polémiques locales : *« C'est toujours les mêmes, les Anglais, les Allemands, les Hollandais, les Flamands qui mettent le souk dans les stades. C'est pas des gens comme nous, c'est des brutes ! »*, tranche l'un. Cette explication paraît un peu courte à d'autres qui estiment que *« des hooligans, il y en a partout, et que les plus coupables ce sont ceux qui les laissent faire, les clubs, les flics, les parents des jeunes qui laissent leur mômes faire les imbéciles »*. Enfin, l'accord se fait tout de même pour incriminer le grand méchant fric qui pourrit tout, le sport comme les gens. *« Quand on pense que, rien que pour remplir ses caisses, la Fédération belge de football veut organiser après le Mondial un match Belgique-Maroc au Heysel, on se demande s'ils n'ont pas perdu la boule ! »*, tonne Henri. Il n'est pas le seul à trouver cette initiative farfelue, dans le climat de tension actuel. Une voisine, Raymonde Dury, qui exerce les fonctions de gouverneur (préfet) de la région bruxelloise, est en train de faire démarrer sa tronçonneuse à scier les idées stupides.

SUR LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

L'Algérie, par satellite et par procuration

À TORT OU À RAISON, de nombreux Algériens pensent que les rafles anti-islamistes « préventives » ont véritablement donné le coup d'envoi du Mondial en France. Les Algériens, qui sont peut-être les gens qui ont le plus d'antennes satellite au monde, ont largement commenté ces opérations filmées pour les journaux télévisés en constatant avec une certaine amertume que la « participation » de l'Algérie à la fête en France se limite à cela.

Ces grands connaisseurs du football trouvent pourtant très naturel que leur équipe nationale, qui, depuis longtemps, joue mal, ne soit pas de la partie. C'est que, dans le monde du football, les choses se sont également dégradées, et la presse sportive algérienne ne cesse de pester contre un championnat fortement émaillé de combines. C'est un jeune politicien, Nourredine Boukrouh, qui le dit au passage d'un de ses articles, où il pourfend avec violence la *« mafia politico-financière »* algérienne. *« La Coupe du monde bat son plein, les Algériens soutiennent avec enthousiasme les équipes africaines et arabes, mais cachent difficilement leur amertume. C'est que, même dans ce domaine, ils sont les derniers. Leur football est à l'image de leur compagnie nationale aérienne. »*

Reste que les stades sont pleins, et les jeunes qui, il n'y a guère, se ruaient derrière les prêches d'Ali Belhadj ont repris le chemin des gradins. Le foot est la seule religion qui peut espérer concurrencer un tant soit peu l'islam. Beaucoup auraient donc souhaité participer aux réjouissances, mais très peu ont tenté leur chance, sachant que les visas sont chichement délivrés par les autorités françaises pour des Algériens soupçonnés de vouloir gâcher la fête hexagonale. Alors, il reste la télévision.

SOUTIEN AU NIGERIA

Certains ont saisi l'occasion du Mondial pour abandonner les paraboles collectives, des modèles anciens dont la qualité de réception est médiocre. Le prix d'une parabole individuelle sur le marché algérien est devenu très abordable (12 000 dinars, soit 1 200 francs). On préfère bien entendu voir le Mondial sur les chaînes étrangères, françaises de préférence, pour échapper aux commentaires rébarbatifs des journalistes sportifs algériens. Les gens aiment bien Guy Roux, mais trouvent Thierry Roland un peu trop paternaliste quand il parle des footballeurs africains.

Lors des matches, les rues se vident, tandis qu'après des groupes de jeunes se forment qui décortiquent la partie avec un luxe de détails étonnant. Le Brésil a les faveurs de tous, l'Arabie saoudite et la Tunisie ne provoquent pas l'enthousiasme, le Maroc un peu plus. C'est pour les Nigérians que le cœur bat vraiment. Si une équipe africaine peut faire quelque chose, ce ne peut être que celle des Super Eagles. On suit aussi avec intérêt l'équipe de France, à cause de Zinedine Zidane, ce *« Français qui est beaucoup algérien malgré Le Pen »*. – *(Correspondance d'Alger.)*

INTERNET
http://ds.dial.pipex.com/amd-webdesign/worldcup.htm

LE MÉDIA ne change rien ni à la nature du message qu'il véhicule ni à la nature de ceux qui l'émettent. C'est ainsi que la haine brutale qui semble être l'unique motivation de certains supporteurs se retrouve sur Internet comme à proximité des stades les soirs de sortie des hooligans. Après la défaite de l'Angleterre contre la Roumanie, sur le forum du Club indépendant de supporteurs anglais, un « courageux » anonyme a donc menacé l'auteur du second but roumain qui joue à Chelsea : *« Foutu Dan Petrescu. Nous savons où tu habites. Tu peux t'inquiéter, tu peux vraiment t'inquiéter. FAIS-TOI TRANSFÉRER ! On ne te veut plus, on ne t'aime plus. »* Hélas, il n'y a encore rien de prévu sur la Toile pour prévenir autant de bêtise.

Chez les gens de Brousse-le-Château, dans l'Aveyron

Marlène pense d'abord à ses desserts

A l'ombre du noyer, Marcel, l'ancien paysan âgé de quatre-vingt-un ans, chante à Mathilde, sa voisine hollandaise : *« Chérie de mon cœur, quand je te vois, tu me fais toujours peur... »* Mathilde, cinquante-huit ans, gagne à la pétanque, et ses compagnons, Firmin, Marcel, Hubert, Henri, tous retraités, plaisantent : *« Il faut qu'on perde pour qu'elle gagne. »* A leurs pieds, l'Allerance, le ruisseau de montagne, se jette dans le Tarn et le bruissement des peupliers.

Jean-Pierre, l'épicier, charge sa camionnette de sucre, d'huile et des revues *Nous deux* et *Intimité*. Au cours de ses tournées dans les hameaux, sur les causses de l'Aveyron, il lance aux paysans : *« Alors, vous n'êtes pas au Mondial ? »*, et, dit-il, *« ça les fait bien rigoler »*. Pour la première fois, Firmin a renoncé à regarder un match (Colombie-Tunisie), car *« les autres allaient faire une partie de pétanque »*, explique-t-il. Jean-Claude, dit « Coco », lui, est attablé à l'auberge du Relays du Chasteau et clame en mangeant un baba au rhum : *« Paris m'a pris dans ses bras, les femmes étaient belles. Dommage, l'argent m'a manqué. »* Il chante : *« Coco n'a rien fait dans sa vie, Coco vit de l'air du temps. »* Réformé depuis un accident du travail, l'homme a été cheminot à Noisy-le-Sec. *« Ce matin sur la route, entre Saint-Affrique et Millau, j'ai vu des coquelicots, mais alors, sur au moins 2 hectares, que des coquelicots... »*, annonce-t-il à Marlène, la jeune serveuse.

Marlène jette parfois un œil sur l'écran de télévision, s'asseoit – *« il m'a l'air stressé, ce goal »*, remarque-t-elle – puis repart, s'essuie les mains en disant : *« Faut que je pense aux desserts. »* Dehors, à l'ombre d'une statue de la Vierge, assis sur un banc, Gead, un Allemand, ancien capitaine de marine marchande, et sa femme, Irmgard, hument le vent. Ils habitent Hambourg, remontent le Tarn à bicyclette. *« Le football, nous, on l'apprécie moyennement »*, sourient-ils.

Sur la berge du ruisseau, Vanessa, dix-huit ans, en bottes et en jean moulant, se tient en équilibre en attirant vers elle, à l'aide d'un croc, les ronces, le lierre et la vigne entremêlés. Suspendu à un arbre, son collègue Franck tape à grands coups de serpe sur les racines. *« Tu y arrives ? – Non. – Ça t'énerve ? »*, taquine-t-elle. Le garçon ne répond pas.

> « Ce matin, entre Saint-Affrique et Millau, j'ai vu des coquelicots, mais alors, sur au moins 2 hectares, que des coquelicots... »

Plus haut, le bruit d'une tronçonneuse éclate à travers un buisson : c'est Georges, l'ancien militaire. Il travaille en contrat emploi-solidarité pour le parc régional des Grands Causses qui débroussaille et nettoie. *« Lui, c'est Ben Hur, comment il fonce ! »*, plaisante Emmanuel, vingt-neuf ans, le chef de chantier. Franck est redescendu de son arbre, bouscule Vanessa en disant : *« Oh, pardon, Simone »*, puis la traite de Mistinguett. Pendant la pause, Vanessa s'asseoit contre le dos de Franck. Elle est la seule de l'équipe à regarder le Mondial. Elle veut faire aussi le service militaire : *« Ben, c'est comme ça, c'est mon caractère »*, dit-elle. Les garçons regardent d'autres programmes à la télévision.

« Ben Hur » s'agace : *« Voilà ce que ça amène le football quand ça prend cette dimension : les hooligans. Tout le beau monde s'en fout. C'est comme à l'armée : ce sont toujours ceux qui décident de faire la guerre qui ne la font pas eux-mêmes. »* Dans les cuisines de l'auberge, Philippe Senegas fait rissoler les ris d'agneau et revenir les carottes à la crème, découpe les magrets, laisse fondre les cèpes. *« Non, pas la radio pendant le Mondial ! »*, confirme Monique, l'aide cuisinière, un peu excédée. Au pied de l'auberge, l'eau court sur les rochers, entre les cerisiers. Les maisons s'élèvent autour du château, construit sur un pic au début de la guerre de Cent Ans. L'herbe pousse entre les créneaux et le drapeau flotte, planté sur la tour, au nom du village : Brousse-le-Château.

A quelques kilomètres, sur l'un des lacets qui descendent sur le Tarn, des ouvriers s'affairent autour d'une machine. Dans quelques jours, la fibre optique sera installée et Brousse-le-Château relié au réseau. Eloy, le chef de chantier, n'est pas mécontent que l'Iran ait gagné. *« Les Américains, ce sont les seigneurs. Ils s'imposent partout, ils sont les plus forts. On y revient, à l'époque des seigneurs. Nous, la petite entreprise, on va se faire bouffer. »*

Il se tourne vers Alfred : *« Et ce soir, qui joue contre qui ? »* Alfred ne sait pas. *« On est levé à 6 h 30, on rentre à 19 heures. Alors, le soir, on regarde, on connaît les résultats. Mais pour connaître les programmes suivants... »*, s'excuse Eloy. Jean-Luc, le conducteur de la « trancheuse », est « loué » pour la durée du chantier. Il habite en Seine-et-Marne. Joueur de foot, il a de l'admiration pour l'Allemagne, *« le sang-froid, la discipline »*. Alfred suggère, en rigolant : *« Le patron, il pourrait nous installer une télé sur la machine, au moins pour les matches de la France. »*

SUR la petite place de Brousse, entre rivière et ruisseau, les joueurs de pétanque se charrient. *« Allez, Marcel, tu es riche, Roquefort t'a nourri toute ta vie »*, disent-ils à l'ancien éleveur de brebis. *« Et lui, Hubert, le forain en confection, pour aller à la messe, on devait lui acheter un pantalon. Maintenant, il n'y a plus de curé, il n'y a plus de messe ! »* Une femme de Perpignan descend les ruelles, traverse, découvre une chapelle. *« Nous devions passer quelques jours à Toulouse, on a fui, on se retrouve ici. Le château n'est pas entièrement restauré, c'est encore plus beau. »* Selon elle, le Mondial, on ne peut pas y échapper : *« Quand on va au supermarché les logos, les ballons sont partout, c'est affolant. »* A l'entrée du château, Richard, vingt-cinq ans, ancien agent commercial pour les hôtels quatre étoiles du Lubéron, s'apprête à créer un site Internet sur le village, prépare des expositions. *« J'ai déménagé, mon grand-père était aveyronnais, la commune m'embauche sur un emploi jeune, ça peut marcher. »*

POUR préparer la saison, une réunion a regroupé l'aubergiste, l'épicier, un éleveur d'agneaux : *« On est toujours les mêmes à essayer de faire quelque chose. »* Henri, l'ancien menuisier, âgé de soixante-dix-huit ans, sautille sur le rail rouillé qu'il a installé au-dessus du ruisseau pour aller à son jardin. Une canette sauvage s'envole. Henri ne s'ennuie jamais. *« Cette année, je cultive des courges spaghetti, on ne mange que l'intérieur et on l'accommode d'une sauce tomate, comme les spaghetti ! »* Il peste contre les gens du village qui préfèrent rester cloîtrés. *« Quand j'entends mes copains dire :* "Aujourd'hui, je n'ai rien fait", *ça me met en colère. Je leur dis :* "Comment, tu n'as rien fait ? Viens avec moi demain." »

Il regarde les matches, de temps en temps. Il a vu les hooligans. *« Après la guerre, on a dit :* "Le fascisme, plus jamais ça." *J'espère qu'un jour, il n'y aura pas à nouveau un big-bang. »* Philippe, l'aubergiste, sait que si tout se passe bien, il pourra quitter ses cuisines et regarder la deuxième mi-temps, le soir, avec les clients. Hugh et Margaret, des retraités de Liverpool, ont poussé un long cri à l'unique but anglais et ont regardé la suite, en répétant : *« Quel malheur ! »* Philippe, lui, n'a pu s'empêcher d'applaudir les buts roumains. A la dernière minute, il s'est exclamé en voyant un joueur anglais lancer la balle très loin depuis la touche : *« Ah là là, les mecs, ils ont de ces bras ! »*

Dominique Le Guilledoux, à Brousse-le-Château



La photographie d'Hugues de Wurstemberger

La défaite de leurs favoris a plongé dans la consternation ces supporteurs tunisiens, réunis dans un café parisien



Un gamin pouvait, la Roumanie savait

Toulouse. L'entrée de Michael Owen a confirmé la classe du jeune Anglais mais n'a pas suffi

LE GAMIN a failli tout changer. A dix-huit ans, il est le plus jeune international anglais du siècle. Un visage de garçon bien sage, une famille bien comme il faut, une maman et un papa, deux frères et deux sœurs qui habitent Chester. Lui, il joue à Liverpool. C'est un buteur. En match de préparation au Mondial, contre le Maroc, il est devenu le plus jeune joueur de l'Histoire à marquer pour l'Angleterre. Il dit : *« On doit se conduire bien sur le terrain et en dehors. »* Tout le contraire de ce voyou de Teddy Sheringham, le « Teddy boy » de Manchester United avec qui il est en concurrence. Sheringham qui boit, qui fume et qu'on a surpris, en pleine période de préparation de l'équipe, dans une boîte de nuit portugaise, ivre mort. Une honte nationale, Sheringham.

Michael Owen est entré en jeu à un quart d'heure de la fin. *« Il fallait tout tenter »*, explique Glenn Hoddle, l'entraîneur des Anglais. La Roumanie menait 1-0 depuis la 47e minute. Le vieux Gheorghe Hagi, talentueux meneur de jeu roumain, n'était pas au mieux. Il avait envoyé depuis le début une demi-douzaine de tirs dans tous les coins du stade. Mais là, il ajusta du gauche une merveille de passe malgré le marquage de cette armoire à glace de Sol Campbell. La balle arriva sur la poitrine de Viorel Moldovan, puis sur son pied droit. But et coup de froid dans le Stadium de Toulouse. Toulouse, ça sonne exactement comme *to lose* en anglais. Perdre... Mauvais présage.

Déjà Hoddle avait lancé dans la bagarre David Beckham, la star de *Manchester United*, vedette des magazines « people » parce qu'il est le copain de Victoria Adams, la Spice Girl, *alias* Posh Spice, à qui il a offert un diamant digne de celui de la couronne en attendant le mariage, après le Mondial. Mais ce n'était pas assez. *« On veut Owen ! »*, scandaient des milliers de poitrines. Alors, l'arbitre assistant brandit son panneau lumineux. Le numéro 20 remplace le 10. Owen pour Sheringham, et le public rugit de plaisir. Avec Beckham et Owen sur la pelouse tout allait changer. On le crut.

« JE N'AI RIEN COMPRIS »

Owen est bien la flèche annoncée. On attaque la 83e minute, il se jette sur un centre d'Alan Shearer, précède d'un millième de seconde l'intervention de Popescu et propulse la balle hors de portée du gardien roumain : 1 partout, et le stade est en extase. Le principal est sauvé. Qu'on croit. Depuis le début du match, *sans en avoir l'air*, les Roumains dominent les Anglais, imposent leur tactique et leur technique individuelle. Ils ont eux aussi un jeune homme, âgé de vingt-quatre ans, à qui on n'en remontre pas. Adrian Ilie, dit « le Cobra ». Depuis qu'Hagi fatigué a rejoint le banc, il a pris le jeu à son compte.

Il reste quoi ? Une minute, pas davantage. Depuis son camp, Dorinel Munteanu voit Petrescu quitter son aile droite et piquer vers la gauche en diagonale. Il lui adresse une balle qui paraît bien anodine. *« Il faudra que je revoie ça en vidéo*, s'excuse David Seaman, le gardien anglais. *Je n'ai rien compris. »* Graeme Le Saux pas davantage. *« J'étais au marquage de Petrescu. J'ai pris un coup de coude dans la figure, et la balle était au fond des filets. »* On peut dire précisément ce qui s'est passé. Petrescu s'est imposé physiquement à Le Saux et, lui étant passé devant, a glissé la balle entre les jambes de Seaman. Qui peut encore sauver Albion ? Owen, bien sûr. Il ramasse une balle aux vingt mètres, tire, le grand Stelea plonge, il est en retard. Las ! Le ballon heurte la base du poteau droit.

Arbitre français et impeccable, Marc Batta siffle la fin. Les Roumains se prosternent devant leurs quelques centaines de supporteurs. Glenn Hoddle se console en se disant qu'un match nul contre la Colombie ouvrira la porte des huitièmes de finale. On félicite Owen pour son but. *« J'aurais préféré ne pas marquer et qu'on fasse au moins match nul »*, répond-il poliment. Ce garçon est parfait.

Jacques Buob

Aucun incident majeur à déplorer

Le match à « hauts risques » Angleterre-Tunisie, qui avait mobilisé 1 800 policiers et gendarmes, lundi 22 juin, à Toulouse, n'a donné lieu à aucun incident majeur. *« Nous maîtrisons la situation. Il n'y a pas de gros attroupements de supporteurs dans la ville, et, pour l'instant, il n'y a eu aucun gros incident entre supporteurs et forces de l'ordre »*, a déclaré le responsable du PC sécurité en fin de soirée. Dans le secteur du stade, un photographe de presse britannique a été frappé par un groupe de supporteurs anglais. Il souffre d'une clavicule cassée.

Tout au long de la journée, des milliers d'Anglais s'étaient rassemblés dans le centre-ville, mais pacifiquement, contrairement à la veille. Ils ont envahi les terrasses des brasseries et accroché des dizaines de drapeaux sur la façade du Capitole. Selon les sapeurs-pompiers, quatre personnes ont été évacuées sanitairement dans la soirée en raison d'un *« état d'ébriété avancée »*. Comme prévu, les débits de boissons et les restaurants ont fermé à 23 heures. Au total, trois personnes ont été légèrement blessées, et les forces de l'ordre ont procédé à l'interpellation de douze personnes, dont onze Français, à la suite d'actes de vandalisme isolés.

ROUMANIE-ANGLETERRE 2 - 1

GROUPE G - LUNDI 22 JUIN

21 heures, Stadium municipal, à Toulouse
• Temps agréable • Terrain souple • Pelouse excellente
• Ambiance très chaleureuse, animée par les chants *des supporteurs anglais*
Arbitre : M. Marc Batta (France) assisté de MM. Poudevigne (Fra.) et Soldatos (Afrique du Sud).

Match d'un bon niveau technique, un peu bloqué au plan du spectacle jusqu'aux cinq dernières minutes. Très réaliste (sur 5 occasions, 2 buts et 1 tir sur la barre !), la Roumanie a su juguler les poussées un peu désordonnées des Anglais par son intelligence de jeu : excellente occupation du terrain, grande disponibilité et solidarité inhabituelle chez ces joueurs brillants, beaucoup moins nerveux que par le passé. L'Angleterre n'arrive pas à choisir parmi ses nombreuses vedettes qui doit conduire le jeu. Toujours aussi combative, elle avait cru s'être sortie du guêpier avec une égalisation un peu chanceuse mais, peu après, la réussite a souri aussi aux Roumains.

ROUMANIE : Hagi (4e, jeu irrégulier), Ghica Popescu (65e, jeu dangereux), Ciobotariu (79e, jeu dangereux), Marinescu (90e, comportement antisportif).

ROUMANIE
Sélectionneur : Iordanescu
⑫ Stelea ⑥ Gh. Popescu
⑧ Munteanu ⑬ Ciobotariu ⑮ Filipescu
② Petrescu ⑯ Ga. Popescu ⑤ Galca
⑩ Hagi (cap.) (Stanga, 19e, Marinescu, 84e)
⑨ Moldovan (Lacatus, 86e) ⑪ Ilie

ANGLETERRE
Sélectionneur : Hoddle
① Seaman ② Campbell ⑤ Adams ⑫ G. Neville
⑧ Batty ④ Ince (Beckham, 33e) ③ Le Saux
⑯ Scholes ⑭ Anderton ⑨ Shearer (cap.)
⑩ Sheringham (Owen, 73e)

ROUMANIE : Moldovan (47e, sur une passe de Hagi, de 6 m au centre, frappe du droit à mi-hauteur) ; Petrescu (90e, sur une passe de Munteanu, de 5 m à gauche, frappe du gauche qui passe entre les jambes de Seaman).
ANGLETERRE : Owen (83e, sur un centre de Shearer qui échappe à Scholes, à 4 m à droite, reprise croisée du droit en déséquilibre qui entre dans le coin gauche).

A NGLETERRE : 53 positions d'attaque dans les 30 m (24 + 29) dont 16 occasions (8 + 8) ; 13 tirs (3 + 10) dont 1 sur le poteau et 2 parés (0 + 2) par Stelea.
ROUMANIE : 43 positions d'attaque dans les 30 m (21 + 22) dont 3 occasions (2 + 1) ; 21 tirs (11 + 10) dont 2 contrés (1 + 1), 1 sur la barre transversale et 3 parés (1 + 2) par Seaman.

En faveur de l'ANGLETERRE : 15 coups francs (8 + 7) dont 3 hors-jeu (1 + 2), 3 corners (1 + 2).
En faveur de la ROUMANIE : 14 coups francs (6 + 8) dont 1 hors-jeu (0 + 1), 3 corners (3 + 0).

ROUMANIE : Constantin Galca (26 ans) a été le régulateur de son équipe au milieu du terrain. Par la justesse de son placement, le joueur de l'Espanyol Barcelone a récupéré de nombreux ballons qu'il a su toujours utiliser pour calmer le jeu, ou l'accélérer quand il le fallait. Avec Ilie, il fait partie des révélations roumaines de ce Mondial.
ANGLETERRE : Darren Anderton (26 ans) a sans doute convaincu les détracteurs qui lui préféraient David Beckham, plus brillant quoique moins « travailleur ». En homme de devoir, le milieu de terrain de Tottenham, dans son couloir à droite, a proposé en vain de bonnes solutions à ses attaquants de pointe, manquant un but d'extrême justesse.

L'ACTION — LE PREMIER BUT DE LA ROUMANIE à la 47e minute

❶ Après une remise en touche de Petrescu, Hagi, sur le côté droit à la limite de la surface de réparation, adresse une passe lobée dans l'axe du but.

❷ Moldovan, dans le dos de la défense anglaise, amortit de la poitrine, à hauteur du point de penalty, s'avance aux 6-m et « fusille » Seaman d'une frappe violente du pied droit au centre du but.

— Passe
- - - Déplacement avec la balle
→ Tir



Leider Preciado (à droite) a cru un instant avoir réussi le doublé, mais un hors-jeu avait été signalé.

REUTERS

COLOMBIE-TUNISIE 1 - 0

Gr. G- lundi 22 juin
17 h 30
stade de la Mosson, à Montpellier
• Temps ensoleillé
• Terrain en bon état • Pelouse parfaite
• Ambiance très animée • 35 000 spectateurs
Arbitre : M. Bernd Heynemann (Allemagne), assisté de MM. Schneider (All.) et Amler (Rép. tchèque).

COLOMBIE
Sélectionneur : Gomez
[illegible]

TUNISIE
Sélectionneur : Kasperczak
[illegible]

COLOMBIE : Preciado [illegible]

Rencontre très débridée, indécise jusqu'au bout, mais de qualité technique moyenne. Les deux gardiens se sont mis en évidence derrière deux défenses très perméables, tandis que les attaquants sont restés à la fois maladroits et malchanceux. Les Colombiens, qui se sont obstinés à passer par le centre (au contraire des Tunisiens au jeu plus varié), ont finalement eu raison d'insister un peu contre le cours du jeu.

COLOMBIE : Santa (19e, jeu dangereux) ne jouera pas le match contre l'Angleterre le 26 juin.
TUNISIE : Bouazizi (17e, jeu dangereux). Clayton (85e, contestation) ne jouera pas le match contre la Roumanie le 26 juin.

En faveur de la COLOMBIE : 23 coups francs (11 + 12) dont 4 hors-jeu (1 + 3), 8 corners (4 + 4).
En faveur de la TUNISIE : 19 coups francs (8 + 11) dont 3 hors-jeu (0 + 3), 13 corners (6 + 7).

COLOMBIE : 53 positions d'attaque dans les 30 m (29 + 24) dont 12 occasions (6 + 6) ; 23 tirs (14 + 9) dont 4 contrés (4 + 0) et 10 parés (6 + 4) par El Ouaer.
TUNISIE : 65 positions d'attaque dans les 30 m (29 + 36) dont 9 occasions (5 + 4) ; 23 tirs (12 + 11) dont 5 contrés (2 + 3) et 5 parés (2 + 3) par Mondragon.



L'équipe colombienne progresse lentement

Montpellier. La Tunisie séduit vainement

À QUELQUES MINUTES PRÈS, on imaginait déjà le pire pour les joueurs colombiens. Quatre ans jour pour jour après une défaite restée célèbre en Coupe du monde face aux Etats-Unis et un but inscrit contre son camp par le défunt Andres Escobar, la sélection dirigée par Hernan Dario Gomez jouait sans doute plus que son avenir sportif dans ce Mondial. Face à une équipe tunisienne redevenue séduisante, les coéquipiers de Carlos Valderrama étaient obligés de l'emporter afin d'éviter une élimination forcément prématurée et un retour au pays agité, pour ne pas dire dangereux. Comme pour confirmer cette menace qui semble planer sur la sélection colombienne où qu'elle aille, le sélectionneur avait même lâché, après la défaite subie face à la Roumanie et les terribles critiques qui suivirent : *« Entraîner la Colombie, c'est une punition. C'est comme une condamnation. Je suis dégoûté... »*

Sur le terrain et sous la canicule, les joueurs aux maillots jaunes ont en partie fait oublier leur triste entrée en matière face à la Roumanie. La sélection colombienne d'aujourd'hui n'a toujours rien à voir avec celle du début des années 90 qui séduisait la terre entière en développant ce fameux jeu de *toque* à une touche de balle, mais les progrès sont notables par rapport au match du 15 juin. Le triomphe obtenu le 5 septembre 1993 en Argentine (victoire 5-0 en match qualificatif pour la World Cup 94) reste encore dans la mémoire collective, et un tel festival n'est pas près d'être renouvelé.

Le talent naturel des joueurs colombiens n'en reste pas moins une réalité. Carlos Valderrama, trente-sept ans en septembre, ne retrouvera jamais ses jambes de jeune homme, mais sa vision de jeu reste phénoménale et son sens de la passe inégalable. De retour sur une pelouse montpelliéraine qu'il connaît bien pour l'avoir foulée pendant trois saisons (de 1988 à 1990) sous les couleurs du club local, le capitaine colombien ne court pratiquement plus. Mais, même en marchant, il reste un précieux meneur de jeu, capable, d'une simple passe, de déséquilibrer l'adversaire.

UN SAUVEUR DE VINGT-DEUX ANS

Encore trop lente dans ses mouvements, cette équipe colombienne souffre visiblement de l'absence de Faustino Asprilla, prié de retourner chez lui pour avoir critiqué publiquement certaines décisions du sélectionneur. Asprilla n'est donc plus là, mais son héritier a peut-être vu le jour en ce lundi 22 juin caniculaire. Auteur du but salvateur inscrit à la 83e minute à la suite d'une passe lumineuse de Valderrama, Leider Preciado, entré au cours de la deuxième période à la place d'un décevant Freddy Rincon, a démontré en quelques raids percutants un potentiel très prometteur.

Agé de vingt-deux ans, ce jeune attaquant originaire de Tumaco, sur la côte Pacifique, évoluait il y a encore quatre mois en seconde division colombienne. Engagé pour une poignée de dollars par les dirigeants du Santa Fe Bogota, l'un des clubs historiques de la capitale, Preciado est rapidement devenu le meilleur buteur de la Liga. Le 22 avril, il fêtait sa première sélection en équipe nationale face au Chili. Aujourd'hui, le voilà désigné sauveur de la patrie. Ses six frères et sœurs, Colombia, sa mère, et Calimeno, son bûcheron de père, doivent être fiers. Et ses coéquipiers soulagés, car, grâce à son but, le retour au pays pourrait être retardé. Quant à Andres Pastrana, nouveau président de la République élu quelques heures avant le succès de la sélection, il se félicitait évidemment de ce triomphe et évoquait déjà sa venue à Lens dimanche, à l'occasion d'un explosif Angleterre-Colombie.

Alain Constant

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A

10/6	Brésil-Ecosse	2-1
10/6	Maroc-Norvège	2-2
16/6	Ecosse-Norvège	1-1
16/6	Brésil-Maroc	3-0
23/6	Brésil-Norvège	
23/6	Ecosse-Maroc	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Brésil	6	2	2	0	0	5	1
2 Norvège	2	2	0	2	0	3	3
3 Ecosse	1	2	0	1	1	2	3
4 Maroc	1	2	0	1	1	2	5

GROUPE B

11/6	Italie-Chili	2-2
11/6	Cameroun-Autriche	1-1
17/6	Chili-Autriche	1-1
17/6	Italie-Cameroun	3-0
23/6	Chili-Cameroun	
23/6	Italie-Autriche	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Italie	4	2	1	1	0	5	2
2 Chili	2	2	0	2	0	3	3
3 Autriche	2	2	0	2	0	2	2
4 Cameroun	1	2	0	1	1	1	4

GROUPE C

12/6	Danemark-Ar. saoudite	1-0
12/6	France-Afr. du Sud	3-0
18/6	Danemark-Afr. du Sud	1-1
18/6	France-Arabie saoudite	4-0
24/6	Afr. Sud.-Ar. saoudite	
24/6	France-Danemark	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 France	6	2	2	0	0	7	0
2 Danemark	4	2	1	1	0	2	1
3 Afr. Sud	1	2	0	1	1	1	4
4 Ar. saoud.	0	2	0	0	2	0	5

GROUPE D

12/6	Bulgarie-Paraguay	0-0
13/6	Espagne-Nigeria	2-3
19/6	Nigeria-Bulgarie	1-0
19/6	Espagne-Paraguay	0-0
24/6	Espagne-Bulgarie	
24/6	Nigeria-Paraguay	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Nigeria	6	2	2	0	0	4	2
2 Paraguay	2	2	0	2	0	0	0
3 Espagne	1	2	0	1	1	2	3
4 Bulgarie	1	2	0	1	1	0	1

GROUPE E

13/6	Mexique-Corée du Sud	3-1
13/6	Pays-Bas-Belgique	0-0
20/6	Belgique-Mexique	2-2
20/6	Pays-Bas-Corée du Sud	5-0
25/6	Pays-Bas-Mexique	
25/6	Belgique-Corée du Sud	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Pays-Bas	4	2	1	1	0	5	0
2 Mexique	4	2	1	1	0	5	3
3 Belgique	1	2	0	2	0	2	2
4 Cor. du S.	0	2	0	0	2	1	8

GROUPE F

14/6	Iran-Yougoslavie	0-1
15/6	Allemagne-Etats-Unis	2-0
21/6	Allemagne-Yougoslavie	2-2
21/6	Etats-Unis-Iran	1-2
25/6	Allemagne-Iran	
25/6	Etats-Unis-Yougoslavie	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Allemagne	4	2	1	1	0	4	2
2 Yougo.	4	2	1	1	0	3	2
3 Iran	3	2	1	0	1	2	2
4 Etats-Unis	0	2	0	0	1	1	4

GROUPE G

15/6	Roumanie-Colombie	1-0
15/6	Tunisie-Angleterre	0-2
22/6	Colombie-Tunisie	1-0
22/6	Roumanie-Angleterre	2-1
26/6	Colombie-Angleterre	
26/6	Roumanie-Tunisie	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Roumanie	6	2	2	0	0	3	1
2 Angleterre	3	2	1	0	1	3	2
3 Colombie	3	2	1	0	1	1	1
4 Tunisie	0	2	0	0	2	0	3

GROUPE H

14/6	Jamaïque-Croatie	1-3
14/6	Japon-Argentine	0-1
20/6	Japon-Croatie	0-1
21/6	Argentine-Jamaïque	5-0
26/6	Argentine-Croatie	
26/6	Japon-Jamaïque	

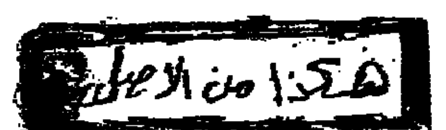
▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Argentine	6	2	2	0	0	6	0
2 Croatie	6	2	2	0	0	4	1
3 Japon	0	2	0	0	2	0	2
4 Jamaïque	0	2	0	0	2	1	8

LES BUTEURS

4 buts	BATISTUTA *(Argentine)*
3	HENRY *(France)*
3	SALAS *(Chili)*
3	VIERI *(Italie)*
2	HERNANDEZ *(Mexique)*
2	ORTEGA *(Argentine)*
2	SUKER *(Croatie)*
2	WILMOTS *(Belgique)*

1 but : 56 joueurs, plus 4 auteurs d'un but contre leur camp.


هكذا من الاصل